



REPUBLIQUE DU RWANDA

COMMISSION NATIONALE DE L'UNITE
ET LA RECONCILIATION



BAROMETRE DE LA RECONCILIATION AU RWANDA 2020



ISBN 978-99977-709-3-6



REPUBLIQUE DU RWANDA
COMMISSION NATIONALE DE L'UNITE
ET LA RECONCILIATION



BAROMETRE DE LA RECONCILIATION
AU RWANDA 2020



ISBN 978-99977-709-3-6

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
ABBREVIATIONS ET ACRONYMES	xi
RESUME	1
1. INTRODUCTION	8
1.1. Contexte.....	8
1.2. Réconciliation au Rwanda : l'unique option pour la reconstruction post-génocide.....	9
1.3. Efforts d'unité et de réconciliation depuis 1994.....	10
1.4. Etat de la réconciliation: 2016-2020.....	12
1.5. Questions et objectifs.....	13
2. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	14
2.1. Réconciliation: un aperçu général.....	14
2.2. La perspective rwandaise de la réconciliation.....	16
2.3. Cadre conceptuel de la réconciliation au Rwanda.....	17
2.3.1. Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir.....	18
2.3.2. Citoyenneté, identité et responsabilité.....	20
2.3.3. Culture politique et gouvernance.....	21
2.3.4. Sécurité et bien-être.....	24
2.3.5. Justice, équité et droits.....	24
2.3.6. La cohésion sociale.....	25
3. MÉTHODOLOGIE	28
3.1. Préparation et coordination.....	28
3.2. Approche méthodologique.....	28
3.3. Conception de l'étude.....	29
3.4. Etendue, population et unités d'analyse.....	29
3.4.1. Population d'étude	29
3.4.2. Unités d'analyse.....	29
3.5. Méthodes d'échantillonnage.....	30
3.5.1. Procédure d'échantillonnage pour la collecte des données quantitatives.....	30
3.5.2. Procédure d'échantillonnage pour la collecte des données qualitatives.....	35
3.6. Méthodes et outils de collecte de données.....	35

3.6.1. Données primaires	35
3.6.2. Données secondaires.....	38
3.7. Méthodes et outils d'analyse de données.....	39
3.8. Formation des collecteurs de données et examen des outils de collecte de données	39
3.9. Mesures de contrôle.....	40
3.10. Assurance de la qualité et éthique de recherche.....	40
3.11. Principaux défis et stratégies d'atténuation.....	41
4. RESULTATS : L'ETAT DE LA RECONCILIATION EN 2020.....	42
4.1. Caractéristiques socio-démographiques des répondants.....	42
4.2. Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir.....	45
4.2.1. Opinions sur le passé.....	45
4.2.2. L'histoire et comment elle est partagée.....	47
4.2.3. Appropriation de la réconciliation.....	50
4.2.4. Envisager l'avenir.....	52
4.2.5. Résumé des conclusions sur "Comprendre le passé et envisager l'avenir du Rwandais"	60
4.3. Citoyenneté, identité et responsabilité	62
4.3.1. Identité nationale.....	63
4.3.2. Fierté individuelle d'une identité partagée.....	64
4.3.3. Valeurs et vision partagées.....	67
4.3.4. Engagement pour l'identité nationale	69
4.3.5. Esprit critique	70
4.3.6. Résumé des conclusions sur citoyenneté, identité et responsabilité.....	71
4.4. Culture politique et gouvernance	72
4.4.1. Appréciation du rôle des institutions.....	73
4.4.2. Accord sur la performance des dirigeants.....	92
4.4.3. Accord concernant l'autonomisation des citoyens et leur participation à la gouvernance.....	97
4.4.4. Résumé des résultats sur la culture politique et gouvernance.....	100
4.5. Sécurité et bien-être	102
4.5.1. Sécurité nationale et réconciliation.....	102
4.5.2. Sécurité personnelle et réconciliation.....	103
4.5.3. Sécurité économique et droits à la propriété.....	106
4.5.4. Avis sur la répartition équitable des infrastructures.....	111
4.5.5. Résumé des résultats sur sécurité et bien-être.....	118
4.6. Justice, équité et droits	120
4.6.1. La vérité sur le passé et punition du génocide et des crimes connexes.....	121
4.6.2. Indemnisation des biens pillés ou détruits pendant le génocide...	125
4.6.3. Aveu et pardon.....	129

4.6.4. Guérison individuelle.....	133
4.6.5. Équité et respect des droits humains fondamentaux.....	138
4.6.6. Résumé des conclusions sur justice, équité et droits.....	144
4.7. La cohésion sociale.....	147
4.7.1. Confiance entre les Rwandais.....	147
4.7.2. Tolérance et interactions.....	151
4.7.3. Solidarité entre les Rwandais.....	154
4.7.4. Convivialité et amitié entre les Rwandais.....	157
4.7.5. Résumé des résultats sur la cohésion sociale.....	159
4.8. Etat actuel de la réconciliation.....	161
4.9. Mécanismes favorisant la réconciliation au Rwanda.....	164
4.10. Facteurs entravant la réconciliation.....	165
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	170
5.1. Conclusion	170
5.2. Recommandations.....	171
5.3. Points à prendre en considération dans les évaluations futures.....	175
Références.....	177
ANNEXES	180
Annexe 1. Questionnaire sur la réconciliation.....	181
Annexe 2: Guide d'entretien sur la réconciliation /INYOBORABIGANIRO KU BWIYUNGE	206
Annexe 3: Villages sélectionnés dans chaque District pour l'enquête des menages privés.....	209
Annexe 4. L'équipe de recherche.....	228
Annexe 5. BRR 2020 " Research Reference Group Members!".....	228

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Etat actuel de la réconciliation au Rwanda.....	2
Tableau 2: Comparaison entre BRR 2010, BRR 2015 et BRR 2020.....	4
Tableau 3 : Facteurs entravant la réconciliation.....	5
Tableau 4: Piliers, hypothèses et indicateurs pour BRR 2020.....	27
Tableau 5: Répartition des villages.....	33
Tableau 6: Répartition des menages institutionnels par Province.....	35
Tableau 7: Liste des participants aux interviews	37
Tableau 8: Liste des participants aux FGD.....	38
Tableau 9: Répartition des répondants par Province et genre.....	42
Tableau 10: Notes moyennes sur «Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir du Rwanda».....	61
Tableau 11: Notes moyennes sur citoyenneté, identité et responsabilité.....	72
Tableau 12: Notes moyennes sur «culture politique et gouvernance».....	101
Tableau 13: Notes moyennes sur sécurité et bien-être.....	119
Tableau 14: Notes moyennes justice, équité et droits.....	145
Tableau 15: Notes moyennes sur cohésion sociale.....	160
Tableau 16: L'état actuel de la réconciliation au Rwanda.....	162
Tableau 17: Facteurs entravant la réconciliation.....	165
Tableau 18: Désagrégation par District sur "les Rwandais pensent qu'ils sont Rwandais avant toute autre chose"	166

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Autres facteurs entravant la réconciliation.....	6
Graphique 2: Cadre conceptuel.....	18
Graphique 3: Approche parallèle convergente.....	28
Graphique 4: Répartition des répondants par catégorie d'âge.....	43
Graphique 5: Répartition des répondants par état matrimonial.....	43
Graphique 6: Répartition des répondants par niveau d'étude.....	44
Graphique 7: Répartition des répondants par catégorie «Ubudehe».....	45
Graphique 8: Répartition des répondants par religion.....	46
Graphique 9: Opinions sur la compréhension des faits.....	47
Graphique 10: L'histoire et comment elle est partagée.....	49
Graphique 11: Désagrégation par sexe sur l'«histoire et comment elle est partagée».....	50
Graphique 12: Désagrégation par catégorie d'âge sur l' «Histoire et comment elle est partagée».....	50
Graphique 13: Appropriation de la réconciliation.....	51
Graphique 14: Désagrégation par catégorie d'âge sur l'appropriation de la réconciliation.....	52
Graphique 15: Envisager l'avenir.....	53
Graphique 16: Désagrégation par sexe sur « envisager l'avenir ».....	55
Graphique 17: Désagrégation par catégorie d'âge sur « envisager l'avenir »...	56
Graphique 18: Opinion des citoyens par district sur «Il y a encore des problèmes qui montrent que le génocide peut se reproduire au Rwanda».....	57
Graphique 19: Opinions des citoyens par district sur «Il y a des Rwandais Susceptibles de commettre le génocide s'ils en ont l'opportunité».....	58
Graphique 20: Opinions sur l'identité nationale.....	63
Graphique 21: Désagrégation par sexe sur l'Identité nationale.....	64
Graphique 22: Fierté individuelle d'une identité partagée.....	64
Graphique 23: Désagrégation par sexe sur « Fierté individuelle d'une identité partagée ».....	66
Graphique 24: Opinions des citoyens par District sur «Fierté individuelle d'une identité partagée».....	67
Graphique 25: Opinions sur valeurs et vision partagées.....	68
Graphique 26: Désagrégation par sexe sur «valeurs et vision partagées».....	68
Graphique 27: Engagement pour l'identité nationale.....	69
Graphique 28: Désagrégation par sexe sur « Engagement pour l'identité nationale ».....	70
Graphique 29: Esprit critique.....	70
Graphique 30: Désagrégation par sexe sur «Esprit critique».....	71
Graphique 31: Institutions administratives.....	73

Graphique 32: Opinion des citoyens par district sur «appréciation du rôle du gouvernement central»	74
Graphique 33: Opinion des citoyens par district sur «appréciation du rôle de l'administration locale »	75
Graphique 34: Institutions du système judiciaire.....	76
Graphique 35: Opinion des citoyens par district sur «Confiance dans les Médiateurs».....	77
Graphique 36: Opinions des citoyens par district sur «Confiance dans la Maison d'Accès à la Justice».....	78
Graphique 37: Avis des citoyens par district sur «Confiance dans les Huissiers de justice Professionnels».....	79
Graphique 38: Opinions des citoyens par district sur «Confiance dans le système judiciaire».....	80
Graphique 39: Opinions des citoyens par district sur «Confiance dans les Poursuites judiciaires».....	81
Graphique 40: : Opinion des citoyens par district sur «Confiance dans le Rwanda Investigation Bureau ».....	82
Graphique 41: Autres institutions.....	83
Graphique 42: Niveau de confiance des citoyens aux «Conseils de district» par district.....	84
Graphique 43: Niveau de confiance des citoyens en la «Commission Nationale des Droits de l'Homme» par district.....	85
Graphique 44: Niveau de confiance des citoyens aux « médias» par district.....	86
Graphique 45: Niveau de confiance des citoyens dans les «organes de sécurité» par district.....	87
Graphique 46: Niveau de confiance des citoyens dans la «société civile» par district.....	88
Graphique 47: Niveau de confiance des citoyens dans «La Commission Nationale de Lutte contre le Génocide» par District.....	89
Graphique 48: Niveau de confiance des citoyens dans la «Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation» par district.....	90
Graphique 49: Niveau de confiance des citoyens dans la « Commission Nationale Electorale» par district.....	91
Graphique 50: Niveau de confiance des citoyens aux «partis politiques» par district.....	92
Graphique 51: Accord sur la performance des dirigeants.....	93
Graphique 52: Désagrégation par sexe sur « Performance des dirigeants ».....	96
Graphique 53: Accord concernant l'autonomisation des citoyens et leur participation à la gouvernance.....	97
Graphique 54: Désagrégation par sexe sur «l'autonomisation des citoyens et leur participation à la gouvernance».....	100
Graphique 55: Sécurité nationale et réconciliation.....	103
Graphique 56: Sécurité personnelle et réconciliation.....	103
Graphique 57: Désagrégation par sexe sur « Sécurité personnelle et réconciliation ».....	104

Graphique 58: Désagrégation par catégorie d'âge sur «Sécurité personnelle et réconciliation».....	105
Graphique 59: Sécurité économique et droits à la propriété.....	107
Graphique 60: Opinions sur la manière dont les gens sortent de la pauvreté dans leur région par district.....	108
Graphique 61: Opinions sur le droit des individus à la propriété (terre, logement ...) par District.....	109
Graphique 62: Avis sur la satisfaction des Rwandais à l'égard des politiques de réinstallation par district.....	110
Graphique 63: Opinions sur la satisfaction des Rwandais quant à l'accès et à l'utilisation des biens personnels (terres, logement, etc.) par District.....	111
Graphique 64: Avis concernant la répartition équitable des infrastructures.....	112
Graphique 65: Opinions des citoyens sur «la distribution équitable des infrastructures d'eau, d'hygiène et assainissement par district...»	113
Graphique 66: Avis des citoyens sur la «répartition équitable de l'électricité» par district.....	114
Graphique 67: Opinion des citoyens sur la «répartition équitable des routes» par district	115
Graphique 68: Opinion des citoyens sur la «répartition équitable des établissements scolaires» par district.....	116
Graphique 69: Opinion des citoyens sur la «répartition équitable des établissements sanitaires» par district.....	117
Graphique 70: Opinion des citoyens sur la «répartition équitable des installations ICT» par district.....	118
Graphique 71: La vérité sur le passé et punition du génocide et des crimes connexes.....	122
Graphique 72: Désagrégation par sexe sur «La vérité sur le passé et la punition du génocide et des crimes connexes».....	124
Graphique 73: Désagrégation par catégorie d'âge sur «La vérité sur le passé et la punition du génocide et des crimes connexes».....	125
Graphique 74: Opinion des citoyens sur l'indemnisation des biens détruits ou pillés pendant le génocide.....	126
Graphique 75: Opinion des citoyens sur l'indemnisation des biens pillés ou détruits pendant le génocide par district.....	127
Graphique 76: Opinion des citoyens sur la question de savoir si l'exécution des jugements «Gacaca» concernant les propriétés détruites et pillées est effectuée correctement par district.....	128
Graphique 77: Aveu et pardon.....	130
Graphique 78: Opinion des citoyens sur la question de savoir si les auteurs du génocide se sont excusés pour les crimes qu'ils ont commis par district	131
Graphique 79: Opinion des citoyens sur la question de savoir si les rescapés du génocide ont accordé ou non le pardon aux auteurs qui se sont excusés par district.....	132

Graphique 80: Guérison individuelle.....	133
Graphique 81: Désagrégation par sexe sur «Guérison individuelle».....	135
Graphique 82: Désagrégation par catégorie d'âge sur « Guérison individuelle ».....	136
Graphique 83: Équité et respect des droits humains fondamentaux.....	137
Graphique 84: Désagrégation par sexe sur «Équité et respect des droits humains fondamentaux».....	138
Graphique 85: Désagrégation par catégorie d'âge sur «Équité et respect des Droits Humains fondamentaux».....	139
Graphique 86: Désagrégation par district sur «Tous les Rwandais ont un accès égal aux opportunités d'emploi».....	140
Graphique 87: Désagrégation par district sur «Tous les Rwandais ont un accès égal à l'éducation».....	141
Graphique 88: Désagrégation par district sur «Tous les Rwandais ont un accès égal aux services de santé».....	142
Graphique 89: Graphique 89: Désagrégation par district sur «Il y a égalité des sexes au Rwanda».....	143
Graphique 90: Notes moyennes sur justice, équité et droits.....	144
Graphique 91: Confiance entre les Rwandais.....	147
Graphique 92: Désagrégation par district sur la 'Confiance entre les Rwandais'.....	149
Graphique 93: Désagrégation par sexe sur la « confiance entre les Rwandais ».....	150
Graphique 94: Désagrégation par catégorie d'âge sur la « confiance entre les Rwandais ».....	150
Graphique 95: Tolérance et interactions.....	151
Graphique 96: Désagrégation par district sur 'Tolérance et interactions'.....	152
Graphique 97: Désagrégation par sexe sur « Tolérance et interactions».....	153
Graphique 98: Désagrégation par catégorie d'âge sur « Tolérance et interactions ».....	153
Graphique 99: Solidarité entre les Rwandais.....	154
Graphique 100: Désagrégation par district sur la «Solidarité entre les Rwandais».....	155
Graphique 101: Désagrégation par sexe sur la « Solidarité entre les Rwandais ».....	156
Graphique 102: Désagrégation par catégorie d'âge sur la «Solidarité entre les Rwandais ».....	156
Graphique 103: Opinions sur «la convivialité et l'amitié entre les Rwandais».....	157
Graphique 104: Désagrégation par district sur la «Convivialité et amitié entre les Rwandais».....	158
Graphique 105: Désagrégation par catégorie d'âge sur la «Convivialité et amitié entre les Rwandais».....	159
Graphique 106: Comparaison entre BRR 2010, BRR 2015, et BRR 2020	163
Graphique 107: Facteurs/Mécanismes favorisant la réconciliation au Rwanda.....	164
Graphique 108: Autres facteurs entravant la réconciliation.....	168

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

AERG	: Association des Etudiants Rescapés du Génocide
CNLG	: Commission Nationale de Lutte contre le Génocide
CRC	: Citizen Report Card
EA	: Enumeration Area
EICV	: Integrated Households Living Condition Survey
FARG	: Fonds d'Assistance aux Rescapés du Génocide
FGDs	: Focus Group Discussions
GSC	: Governance Score Card
ICT	: Information, Communication and Technology
KII	: Key Informants Interview
MAJ	: Maison d'Accès à la Justice
MDGs	: Millennium Development Goals
MFIs	: Micro Finance Institutions
MINALOC	: Ministère de l'Administration Local
MRND	: Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
NFPO	: National Forum of Political Organizations
NISR	: National Institute of Statistics of Rwanda
NURC	: National Unity and Reconciliation Commission
REB	: Rwanda Education Board
RGB	: Rwanda Governance Board
RMI	: Rwanda Management Institute
BRR	: Baromètre de la Réconciliation au Rwanda

RESUME

Contexte

Ce rapport est l'évaluation de l'état de la réconciliation au Rwanda, de l'année 2016 à 2020. Il évalue dans quelle mesure les efforts du gouvernement, de la société civile, des médias ainsi que ceux des entreprises privées ont réussi à amener l'unité et la réconciliation entre Rwandais depuis 1994 que la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation mène des recherches. En 2010, la Commission a entrepris une enquête nationale qui a servi de base au premier Baromètre de la Réconciliation nationale. Une édition ultérieure du Baromètre de la Réconciliation nationale a été présentée en 2015, soulignant les progrès réalisés depuis 2010, ainsi que les défis à la réconciliation qui nécessitaient une attention particulière. Les facteurs qui ont entravé la réconciliation comme indiqué dans ce rapport comprenaient les stéréotypes ethniques à 27,9%, l'idéologie du génocide persistante à 25,8% et les blessures résultant des divisions du passé et du génocide qui ne sont pas encore complètement guéries, à 4,6%.

Le BRR 2020 intervient 26 ans après le génocide perpétré contre les Tutsis en 1994. En sciences sociales, cela constituerait une génération. Sur base des résultats du BRR 2015, le Barometre de la Réconciliation 2020 visait deux objectifs:

1. Indiquer l'état actuel de la réconciliation au Rwanda, à travers des points de vue et expériences vécues des citoyens;
2. Identifier les facteurs favorables et défis, et suggérer des recommandations et la voie à suivre.

Méthodologie

Intitulée « Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2020 », la présente recherche a été menée en utilisant une approche mixte, c'est-à-dire à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives. Elle a été menée dans les 416 secteurs du pays, où 9.720 ménages privés et 2.880 membres des ménages institutionnels ont été sélectionnés pour participer aux résultats de la recherche. Au total, l'étude a porté sur 12.600 répondants choisis au moyen de techniques d'échantillonnage probabilistes pour la collecte de données quantitatives. Pour sélectionner les participants pour la collecte de données qualitatives, l'étude a utilisé un échantillonnage en boule-de-neige et des techniques d'échantillonnage raisonné. Grâce à ces techniques, un certain nombre de districts et d'institutions, ainsi que des personnes clés ont été sélectionnés.

Pour l'analyse des données, la recherche s'est inspirée de six piliers que la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation a mis en place pour évaluer l'état de la réconciliation au Rwanda. Certains aspects et de nouvelles variables ont été ajoutés pour adapter les indicateurs aux enjeux actuels.

Résultats

Le tableau suivant présente le résumé des résultats quantitatifs par piliers, en indiquant les scores de chaque indicateur, le pourcentage moyen de chaque pilier et le pourcentage moyen de l'état de la réconciliation au niveau national.

Tableau 1: Etat actuel de la réconciliation au Rwanda

Piliers	Indicateurs	Résultats (%) en 2015	Résultats (%) en 2020	Moyenne (%) en 2020
1. Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir du Rwanda	Comprendre le passé du Rwanda	91,7	95,8	94,6
	Histoire et comment elle est partagée	93,5	92,8	
	Appropriation de la réconciliation	91,1	95,1	
	Envisager l'avenir	91,2	94,8	
2. Citoyenneté, identité et responsabilité	Identité nationale	95,6	99,4	98,6
	Fierté individuelle d'une identité partagée	97,3	98,2	
	Fierté et vision partagées	96,6	99	
	Engagement pour l'identité nationale	97,4	99,2	
	Pensée critique ¹		97	
3. Culture politique et gouvernance	Appréciation du rôle des institutions	89,7	93,8	90,6
	Avis sur la performance des dirigeants	95,4	94,8	
	Avis sur l'autonomisation et la participation des citoyens à la gouvernance	89,0	83,1	
4. Sécurité et bien-être	Sécurité nationale et réconciliation	96,8	92,8	94,3
	Sécurité personnelle et réconciliation	95,4	96,9	
	Sécurité économique	88,2	95,2	
	Évaluation de la répartition équitable des infrastructures	82,7	92,4	
5. Justice, équité et droits	Vérité sur le passé et punition du génocide et des crimes connexes	94,4	98,3	93,1
	Indemnisation des biens pillés ou détruits pendant le génocide	88,2	91,4	
	Aveu et pardon	93,7	95,8	
	Guérison individuelle	88,6	86,7	
	Équité et respect des droits humains fondamentaux	89,5	93,4	
6. Cohesion sociale	Confiance sociale parmi les Rwandais	95,1	95,6	97,1
	Tolérance et interactions	96,1	96,9	
	Solidarité entre les Rwandais	96,8	98,2	
	Convivialité et amitié parmi les Rwandais	96,4	97,8	
MOYENNE		92,5	94,7	
Facteurs/ Mécanismes favorisant la réconciliation au Rwanda		98,7	98,3	

¹ Il convient de noter que les indicateurs et les éléments qui les constituent ont continué à s'améliorer au fil des ans. Par conséquent, pour les variables et les éléments qui ont été complètement modifiés ou ajoutés ultérieurement, seuls les résultats existants sont présentés.

Comme le montre le tableau 1, presque tous les piliers et indicateurs ont vu l'état de la réconciliation évoluer entre 2016 et 2020, à l'exception de certains aspects qui ont connu une régression. Les indicateurs qui ont connu une certaine régression par rapport à l'évaluation de 2015 incluent la façon dont l'histoire est comprise et partagée qui est passée de 93,8% en 2015 à un score de 92,8% en 2020. L'analyse des données qualitatives attribue cette régression à une forte sensibilité à ce que les répondants appellent « *inyigisho zo ku mashyiga* » ou l'enseignement de la haine ethnique fait par certains parents à la maison. Cela se voit dans le fait que plus de 9,8% des Rwandais qui ont participé à cette évaluation ont déclaré que la famille reste le lieu principal où l'histoire de la haine et de la division est enseignée aujourd'hui, tandis que 8,6% ont soutenu qu'il y avait des Rwandais qui continuaient d'inculquer entre autres l'idéologie du génocide.

Bien que ceci soit une raison de ne pas céder mais de mettre plus d'efforts dans les programmes d'unité et de réconciliation, de tels cas doivent être compris dans le contexte du long parcours de la réconciliation, plutôt que d'une faiblesse qui mine la validité et la fiabilité des scores.

Le pilier *culture politique et gouvernance* dans l'optique de la réconciliation a connu deux indicateurs dont les scores de 2020 ont régressé par rapport à ceux de 2015. Il s'agit des points de vue sur la performance des dirigeants en matière de réconciliation qui sont passés de 95,4% en 2015 à 94,8% en 2020, et les points de vue sur l'autonomisation et la participation des citoyens à la gouvernance qui sont passés de 89% en 2015 à 83,1% en 2020. Il faut noter que 93,8% des Rwandais ont montré qu'ils appréciaient le rôle des institutions, et voyaient que ces institutions oeuvraient toutes à promouvoir la réconciliation.

Cependant, l'analyse des données qualitatives montre que les Rwandais désapprouvent la tendance de certains dirigeants à ne pas tenir compte des problèmes des citoyens, échouant à leur rendre les services dont ils ont besoin. Certains répondants considèrent que ce manquement de la part du leadership est un facteur qui entrave la réconciliation. En ce qui concerne l'autonomisation des citoyens et leur participation à la gouvernance, les données qualitatives montrent une image mitigée. En effet, les répondants montrent que les citoyens ont maintenant compris leur capacité à tenir les dirigeants responsables, mais considèrent également que les dirigeants n'ont pas atteint le niveau souhaité de valorisation des aspirations de la population dans la prise de décision.

Sous le pilier de la sécurité et du bien-être, l'indicateur de sécurité nationale et réconciliation a régressé de 96,8% en 2015 à 92,8% en 2020. Selon les données qualitatives, cela est fortement associé aux événements récents d'insécurité et de propagande de guerres imminentes relayée à travers les médias sociaux. Cependant, de nombreux autres indicateurs comme la sécurité personnelle, la sécurité économique et l'appréciation de la distribution des infrastructures ont considérablement augmenté.

L'indicateur de guérison individuelle sous le pilier *justice, équité et droits* est passé de 88,6% en 2015 à 86,7% en 2020, des résultats qui se reflètent également dans les données qualitatives où les répondants montrent que des efforts supplémentaires sont encore nécessaires pour aider différentes catégories de la population dans le processus de guérison. Ils démontrent que, alors que la tendance a été d'associer le traumatisme uniquement aux rescapés du génocide, il existe d'autres catégories de la société rwandaise, comme les anciens condamnés, les enfants dont les parents et les conjoints ont commis le génocide, qui vivent avec des problèmes mentaux causés par le génocide.

Si le tableau 1 a présenté les résultats du Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2020 par rapport à 2015, il convient de noter que la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation a réalisé des études similaires, non seulement en 2015 mais également en 2010. Le tableau et graphique suivants présentent une comparaison des pourcentages moyens entre le BRR 2010, le BRR 2015 et le BRR 2020.

Tableau 2: Comparaison entre BRR 2010, BRR 2015 et BRR 2020

	BRR 2010	BRR 2015	BRR 2020
1. Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir du Rwanda	81,7	91,8	94,6
2. Citoyenneté, identité et responsabilité	95,2	96,7	98,6
3. Culture politique et gouvernance	77,8	88,4	90,6
4. Sécurité et bien-être	74,7	90,7	94,3
5. Justice, équité et droits	77,2	91,4	93,1
6. Cohésion sociale	87,3	96,1	97,1
MOYENNE	82,3	92,5	94,7
Facteurs favorisant la réconciliation au Rwanda	—	98,7	98,3

Le tableau 2 ci-dessus est la preuve des progrès que le Rwanda a continué à réaliser au fil des ans en termes de réconciliation. En effet, les chiffres montrent clairement que les pourcentages de tous les indicateurs ont augmenté dans toutes les évaluations depuis l'année 2010 jusqu'à la présente évaluation de 2020. Il convient également de noter qu'en plus de chercher à évaluer l'état de la réconciliation au Rwanda en 2020, l'étude cherchait à identifier et évaluer les facteurs que les Rwandais pensent contribuer à la promotion de la réconciliation. Ces facteurs ont été évalués en s'interrogeant sur le rôle que jouent divers mécanismes et institutions dans la promotion de la réconciliation, même si leur mission première n'est peut-être pas l'unité et la réconciliation en tant que telles.

Cela reposait sur le fait que l'unité et la réconciliation au Rwanda sont considérées comme un sujet transversal dont chaque personne / institution/ organisation est responsable. Les résultats, tels que présentés dans le graphique 107, montrent que les Rwandais apprécient le rôle que jouent divers institutions et mécanismes dans la

promotion de la réconciliation, car tous les scores sont au-delà de 95% avec une forte augmentation observable depuis 2015.

De plus, excepté les facteurs censés contribuer à la promotion de la réconciliation, les répondants ont également été invités à mentionner des facteurs qu'ils considéraient comme obstacles au processus de réconciliation. Pour souci d'analyse, les facteurs ont été associés à différents thèmes, comme résumé dans le tableau suivant:

Tableau 3 : Facteurs entravant la réconciliation

Facteurs	Résultats (%) 2010	Résultats (%) 2015	Résultats (%) 2020
Des Rwandais qui sèment encore l'idéologie du génocide et la politique divisionniste	31,5	25,8	8,6
Stéréotypes basés sur l'ethnie	30,5	27,9	1,8
Blessures non guéries causées par le génocide et la politique divisionniste	11,6	4,6	26,9

Comme le montre le tableau 3, il y a des facteurs qui étaient considérés comme des entraves à la réconciliation dans les évaluations de 2010 et 2015. Malgré des résultats évidents dans l'atténuation de ces défis, l'évaluation de 2020 montre que les mêmes facteurs constituent encore des entraves au processus de réconciliation, quand bien même à des pourcentages inférieurs en comparaison aux rapports antérieurs. En effet, le tableau 3 montre bien que les efforts déployés pour faire face à la dissémination de l'idéologie du génocide et de la politique divisionniste, ainsi que les stéréotypes basés sur l'ethnie ont porté des fruits. En guise d'exemple, la variable qui évaluait s'il y avait des Rwandais qui sèment encore l'idéologie du génocide et la politique divisionniste a regressé de 31,5% en 2010, à 25,8% en 2015, et à 8,6% en 2020. Cette grandissime réalisation est le résultat des efforts visant à décourager la culture de l'impunité, et la promulgation des lois punissant l'idéologie du génocide et d'autres crimes connexes.

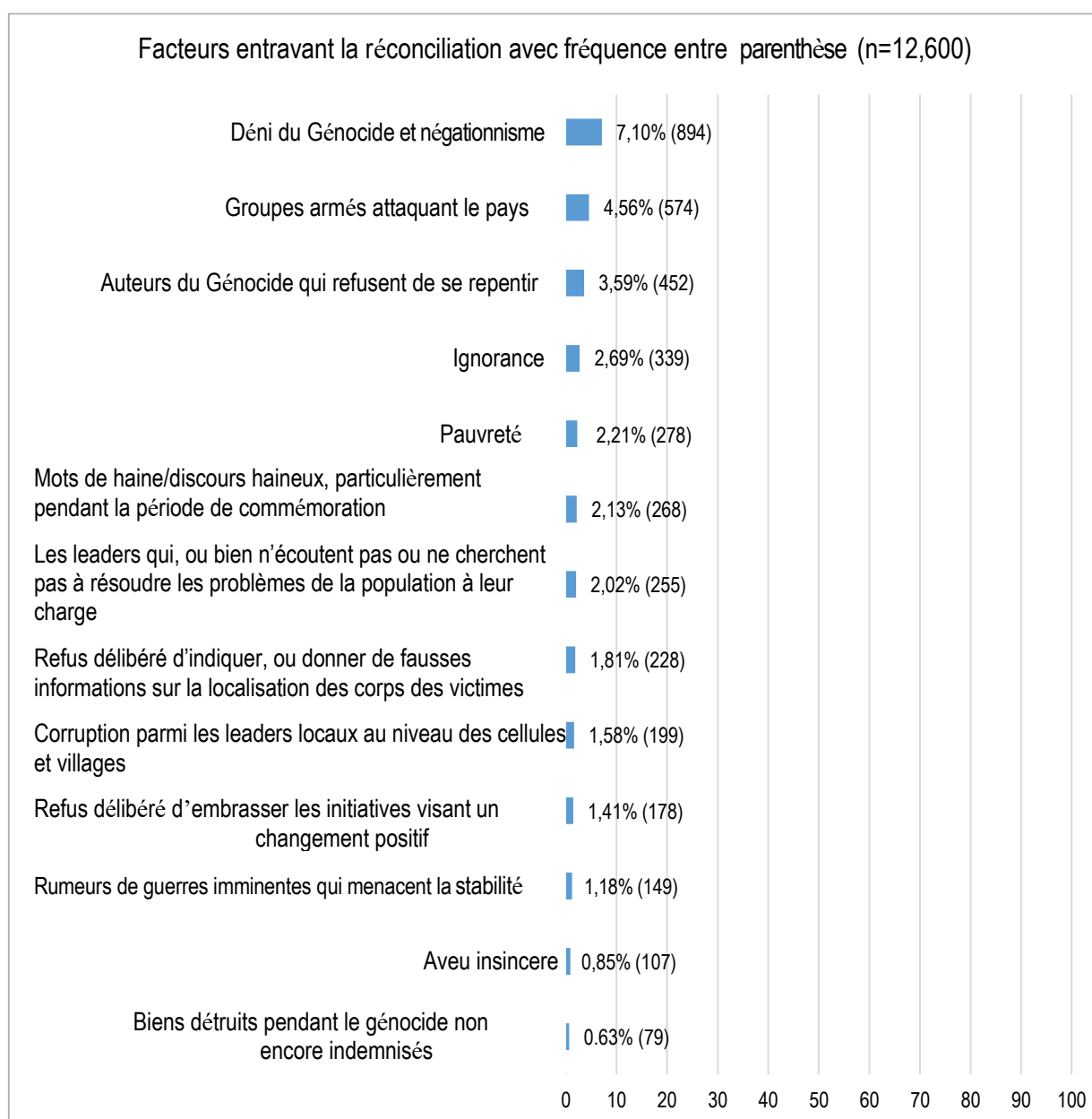
En 2020, l'évaluation n'a pas examiné s'il y a toujours des Rwandais qui se voient eux-mêmes et voient les autres dans une optique ethnique, mais une question quasi similaire a été posée dans le pilier citoyenneté, identité et responsabilité. Ici, les personnes interrogées se demandent si les Rwandais se considèrent d'abord comme des Rwandais, c'est-à-dire qu'ils sont allés au-delà des tendances à être attachés à de petites identités. Les résultats sur cette question montrent que le pourcentage de Rwandais qui se considèrent d'abord comme des Rwandais avant toute autre chose est passé de 95,6% en 2015 à 98,2% en 2020, ce qui signifie que ceux qui n'étaient pas d'accord avec cette affirmation représentaient 1,8% des répondants.

Le plus petit pourcentage de 2020 (1,8%) sur cette assertion ne doit pas être considéré comme le résultat d'un miracle, mais plutôt comme la preuve que les Rwandais n'ont aucun problème sur la citoyenneté et l'identité partagée des Rwandais. Ce que cela

signifie au sens large, c'est que les Rwandais ne considèrent pas que l'ethnicité peut être instrumentalisée pour entraver la réconciliation comme c'était le cas dans le passé. Comme l'ont démontré des données qualitatives, le fait de ne pas considérer l'ethnicité comme une menace pour la réconciliation est fortement le résultat du choix de fonder la politique sur l'idéologie plutôt que sur l'ethnicité, ainsi que sur la politique d'unité et de réconciliation.

Hormis les trois facteurs présentés dans le tableau 3, le BRR 2020 a identifié d'autres facteurs que les Rwandais considèrent comme entravant les efforts de réconciliation dans le pays, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 1: Autres facteurs entravant la réconciliation



Les facteurs présentés dans le graphique 1 sont aussi considérés comme des entraves à la réconciliation. Comme le montre ce graphique, les Rwandais sont principalement préoccupés par le négationnisme et révisionnisme du génocide, car ce facteur a été

répété 894 fois, ce qui donne un score de 7,10%. Dans le même ordre d'idées, il y a aussi des propos haineux ou des injures, en particulier pendant la période de commémoration du Génocide, un refus délibéré ou le fait de donner de fausses informations sur la localisation des corps des victimes du génocide contre les Tutsis, etc.

Un autre facteur qui semble préoccuper les Rwandais est le fait que certains groupes ont eu recours à l'usage des moyens violents contre le pays. Cette culture de la violence se retrouve également chez des individus qui résistent ouvertement ou secrètement aux initiatives mises en place pour la reconstruction du pays après le Génocide contre les Tutsis. Le graphique 1 présente d'autres facteurs, tels que les dirigeants locaux qui ne parviennent pas à résoudre les problèmes de la population, les personnes condamnées pour des crimes de génocide qui refusent de se repentir, des excuses peu sincères, etc., qui, comme ceux déjà discutés, sont considérés comme inhibant la réconciliation.

Recommandations

Sur base des défis et autres résultats, les participants ont formulé une série de recommandations. Tout d'abord, il est fondamental de comprendre que la réconciliation reste un cheminement en cours. Dans cette voie, les citoyens ne peuvent pas être au même rythme, mais le gouvernement ou le leadership reste un acteur clé dans la création, la gestion et la sauvegarde de la réconciliation nationale, qui est un environnement propice susceptible d'amener la réconciliation individuelle. Il est donc crucial d'en être continuellement conscient et de renforcer les facteurs existants censés rendre la réconciliation possible, comme "Ndi Umunyarwanda", mais aussi de concevoir de nouvelles mesures qui aident à s'attaquer aux facteurs considérés comme des entraves au processus de réconciliation.

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente l'évaluation de l'état de la réconciliation au Rwanda, de 2016 à 2020, d'où le titre «Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2020». Réalisé dans tous les districts du Rwanda, ce rapport est une réponse à la nécessité d'examiner comment les Rwandais évaluent le niveau de réconciliation au cours de la période indiquée.

La section introductive présente le contexte de la recherche, une brève justification de la réconciliation au Rwanda, un aperçu des efforts de réconciliation que le gouvernement du Rwanda a mis en place depuis 1994, une justification pour le Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2020, et enfin, les objectifs et questions que le présent rapport a abordé.

1.1. Contexte

En tant que pays uni et souverain, le Rwanda existait bien avant la colonisation. En effet, à l'époque précoloniale, tous les Rwandais aimaient leur pays, estimaient partager la nationalité rwandaise et ne s'identifiaient pas comme Hutu, Twa ou Tutsi, car ils avaient leurs propres clans qui comprenaient des Tutsis, des Twa et des Hutu (Rutembesa, 2003). Se trouvant au Rwanda dans les années 1930, le spécialiste français de l'histoire, Louis de Lacger, a été surpris par la façon dont les Rwandais des années 1930 étaient caractérisés par le sentiment qu'ils partageaient le même pays et l'aimaient vraiment (patriotisme). Voici comment il a caractérisé le Rwanda:

Les indigènes de ce pays (le Rwanda) ont le sentiment de former un seul peuple, les Banyarwanda, qui donne le nom à ce territoire. Ce sentiment est le même que celui observé chez les peuples civilisés attachés à leur terre, à leur famille, à leur district, et surtout à l'ensemble de leur territoire obéissant à un même prince (de Lacger, 1939).

Pour l'auteur ci-dessus, l'élément qui était à l'origine de ce patriotisme était l'existence d'une seule langue, l'kinyarwanda, qui est, jusqu'à présent, parlée par tous les Rwandais dans tout le pays.

Cependant, l'avènement de la colonisation en 1885 n'a pas seulement détruit l'unité des Rwandais, il a également institué la division et le favoritisme comme idéologies politiques. En effet, avec leur système de diviser pour régner, les colonisateurs, en particulier les Belges, ont instrumentalisé l'ethnicité au Rwanda (NURC, 2004 or 2006). Dans cette instrumentalisation de l'ethnicité, la compréhension des concepts Hutu, Twa et Tutsi comme des classes sociales partageant la même citoyenneté (De Lacger, 1939) a été transformée en ethnicité (Harroy, 1984). Dans le même ordre d'idées, observe De Heusch (1995), la construction de Tutsi, Hutu et Twa en tant que groupes ethniques différents a été l'œuvre des idéologues des colonisateurs qui l'ont présentée de cette manière fallacieuse. C'est à cette époque que de nouvelles théories dont celle des peuplements séparés des Rwandais ont été développées. Un exemple de ces théories est celui selon lequel les «Abatutsi» sont les derniers venus au Rwanda ayant émigré d'Éthiopie, ce qui en a fait des étrangers contrairement aux «autochtones» Hutu et Twa. Cette définition fallacieuse est l'une des causes des

meurtres récurrents qui ont eu lieu après la soi-disant Révolution Hutu de 1959 (Louis de Lacger, 1939; Luc de Heusch, 1995).

Alors que le Rwanda a accédé à l'indépendance en 1962, les gouvernements successifs n'ont pas réussi à unir les Rwandais. Au contraire, la première et la deuxième république ont encouragé des divisions selon des critères ethniques, excluant une partie de la population de toutes sortes de droits sociaux, économiques et politiques. Dès l'époque coloniale belge, où les identités étaient éthisées par l'introduction de cartes d'identité portant une «identité» ethnique, la question de l'identité est devenue un outil politique à utiliser chaque fois que les politiciens jugeaient qu'il était politiquement opportun de le faire. De telles politiques divisionnistes ont abouti aux massacres et à l'expulsion d'une partie de Rwandais en 1959, 1963, 1973, etc. (NURC, 2017). En 1994, plus d'un million de Tutsi ont été massacrés au Rwanda par leurs compatriotes Rwandais dans ce qui a été reconnu par les Nations Unies comme le Génocide des Tutsis au Rwanda (voir la Résolution des Nations Unies A / 72 / L.31)³.

C'est en juillet 1994, après avoir arrêté le génocide des Tutsis dans le pays, que le FPR a dirigé la mise en place du Gouvernement d'unité nationale, formé sur le modèle de l'Accord de paix d'Arusha. Il est donc justifié de soutenir que la période avant, pendant et après le génocide a fait du Rwanda une nation divisée. Dans ces circonstances, l'ère post-génocide a placé le pays devant l'impératif immédiat du Gouvernement d'unité nationale et ses partenaires de mettre en place des mesures pour unir et réconcilier le peuple. Avant de discuter en détails des mesures que le gouvernement a mises en place pour répondre à son besoin d'unité et de réconciliation, la section ci-dessous présente une brève justification des raisons pour lesquelles le Rwanda avait besoin de la réconciliation.

1.2. Réconciliation au Rwanda : l'unique option pour la reconstruction post-génocide

Le casse-tête le plus important et le plus durable pour les spécialistes des sciences sociales est d'expliquer la socialité et comment elle est maintenue. Comment des groupes d'acteurs individuels maintiennent-ils l'ordre social malgré la concurrence et les conflits existant parmi eux? Galtung, J. (2000) a résumé succinctement l'énigme et remarque: «Le fait que nous soyons là témoigne d'une grande capacité de résolution de conflits. Et la reconstruction. Et la réconciliation. Comment cela peut-il arriver (Long & Brecke, 2003)?" En effet, les observations formelles et informelles de nombreux niveaux d'organisation sociale reconnaissent la tension entre la poursuite agressive de l'intérêt personnel et l'harmonie sociétale. Bon nombre de ces observations soulignent également l'importance de la réconciliation - accommodement mutuellement conciliant entre les anciens antagonistes - comme processus intégral pour atténuer la violence future et maintenir les relations sociales après un conflit violent.

Les conflits violents opposent souvent une personne ou un groupe de personnes qui croient que leurs objectifs sont incompatibles et ne peuvent pas trouver de solutions pacifiques à leurs différences. D'une manière générale, les sociétés touchées par la

³Cette décision corrige des erreurs qui existaient dans la résolution A / RES / 58/234 où il n'était pas précisé que les Tutsis constituaient le groupe visé par l'extermination.

violence sont déjà divisées et la violence les laisse profondément divisées avec de multiples problèmes à résoudre pour la reconstruction. Cela a été prouvé par de nombreuses études qui mettent en évidence les difficultés auxquelles les sociétés post-conflit sont confrontées, telles que les défis immédiats de l'aide humanitaire et la reconstruction post-conflit de l'infrastructure sociale, économique et politique détruite pendant la période de violence (Thermner & Utas, 2016).

Un autre héritage difficile des conflits violents est la nécessité de la réconciliation, c'est-à-dire la restauration des relations antérieures à la violence entre les personnes ou les groupes. Les sociétés sortant d'un conflit ont cherché à résoudre le problème de la réconciliation par diverses méthodes, notamment en créant des commissions vérité et réconciliation⁴, des commissions vérité et justice, et bien d'autres.

À l'instar d'autres sociétés post-violence, le Rwanda a également choisi sa propre voie vers la réconciliation. Mais ce parcours était bien loin d'être facile, étant donné que le pays se retrouvait avec des rescapés traumatisés, de nombreux orphelins et veufs (ves), des milliers de personnes handicapées et une population généralement traumatisée et vulnérable (NURC, 2014). L'État et ses institutions, en particulier l'armée et la police, ayant participé au génocide, avaient perdu leur crédibilité auprès de la population, ce qui demandait des efforts difficiles pour restaurer la confiance dans l'État et les institutions gouvernementales. Par conséquent, le défi global est resté centré sur la manière d'unir et de réconcilier un pays non seulement dévasté par de graves violations des droits de l'homme, mais aussi habité par des personnes blessées et traumatisées.

Malgré cette profonde obscurité à laquelle le pays devait faire face, la réconciliation a été identifiée comme l'unique option, la seule voie vers la reconstruction nationale. En effet, les Accords de paix d'Arusha avaient déjà décrit l'unité et la réconciliation comme un processus nécessaire à la stabilité et au développement du pays. Dans ces accords, le gouvernement rwandais de l'époque et le Front Patriotique Rwandais considéraient l'unité et la réconciliation comme une condition préalable impérative au rétablissement de la démocratie, de la paix et de la tranquillité, de l'état de droit, de la cohésion nationale et d'un développement holistique (NURC, 2010). Après avoir discuté de la nécessité de la réconciliation au Rwanda après le génocide perpétré contre les Tutsi, la section qui suit met en évidence les principaux mécanismes mis en place par le Gouvernement d'unité nationale pour mettre en exécution sa vision de réconcilier la nation.

1.3. Efforts d'unité et de réconciliation depuis 1994

Depuis 1994, le Gouvernement du Rwanda, en étroite collaboration avec ses partenaires et ses citoyens, a consenti des efforts importants pour réconcilier et unir le peuple rwandais après des décennies de politiques divisionnistes. Comme indiqué dans la section précédente, la première étape vers la reconstruction de la nation et la promotion de l'unité et de la cohésion nationales a été franchie lors de l'Accord de

⁴ Ben-Josef Hirsch, Michal et al 2012, Mesurer les impacts des commissions vérité et réconciliation: Placer le «succès» mondial des CVR dans une perspective locale, *Cooperation and Conflict* 47 (3) 386 -403, SAGE

Paix d'Arusha dans lequel il a été convenu de former un gouvernement de transition d'unité nationale auquel toutes les parties ont été invitées et incluses. Dans l'échec de celui-ci, un gouvernement d'unité nationale a été formé en 1994 et a poursuivi la mission de rassembler les Rwandais. Comme dans d'autres sociétés sortant d'un conflit, le processus de réconciliation nationale du Rwanda a commencé par le processus de paix (les accords), suivi de la mise en place de politiques, de lois et d'institutions pour promouvoir le processus de réconciliation.

En 1999, le gouvernement a mis en place un processus et une structure formels pour la promotion de l'unité et de la réconciliation nationales en créant la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation. Le mandat de la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation était et reste la promotion des activités nationales liées à la réconciliation et à l'unité des Rwandais en promouvant une « identité rwandaise redéfinie et en construisant un sens partagé de la rwanité » (NURC, 2014).

Les attributions de la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation comprennent entre autres:

- i) Préparer et coordonner le Programme national de promotion de l'unité nationale et de la réconciliation,
- (ii) Mettre en place et développer les voies et moyens de restorer et consolider l'unité et la réconciliation entre les Rwandais,
- (iii) Éduquer et mobiliser la population sur les questions relatives à l'unité et à la réconciliation nationale.

Il est clair que la promotion de l'unité et la réconciliation nationale demeure la fonction essentielle de la Commission depuis sa création.

Un autre défi auquel le Gouvernement d'Unité Nationale devait faire face était de poursuivre en justice des milliers de procès résultant du génocide. Cela s'avérait pratiquement impossible dans le système judiciaire officiel. L'introduction des tribunaux Gacaca en 2001, un système de justice traditionnel où «les rescapés, les témoins et les auteurs présumés convergent sous la supervision de juges non professionnels pour déterminer la vérité et la justice sur le génocide» (Chakravarty, 2006:132) a pu accélérer le processus de justice. Cependant, les juridictions Gacaca ont également joué un rôle dans l'unification et la réconciliation des Rwandais en promouvant la vérité, la confession et le pardon. La justice a été rendue tout en favorisant la réconciliation.

Le gouvernement a continué à promouvoir l'unité et la réconciliation nationale par différentes mesures. Celles-ci comprennent et ne se limitent pas à⁵ la promulgation, en mai 2003, de la Constitution⁶ par référendum et la décentralisation du pouvoir et de l'autorité pour rapprocher les services de la population. Les mesures comprennent également la tenue d'élections régulières comme stipulé dans la Constitution, la mise en place de la Commission Nationale Itorero, l'introduction de « Ndi Umunyarwanda » géré par la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation et la délivrance d'une

⁵ Sentama (2014) donne plus de détails sur les mécanismes que le Rwanda a mis en place pour stimuler la réconciliation

⁶ L'article 178 de la Constitution de 2003 donne un mandat à NURC dont les fonctions comprennent la planification et la coordination des programmes destinés à promouvoir l'unité et la réconciliation

carte d'identité nationale qui, pour la première fois depuis 1943, ne mentionne aucune catégorie ethnique du titulaire.

En tant qu'institution chargée de planifier et coordonner les efforts nationaux d'unité et de réconciliation, la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation a mené des recherches - intitulées Baromètre de la Réconciliation au Rwanda - pour comprendre et évaluer l'état de la réconciliation dans la société rwandaise.

1.4. Etat de la réconciliation: 2016-2020

Depuis sa création, la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation a mené des enquêtes portant sur plusieurs aspects de l'unité et réconciliation dans le Rwanda de l'après-génocide. En 2010, la Commission a mené une enquête nationale qui a servi de base au premier Baromètre de Réconciliation nationale. En 2015, la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation a mené la deuxième édition du Baromètre de la Réconciliation nationale. Cette évaluation a mis en lumière les progrès réalisés depuis 2010 ainsi que les facteurs qui entravaient le processus de réconciliation. Le baromètre a montré que comprenaient, entre autres, les stéréotypes ethniques à 27,9%, l'idéologie du génocide persistante à 25,8% et les blessures résultant des divisions du passé et du génocide non encore complètement cicatrisées, à 4,6%.

Suite à diverses recommandations, les institutions gouvernementales et leurs partenaires ont mis en place et continué à mettre en œuvre différents programmes visant à relever les défis de la réconciliation et à améliorer les conditions de vie des Rwandais. Cela fait maintenant 5 ans que le BRR de 2015 a été publié, ce qui donne une meilleure opportunité de mener une autre évaluation sur 5 ans⁷ de la réconciliation au Rwanda. Par conséquent, sur la base des résultats du Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2010 et 2015, le présent rapport de démarrage porte sur le Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2020.

Le Baromètre de la Réconciliation 2020 intervient 26 ans après le génocide contre les Tutsis de 1994 et en sciences sociales, cela constituerait bien une génération. Cela signifie que les personnes nées après 1994 ont maintenant atteint l'âge adulte. Il serait important de déterminer ce que cette génération sait de l'unité et de la réconciliation, et ce qu'elle pense de l'avenir du pays.

Deuxièmement, la Stratégie Nationale de Transformation, qui est le programme gouvernemental phare pour les 7 années se terminant en 2024, a comme l'un de ses domaines prioritaires clés, la promotion de l'unité et de la réconciliation nationale. Le Rwanda a également achevé son évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (MDGs) des Nations Unies et s'est engagé dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (SDGs) d'ici 2030. En outre, diverses activités ont menacé la sécurité du Rwanda, comme la montée en flèche des relations avec l'Ouganda et le Burundi, et les meurtres de civils par des groupes armés provenant des pays voisins.

⁷ Tous les cinq ans, la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation mène une évaluation de l'état de la réconciliation, appelée Baromètre de la Réconciliation au Rwanda.

Ces événements et bien d'autres qui se sont produits aux niveaux national, régional et international ont eu des impacts sur divers angles de la vie au Rwanda. En effet, il ne fait aucun doute que ces événements empiètent sur les relations entre les personnes et sur la cohésion communautaire et sociale. Il est donc important d'évaluer si l'unité des Rwandais a continué à tenir fort au cours des cinq dernières années et, si tel a été le cas, d'établir ce qui a rendu cela possible en identifiant les facteurs favorables. S'il s'avère qu'elle a failli, l'étude devrait mettre en évidence les facteurs qui inhibent ou entravent l'unité et réconciliation nationale.

1.5. Questions et objectifs

Avant de développer les objectifs du BRR 2020, il est important de rappeler que l'unité et réconciliation au Rwanda est considérée comme une «responsabilité de chaque Rwandais et de chaque institution». Elle est considérée comme «la seule option de paix que le Rwanda ait choisie d'entreprendre après la politique discriminatoire et divisionniste qui a plongé le pays dans des guerres et le Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994» (NURC, 2007). Cela justifie l'objectif du BRR 2020 d'évaluer l'état de la réconciliation au Rwanda en analysant les points de vue des citoyens sur l'unité et la réconciliation. Par conséquent, à partir des conclusions du BRR 2015, le Barometre de la réconciliation 2020 cherchait à atteindre deux objectifs:

1. Indiquer l'état actuel de la réconciliation au Rwanda, à travers des points de vue et expériences vécues des citoyens;
- 2 . Identifier les facteurs favorables et défis, et suggérer des recommandations et la voie à suivre.

2. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Ce chapitre présente les concepts clés qui ont guidé l'analyse des résultats. D'un côté, il présente le cadre dans lequel la réconciliation doit être comprise à travers des perspectives théoriques, et le cadre conceptuel de l'autre. Avant cela, le chapitre décrit les perspectives sous lesquelles la réconciliation doit être comprise dans ce rapport.

2.1. Réconciliation: un aperçu général

Malgré son utilisation de plus en plus courante dans une gamme de contextes divers, il y a un manque de compréhension commune de la définition de la réconciliation. La réconciliation reste un concept complexe et dépendant du contexte (Evaldsson, Anna-Karin, 2007). A cette complexité s'ajoute le fait que ce concept est défini, à la fois comme un objectif - quelque chose à atteindre - et un processus - un moyen d'atteindre cet objectif, ce qui soulève la controverse car les deux idées sont toujours confondues. Selon Kumar (1999), la réconciliation est un processus de rapprochement des individus dans les sociétés d'après-guerre, d'après-génocide, ou des personnes qui ont été soumises à l'exclusion sociale. Il fait référence aux efforts visant à rassembler les communautés et les sociétés qui ont connu des conflits violents en établissant de nouvelles conditions de coexistence, de guérison sociale, de surmonter la peur et la méfiance à différents niveaux de ces communautés (Krondorfer, 2018).

La réconciliation est aussi considérée comme une approche différente de penser aux besoins des communautés dans lesquelles des personnes ont été victimes d'actes de violence à grande échelle et de violations des droits de l'homme afin de restaurer leur confiance mutuelle et leur coopération. Elle complète la justice rétributive qui met l'accent sur l'idée de punition des auteurs pour les tenir responsables de leurs actes inhumains. Les partisans de la réconciliation mettent l'accent sur le fait que la réconciliation est dynamique, où les anciens adversaires se déplaçant lentement dans la construction de nouvelles relations, ouvrant ainsi la voie à la construction d'une nouvelle communauté ou société.

La réconciliation peut être vue comme le processus de restauration d'une coexistence pacifique entre une personne et une autre ou un groupe de personnes et il est souhaitable de restaurer ou même de reconstituer une coexistence plus viable peut-être même plus constructive et productive que l'état d'avant-conflit des relations sociales. Les hypothèses implicites sont qu'il y avait une relation avant et après le conflit qui a été endommagée à un moment donné. La réconciliation, en tant que construction, est complexe et s'entend à la fois comme un processus et une fin en soi (IDEA, 2003). De plus, la réconciliation se produit dans différents contextes et à différents niveaux, ce qui permet une compréhension et un échange plus larges entre les chercheurs, les universitaires, les décideurs et les citoyens ordinaires pour s'engager activement sur le sujet de la réconciliation. En tant que processus, la réconciliation est un processus à long terme, profond et vaste «par lequel une société passe d'un passé divisé à un avenir partagé» (ibid.p.13).

La réconciliation consiste donc à traiter de manière durable les problèmes qui divisent une société afin de construire un avenir plus désirable. C'est à cet égard que la réconciliation englobe des aspects de vérité, justice, tolérance, gouvernance, droits de l'homme, état de droit, entre autres. La réconciliation a également été conceptualisée dans différents modèles. Le premier modèle de réconciliation concerne ce que l'on appelle la réconciliation intrapersonnelle - le processus par lequel les individus qui ont souffert ou qui ont commis des violences doivent se réconcilier avec eux-mêmes. On parle souvent de «guérison» des traumatismes (Stovel, 2006).

Le deuxième modèle de réconciliation est appelé réconciliation interpersonnelle (RI), parfois aussi appelée réconciliation en profondeur, associée à un paradigme religieux avec les individus comme unités d'analyse. Il concerne la réparation des relations entre les victimes et ceux qui leur ont fait du tort ou à leurs proches (Stovel, 2006). Ici, la réconciliation a lieu entre individus, généralement entre deux (un groupe de) personnes (le rescapé et l'agresseur), mais aussi parfois avec l'individu lui-même. La compréhension interpersonnelle de la réconciliation se caractérise par «une vision globale partagée, une guérison et une restauration mutuelles et un pardon mutuel». Ses éléments comprennent également «la confession, le sacrifice et la rédemption» (Borer, 2006). Bien que ce modèle varie selon l'accent individuel, certains concepts y sont fortement identifiés, notamment la guérison, les excuses, le pardon, la confession et le remords.

Dans ce modèle, la réconciliation individuelle peut favoriser une paix durable si et quand les éléments fondamentaux suivants, soulignés par Assefa (2008), sont pris en considération: (a) la reconnaissance honnête du préjudice / préjudice que chaque partie a infligé à l'autre; (b) des regrets sincères et des remords pour le préjudice causé; (c) la volonté de présenter des excuses pour son rôle dans l'infliction de la blessure; (d) La disposition des parties en conflit à «abandonner» la colère et l'amertume causées par le conflit et la blessure, (e) l'engagement par celui qui a commis l'offense à ne pas répéter le préjudice; (f) des efforts sincères pour réparer les griefs passés qui ont causé le conflit et compenser les dommages causés dans la mesure du possible; et (g) entrer dans une nouvelle relation mutuellement enrichissante.

Le troisième modèle de réconciliation peut être décrit comme la réconciliation politique, souvent appelée «réconciliation nationale» (NR), aussi appelée réconciliation mince, associée à un paradigme national ou politique avec des institutions et des processus sociopolitiques comme unités d'analyse. Certains parlent également d'unité et réconciliation nationale (Borer, 2006).

Cette approche à la réconciliation, contrairement à la seconde (réconciliation épaisse), suppose que les anciens ennemis sont peu susceptibles de s'entendre ou même de très bien s'entendre. À cet égard, un aspect important de réconciliation nationale (NR) est «le développement d'une culture politique respectueuse des droits de l'homme de toutes les personnes». Comme le souligne Borer (op cit.), l'accent important est que «l'Etat doit s'efforcer de bâtir des institutions légitimes et représentatives qui respectent les droits fondamentaux de l'homme» et dans lesquels il est de la responsabilité de l'Etat de créer une culture de droits fondé sur une notion

inclusive et démocratique de la citoyenneté». En résumé, le modèle de la réconciliation nationale est le plus étroitement associé aux termes suivants: tolérance, état de droit (justice), démocratie, culture des droits de l'homme, résolution des conflits, transparence et débat public.

Le quatrième modèle de réconciliation est un modèle alternatif: la réconciliation comme pardon. L'approche alternative affirme ce que nous appelons l'hypothèse du pardon: la réconciliation fait partie d'un processus de pardon, transformant certaines émotions (passant de la colère à l'affinité) et transcendant certaines croyances sur soi et sur l'autre qui ouvre la possibilité de relations nouvelles et bénéfiques. Elle commence par remarquer que la réconciliation est un mécanisme omniprésent pour résoudre le problème persistant de la socialité. Ensuite, elle construit un modèle ou une explication de ce comportement modelé basé sur une théorie évolutionniste de l'esprit qui suppose que l'esprit a évolué pour résoudre des problèmes spécifiques et récurrents tels que la façon de maintenir les relations sociales grâce à l'intégration de l'émotion et de la raison.

Plus précisément, l'hypothèse générale du pardon suggère ce qui suit: le problème d'adaptation auquel les humains et nos ancêtres ont fait face pendant plusieurs millions d'années (depuis qu'ils ont vécu en groupe pour la première fois) est le problème de la socialité, comment restaurer l'ordre social et les bienfaits de l'appartenance malgré des conflits et blessures inévitables. En réponse, la capacité de pardonner souvent observée et diversement documentée, ainsi que le processus de réconciliation sont, hypothétiquement, des manifestations modernes d'une capacité humaine de résolution de problèmes fonctionnellement spécialisée, assistée émotionnellement que nous possédons pour nous exprimer à partir de ce dilemme récurrent. Sans un tel mécanisme, Hannah, A. (1989) supposait: «Notre capacité d'agir serait, pour ainsi dire, confinée à un seul acte [conflit] dont nous ne pourrions jamais nous remettre; nous resterions à jamais victimes de ses conséquences, un peu comme l'apprenti sorcier qui n'avait pas la formule magique pour briser le charme».

Les modèles de réconciliation discutés plus haut montrent clairement que la réconciliation est un concept complexe qui crée des ambiguïtés en raison de ses diverses dimensions.

2.2. La perspective rwandaise de la réconciliation

Comme indiqué dans la section précédente, un certain nombre d'études ont été entreprises pour comprendre le processus de réconciliation à la suite de violences et d'atrocités telles que l'Holocauste (Longerich, 2010), le racisme des systèmes d'apartheid en Afrique du Sud (François du Bois et Antje du Bois-Pedain, 2009), le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 au Rwanda (NURC, 2014); conflits religieux en Irlande du Nord (Brewer & Higgins, 1998), l'oppression politique perpétrée par des Australiens non autochtones contre les Australiens aborigènes et insulaires du détroit de Torres en Australie (Gunstone, 2007), entre autres.

Le concept réconciliation reste sujet d'incompréhension à la fois comme processus et comme objectif (Skaar, 2013), mais l'on pourrait soutenir que chaque processus de réconciliation a été adapté au contexte du pays et aux circonstances entourant le type de violence que les pays ont connu. En effet, les théoriciens essaient de comprendre ce que disent la ou les théories et proposent ensuite une critique des caractéristiques de la théorie. À la lumière de ces discussions, d'autres chercheurs et praticiens adaptent les théories à leurs propres besoins et réalités dans le contexte de leurs propres cultures et situations. Dans la même veine, Becker & Luckman ont souligné: «l'humanisme affirme que le développement de la réalité sociale est enraciné dans la conscience humaine; surtout, une conscience de la précarité et de la non-finalité de tous les arrangements et événements sociaux. En tant qu'êtres normatifs, les gens créent leur propre réalité sociale, y compris leurs propres normes et valeurs. Les observations ne peuvent donc jamais être sans valeur. Les personnes partageant la même réalité sociale forment leur propre communauté, qui ne peut être analysée selon une méthodologie universelle neutre, mais seulement par leur propre réalité sociale liée au contexte à travers un processus dialogique -conscientisation.

La conceptualisation de la réconciliation au Rwanda s'oriente vers des piliers clés fondés sur des valeurs différentes qui peuvent conduire à un processus de réconciliation réussi. Dans le Rwanda post-génocide, la réconciliation est conceptualisée comme un effort pour redéfinir l'identité rwandaise et construire un sens partagé de la rwandité (NURC, 2010). Comme stipulé dans la politique nationale de l'unité et la réconciliation, les Rwandais ont adopté une conceptualisation contextualisée de la réconciliation comme suit:

La réconciliation est une pratique de consensus des citoyens qui ont une même nationalité commune, qui partagent la même culture et ont des droits égaux; citoyens caractérisés par la confiance, la tolérance, le respect mutuel, l'égalité, des rôles complémentaires/interdépendance, la vérité et la guérison mutuelle des blessures infligées par la tragédie du passé sombre qu'ils puissent enfin se développer dans isues paix durable durable (ibid.).

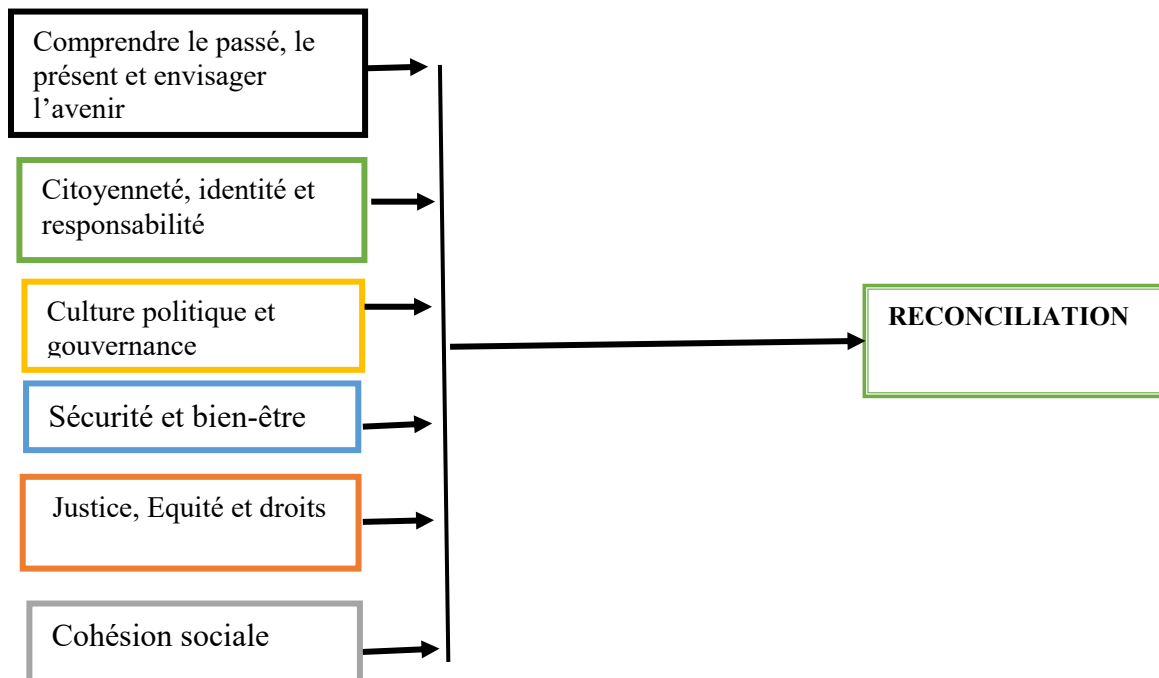
La définition ci-dessus met au clair les appréciations des Rwandais dans leur cheminement vers la réconciliation. En résumé, la définition met en lumière des valeurs qui sont apparues dans chaque évaluation de la réconciliation au Rwanda, que ce soit celle de 2010 ou celle de 2015, et qui seront également caractéristiques du BRR 2020. Il s'agit, entre autres, de la nationalité commune, l'égalité des droits, le respect mutuel, la vérité et la guérison, la confiance, la tolérance et complémentarité. La section qui suit classe ces valeurs sous six variables, chacune avec des indicateurs connexes qui inspireront l'analyse des données empiriques sur l'état de la réconciliation au Rwanda entre 2016 et 2020.

2.3. Cadre conceptuel de la réconciliation au Rwanda

Les baromètres de la réconciliation 2010 et 2015 ont identifié et utilisé 6 indicateurs thématiques clés pour évaluer le degré de réconciliation et d'unité nationale, à savoir (1) comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir, (2) citoyenneté et identité, (3) culture politique, (4) sécurité et bien-être, (5) justice, équité et droits, et (6) cohésion sociale. Vous trouverez ci-dessous une discussion de chaque variable et des justificatifs associés, ainsi que des raisons pour lesquelles toutes les variables sont importantes pour

le BRR 2020. La discussion prend en considération d'autres sources d'informations existantes pour évaluer leur portée et leur pertinence pour cette étude. Le graphique suivant montre les piliers de la réconciliation et la manière dont ils sont tous analysés pour comprendre l'état de la réconciliation au Rwanda.

Graphique 2: Cadre conceptuel



Le graphique ci-dessus montre le cadre dans lequel se situe le processus de réconciliation nationale au Rwanda. Comme on le verra dans la section ci-dessous, le cadre de la réconciliation au Rwanda se situe dans le contexte d'une histoire pleine de divisionnisme, népotisme et génocide. Chacun des six piliers comporte un certain nombre de variables qui contribuent à la réconciliation nationale. L'effet cumulé de l'interaction entre les indicateurs et l'environnement politique en vigueur créent les conditions propices à la réconciliation entre les personnes.

Les sou-sections qui suivent donnent des présentations et discussions détaillées sur les indicateurs, leurs variables, ainsi que la justification de chaque indicateur pour le BRR 2020.

2.3.1. Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir

Comme déjà indiqué, avant la colonisation les Rwandais se sentaient unis, partageaient le même territoire du Rwanda, ainsi que les privilèges que ça procurait. Les colonisateurs ont utilisé les classes sociales auxquelles tous les Rwandais adhéraient, ce qui a conduit à l'instrumentalisation de l'ethnicité dans le pays. En fait, l'existence des clans tant qu'organisations socio-politiques n'était unique au Rwanda. En effet, ceci était une réalité courante dans les communautés de la Région des Grands Lacs connue sous le nom de région inter-lacustre de l'Afrique de l'Est.

Des tentatives ont été faites pour fournir un récit historique précis de l'évolution du Rwanda en tant que nation. Aujourd'hui, bien plus de gens prennent de plus en plus conscience de la façon dont les récits historiques ont été déformés. En guise d'exemple, le Baromètre de la Réconciliation au Rwanda de 2015, montre que l'indicateur «compréhension des faits» a obtenu une note élevée de 91,7%. Cela signifie que le public rwandais est capable d'établir et d'interroger des récits historiques et n'a pas été un simple absorbeur de tout récit qui lui est présenté sans remettre en question sa véracité et sa source. Bien que le passé historique du Rwanda, comme celui de la plupart des autres nations, reste un sujet d'interprétation par les personnes qui y ont accès, certains de ses aspects sont clairement connus. Essayer de les déformer à des fins de diversion politique et d'opportunisme est non seulement fallacieux mais aussi dangereux, et c'est ce genre de malhonnêteté intellectuelle qui a conduit à la catastrophe et au meurtre de masse Tutsi depuis les années 1950 jusqu'au génocide de 1994.

La manière dont l'histoire est enseignée aux enfants dans les écoles et présentée au grand public dans différents discours par des dirigeants et des experts fait partie intégrante du problème. La présentation des événements historiques comme des vérités incontestables à toute épreuve sans mise en garde sur certains domaines de l'histoire ni fournir les différentes perspectives aux lecteurs équivaut à une malhonnêteté intellectuelle de la part de l'enseignant. L'histoire était enseignée pour renforcer les différences et les divisions; et la nature des relations entre les différents groupes qui existaient n'était présentée que comme une relation de domination et de servitude et jamais comme une relation de coexistence pacifique mutuelle. Aucune tentative n'a été faite pour fournir le contexte dans lequel tout cela s'est produit et comment la relation a évolué au fil du temps. Les discours publics, les poèmes et autres expériences historiques n'étaient habillés qu'en termes de différences entre les gens, rendant le récit historique extrêmement toxique. Il n'est pas étonnant que même dans la moindre des circonstances, un meurtre ait pu se produire.

Heureusement, le BRR 2015 a indiqué qu'il y a eu une tentative délibérée de changer la façon d'enseigner et présenter l'histoire dans les écoles et dans les discours publics. Cet indicateur «enseignement de l'histoire» a obtenu un score de 93,5%. Bien que ces scores semblent élevés, il est encore possible de déterminer si le public est totalement convaincu que l'histoire est correctement enseignée et présentée dans les discours publics. Outre l'examen de la manière dont l'histoire est enseignée, il est également nécessaire d'évaluer comment l'histoire, en particulier le contenu historique, est évoqué dans les familles. Cela est dû au fait qu'il y a eu des rapports selon lesquels des tendances à la division, en particulier fondées sur une ethnologie négative, sont encore disséminées au niveau de la famille, ce qui peut constituer le crime d'idéologie du génocide et ses crimes connexes.

L'appropriation de la réconciliation résultant d'une bonne compréhension du passé historique ainsi que d'un enseignement et d'une présentation de l'histoire qui ne déforme pas les faits ou les expériences historiques à des fins politiques ou pour toute autre forme d'opportunisme est nécessaire pour reconstruire une société brisée. Cet indicateur a obtenu un score de 91,1% qui a été le plus bas de ce pilier. Il est donc

nécessaire de conserver cet indicateur pour déterminer s'il y a eu amélioration ou non. Dans tous les cas, l'engagement public en faveur de la réconciliation est une partie très importante du processus de réconciliation. Sans l'appropriation publique inébranlable du processus, la réconciliation ne donnerait aucun résultat.

Partager un destin commun dans lequel chaque personne voit son avenir et celui de ses enfants fournit une base solide pour travailler ensemble dans l'objectif d'atteindre cet avenir. Un avenir commun signifie que chaque personne connaît son rôle et sa place dans l'ordre des choses et est responsable de ce destin commun devant les autres. À la fin des années 1990, les Rwandais se sont mis d'accord sur une vision commune de l'avenir, baptisée «Vision 2020». Aujourd'hui, un nouveau destin a été formulé sous le nom de «Vision 2050».

Il est pertinent de déterminer si les Rwandais partagent toujours une compréhension commune de la nouvelle vision de la nation et de la direction qu'elle a prise. Il s'agira également de faire le point sur les réalisations de la Vision 2020. Dans le BRR 2015, cet indicateur a obtenu un score de 91,2%, mais suite aux multiples événements qui ont caractérisé la période 2016-2020, une étude plus approfondie s'avère nécessaire pour cet indicateur. Certains de ces événements comprennent la révision du programme d'histoire dans les écoles, la formation des enseignants sur l'enseignement de l'histoire et la publication de différents livres d'histoire.

Il convient de noter qu'une partie des problèmes auxquels ce pays est confronté à été des tentatives de présenter les faits historiques de manière déformée au détriment de l'unité des Rwandais. Cela ne peut être corrigé que par la révélation de la vérité, la mémoire et les autres outils qui ont été conçus à cet effet. L'un des défis du passé historique du Rwanda a été le peu de documents écrits, mais l'on croit que les faits historiques écrits fournissent une source historique fiable. Il est également important d'évaluer dans quelle mesure le public a maintenu le niveau de confiance dans la manière dont les faits historiques sont présentés et diffusés dans la société rwandaise par divers acteurs tels que les représentants du gouvernement, les écoles, les institutions religieuses, les parents et les médias.

2.3.2. Citoyenneté, identité et responsabilité

Dans le BRR 2015, la deuxième variable utilisée était *Citoyenneté et identité*. Afin d'estimer son ampleur, quatre (4) indicateurs ont été utilisés, à savoir l'identité nationale, la fierté individuelle de l'identité partagée, les valeurs et la vision partagées et l'engagement envers l'identité nationale. Il convient de noter qu'il s'agissait de la variable de score la plus élevée avec 96,7%, et que tous les indicateurs étaient supérieurs à 95%, le plus élevé étant l'engagement envers l'identité nationale (97,4%) et le plus faible étant l'identité nationale (95,6%). Bien que la variable ait obtenu le score le plus élevé de toutes les variables, il est important de déterminer si ce niveau d'engagement envers la citoyenneté et l'identité continue de se maintenir. Ceci est principalement dû aux multiples efforts qui ont été mis en place pour enchâsser la Rwandité comme la définition la plus fondamentale de l'identité à travers « Ndi Umunyarwanda, ainsi qu'aux injustices historiques passées autour de la politique

identitaire. Par ailleurs, BRR 2020 a également cherché à évaluer la place de la responsabilité des citoyens dans le choix qu'ils font par rapport à qui ils sont et le sens qu'ils donnent à leur relation avec leur pays. Bien que, comme indiqué ci-dessus, la question de la citoyenneté et de l'identité nationale semble enracinée, cette étude a évalué si ces points de vue sont persistants ou malléables compte tenu du passage du temps. Depuis 2015, des efforts ont été déployés pour galvaniser l'unité nationale à travers une définition de l'identité rwandaise et la promotion des valeurs et des normes rwandaises qui définissent le Rwandais.

2.3.3 Culture politique et gouvernance

Culture politique et gouvernance constitue le pilier qui fait référence à la façon dont les gens se rapportent et voient le système politique dans lequel ils se trouvent et sa légitimité pour eux. C'est une évaluation des attitudes, des croyances et des émotions avec lesquelles les gens sont associés par rapport au processus politique et à ses résultats (Winkle, 2018). Bien que le terme culture politique ait été discuté dans la littérature avec des points de vue différents quant à sa définition et son importance, il s'est avéré également utile une fois qu'une définition opérationnelle est fournie de ce qui est décrit. En outre, alors que les allusions à ce qui constitue la culture politique sont aussi anciennes que la politique elle-même, une exploration plus contemporaine de la signification et des caractéristiques des différents types de cultures politiques a été rendue populaire par et depuis l'ouvrage fondateur de Almond et Verba, « *The Civic Culture* », publié en 1963. A travers des études menées dans différentes démocraties occidentales, Almond et Verba (1963) ont mis au point trois types de culture politique, à savoir la culture politique paroissiale, la culture politique du sujet et la culture politique participante.

La culture politique paroissiale est celle où les citoyens n'ont pratiquement aucun rôle à jouer pour déterminer qui, quand et comment ils sont gouvernés. Ils sont complètement dépourvus de toute autorité ou participation aux affaires de l'État et sont donc complètement détachés des affaires de l'État. Dans un sujet de culture politique, les individus ne sont autorisés à participer que dans une mesure limitée en se conformant principalement aux normes et règles établies et en ayant confiance dans les institutions de l'État. Ils ont quelques droits qu'ils peuvent exercer, mais sont généralement censés se conformer aux normes déjà établies.

La culture politique participante quant à elle permet au citoyen de participer activement au processus politique, en votant, en participant aux devoirs civiques, en remettant en question les décisions politiques, en débattant activement et en discutant des idées politiques alternatives. Une culture politique participante équilibre les droits avec les devoirs et obligations du citoyen et permet au citoyen d'être aux commandes du processus politique.

Un bon mélange du sujet et des cultures politiques participantes produit une culture civique qui permet l'épanouissement d'une culture démocratique. L'Encyclopedia Britannica définit la culture politique d'une nation comme «un ensemble d'attitudes, de croyances et de sentiments qui donnent ordre et sens à un processus politique et qui

fournissent les hypothèses et les règles sous-jacentes qui régissent le comportement dans le système politique» (Badie et al., 2011).

La culture politique du Rwanda est mieux illustrée par le Préambule de la Constitution de 2003 aux 6^e et 7^e paragraphes qui stipule ce qui suit:

«Engagés à construire un État régi par l'état de droit, fondé sur le respect des droits de l'homme, de la liberté et du principe de l'égalité de tous les Rwandais devant la loi ainsi que de l'égalité entre les hommes et les femmes» (paragraphe 6)

«Engagés à bâtir un État fondé sur une démocratie consensuelle et pluraliste fondée sur le partage du pouvoir, l'unité nationale et la réconciliation, la bonne gouvernance, le développement, la justice sociale, la tolérance et la résolution des problèmes par le dialogue;» (paragraphe 7)

En formulant la Constitution et en la soumettant à un référendum, les dirigeants du Gouvernement du Rwanda ont cherché à renforcer et à promouvoir la participation des citoyens au processus de gouvernance.

Depuis 1994, les Rwandais ont préféré être gouvernés par une politique de consensus avec des responsabilités partagées entre les différents candidats politiques. Depuis la formation d'un gouvernement d'unité nationale en 1994 jusqu'à la promulgation de la Constitution en 2003 et au-delà, les Rwandais se sont engagés dans la construction de la nation par la participation de tous les adultes à tous les processus qui approfondissent et favorisent un régime politique démocratique. Cette culture de participation citoyenne et d'engagement dans les décisions politiques du pays est inscrite dans la constitution, la politique de décentralisation, la nature et le fonctionnement des organisations politiques et est cimentée par des élections périodiques des dirigeants par la participation populaire.

La Constitution garantit également une politique inclusive en veillant à ce que les dirigeants des différentes branches du gouvernement proviennent de différents partis politiques. Pour éviter la polarisation et des politiques divisionnistes qui ont provoqué le chaos et le génocide contre les Tutsi, les Rwandais ont accepté de mettre en place une plate-forme politique où toutes les questions politiques sont discutées dans l'intérêt public. Il s'agit du Forum National des Partis Politiques (NFPO) où les représentants des partis politiques se réunissent pour discuter des questions de développement national de manière libre et responsable afin de promouvoir l'unité nationale même en cas de désaccord sur des questions et des approches spécifiques.

Depuis la publication du Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2015, un certain nombre d'institutions ont également produit leurs propres rapports. Les rapports les plus notables ont été produits par le Rwanda Governance Board (RGB), qui a produit, entre autres, le Governance Scorecard, le Citizen's Report Card, un rapport sur les solutions endogènes, et le baromètre des médias.

Dans le tableau de bord de la gouvernance 2019 (voir RGB, 2019), il est rapporté que les Rwandais ont une confiance maximale dans la capacité du gouvernement et de ses institutions et branches à s'acquitter de certaines tâches et fonctions. Il s'agit notamment de la sûreté et de la sécurité (94,29%), de l'état de droit (84,70%), des droits politiques et des libertés civiles (85,17%) et de la lutte contre la corruption, de la transparence et responsabilité 84,28% (ibid.,). Dans l'édition 2015 du BRR, nombre de ces indicateurs, en particulier ceux relatifs à l'état de droit, aux droits politiques et aux libertés civiles, faisaient partie de l'ensemble des questions posées. L'évaluation de 2020 a également examiné ces indicateurs, en mettant l'accent sur leur lien avec la réconciliation.

De même, le même RGS 2019 montre que la participation des citoyens à la gouvernance traitée dans «Participation et inclusion» a réalisé un score de 73,00%. L'un des indicateurs est la participation citoyenne qui a obtenu 72,68%.

La confiance dans les institutions du secteur privé est illustrée dans le Citizens Report Card 2019 où elle obtient un score de 63,8%. Cela représente une régression significative par rapport au BRR 2015 où il a obtenu un score de 72,4% et également par rapport au CRC 2018 où il était de 64,4%. Sur base des tendances CRC, la confiance du public dans le secteur privé a diminué. Au CRC 2017, il était de 74,9%. La mauvaise performance est largement attribuée à la mauvaise qualité des services dans les coopératives, dans le secteur des transports, celui des hôtels et restaurants.

Les indicateurs utilisés étaient l'utilisation du téléphone et ICT, les services des banques et IMF, la performance des coopératives, les services de transport et les services des hôtels et des restaurants. Compte tenu de l'objectif du BRR 2020, les informations ci-dessus concernant la confiance dans les institutions du secteur privé, il n'y aurait aucune valeur ajoutée à collecter de nouveau des données sur les mêmes indicateurs. Néanmoins, le BRR 2020 utilisera les tendances existantes pour évaluer ce que la baisse de confiance dans les institutions du secteur privé pourrait signifier pour la réconciliation, et formulera des recommandations sur la voie à suivre.

Dans le même ordre d'idées, ces mêmes rapports indiquent que les Rwandais ont déclaré que certains domaines de leur vie en relation avec le contrat social avec l'État doivent encore être améliorés. Il s'agit de la participation et inclusion (73,0%), l'investissement dans le développement humain et social (68,53%), la qualité des prestations de services (70,54%) et la gouvernance économique et d'entreprise (76,43%). Le CRC (2019) soutient en outre certaines des conclusions du GSC 2019 ci-dessus. En particulier, il est rapporté que 79,7% des citoyens étaient satisfaits de la prestation de la gouvernance et de la justice en général. Ce pilier comprenait la prestation de services par les entités administratives locales (71,3%), la justice (76,4%), le respect des principes de bonne gouvernance et la confiance dans les dirigeants et les institutions chargées de rendre des services (88,5%), la sûreté et la sécurité (89,4%) ainsi que le rôle des citoyens dans la bonne gouvernance (73,1%). Sur base de ces résultats, le BRR 2020 sera en mesure de formuler des recommandations appropriées en matière d'unité et réconciliation sans chercher à collecter davantage de données sur les indicateurs déjà couverts dans des rapports récents.

En ce qui concerne Abunzi, les rapports indiquent que ces comités ont également joué un rôle important dans l'unité et la réconciliation. Selon RGB (2019), les comités Abunzi ont participé à la résolution des conflits dans les familles, «promouvant ainsi la paix dans leurs communautés, offrant une justice inclusive et abordable et renforçant la cohésion sociale». En raison de leur rôle crucial dans la résolution des conflits et de la manière dont ils rendent la justice au niveau communautaire, les Rwandais ont exprimé leur confiance dans les comités Abunzi. En particulier, dans tous les districts du pays, les citoyens ont été satisfaits à un score supérieur à 90%, le plus élevé étant Rutsiro (98,5%) et le plus faible étant Nyamagabe (92,48%). Le fait que les comités Abunzi cherchent à résoudre les problèmes tout en promouvant l'harmonie signifie qu'ils favorisent l'unité et la réconciliation entre les Rwandais, et les informations existantes sont suffisantes. Sur base des raisons ci-haut citées, il n'était pas nécessaire de collecter plus de données sur la variable de la culture politique, mais BRR 2020 utilisera les informations publiées dans les rapports récents pour formuler des recommandations appropriées sur cette variable et sa place dans le chemin de la réconciliation au Rwanda.

En conséquence, l'évaluation de 2020 de ces indicateurs en lien avec le processus de réconciliation est d'une importance capitale. Faut-il rappeler que l'histoire du Rwanda était pleine de dénis des droits de citoyenneté aux Tutsis depuis les années 1950 jusqu'à la période des première et deuxième républiques, qui ont abouti au Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994. Les efforts de l'après-génocide ont tenté de résoudre ce problème et, bien que celui-ci ne soit plus aussi ancré qu'il l'était aux époques précédentes, il est nécessaire d'éradiquer toute forme d'argumentation qui prive une partie d'un peuple des droits à la citoyenneté. Il est important d'interroger les opinions du public sur la question de l'identité, ainsi que sur le droit à la citoyenneté.

2.3.4. Sécurité et bien-être

La variable appelée «sécurité et bien-être» englobe non seulement les services de sécurité nationale rendus par divers organes, tels que l'armée, la police et les services de renseignement, ainsi qu'une multitude d'agences de sécurité locales, mais aussi la sécurité personnelle avec ses diverses ramifications. Les organes de sécurité assurent la souveraineté de la nation ainsi que la sécurité des personnes et de leurs biens. Ils sont également chargés du maintien de l'ordre public. Les indicateurs utilisés pour mesurer cette variable dans le BRR 2015 étaient la sécurité nationale, la sécurité personnelle, la sécurité économique et, droit aux biens et infrastructures de base qui sont liés à la sécurité humaine en général.

Il sied de rappeler ici que, loin d'être une simple répétition, les indicateurs et variables sont analysés en fonction de leur apport à la réconciliation.

2.3.5. Justice, équité et droits

Comme indiqué précédemment, bien que la réconciliation ait aujourd'hui des connotations religieuses, elle est utilisée dans les débats nationaux et internationaux comme canal de justice réparatrice (Krondorfer, 2018). Il englobe des dimensions telles que la bonne conduite, l'éthique de la vertu, le pardon, la tolérance et le rapprochement.

Depuis 1994, l'effort de réconciliation nationale devait être entrepris tout en abordant les problèmes de justice pour les victimes et les rescapés du génocide contre les Tutsi. Le système de justice pénale conventionnel était incapable de gérer les chiffres en jeu et de promouvoir l'unité de la nation. C'est à ce moment que le système de justice traditionnel / transitionnel connu sous le nom de «tribunaux Gacaca» a été introduit pour résoudre le problème. En plus des tribunaux, un système de résolution des conflits basé sur une tradition d'Abunzi (médiateurs) a été catalysé pour appuyer la résolution des conflits au niveau communautaire tout en favorisant l'unité et la réconciliation. Bien que les juridictions Gacaca aient été fermées, il reste la question de l'exécution de certaines des décisions de ces juridictions, en particulier celle de l'indemnisation des victimes. Des efforts supplémentaires sont en cours pour identifier les endroits où les gens sont encore enterrés. Cela va continuer et tous les sites mémoriaux du génocide ont été correctement construits et les corps découverts sont emmenés sur les sites pour leur enterrement dans la dignité. Dans le BRR 2015, cette variable avait les indicateurs suivants: vérité, punition des criminels, compensation des biens détruits / pillés, aveu ; excuses et pardon, guérison individuelle, équité et respect des droits humains fondamentaux.

Dans le RGS (2019:19), la variable «droits politiques et libertés civiles» avait un indicateur appelé «respect des droits de l'homme et des conventions internationales fondamentales» avec un score de 86,41%. Bien que cet indicateur donne des informations utiles qui font référence au rapprochement, les institutions couvertes ainsi que la nature de la contribution de ces institutions au rapprochement n'ont pas été suffisamment étudiées. Cela rend nécessaire la conservation des indicateurs utilisés. Il permet également d'élargir la couverture des institutions en évaluant l'impact de l'état actuel de la justice, de l'équité et des droits sur la réconciliation.

2.3.6. La cohésion sociale

La cohésion sociale se caractérise par des personnes travaillant ensemble pour aborder les problèmes auxquels elles sont confrontées dans le respect des opinions et de la dignité de chacun. En ciblant la cohésion sociale, la réconciliation donne la priorité aux relations humaines comme psychologiques, émotionnelles, cognitives et réparatrices (Longerich, 2010; François du Bois et Antje du Bois-Pedain, 2009; NURC, 2014). La promotion de la cohésion sociale a été au cœur des programmes sociaux du gouvernement. En un mot, la cohésion sociale est le résultat des différents programmes sociaux mis en place. La cohésion sociale se manifeste dans la confiance, la volonté de dire la vérité, de parler au nom des faibles, de donner la parole aux autres, la participation civique et le sentiment d'appartenance à une communauté.

Alors que l'aspect politique de la réconciliation met l'accent sur le cadre légal, la dimension sociale de la réconciliation repose sur la confiance dans la narration des faits qui favorise la réconciliation et l'unité entre les anciens ennemis. Des efforts sont déployés au niveau local pour favoriser l'unité en abordant les conflits par le biais d'Abunzi et de la Maison d'accès à la justice (MAJ), ainsi que des réunions de village hebdomadaires appelées «Inteko y'Abaturage». Le renforcement de la famille par l'intermédiaire de l'«Umugoroba w'Ababyeyi» et d'autres institutions sociales sont

également des efforts importants visant à promouvoir la cohésion sociale entre les Rwandais, en commençant par les familles. Le processus implique l'honnêteté personnelle et la confiance interpersonnelle.

Bien que des études qui aient mesuré la cohésion sociale au Rwanda, cette variable reste cruciale pour le BRR 2020, et les perceptions à son égard pourraient changer fréquemment étant donné qu'elle est basée sur des relations personnelles. Dans le RGS 2019, sous la variable «sûreté et sécurité», l'indicateur «réconciliation, cohésion sociale et unité» a été inclus et obtenu un score de 93,99%. Bien que ces informations soient précieuses, la variable sur la cohésion sociale dans cette évaluation se concentre davantage sur les interactions quotidiennes entre les personnes, et la signification de ces interactions à l'évaluation que les gens se font de la réconciliation au niveau personnel, de l'entourage, du village et au-delà entre 2016 et 2020. Dans cette perspective, le BRR 2020 a considéré les informations existantes, procédé à sa propre collecte de données pour une analyse appropriée, et formulé des conclusions et recommandations liées à la question en étude. Sur base de ce qui précède, vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des piliers, les hypothèses justifiant l'importance de chaque pilier et les indicateurs associés qui ont inspiré l'analyse des données pour le BRR 2020.

Tableau 4: Piliers, hypothèses et indicateurs pour le BRR 2020

Piliers	Hypothèses	Indicateurs
Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir	Plus les citoyens sont capables de comprendre et de confronter les sources de leurs divisions historiques, tout en s'engageant à envisager leur avenir, plus la réconciliation est susceptible de se produire.	<input type="checkbox"/> Compréhension des faits <input type="checkbox"/> Enseignement de l'histoire <input type="checkbox"/> Engagement de réconciliation <input type="checkbox"/> Construire le présent et envisager l'avenir
Citoyenneté, identité et responsabilité	Un sentiment partagé d'identité nationale, une citoyenneté inclusive, responsable et critique favorisera la réconciliation	<input type="checkbox"/> Identité nationale <input type="checkbox"/> Fierté individuelle d'une identité partagée <input type="checkbox"/> Des valeurs et une vision partagées <input type="checkbox"/> Engagement pour l'identité nationale <input type="checkbox"/> Esprit critique
Culture politique et Gouvernance	Plus les citoyens croient que les dirigeants et les institutions valorisent la réconciliation dans la vie quotidienne, associée à la participation et à l'autonomisation des citoyens dans la gouvernance, plus la réconciliation est susceptible de se produire	<input type="checkbox"/> Confiance dans les dirigeants <input type="checkbox"/> Confiance dans l'exécutif <input type="checkbox"/> Confiance dans le législatif <input type="checkbox"/> Confiance dans le pouvoir judiciaire <input type="checkbox"/> Confiance dans diverses institutions publiques <input type="checkbox"/> Confiance dans les institutions privées <input type="checkbox"/> Participation des citoyens à la gouvernance <input type="checkbox"/> Autonomisation des citoyens dans la gouvernance
Sécurité et bien-être	Plus les citoyens se sentent généralement, économiquement et physiquement bien et en sécurité, plus ils seront disposés à s'engager dans la réconciliation.	<input type="checkbox"/> Sécurité nationale <input type="checkbox"/> Sécurité personnelle <input type="checkbox"/> Sécurité Economique <input type="checkbox"/> Droits sur les actifs et infrastructures de base
Justice, équité et droits	Plus il y a de justice, d'équité et de respect des droits humains, plus la réconciliation augmente	<input type="checkbox"/> Vérité <input type="checkbox"/> Punition des criminels <input type="checkbox"/> Compensation des propriétés détruites / pillées <input type="checkbox"/> Excuses et pardon <input type="checkbox"/> Guérison individuelle <input type="checkbox"/> Équité et respect des droits humains fondamentaux
Cohésion sociale	Plus les valeurs de confiance, de respect, de tolérance et d'interactions sociales positives et d'amitié sont présentes parmi les citoyens, plus la réconciliation est susceptible de se produire	<input type="checkbox"/> Confiance entre les citoyens <input type="checkbox"/> Tolérance et interactions entre les citoyens <input type="checkbox"/> Solidarité entre les citoyens <input type="checkbox"/> Convivialité et amitié entre les citoyens

3. MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente les informations sur les approches et méthodes utilisées dans cette étude. L'accent est mis sur la conception de l'étude, l'étendue, le protocole d'échantillonnage et la taille de l'échantillon, les outils et méthodes de collecte de données, ainsi que les méthodes et outils d'analyse des données.

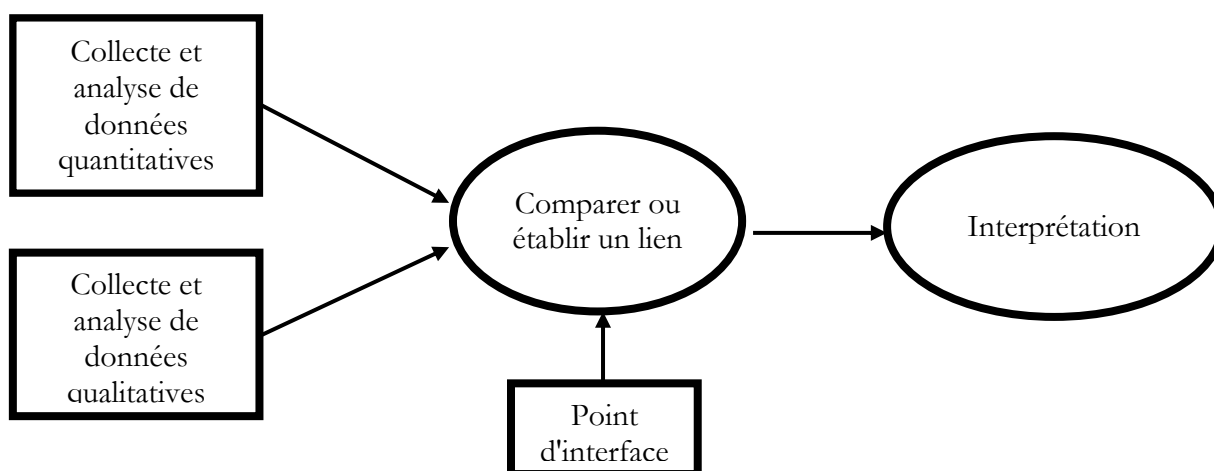
3.1. Préparation et coordination

Après la présentation du rapport initial, la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation a sélectionné les chercheurs clés et les acteurs de la société civile à impliquer dans cette étude sur le Baromètre de la Réconciliation 2020. Ce groupe constitue le Comité National de Référence, présidé par la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation. Ce Comité a été créé pour superviser l'élaboration et la mise en œuvre de l'enquête et l'examen des résultats. La Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation, par l'intermédiaire de CAP Ltd, a mis en œuvre en Février 2020, la collecte de données quantitatives dans chaque District et Secteur du Rwanda, et la collecte de données qualitatives en Septembre 2020 dans 10 Districts sélectionnés, à savoir, Gisagara, Nyarugenge, Gasabo, Musanze, Gicumbi, Rutsiro, Ngororero, Gatsibo et Ngoma.

3.2. Approche méthodologique

Cette étude a utilisé l'approche de méthode mixte par laquelle les données quantitatives ont été complétées par les données qualitatives. En effet, l'évaluation visait non seulement à capter l'état actuel de la réconciliation au Rwanda, mais aussi à jauger et relever en profondeur les perceptions, les opinions et comportements des gens, ainsi que les significations et motivations sous-jacentes de leurs récits. Avec un objectif aussi élargi, une approche de méthode mixte s'avère très utile puisqu'elle permet une conception de recherche où la logique est basée sur le fait qu'une seule méthode n'est pas adéquate pour répondre aux objectifs spécifiques de l'étude. Le graphique suivant montre l'approche parallèle convergente telle qu'elle a été appliquée dans cette étude.

Graphique 3: Approche parallèle convergente



Adapté de Creswell & Plano-Clark (2011)

3.3. Conception de l'étude

Le Baromètre de la réconciliation 2020 est une enquête transversale des ménages de la population rwandaise âgée de 18 ans et plus, conçue pour produire des estimations de l'état de réconciliation tant au niveau national que du district. Les enquêtes transversales reflètent un sous-ensemble représentatif de la population sélectionné au hasard, à un moment donné-elles fournissent des estimations d'indicateurs pertinents avec un niveau de précision acceptable selon les groupes d'âge, le sexe, autres facteurs socio-démographiques, etc.

Le groupe de 18 ans et plus a été sélectionné comme le groupe le plus approprié à l'étude pour mieux comprendre l'état de la réconciliation au Rwanda. Il a été déterminé que les personnes de moins de 18 ans n'auraient pas la maturité requise pour être en mesure de répondre correctement aux questions de l'enquête.

L'étude a été menée dans des ménages individuels et institutionnels pour saisir l'état de la réconciliation au Rwanda. Des méthodes de recherche tant qualitatives que quantitatives ont été utilisées comme approches complémentaires.

3.4. Etendue, population et unités d'analyse

Cette section traite de l'étendue où les données ont été collectées, de la population à partir de laquelle l'échantillon a été sélectionné et des unités d'analyse.

3.4.1. Population d'étude

Empiriquement, l'étude a été menée au niveau du village (Umutugudu). Le but était d'obtenir divers points de vue venant de tous les coins du pays. Cependant, en raison du temps limité, tous les villages administratifs n'ont pas été couverts bien que tous les secteurs aient été parcourus. En ce qui concerne la population de cette recherche, cette étude a impliqué des citoyens rwandais des villages sélectionnés. Différentes catégories de participants ont été prises en considération et l'échantillon était représentatif et inclusif. L'objectif était de recueillir des informations fiables quant à la compréhension claire de l'image de l'état de la réconciliation telle qu'elle est perçue par les Rwandais.

3.4.2. Unités d'analyse

L'unité d'étude utilisée est le ménage tel que défini par le Recensement de la Population et de l'Habitat du Rwanda : Rapport Thématique sur les Caractéristiques des Ménages et Habitat de 2012 (MINICOFIN & NISR, 2014). Ce rapport spécifie deux types de ménages :

a) Ménage privé composé d'une ou plusieurs personnes vivant ensemble et partageant au moins un repas quotidien. Les personnes appartenant à un ménage privé peuvent être apparentées ou non, ou peuvent constituer une combinaison de personnes à la fois apparentées et non apparentées. Les ménages privés peuvent être classés en quatre types:

- i. Les ménages d'une seule personne désignant une personne qui prend des dispositions pour sa propre nourriture ou d'autres biens essentiels pour vivre sans combiner ces efforts avec aucune autre personne;
 - ii. Les ménages nucléaires composés d'une seule famille formée d'un couple marié ou non marié sans enfants ou d'un ou de deux parents et leurs enfants et éventuellement leurs employés de maison;
 - iii. Les ménages élargis définis comme un ménage composé de l'un des éléments suivants: un noyau familial unique et d'autres personnes apparentées au noyau, deux noyaux familiaux ou plus liés entre eux sans aucune autre personne, deux noyaux familiaux ou plus apparentés entre eux plus d'autres personnes apparentées à au moins un des noyaux, et au moins deux personnes apparentées entre elles, dont aucune ne constitue un noyau familial; et
 - iv. ménages composés faisant référence à un ménage composé de l'un des éléments suivants: un noyau familial unique comprenant d'autres personnes, dont certaines sont apparentées au noyau et d'autres non, un noyau familial comprenant d'autres personnes, dont aucune n'est apparentée au noyau, deux noyaux familiaux ou plus liés les uns aux autres, y compris d'autres personnes, dont certaines sont apparentées à au moins un des noyaux et dont certains ne sont apparentées à aucun des noyaux, deux noyaux familiaux ou plus apparentés, y compris d'autres personnes, dont aucune n'est apparentée à l'un des noyaux, deux noyaux familiaux ou plus non apparentés les uns aux autres, avec ou sans aucune autre personne, deux personnes ou plus apparentées mais dont aucune ne constitue un noyau familial, ainsi que d'autres personnes non apparentées; et les personnes non apparentées uniquement.
- b) Ménage institutionnel comprenant un groupe de personnes bénéficiant de soins institutionnels.

3.5. Méthodes d'échantillonnage

Cette partie met en évidence les différentes méthodes d'échantillonnage utilisées pour les aspects quantitatifs et qualitatifs en présentant des détails sur le calcul de la taille de l'échantillon et sa répartition au sein du district.

Notons qu'en raison de l'attribution non proportionnelle de l'échantillon aux districts et des différences possibles dans les taux de réponse, des poids d'échantillonnage étaient nécessaires pour la sélection des villages et ont été appliqués dans l'analyse des données pour garantir une représentation réelle des résultats de l'enquête tant au niveau du district qu'au niveau national.

3.5.1. Procédure d'échantillonnage pour la collecte des données quantitatives

Un plan d'échantillonnage en trois étapes a été utilisé. Dans la première étape, 810 EA ont été sélectionnés en utilisant la probabilité proportionnelle à la taille de Sampford (S-PPS) à partir de la liste de 14.837 villages donnée par le NISR. Ces 810 EA ont été stratifiés par zones urbaines et rurales et, en raison du plan d'échantillonnage fractionné, des échantillons privés et institutionnels ont été tirés indépendamment.

Dans la deuxième étape, un nombre déterminé de 12 ménages ont été sélectionnés par échantillonnage systématique à probabilité égale dans chaque EA.

A la troisième étape, une personne éligible (femme ou homme selon le ménage sélectionné) a été sélectionnée au hasard dans la liste de tous les répondants éligibles (femmes ou hommes âgés de 18 ans et plus) dans chaque ménage pour répondre au questionnaire. Si aucune personne n'était disponible pour l'interview du ménage ou si la personne sélectionnée n'était pas disponible pour trois visites, la disposition de l'interview était indiquée comme indisponible. Les ménages ou individus indisponibles n'ont pas été remplacés.

À ce niveau, les étapes suivantes ont été envisagées:

Étape 1: Les cadres de l'échantillon du recensement national ont été divisées en 30 districts.

Étape 2: La répartition des 810 zones de dénombrement (ZD) du cadre d'échantillon nationale où l'échantillonnage aléatoire a été utilisé.

Étape 3: Les ZD de chaque district ont été divisées en ZD urbains et ruraux.

Étape 4: Pour chaque ZD, une liste a été compilée, pour les ménages. Les listes ont servi de cadre d'échantillon pour les sélections aléatoires simples de ménages.

Étape 5: 12 ménages ont été échantillonnés à l'aide d'un échantillonnage aléatoire simple systématique pour chaque ZD sélectionnée. Les détails sont donnés ci-dessous.

Étape 6: Une personne éligible a été sélectionnée au hasard dans la liste de tous les répondants éligibles de chaque ménage.

a) Détermination de la taille de l'échantillon

Pour ce qui est de la taille de l'échantillon, il a été nécessaire de déterminer statistiquement le nombre réel de personnes sélectionnées pour l'enquête. En effet, comme le suggère Lenth (2001), «Une étude sous-dimensionnée peut être un gaspillage de ressources pour ne pas avoir la capacité de produire des résultats utiles, tandis qu'une étude surdimensionnée utilise plus de ressources que nécessaire». De plus, les études avec une taille d'échantillon inférieure à la taille requise se caractérisent par une puissance moindre. La taille de l'échantillon, dans ce cas, fait référence au nombre de participants impliqués dans la recherche. Sa détermination était basée sur le calcul de la taille de l'échantillon de base et la correction de Contingence.

Etape 1: Calcul de la taille de l'échantillon de base au niveau du district

La taille de l'échantillon appropriée pour cette enquête a été déterminée en grande partie à partir de l'application de cette formule pour les proportions (Cochran, 1963; Krejcie & Morgan, 1970; Israël, 2013) préférée à celle basée sur les moyennes en raison du manque de valeurs des estimations des variances des variables de l'étude.

$$n = DEff \left[\frac{Z_{\alpha}^2 \cdot p \cdot (1 - p)}{d^2} \right]$$

Où n = taille d'échantillon requise, Z = valeur standard de 1,96 correspondant à un intervalle de confiance de 95%, p = pourcentage de sélection d'un choix (valeur

standard de 0,5⁸), d = marge d'erreur à 0,05%⁹ et effet de conception de 1,8¹⁰. L'utilisation des valeurs standard énumérées ci-dessus a fourni un échantillon de base de 308 répondants.

Etape 2: Contingence

Au cours d'une recherche, les répondants peuvent ne pas répondre (partiellement - avec des réponses erronées ou totalement) aux questions posées ou les enquêteurs peuvent ne pas enregistrer correctement les réponses données à une série de questions. C'est ce qu'on appelle la contingence et, si cela se produit, cela peut augmenter le biais des estimateurs en raison du manque du nombre requis de réponses pour une ou plusieurs caractéristiques en étude. Pour corriger ça, il est généralement proposé de considérer un taux de non-réponse de 5%, puis d'augmenter de 5% pour combler les contingences telles que la non-réponse ou l'erreur d'enregistrement. Pour cette recherche, la taille de l'échantillon est devenue $n + 5\% = 308 \times 1,05 = 324$.

La taille minimale de l'échantillon était de 324 et a été considérée pour un domaine ou strate. Par conséquent, en multipliant cet échantillon par 30 districts, l'échantillon total de ménages privés sélectionnés au niveau national était de $324 \times 30 = 9.720$ ménages privés. Le calcul de l'échantillon était basé sur l'analyse des erreurs d'échantillonnage.

Le nombre total d'unités d'étude est composé de ménages privés et de ménages institutionnels (prisons, lycées, établissements d'enseignement supérieur...). En plus de l'échantillon de 9.720 ménages privés, 2.880 ménages institutionnels ont été sélectionnés, constituant ainsi un échantillon total de 12.600 ménages pour la collecte de données quantitatives.

b) Répartition des villages pour l'enquête auprès des ménages privés

Comme cette étude cible tous les ménages du Rwanda, la sélection et la distribution de l'échantillon au sein des districts ont été basées sur le cadre d'échantillonnage constitué des données des ménages collectées lors du Recensement de la Population et de l'Habitat de 2012 par l'Institut National des Statistiques du Rwanda, et les données dérivées de l'Integrated Households Living Condition Survey (EICV5) réalisée par le NISR en 2017 indiquant la répartition des ménages et de la population par district et par zones urbaines-rurales. Les zones de dénombrement (ZD) ou villages sont répartis dans les districts et rapportés dans le tableau 4 qui suit. Notons que leur sélection a utilisé la méthode d'échantillonnage de probabilité proportionnelle à la taille de Sampford.

⁸ Cette enquête a pour but de produire l'indice de réconciliation et non la prévalence.

⁹ L'erreur standard relative était de 10% comme RSE minimum sur l'enquête sur les domaines, c'est pourquoi nous avons 0,05, car la valeur Z était de 1,96.

¹⁰ Le nombre cible de répondants par grappe (m) sera fixé à 12 en fonction du nombre de ménages qui doivent être visités par grappe pour qu'une seule équipe accomplisse environ 60 ménages par jour. L'ICC que nous avons proposé est de 1 / 6,5 mais l'ICC exact sera calculé après la collecte des données. Par conséquent, l'effet de conception a été estimé à l'aide de l'équation suivante: $DEFF = 1 + (m - 1) * ICC = 1,8$ donc la mesure A de l'efficacité d'une procédure d'échantillonnage complexe par rapport à l'échantillonnage aléatoire simple, définie comme le rapport entre l'erreur standard en utilisant le plan d'échantillonnage donné et l'erreur standard qui en résulterait si un échantillon aléatoire simple avait été utilisé.

Tableau 5: Répartition des villages

Province	District	Nombre de villages
NORD	Burera	27
	Gakenke	27
	Gicumbi	27
	Musanze	27
	Rulindo	27
Total Nord		135
SUD	Gisagara	27
	Huye	27
	Kamonyi	27
	Muhanga	27
	Nyamagabe	27
	Nyanza	27
	Nyaruguru	27
	Ruhango	27
Total Sud		216
EST	Bugesera	27
	Gatsibo	27
	Kayanza	27
	Kirehe	27
	Ngoma	27
	Nyagatare	27
	Rwamagana	27
Total Est		189
OUEST	Karongi	27
	Ngororero	27
	Nyabihu	27
	Nyamasheke	27
	Rubavu	27
	Rusizi	27
	Rutsiro	27
Total Ouest		189
VILLE DE KIGALI	Gasabo	27
	Kicukiro	27
	Nyarugenge	27
Total Ville de Kigali		81
Grand Total		810

c) Sélection des menages et administration du questionnaire

La sélection des ménages ici appelés Unités Secondaires d'Echantillonnage (USE) au sein du village ou de la zone de dénombrement (ZD) a été faite selon une procédure d'échantillonnage en deux étapes:

Étape 1: À ce niveau, les villages ou ZD ont été sélectionnés à l'aide de la méthode d'échantillonnage de probabilité proportionnelle à la taille de Sampford (Sampford's PPS).

Étape 2: Sélection des ménages (USE) au sein des EA.

La sélection de 12 ménages au sein de chaque EA a été effectuée à l'aide de l'échantillonnage systématique basé sur la liste des ménages (cadre d'échantillonnage) disponible au niveau du secteur / cellule ou village en suivant la même procédure qu'à l'étape 1. Notons qu'après la sélection des ménages, l'étape suivante était celle d'identifier la personne éligible à interroger. Le questionnaire a été administré à un membre du ménage âgé de 18 ans ou plus.

Probabilité de sélection et pondération pour l'enquête auprès des ménages privés

Les villages sélectionnés sont ceux pour lesquels la population cumulée contient l'un des numéros de série calculés ci-dessus. Pour l'EAi échantillonné (village i) dans une strate donnée, la probabilité de sélection (P1i) a été donnée par:

$$P_{1i} = \frac{\text{\# of EAs to be selected} \times \text{\# of HHs in EA}_i}{\text{Total \# of HHs in all EAs in a stratum}}$$

La probabilité (P2i) qu'un ménage soit échantillonné dans EAi est donnée par:

$$P_{2i} = \frac{\text{\# of HHs to be selected in EA}_i}{\text{Total \# of HHs in EA}_i}$$

La probabilité globale de sélectionner un ménage dans un village i a été donnée par $P = P_{1i} \times P_{2i}$

L'estimation des paramètres de population étant faite par inférence, consistant à extrapoler les résultats de l'échantillon à la population totale, il était nécessaire de pondérer les résultats en utilisant le poids global $W = 1 / P$.

Notons que la procédure de pondération pour les ménages institutionnels a été faite après le calcul des probabilités de sélection à effectuer après la liste de toutes les institutions se trouvant les provinces.

d) Répartition des ménages institutionnels

La sélection des ménages institutionnels a été effectuée à l'aide d'un échantillonnage aléatoire où, dans chaque province, 1 prison a été sélectionnée, soit 5 prisons au total, et 55 autres institutions comme les écoles secondaires, les établissements d'enseignement supérieur, etc. ont été tirées. Respectivement, 81 répondants et 45 répondants ont été choisis au hasard dans chaque prison et autre institution. Leur sélection a utilisé le cadre d'échantillonnage fourni par l'établissement visité. Cela a fait au total 2.880 répondants des ménages institutionnels. Les détails sur la répartition de l'échantillon au sein des ménages institutionnels sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6: Répartition des menages institutionnels par Province

Province	# Prisons	# autres types de ménages institutionnels	Echantillon par prison	# autres types de ménages institutionnels	Echantillon par autres types de ménages institutionnels	Echantillon dans d'autres cas	Echantillon total par Province
Ville de Kigali	1	11	81	11	45	495	576
Sud	1	11	81	11	45	495	576
Ouest	1	11	81	11	45	495	576
Est	1	11	81	11	45	495	576
Nord	1	11	81	11	45	495	576
TOTAL	5	55	405	55	495	2.475	2880

3.5.2. Procédure d'échantillonnage pour la collecte des données qualitatives

La collecte de données qualitatives a été réalisée à l'aide de l'échantillonnage par boule de neige (échantillonnage dirigé par les répondants). Avec cette technique, les répondants qui seront sélectionnés et interviewés seront invités à identifier d'autres répondants similaires. La technique d'échantillonnage par objectif a également été utilisée afin d'identifier les participants potentiels aux entrevues d'informateurs clés et aux groupes de discussion. Comme dans la recherche qualitative, les informations fournies par les répondants comptent et le principe de la saturation théorique a été respecté.

À cet égard, Marshall (1996) observe que «...une taille d'échantillon appropriée pour une étude qualitative est celle qui répond adéquatement à la question de recherche». Par conséquent, l'échantillon a été ajusté en tenant compte du moment où:

- Aucune donnée nouvelle ou pertinente n'a émergé sur un thème en étude;
- Le thème était bien développé quant à la variation démontrant ses propriétés et dimensions ; et
- Les relations entre les variables/thèmes étaient bien établies et validées.

3.6. Méthodes et outils de collecte de données

Quatre types d'outils de collecte de données ont été utilisés au cours de cette étude. Ils comprennent entre autres : la recherche documentaire, un questionnaire individuel, des entretiens avec des informateurs clés et des guides de discussion de groupe de discussion. Les données à collecter proviennent de deux sources - les données primaires et secondaires - comme souligné dans les sous-sections suivantes.

3.6.1. Données primaires

Ces données ont été obtenues à partir des informations obtenues au moyen d'entretiens, de discussions de groupe et de questionnaires.

a) Questionnaire pour les ménages

Un questionnaire pour ménage, avec des questions fermées, a été administré à 12.600 répondants. Le questionnaire comprenait une série de questions composées partir des indicateurs suivants: culture politique, sécurité humaine, citoyenneté et identité, compréhension du passé, justice transitionnelle, cohésion sociale. Il visait également à identifier d'autres indicateurs qui pourraient aider à résoudre le problème de la recherche. Cependant, pour éviter des réponses évasives ou une tendance à la neutralité, la majorité des questions étaient basées sur la perception personnelle et étaient de forme questions-échelle (échelles 5-Likert).

Dans le processus de collecte de données, l'enquêteur était en contact direct avec les répondants. Cet exercice a été réalisé par des collecteurs / enquêteurs qualifiés et des chefs d'équipe recrutés et formés à cette fin. La formation portait sur des questions telles que les méthodes d'enquête, la structure et le contenu du questionnaire, les responsabilités des collecteurs / générateurs de données et des superviseurs, ainsi que sur l'éthique des enquêtes. Les données quantitatives ont été collectées à l'aide de tablettes Android, un outil électronique équipé du logiciel KOBO Collect permettant la saisie directe des données, et les données ont été transférées dans SPSS à des fins d'analyse statistique. L'utilisation de tablettes Android a amélioré la qualité et la sécurité des données, éliminé le besoin de papier et réduit le temps requis aux enquêteurs pour collecter et saisir les données.

Il sied de noter que certains défis concernant l'utilisation de ces tablettes Android ont été observés. Ceux-ci incluent principalement leur décharge électrique après quelques heures de travail et le mauvais fonctionnement de certaines d'entre elles après quelques jours. Tous ces problèmes ont été correctement résolus en fournissant des batteries d'alimentation et en remplaçant les tablettes défectueuses si nécessaire. Lorsque cela se produisait, les enquêteurs recevaient des questionnaires papier à utiliser au cas où la tablette ne fonctionnerait pas, puis saisissaient les données dans le système une fois le problème résolu.

b) Entretiens avec des informateurs clés (KII)

Des entretiens avec des informateurs clés ont eu lieu avec des personnes sélectionnées très bien informées en matière de l'unité et réconciliation. L'entretien s'est déroulé à un endroit choisi par chaque informateur pour lui permettre de s'exprimer librement. Il portait sur des questions concernant les principales composantes de l'étude. Des données empiriques ont également été collectées au moyen d'entretiens personnels, ce qui implique que le chercheur a eu des interactions / contacts directs en face à face avec les répondants participant à cette étude. De plus, des notes de terrain pour les comportements ou faits pertinents observés lors des entretiens ont également été prises. C'est ainsi qu'un guide d'entretien qualitatif/guide de questions ouvertes a été utilisé. Les entretiens ont été menés en Kinyarwanda, enregistrés avec la permission des personnes interrogées, puis transcrits et traduits en anglais.

Tableau 7: Liste des participants aux KII

Institution	Participants
NURC	Représentant de la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation, et Coordinateurs Régionaux de l'Identité Nationale
IBUKA	Représentant
CNLG	Représentant
Never Again Rwanda	Représentant
Avega Agahozo	Représentant
National Itorero Commission	Représentant
Plateforme de la Société Civile Rwandaise	Représentant
Media Self-Regulatory Body	Représentant
Forum National des Organisations Politiques	Représentant
Sénat: Commission des Affaires Sociales et Droits de l'Homme	Président et Vice Président
Chambre des Députés: Commission sur la Réconciliation, Droits de l'Homme et Lutte contre le Génocide	Président et Vice Président
Eglise Catholique: Commission Justice & Paix	Représentant
Association Modeste et Innocent	Représentant
Community-Based Sociotherapy (Mvura-Nkuvure)	Représentant
Prison Fellowship	Représentant
AERG	Représentant
African Evangelistic Enterprise (AEE)	Représentant
International Alert	Représentant
Aegis Trust	Représentant
Chercheurs et Personalités clés	Prof P. Rutayisire, Hon. T. Rutaremara, Dr. A. Rutayisire, Prof. F. Masabo, Dr. Aggée M. Shyaka
Global Initiative for Environment & Reconciliation	Représentant

c) Discussions avec les groupes cibles

Pour compléter les entretiens, l'observation du site et des discussions de groupe ont été organisées sur chaque site échantillonné pour la collecte de données. Les groupes de discussion ont permis à l'équipe de consultants de vérifier la pertinence de questions spécifiques ainsi que les perceptions sur l'unité et la réconciliation. Les groupes de discussion de 8 à 12 participants ont rassemblé différentes catégories de personnes et ne dépassait pas 1 heure. Le lieu des discussions de groupe a été choisi en fonction de la proximité de la zone de résidence des participants. Au cours des discussions de groupe, les animateurs utilisaient le même guide que celui utilisé pour les entretiens, mais cette fois impliquaient plus d'une personne interrogée en posant des questions d'orientation et en laissant le groupe aborder différents sujets. L'enregistrement vocal et la prise de notes des travaux des FGD ont été effectués le cas échéant afin d'améliorer

la qualité des rapports et la présentation des résultats. Le tableau suivant présente les participants qui ont pris part aux FGD.

Tableau 8: Liste des participants aux FGDs¹¹

Catégorie	Participants dans chaque district sélectionné
Abarinzi b'igihango ¹²	1 participant
Representant de ceux qui ont commis le genocide (repentis)	1 participant
Rescapés du genocide	1 participant
Conjoints de ceux qui ont commis le genocide	1 participant
Veufs/ves rescapés du genocide	1 participant
Organisations confessionnelles	1 participant
Inyangamugayo za Gacaca ¹³	1 participant
Inshuti z'Umuryango ¹⁴	1 participant
Jeunes qui ont les parents qui ont commis le genocide	1 participant
Conseiller en santé mentale	1 participant
Orphelins du genocide	1 participant
Clubs pour l'Unité et réconciliation	1 participant
TOTAL	12 participants

d) Outil audiovisuel

L'outil audiovisuel servait de complément à tous les autres outils de collecte de données, car il fournissait une vidéo illustrant les résultats globaux tels qu'exprimés par les répondants en groupe ou individuellement.

3.6.2. Données secondaires

La recherche documentaire implique l'examen de la documentation pertinente et disponible liée à la tâche de conception du Baromètre de la Réconciliation au Rwanda. Ces documents comprennent des rapports de recherche et des publications de divers chercheurs et institutions (manuels, rapports, revues, journaux, magazines, périodiques et autres ressources, ...). Les données collectées empiriquement ont été discutées en comparaison avec la littérature existante, notamment les données du Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2015 pour une exploration des réalisations et/ou des défis à la réconciliation.

¹¹ Dans l'analyse et par souci de confidentialité, les informateurs clés ont été codés comme (KI) pour désigner les informateurs clés plus le nombre de 1 à 25 (le nombre maximum d'informateurs clés) et les participants aux discussions de groupe ont été codés comme (D) pour faire référence au district plus le nombre de 01 à 10 (le nombre de districts sélectionnés). Tout a été fait sans aucun ordre particulier.

¹² Umurinzzi z'Igihango est une personne reconnue pour avoir accompli des actions exemplaires pendant les moments difficiles que notre pays (le Rwanda) a traversé (avant, pendant le genocide et apres). Ce sont des personnes intègres.

¹³ Ce sont des personnes intègres élues par la population locale pour juger des affaires devant les juridictions Gacaca

¹⁴ Ce sont des comités de personnes intègres élues par la population pour aider à la résolution des conflits familiaux (prévention des conflits violents)

3.7. Méthodes et outils d'analyse de données

Les données quantitatives collectées à l'aide de KOBO Collect ont été directement exportées dans SPSS pour analyse. L'analyse a été précédée par un processus de gestion et de nettoyage des données pour détecter les cas manquants et dupliqués, la compilation d'un répertoire de données composé d'étiquettes de variables et de valeurs, et la sauvegarde des données sur un disque amovible. Les statistiques descriptives et analyses graphiques ont été utilisées pour mesurer le niveau de réconciliation pour chaque pilier considéré.

Il convient de noter que tous les indicateurs de la réconciliation ont reçu des pondérations égales lors de l'analyse. De plus, les résultats des échelles à 5- Likert ont été transposés en Oui ou Non, si nécessaire, pour faciliter le calcul de l'indice de la réconciliation. Dans ce cas, le pourcentage de Oui a été calculé en fonction du pourcentage cumulé de réponses affirmatives, à savoir : *Tout à fait d'accord / Très satisfait / Très élevé et D'accord / Plutôt d'accord / Élevé*. En d'autres mots, le OUI représente le pourcentage des répondants qui sont au moins d'accord (le cumulé de satisfait/ Très élevé et D'accord / Plutôt d'accord / Élevé) avec l'assertion du questionnaire. Cette procédure a suivi Kane et al. (2004) qui ont démontré que, sur un grand échantillon, la dichotomisation des écarts de données de Likert ne change pas la structure des données, mais, au contraire, produit des résultats statistiques semblables. Ces auteurs ont observé ceci en utilisant le Modèle des Effets Mélangés et l'Analyse des Facteurs avec l'Analyse des Composantes Principales et la méthode Varimax avec la Normalisation de Kaiser.

Les données qualitatives ont été présentées sous forme de texte. Au cours de l'analyse des données qualitatives, les concepts et les thèmes, tels qu'utilisés par les répondants, ont été examinés à travers différents enregistrements et transcriptions pour combiner le matériel en un texte cohérent. Les données qualitatives ont ainsi dépeint les nuances de sens à travers les mots des Rwandais. La méthode d'analyse a consisté notamment à rapporter les résultats sous forme de texte, illustré dans le discours direct.

3.8. Formation des collecteurs de données et examen des outils de collecte de données

Compte tenu de la nécessité de collecter des informations de qualité, seuls les collecteurs de données expérimentés ont été recrutés. Ils ont été formés par des consultants avant les activités de terrain.

Les aspects suivants ont été couverts par la formation:

- i. L'importance de l'étude (objectifs, tâches et résultats);
- ii. Les termes et concepts de l'étude pour assurer le consensus sur l'interprétation ;
- iii. Revue des techniques d'échantillonnage à utiliser dans chacune des zones et secteurs d'étude;
- iv. Les techniques d'administration des questionnaires;
- v. Comment aborder et motiver les répondants (sur des considérations éthiques);
- vi. Revue détaillée du questionnaire;
- vii. Développement du travail d'équipe et discussion sur le code de conduite de l'étude; et
- viii. Feuille de route du processus de collecte des données.

Grâce à un jeu de rôle, les enquêteurs ont montré comment utiliser les compétences et techniques d'entrevue acquises sur le terrain.

L'examen des instruments de collecte de données était basé sur l'enquête pré-test. Ce pré-test a été réalisé dans les secteurs de Kabuga et de Rusororo, l'objectif principal étant d'évaluer si les personnes interrogées étaient disposées à répondre aux questions de la manière qui leur est posée, si les questions sont bien comprises, la mauvaise interprétation des instructions par les assistants de recherche, le temps pris par l'entrevue. Cela a conduit à la finalisation des instruments de collecte de données.

3.9. Mesures de contrôle

Le premier niveau de contrôle était les chefs d'équipe et les superviseurs sur le terrain. Le deuxième niveau de contrôle était le personnel de la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation et les institutions partenaires. Au cours de l'exercice de collecte de données, les chefs d'équipe et le superviseur de terrain ont fait le suivi nécessaire pour assurer le bon déroulement de l'exercice de collecte de données. Les données collectées ont été enregistrées et téléchargées quotidiennement sur le serveur par chaque enquêteur à la fin de chaque journée.

En outre, la méthodologie et les outils de l'étude ont été finalisés après avoir répondu aux commentaires de divers ateliers auxquels ont participé les chercheurs, les experts de la Commission Nationale pour l'Unité et Réconciliation, ainsi que les membres de son conseil d'administration et les parties prenantes au niveau national (représentants du parlement - les deux chambres, le gouvernement, les universités, l'Institut National de Statistique du Rwanda, la société civile, les médias, les confessions religieuses, etc.) à travers la validation du rapport initial.

3.10. Assurance de la qualité et éthique de recherche

Dans une large mesure, la qualité d'une étude de recherche dépend de l'exactitude des procédures de collecte de données ; c'est-à-dire la fiabilité et la validité des données. Pour qu'il y ait fiabilité et validité, les techniques de collecte de données doivent fournir des informations qui ne sont pas seulement pertinentes pour la question de recherche, mais également correctes; ainsi la fiabilité et la validité sont des mesures de cette pertinence et de cette exactitude (Mugenda et Mugenda, 2003).

Pour y arriver, les éléments suivants ont été pris en compte dans cette étude:

- (i) Le recrutement des collecteurs de données était basé sur la compétence (titulaires d'une licence) et l'expérience en recherche en sciences sociales ;
- (ii) Le principal objectif de l'étude a été expliqué aux collecteurs de données dans le cadre d'un atelier organisé à cet effet;
- (iii) Formation de l'ensemble de l'équipe de recherche sur le questionnaire, le guide d'entretien et discussion de groupe et les listes de contrôle;
- (iv) La formation des commis à la saisie de données et le type de données à double saisie ont été utilisés pour éviter toute erreur de frappe;
- (v) Des mots simples et complets ont été utilisés pour une meilleure compréhension de tous les instruments de recherche par les répondants;

- (vi) Une étude pilote a été menée avant la diffusion du questionnaire pour vérifier le niveau de compréhension de l'étude;
- (vii) Le mécanisme de suivi régulier du processus de collecte des données a été mis en place;
- (viii) Le système de rapportage régulier a été mis en place.

En ce qui concerne les questions d'éthique, les agents recenseurs étaient tenus de se conformer aux normes d'éthique de la recherche en tenant compte des éléments suivants:

- (i) Un permis de recherche du NISR a été délivré pour autoriser le CAP à réaliser l'étude;
- (ii) Une lettre d'autorisation de la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation a été émise et présentée aux répondants par les enquêteurs pour un accès facile aux informations de tous les villages concernés du pays.
- (iii) Les répondants ont été assurés que les informations des répondants seront traitées avec confidentialité et utilisées uniquement aux fins de l'étude;
- (iv) L'enregistrement vocal nécessitait un consentement préalable des répondants, le cas échéant.

3.11. Principaux défis et stratégies d'atténuation

Lors de l'exécution de ce Baromètre de Réconciliation 2020, notamment lors des exercices de collecte de données, l'équipe en charge des travaux a relevé certains défis dont les principaux, ainsi que les stratégies d'atténuation associées, sont les suivants :

- (i) Dans certains ménages, toutes les personnes éligibles à participer à l'interview n'étaient pas présentes lors des visites des enquêteurs. Pour pallier ce défi, un message annonçant qu'une nouvelle visite du ménage était prévue dans la soirée ou le lendemain a été remis au chef de village ou au responsable d'Isibo;
- (ii) Dans les zones urbaines, certains répondants n'étaient pas disponibles pendant le temps de travail. Cela a été atténué par une nouvelle visite des ménages le soir ou après les heures de travail;
- (iii) Au niveau du village, la sélection n'a ciblé que 12 ménages. Dans la plupart des cas, ces ménages étaient dispersés et à peine atteints. Cela a conduit à l'augmentation des frais de transport utilisés par les collecteurs de données pour faciliter leur tâche;
- (iv) Lors de l'utilisation des tablettes Android, certains défis ont été observés. Ceux-ci comprennent entre autres leur décharge électrique après quelques heures de travail et celles qui ne fonctionnaient pas correctement après quelques jours. Tous ces problèmes ont été correctement résolus en fournissant des batteries d'alimentation et en remplaçant les tablettes défectueuses si nécessaire. Lorsque cela se produisait, les enquêteurs recevaient des questionnaires papier à utiliser au cas où la tablette ne fonctionnerait pas, puis saisissaient les données dans le système une fois le problème résolu.

Il convient de noter que les défis étaient minimes et n'ont pas affecté la fiabilité et la validité des données, principalement en raison de la rapidité et de la volonté de l'équipe de recherche de relever les défis immédiatement.

4. RESULTATS : L'ETAT DE LA RECONCILIATION AU RWANDA EN 2020

Ce chapitre présente les résultats de ce rapport, en décrivant l'état actuel de la réconciliation au Rwanda. Avant la présentation des résultats sur l'état de la réconciliation, ce chapitre fait le point sur les caractéristiques socio-démographiques des répondants.

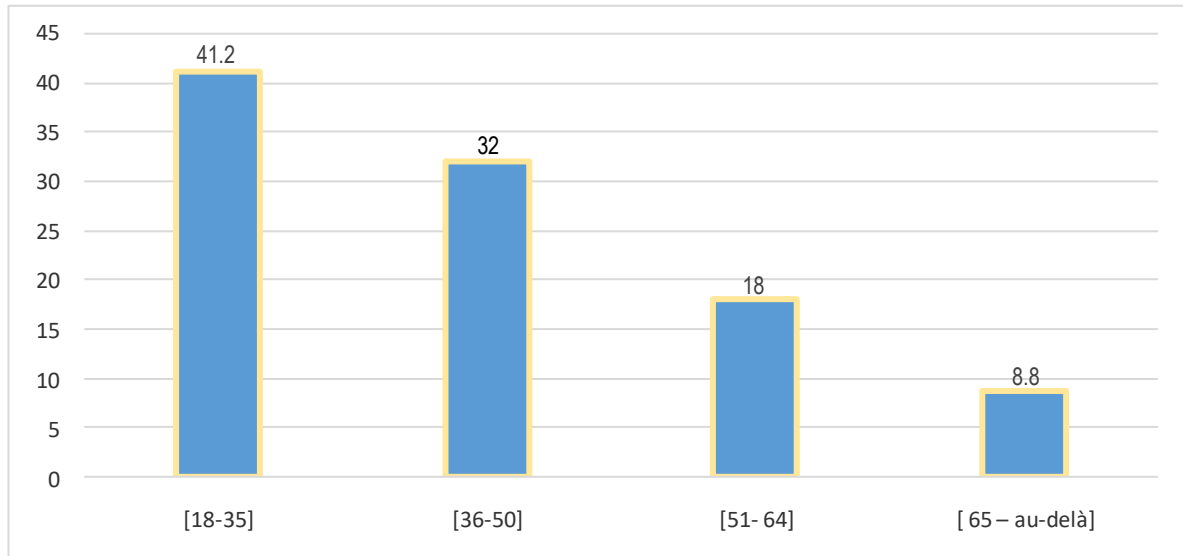
4.1. Caractéristiques socio-démographiques des répondants

Tableau 9: Répartition des répondants par Province et genre

			Femmes	Hommes	Total
Province	Ville de Kigali	Nombre	884	681	1565
		% dans la Province	56,5%	43,5%	100,0%
		% du Total	7,1%	5,5%	12,5%
	Sud	Nombre	1575	1542	3117
		% dans la Province	50,5%	49,5%	100,0%
		% du Total	12,6%	12,4%	25,0%
	Ouest	Nombre	1307	1547	2854
		% dans la Province	45,8%	54,2%	100,0%
		% du Total	10,5%	12,4%	22,9%
	Nord	Nombre	1088	1103	2191
		% dans la Province	49,7%	50,3%	100,0%
		% du Total	8,7%	8,8%	17,6%
	Est	Nombre	1343	1402	2745
		% dans la Province	48,9%	51,1%	100,0%
		% du Total	10,8%	11,2%	22,0%
Total	Nombre	6197	6275	12472	
	% dans la Province	49,7%	50,3%	100,0%	
	% du Total	49,7%	50,3%	100,0%	

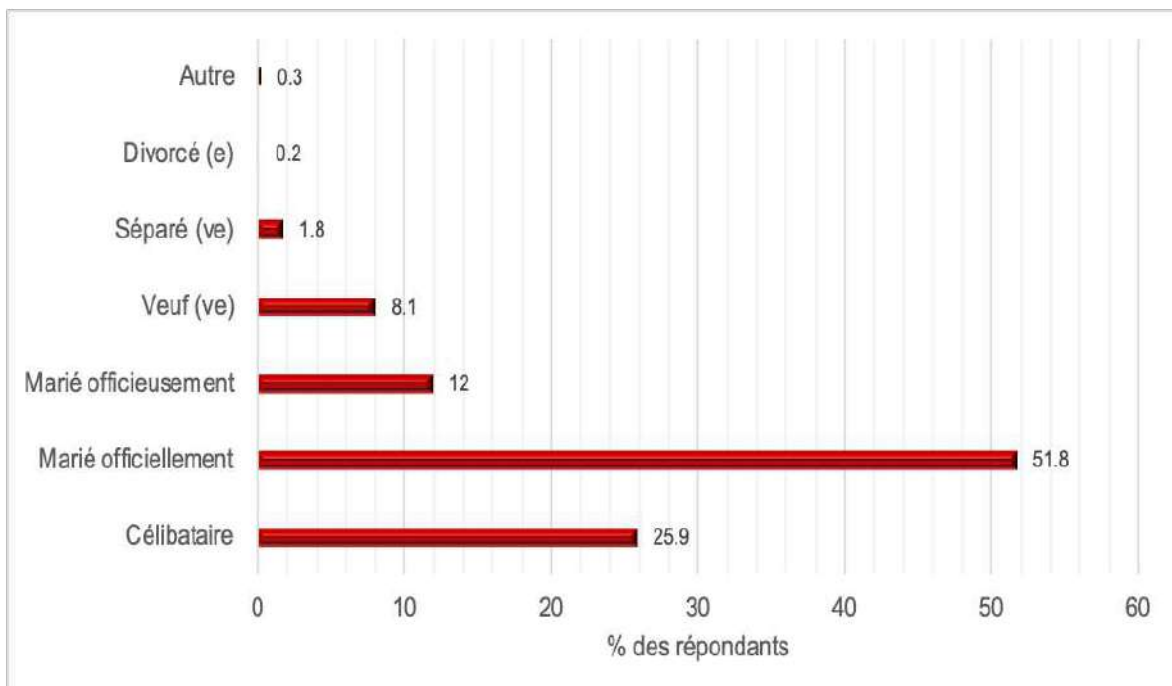
Au vu des informations affichées dans le tableau 9 ci-dessus, il est clair que les répondants sont équitablement répartis pour ce qui est du genre. En effet, les femmes sont 49,7% alors que les hommes sont 50,3%. Ces données statistiques sont différentes de celles publiées par le Quatrième Recensement de la Population et de l'Habitat, qui montrent que 71% des ménages privés au Rwanda sont dirigés par des hommes et 29% par des femmes. Une explication possible à cette différence pourrait être le fait que ce sont généralement les hommes chefs de ménage, particulièrement en milieu rural, qui quittent leurs ménages à la recherche des emplois occasionnels ou permanents pendant la journée. L'on croit fortement que que les hommes chefs de ménages étaient encore au travail pendant que les enquêteurs effectuaient des visites aux ménages. Le tableau 9 montre également que la Province du Sud compte le plus grand nombre de répondants avec 25%, suivie par la Province de l'Ouest avec 22,9%. La ville de Kigali et la Province du Nord sont les Provinces ayant le plus petit nombre de répondants avec respectivement 12,5% et 17,6%.

Graphique 4: Répartition des répondants par catégorie d'âge



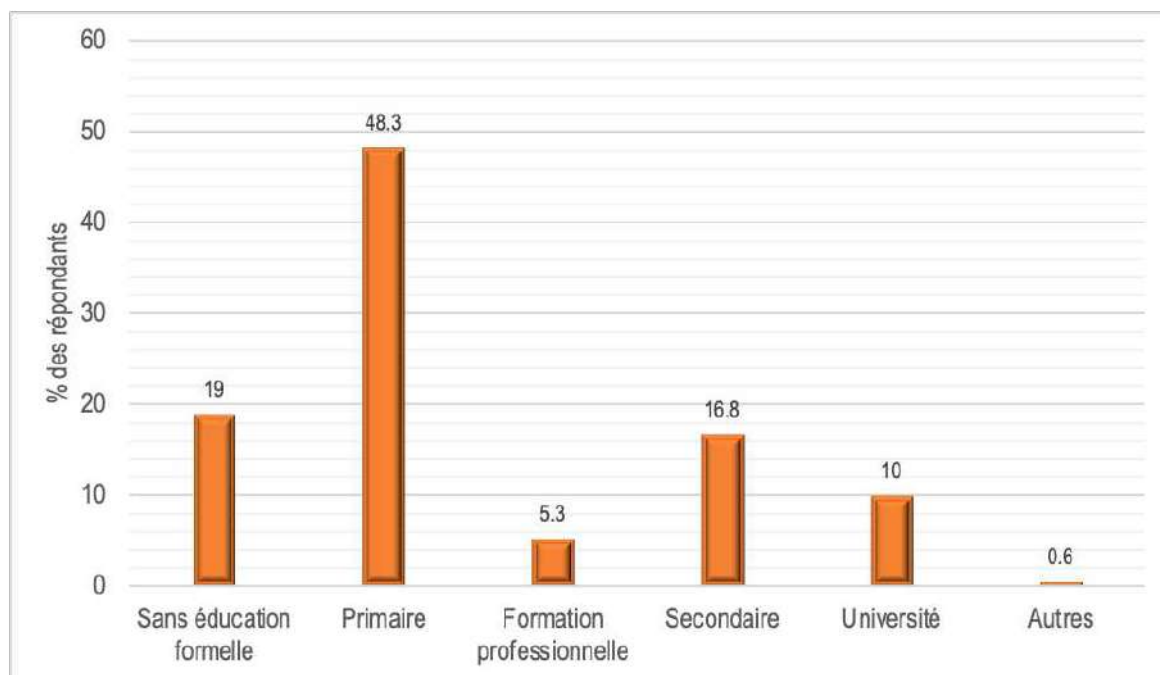
Le graphique 4 ci-dessus montre que la majorité (41,2%) des répondants était des personnes âgées de 18 à 35 ans. Les répondants âgés de 36 à 50 ans constituent 32% tandis que les personnes de 65 ans et plus qui ont participé à l'étude représentent 8,8%. Ces résultats reflètent la réalité selon laquelle la majorité des Rwandais sont âgés de 18 à 44 ans (NISR, 2014), mais aussi que les répondants dans cette étude sont principalement des Rwandais qui sont professionnellement actifs et engagés dans différentes activités de développement national.

Graphique 5: Répartition des répondants par état matrimonial



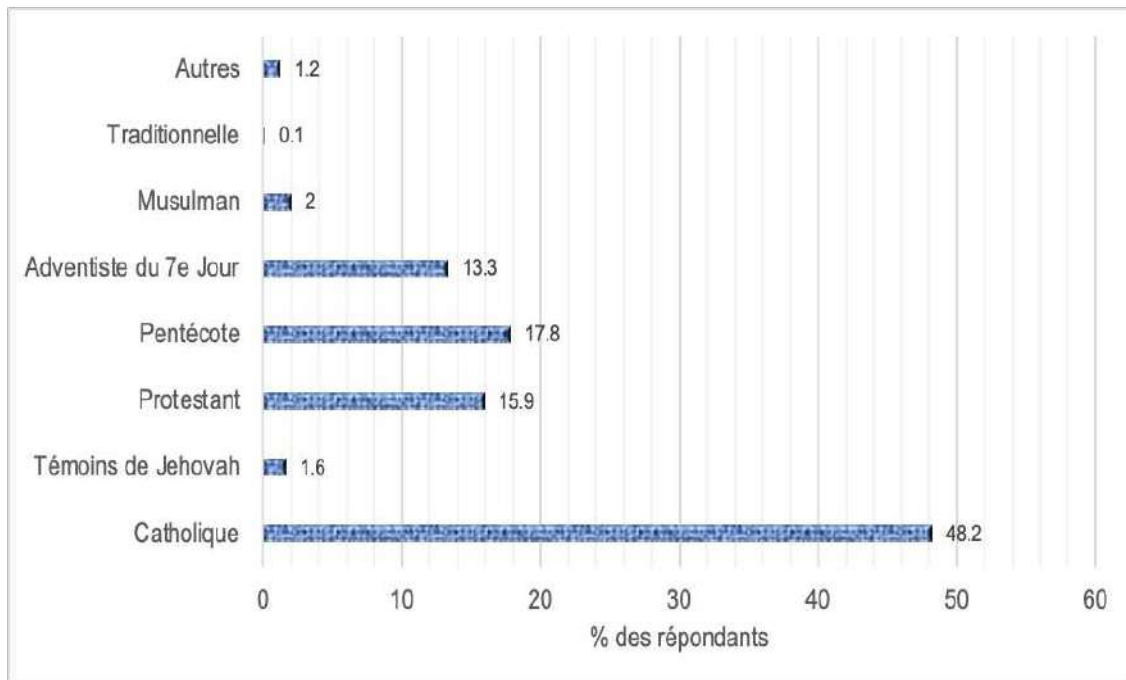
Ce graphique 5 ci-dessus montre que les principales catégories de Rwandais, en termes d'état matrimonial, ont également été prises en compte dans cette étude. Les résultats montrent que la majorité des personnes qui ont participé à l'étude étaient mariées (51,8%) suivies des célibataires estimés à 25,9%. Ces résultats corroborent ceux trouvés dans le Recensement de la Population et de l'Habitat de 2012, qui ont révélé qu'environ 86% des Rwandais étaient mariés (MINECOFIN & NISR, 2014).

Graphique 6: Répartition des répondants par niveau d'étude



Le niveau d'étude des répondants est caractérisé par un grand nombre de répondants dont le niveau d'éducation formelle est le premier cycle de l'école primaire ou moins. Ceux qui n'ont jamais été à l'école représentent 19% tandis que ceux qui viennent de terminer la formation professionnelle et le secondaire sont respectivement de 5,3% et 16,8%. Dans l'ensemble de l'échantillon, les répondants qui ont un niveau d'étude au-delà de l'école primaire sont 32,7% dont 5,3% qui ont suivi un programme de formation professionnelle, 16,8% qui ont suivi des cours du secondaire et 10,6% qui ont fait des études universitaires et d'autres programmes au-delà de la licence.

Graphique 7: Répartition des répondants par religion



Le graphique 7 montre que les Rwandais de diverses confessions religieuses ont été pris en considération, la majorité d'entre eux (48,2%) étant catholiques, suivis par les Pentecôtistes, les protestants et les Adventistes du 7e Jour. Les musulmans et les témoins de Jéhovah ne comptent que pour 2% et 1,6% respectivement. Cette considération semble en effet avoir respecté la tendance générale d'appartenance aux institutions religieuses au Rwanda.

4.2. Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir

Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir est essentiel au processus de réconciliation au Rwanda étant donné la manière dont les faits historiques et leur interprétation ont été utilisés pour attiser la haine dans la population. Savoir que les gens partagent une compréhension commune des événements historiques majeurs contribue à façonner un destin commun. Dans le BRR 2010, cette variable avait un score global de 81,7%, passant à 91,8% dans le BRR 2015 et montrant une nouvelle augmentation à 94,6% dans le BRR 2020.

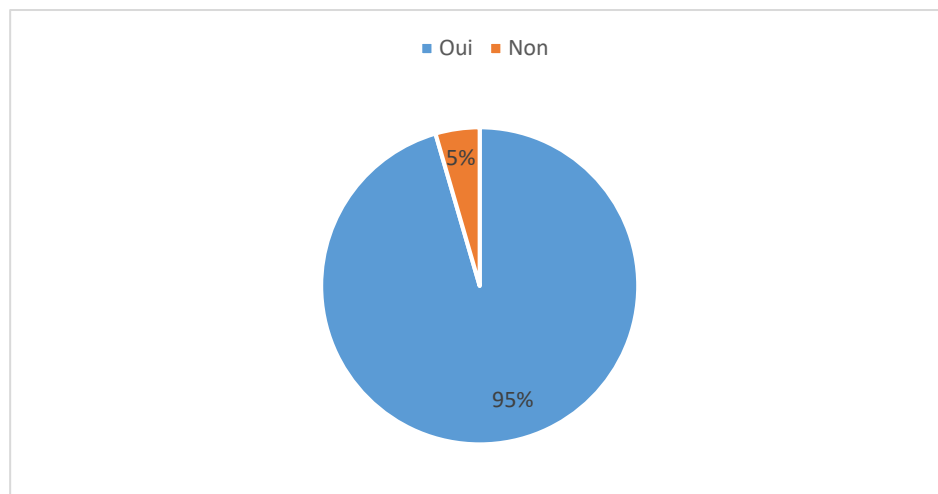
4.2.1. Opinions sur le passé

L'une des questions les plus importantes dans le Rwanda d'après-génocide était «qu'est-ce qui a réellement conduit au génocide perpétré contre les Tutsi?». Il y a eu de multiples discussions sur les causes du génocide contre les Tutsis, et les répondants dans cette évaluation ont rappelé la plupart d'entre elles. Celles-ci incluent, mais sans s'y limiter, la politique basée sur le divisionnisme ethnique, le manque de leadership, la marginalisation politique et économique d'un groupe de Rwandais, les partis politiques fondés sur une base ethnique, la culture de l'impunité, et bien d'autres.

Le gouvernement d'unité nationale post-génocide s'est engagé dans le processus de sensibilisation du public sur cette question et sur bien d'autres questions historiques, tout en s'engageant également à dénoncer les mensonges et les distorsions de l'histoire, comme l'ont fait les régimes dans le passé.

C'est à cet égard que lors de l'enquête, la déclaration «Les causes ou facteurs du Génocide perpétré contre les Tutsi ont été franchement discutés et communément compris au Rwanda» a été présentée aux répondants dont voici les réponses.

Graphique 8: Opinions sur la compréhension des faits



Parmi les répondants, 95% ont convenu que les causes ou facteurs qui ont conduit au Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 ont été débattues avec franchise et communément comprises. C'est un très grand résultat, étant donné que le génocide a été l'aboutissement des divisions créées à propos de l'histoire du Rwanda par les politiciens et certains chefs religieux. Les participants aux entretiens et aux groupes de discussion montrent également une image positive de la compréhension du passé. L'un des participants à une session FGD l'a bien clarifié en ces termes:

« Je n'avais pas non plus une bonne compréhension de l'histoire du Rwanda. Mais depuis que j'ai commencé à suivre des formations et à diverses sessions d'Itorero, nous avons commencé à bien savoir que l'histoire du Rwanda avait été déformée. Je me suis rendu compte qu'en ce qui concerne ce qui s'est passé dans ce pays (c'est-à-dire le Génocide perpétré contre les Tutsi) par exemple, les gens ont tué leurs propres parents. Si je commence par les jeunes, par exemple, vous constaterez que l'histoire qui leur a été enseignée était centrée sur le hutuisme, le tutsisme et le twaïsme en tant que groupes ethniques. Une telle version déformée de l'histoire du Rwanda a été créée par les Blancs (colonisateurs). Mais si je reviens à ce que mes parents avaient l'habitude de nous dire, la bonne version de notre histoire est que les Rwandais n'avaient aucune raison d'utiliser l'appartenance ethnique pour tuer leurs propres parents, parce que les Hutus, les Tutsi et les Twa n'étaient pas des groupes ethniques au Rwanda. Les Rwandais se considéraient comme alignés à d'autres types d'ethnies, comme Umunyiginya, Umucyaba,..., qui dérivent de tous les arrière-grands-

parents rwandais dont le nom était Kanyiginya, etc. Si votre enfant tombe malade, vous pouvez aller chez l'un de vos voisins et obtenir du lait¹⁵ gratuitement pour le nourrir. C'est ainsi qu'était l'ancien Rwanda avant l'arrivée des colonisateurs qui ont instillé une ethnologie négative parmi nous, ce qui a conduit au génocide (D08). »

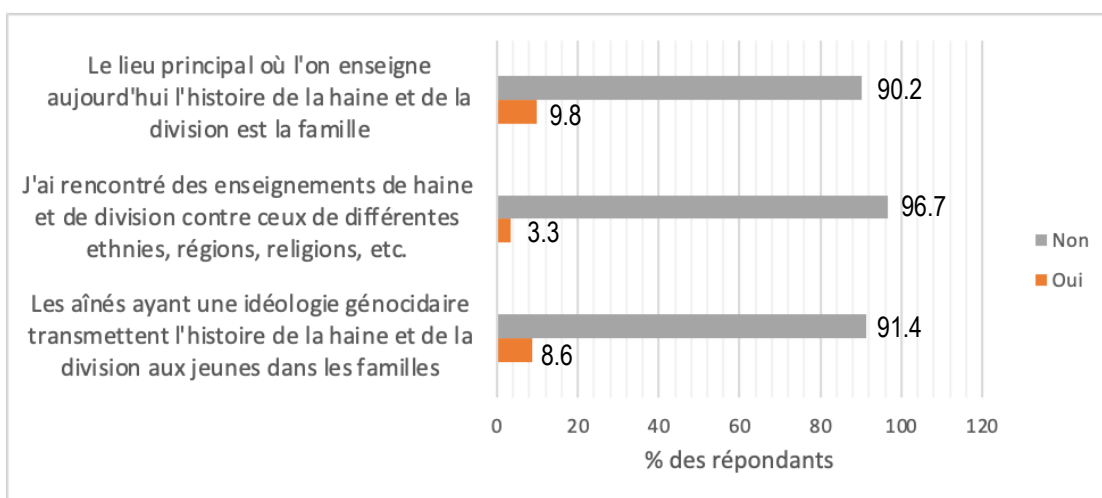
Comme l'explique la citation ci-dessus, les Rwandais rappellent qu'ils ont discuté et développé une compréhension des facteurs historiques qui ont conduit au Génocide contre les Tutsis. Bien que ces causes soient nombreuses, les politiques de division fondées sur une ethnologie négative - Hutu, Tutsi, Twa - créées et institutionnalisées par les colonisateurs et les régimes de Kayibanda et Habyarimana, sont mises en évidence comme le principal facteur historique dans la citation ci-dessus.

Toujours sur les facteurs les plus divisionnistes dans le récit historique du Rwanda, il convient de noter que l'histoire déformée a été enseignée et diffusée parmi les Rwandais. Il y a eu des interprétations d'événements qui étaient si chargés de haine que certains individus se sont accrochés à ces récits pour semer la discorde dans le passé. D'une part, il est rassurant de noter que les Rwandais considèrent que les causes du génocide perpétré contre les Tutsi ont été franchement discutées et communément comprises, mais d'autre part, il est important de regarder la manière dont l'histoire est enseignée et partagée puisque le chemin de la réconciliation se poursuit.

4.2.2. L'histoire et comment elle est partagée

L'histoire façonne le présent et l'avenir et pour cela les aspects saillants de l'histoire d'un peuple et la manière dont elle se transmet d'une génération à l'autre sont extrêmement importants. Au Rwanda, comme dans la plupart des sociétés africaines avant l'avènement du colonialisme, l'histoire se transmet surtout oralement.

Graphique 9: L'histoire et comment elle est partagée



¹⁵Les Rwandais considèrent le lait comme la boisson la plus importante et même la nourriture. Chaque enfant (même adulte), en particulier celui qui est malade, reçoit du lait. L'absence de lait pour votre enfant est considérée comme le plus haut degré de pauvreté. Les Rwandais méprisaient, quelqu'un qui refuse de donner du lait à un enfant.

La famille joue un rôle très critique dans le processus de réconciliation. Les discours des parents, des proches, des amis de la famille et des quartiers jouent un rôle très crucial dans la formation de l'idéologie de l'unité et de la réconciliation. Malheureusement, 9,8% des personnes interrogées lors de l'enquête étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle «le lieu principal où l'histoire de la haine et de la division est enseignée aujourd'hui est la famille». La même chose est confirmée par les données d'entretiens, où, par exemple, un participant a déclaré:

« Je me souviens quand nous enseignions à de jeunes étudiants au secondaire et au supérieur. Les élèves nous ont dit que dans les écoles, nous leur enseignons une certaine version de l'histoire, mais lorsqu'ils sont à la maison, leurs parents leur enseignent d'autres versions de l'histoire. Vous constatez que les personnes âgées qui étaient en vie à l'époque de la politique divisionniste s'alignent toujours le long de lignes ethniques avec ce genre de récits. Le problème est qu'ils ne le gardent pas pour eux-mêmes mais continuent à enseigner à leurs enfants l'histoire déformée qui favorise les divisions ethniques. Cela signifie que nous avons toujours une idéologie du génocide diffusée dans les familles par les parents (K123). »

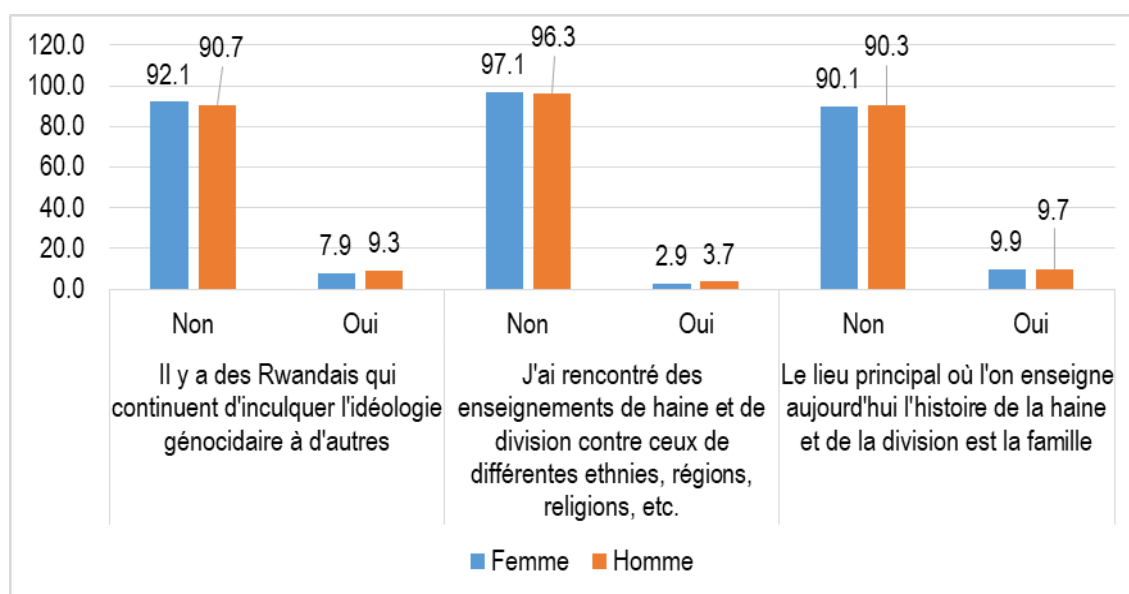
Le répondant K123 est membre des deux chambres du Parlement. Elle partage le point de vue des jeunes étudiants concernant les parents qui s'alignent toujours sur l'histoire divisionniste, le long de lignes ethniques, et qui diffusent une telle histoire déformée parmi les enfants. Cela peut avoir pour fondement le fait que les parents croient qu'il est de leur devoir de parler à leurs enfants du passé, ce qui est correct, mais ils le font souvent de leur point de vue, qui est généralement façonné par les événements historiques déformés et leurs propres expériences. La difficulté de l'enseignement de l'histoire ne doit pas se limiter à la seule famille. En effet, les répondants ont expliqué que certains enseignants de l'éducation formelle, qui partageaient également les mêmes expériences d'histoire déformée, ont tendance à s'associer également à l'histoire déformée, ce qui les rend incapables de se dissocier de l'histoire qui divise. Le répondant suivant qui fait partie du cadre académique, l'a mis au clair en disant:

« Donc, en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, il y a aujourd'hui ceux (certains professeurs) qui enseignent l'histoire à laquelle ils ne croient pas, il y a ceux qui enseignent l'histoire avec des réserves, et il y a ceux qui l'enseignent pour se couvrir le visage ou pour jeter une clé de singe dans les plans d'unité et de réconciliation (K121). »

Comme le montre l'assertion ci-dessus, les enseignants, comme tous les autres Rwandais, ont également été victimes de l'histoire de la haine enseignée et diffusée par les anciens régimes. Ayant été éduqués à travers ce genre de politique de division, il devrait être prévisible que certains enseignants aient des difficultés et prennent plus de temps pour se dissocier avec de tels discours qui sont devenus des credos pour certains. C'est dans ce contexte qu'aujourd'hui certains de ces enseignants choisissent l'évitement en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, d'autres semblent porter des blessures historiques et de la honte, enseignant ainsi l'histoire pour se couvrir le visage, tandis que d'autres vont volontairement ou non, entraver les efforts de réconciliation en enseignant une histoire déformée.

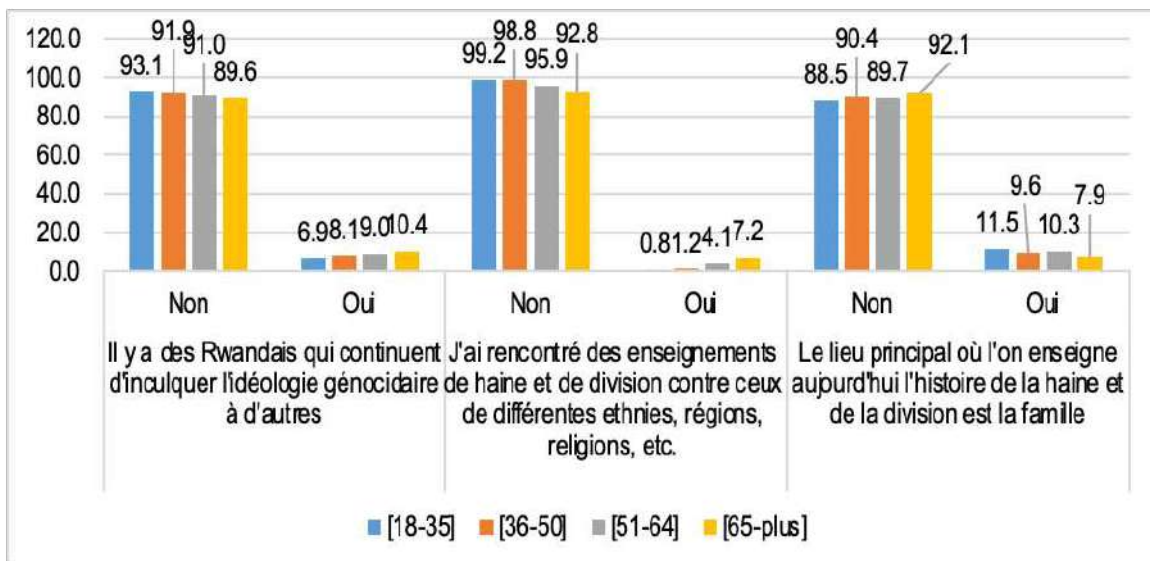
Le rôle de la famille est étroitement lié à l'opinion des personnes interrogées selon laquelle certains Rwandais continuent d'inculquer l'idéologie génocidaire à d'autres. Bien que le pourcentage de ces opinions soit faible (8,6%) par rapport à ceux qui ne voient pas une telle possibilité (91,4%), des efforts devraient être déployés pour s'assurer que même ce petit pourcentage surmonte leur penchant pour l'idéologie du génocide. En effet, le fait de ne pas s'attaquer aux idéologies génocidaires profondément enracinées, même s'il s'agit d'un faible pourcentage, peut ouvrir la voie à davantage d'ingrédients d'événements génocidaires, tels que l'impunité, la discrimination fondée sur l'origine ethnique, etc. Comme l'a résumé un répondant, « beaucoup de choses ont déjà été réalisées (en ce qui concerne le développement de la compréhension commune de l'histoire du Rwanda), mais le chemin est encore long. »

Graphique 10: Désagrégation par sexe sur l'histoire et comment elle est partagée"



Le graphique 10 montre que les hommes et les femmes conviennent à plus de 90% que la manière dont l'histoire est partagée aujourd'hui ne pose pas de menace significative à la réconciliation.

Graphique 11: Désagrégation par catégorie d'âge sur l' "Histoire et comment elle est partagée"

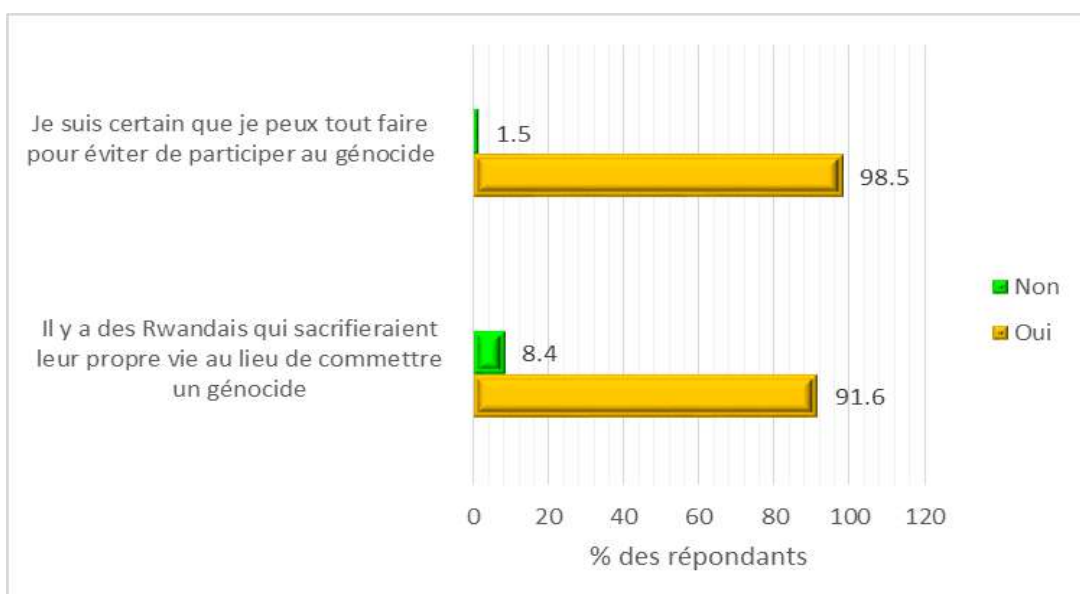


À l'instar des hommes et des femmes, tous les âges qui constituaient les catégories de répondants sont d'avis que l'histoire et la manière dont elle est partagée aujourd'hui favorisent la réconciliation de tous les Rwandais. Ceci est affiché dans la Graphique 13 ci-dessus.

4.2.3. Appropriation de la réconciliation

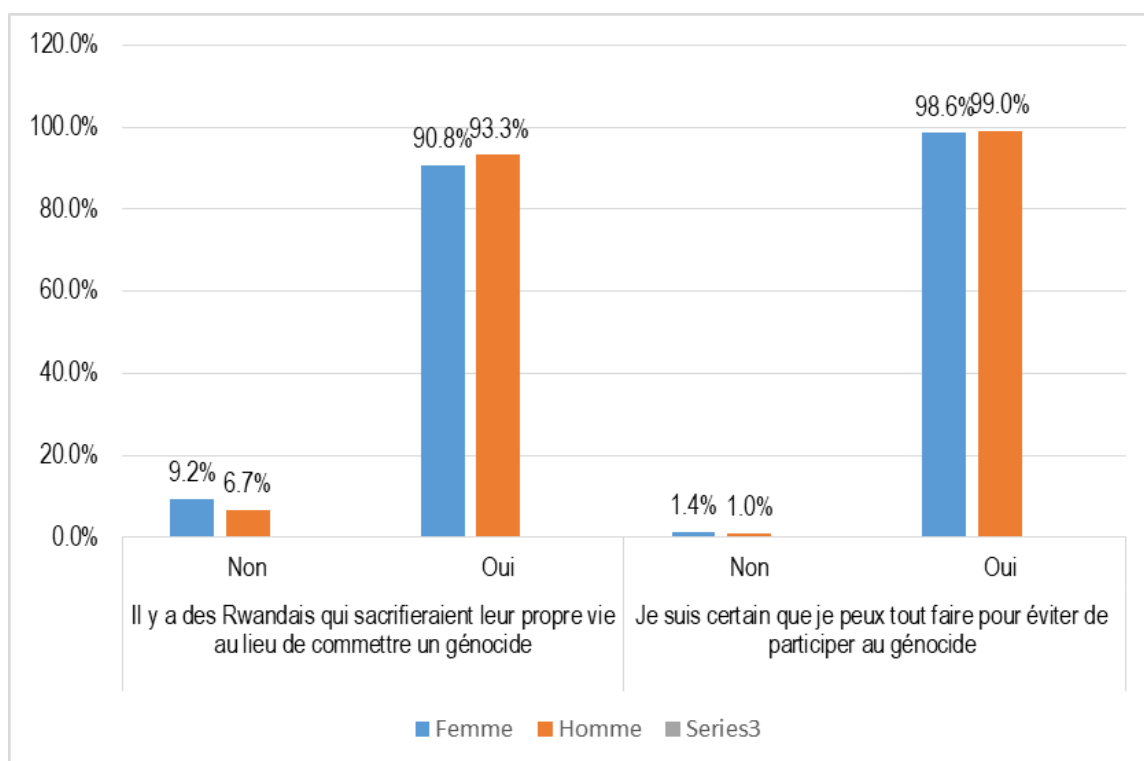
Pour que le processus de réconciliation aboutisse, il est nécessaire que les gens ordinaires s'engagent individuellement et collectivement afin de guider le processus vers sa conclusion finale, qui est l'unité du peuple. Le graphique montre comment les personnes interrogées ont indiqué le degré d'engagement à la réconciliation et quel sacrifice ou prix elles sont disposées à payer pour se prémunir contre toute tentative de déraillement du processus.

Graphique 12: Appropriation de la réconciliation



Les Rwandais partagent un destin commun en termes de construction d'une société exempte de toute forme de divisionnisme. Ils sont prêts à sacrifier leur vie pour éviter le retour du divisionnisme et du génocide. Ils sont prêts à sacrifier leur vie pour protéger l'avenir de toute tendance rétrograde comme indiqué dans leurs réponses où 98,5% se disent prêts à faire leur possible plutôt que d'être impliqués dans un génocide ou des activités connexes, et 91,6% sont prêts à faire leur possible pour empêcher le génocide, y compris sacrifier leur propre vie. Ce niveau d'engagement individuel et collectif pour sauvegarder les bienfaits de la réconciliation dans la masse des Rwandais indique une base solide sur laquelle la réconciliation est construite, et cimente la philosophie «Jamais plus» de la réconciliation dans le pays. Ci-dessous, les mêmes réponses sont ventilées par sexe et âge des répondants.

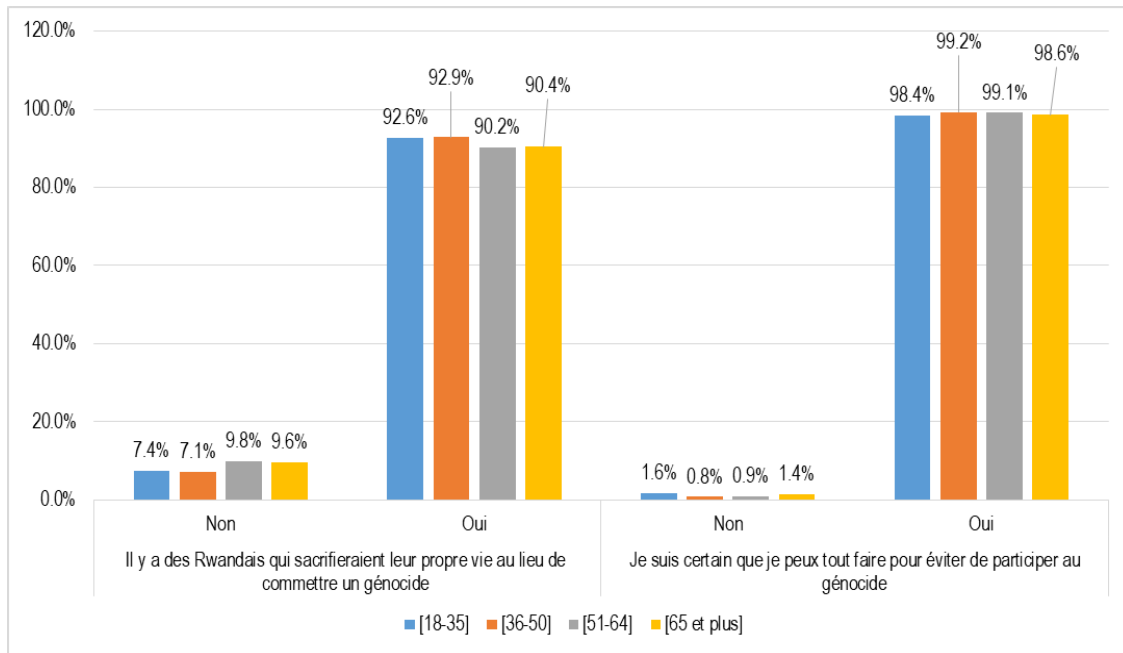
Graphique 13: Désagrégation par sexe sur l'appropriation de la réconciliation



Les réponses présentées dans les graphiques ci-dessus ne semblent pas dépendre de différences significatives entre les sexes. En ce qui concerne le sacrifice, il semble que les hommes soient prêts à payer un prix légèrement plus élevé mais pas tellement en préférant même la mort qu'à s'engager dans le génocide. En ce qui concerne l'engagement dans le processus de réconciliation, il n'y a pratiquement aucune différence de points de vue. Cela montre que tous les Rwandais - hommes et femmes - sont déterminés à poursuivre la réconciliation, à protéger et à consolider les acquis enregistrés jusqu'à présent et sont prêts à mourir plutôt que de permettre un retour aux temps révolus.

Les opinions des répondants selon les différents groupes d'âge sont présentées dans le graphique suivant.

Graphique 14: Désagrégation par catégorie d'âge sur l'appropriation de la réconciliation

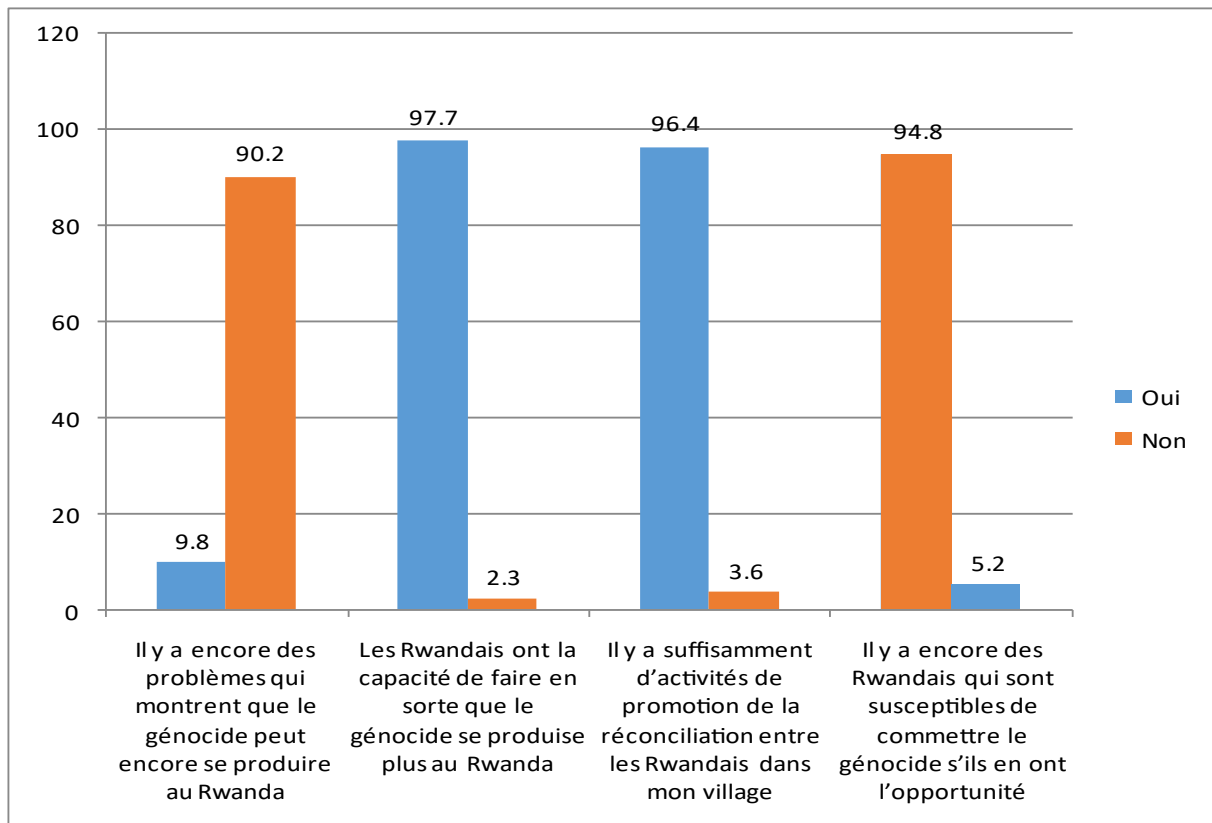


En termes d'âge, comme le montre le graphique ci-dessus, il n'y a pas de différences notables de points de vue sur le prix que les Rwandais sont prêts à payer pour empêcher un retour au génocide. Les points de vue sont presque inégalement répartis dans tous les groupes d'âge. C'est une observation tout aussi importante car elle montre que les jeunes et les vieux sont tous engagés dans le processus de réconciliation et sont prêts à se sacrifier jusqu'à la mort pour empêcher un retour au génocide.

4.2.4. Envisager l'avenir

La façon dont les membres d'une société donnée partagent la vision de l'avenir fournit un indicateur de la façon dont ils travaillent en étroite collaboration s'ils se réfèrent à cet avenir avec fierté et montrent un engagement total envers la réalisation de cette vision.

Graphique 15: Envisager l'avenir



Les Rwandais ont une mentalité tournée vers l'avenir et sont conscients du fait que le voyage vers le futur se heurte encore à des obstacles. Comme le montre le graphique 17, plus de 90% de rwandais ne voient aucune possibilité que le génocide puisse se reproduire dans le pays, alors que 9,8% voient encore des signes qui montrent que le génocide risque de se reproduire au Rwanda. Notons que les scores de 2020 montrent une différence par rapport aux résultats de 2015. En effet, le pourcentage de Rwandais qui voient le risque que le génocide puisse se reproduire dans le pays était de 15,9% en 2015, alors que ceux qui ne voient pas cette possibilité étaient estimés à 84,1% (voir NURC 2015 :40). La même regression est aussi observée sur la variable qui demandait s'il y avait des Rwandais qui commettraient le génocide si les conditions le permettaient. En 2015, ceux qui l'ont affirmé étaient estimés à 28,9%, alors que le score est de 5,2% en 2020.

La baisse en pourcentage des deux variables - la possibilité que le génocide puisse se reproduire dans le pays et la probabilité que certains Rwandais commettent le génocide si les conditions le permettent – est fortement associée à la confiance croissante dans la capacité du gouvernement à contrecarrer toutes les pratiques susceptibles de conduire au génocide. En effet, bien que 9,8% de répondants estiment qu'il y a des signes montrant la possibilité qu'un génocide peut se reproduire au Rwanda, 97,7% pensent que les Rwandais ont aujourd'hui la capacité et la volonté de contrecarrer cette possibilité. Cela s'est reflété dans diverses séances d'entrevue. Lors d'un FGD, un répondant, par exemple, a déclaré:

« Je peux confirmer que le génocide ne peut plus se reproduire au Rwanda. Vous savez, même si l'idéologie du génocide persiste toujours, ce n'est que parmi quelques personnes qui sont encore incapables de regarder vers l'avenir et de voir les conséquences du génocide qui affectent encore notre pays. Le génocide est un mal qui ne peut être oublié. On ne peut pas permettre que cela se reproduise. Vous voyez, c'est arrivé dans le passé à cause de l'impunité. Les gens pouvaient être autorisés à former de petits groupes et à planifier le meurtre de leurs voisins, et personne ne les punissait. Mais aujourd'hui, vous ne pouvez pas former un groupe de personnes et nourrir l'idée de commettre des crimes et vous en sortir. Les informations seront immédiatement connues et vous serez sanctionné. (D01). »

La citation ci-dessus rappelle le rôle du gouvernement dans la prévention du génocide ou en permettant qu'un tel crime se reproduise. En fait, le même raisonnement est apparu dans l'évaluation de 2015 où un répondant disait:

« Je vous donne mon propre exemple. J'ai commis le génocide et maintenant je suis en prison pour ça. Je vous assure que je ne peux plus jamais m'engager dans ces histoires de tueries ou de pillages des biens d'autrui. J'ai des enfants et personne ne prend soin d'eux parce mon épouse est décédée. Si je ne m'étais pas engagé dans le génocide j'aurais été avec mes enfants. Je connais les conséquences de faire le mal, je me suis repenti et je ne peux plus le répéter." (cf. NURC, 2015: 34). »

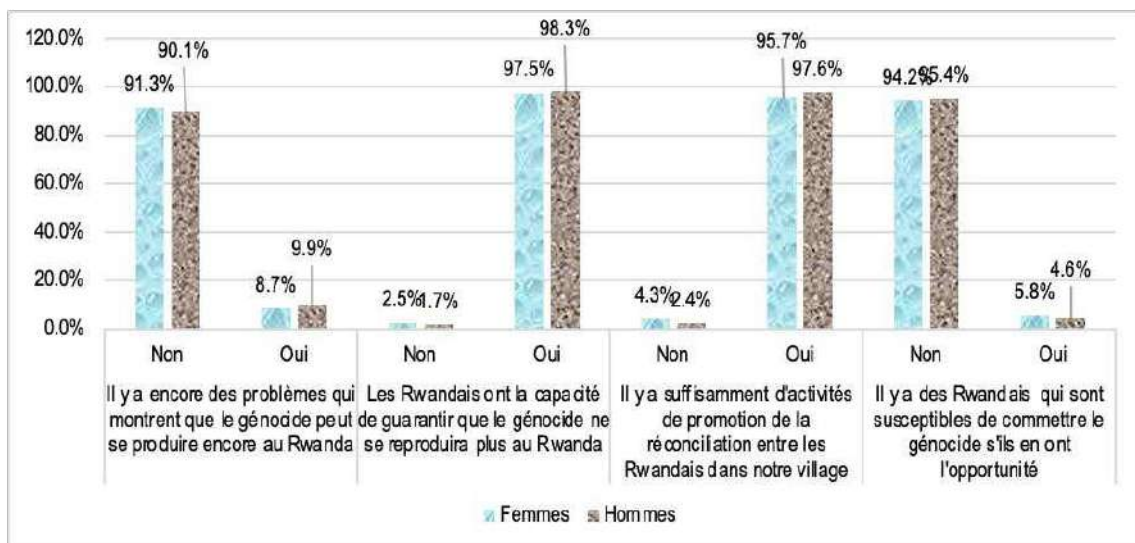
La citation du participant D01 souligne que les gouvernements d'avant 1994 ignoraient les actes criminels comme le complot de tuer les Tutsis, qui confirmaient et encourageaient les pensées, les croyances et les choix que les crimes commis contre cette catégorie de la population étaient bénis par les autorités. C'est dans ce contexte que les masses populaires n'ont pas hésité à répondre à l'appel général du gouvernement d'alors de commettre le Génocide contre les Tutsis entre Avril et Juillet 1994. Réfléchissant sur le Rwanda post-génocide, le répondant dans la citation souligne que lutter contre l'impunité est l'une des raisons pour lesquelles les Rwandais pensent que le génocide ne peut plus se reproduire au Rwanda. Selon lui, le génocide ne peut pas se reproduire parce que les gens ont compris que c'est un crime contre l'humanité qui ne peut pas rester impuni.

Il convient de rappeler que l'éradication de la culture de l'impunité faisait partie des cinq objectifs assignés aux juridictions Gacaca établies par la loi organique n° 40/2000 de janvier 2001 régissant la création des juridictions Gacaca et organisant la poursuite des crimes de génocide et autres crimes contre l'humanité commis entre le 1er octobre 1990 et le 31 décembre 1994. Le rapport du « National Gacaca Services » souligne l'importance de lutter contre la culture de l'impunité pour renforcer le message de respect des droits de l'homme pour prévenir le génocide. Voici un extrait du rapport:

« Traduire en justice tous les suspects de génocide, des instigateurs aux auteurs à travers les juridictions Gacaca, était la seule manière appropriée de donner une leçon de respect des droits de l'homme à tous les Rwandais de toutes couches. Cela signifiait également que quiconque avait commis un acte qui violait les droits de l'homme pendant le génocide devait en être tenu responsable. (...). En effet, la culture de l'impunité s'était répandue au Rwanda depuis longtemps, selon laquelle certaines personnes pouvaient violer les droits de la personne des autres au point de les tuer sans crainte d'être traduites en justice (NGCS, 2012).»

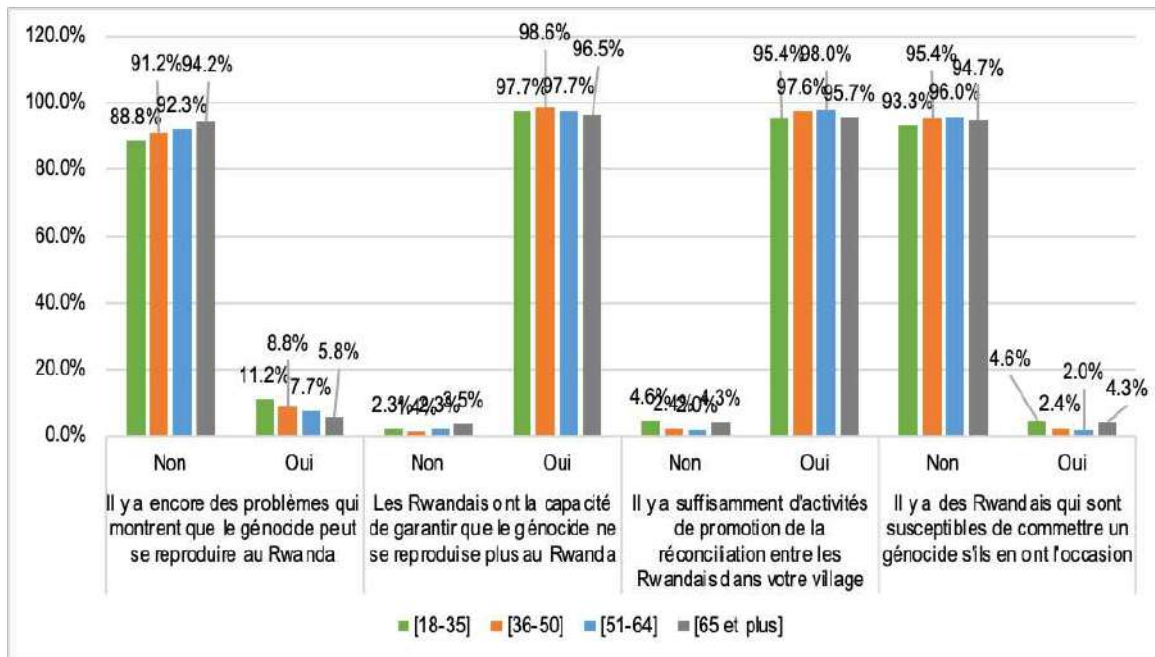
De plus, 96,4% estiment qu'il existe suffisamment d'activités de promotion de la réconciliation au sein de leurs villages et communautés locales. En fait, même si 5,2% des répondants montrent que certains Rwandais sont susceptibles de commettre le génocide s'ils en avaient l'occasion, les résultats ont montré une vision équilibrée des menaces et de la capacité à les contrecarrer. Cet équilibre montre le niveau de compréhension que les Rwandais ont atteint pendant la période post-génocide eu égard à ce qui les a conduits au génocide et comment un retour à cette situation ne peut se reproduire. En bref, ils ont appris les leçons à la dure.

Graphique 16: Désagrégation par sexe sur « envisager l'avenir »



Le graphique ci-dessus montre qu'il n'y a pas de différences significatives entre les sexes en termes de l'engagement au processus de réconciliation et de la détermination pour empêcher un retour à toutes conditions qui pourraient conduire à un nouveau génocide.

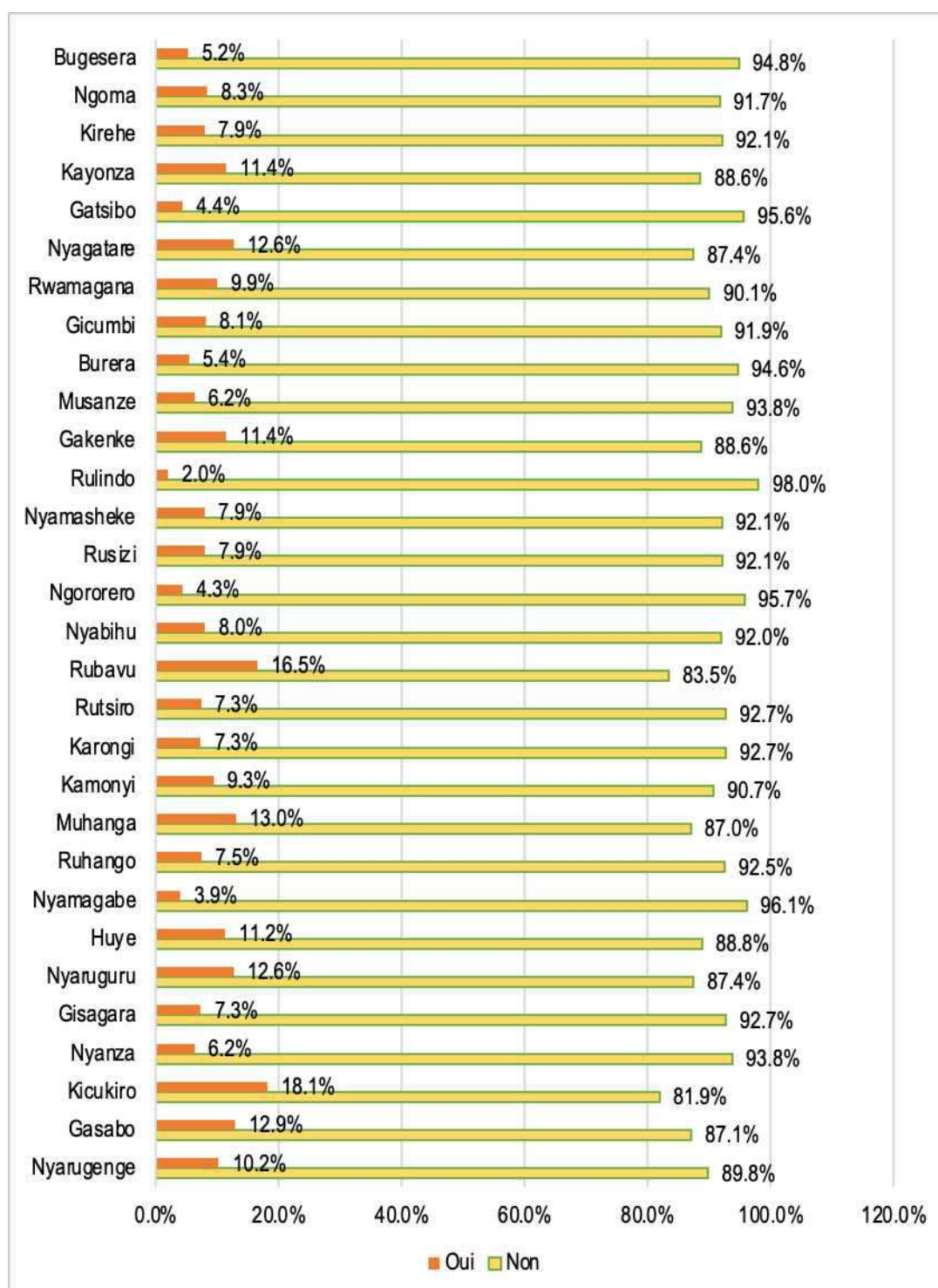
Graphique 17: Désagrégation par catégorie d'âge sur « envisager l'avenir »



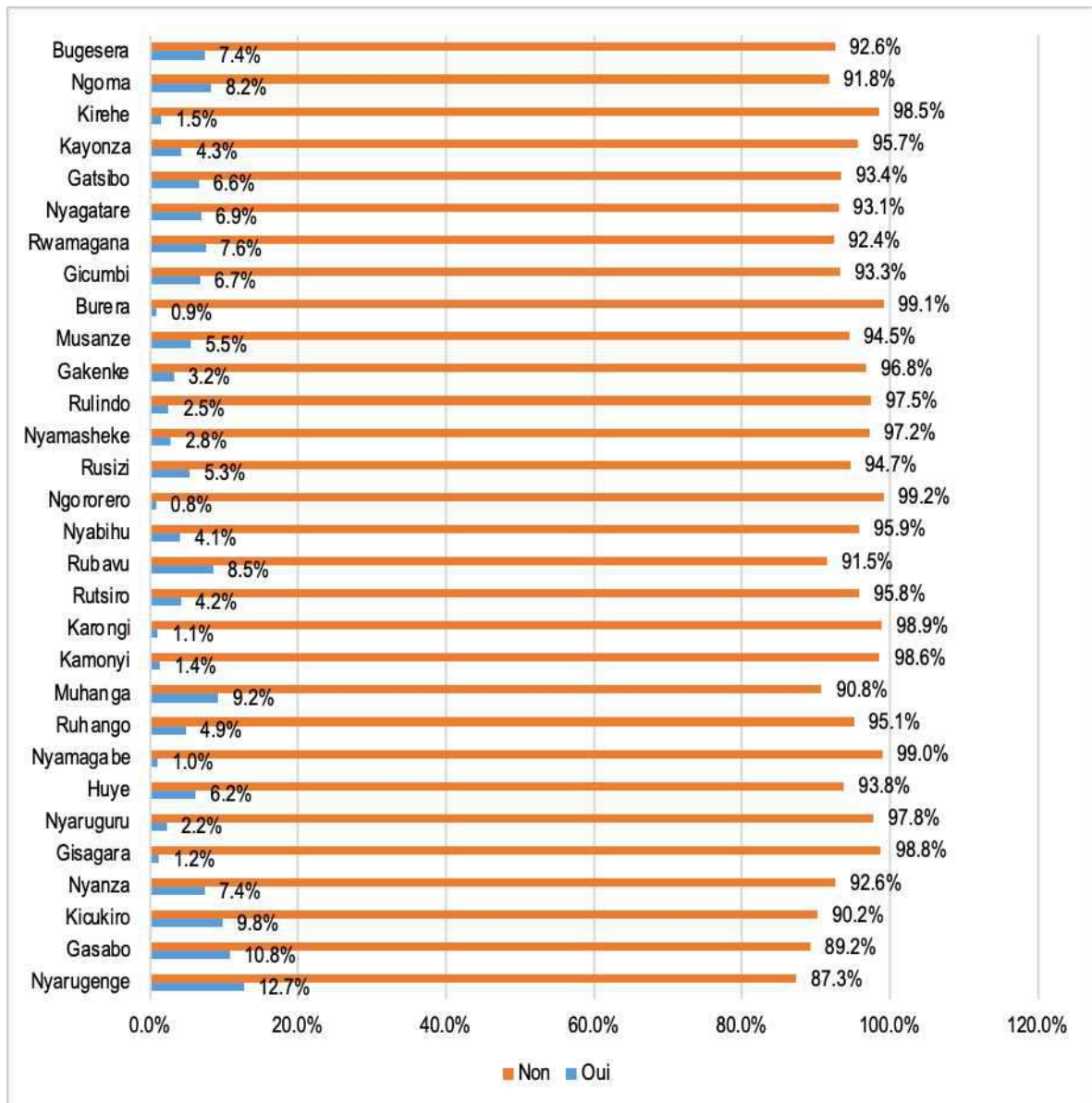
Les graphiques ci-dessus montrent qu'il n'y a pas de différences significatives de points de vue entre les différents groupes d'âge sur l'engagement pour la réconciliation et la prévention du retour à toute forme de tendance génocidaire. Comme déjà discuté, ceci est important car cela démontre que les Rwandais de tous âges apprécient l'importance de la réconciliation et sont disposés et déterminés à se prémunir contre tout ce qui menace de faire dérailler le processus.

Au cours de l'enquête, il a également été jugé important d'évaluer si les personnes, sur base de leur expérience et leur perception, estimaient qu'il y avait des problèmes qui montrent qu'un génocide pouvait avoir lieu dans le pays. On voit ci-dessous les réponses recueillies dans tout le pays sur cette variable, et les réponses à la question de savoir s'il y a des Rwandais susceptibles de commettre un génocide s'ils en avaient l'occasion ».

Graphique 18: Opinion des citoyens par district sur «Il y a encore des problèmes qui montrent que le génocide peut se reproduire au Rwanda»



Graphique 19: Opinions des citoyens par district sur «Il y a des Rwandais Susceptibles de commettre le génocide s'ils en ont l'opportunité»



D'après les deux graphiques ci-dessus (18 et 19), on peut discerner que la distribution des réponses montre un score global élevé de Rwandais qui ne voient pas de possibilité qu'un génocide puisse se reproduire dans le pays, ainsi que la possibilité que des Rwandais soient susceptibles de commettre un autre génocide. Après tout la différence de scores peut ne pas être significative. Ceci est important car cela montre que le pays tout entier est très attaché à la réconciliation.

La détermination, la volonté et l'engagement doivent être appuyés par la capacité de résister, d'empêcher ou de défier quiconque tente de créer ou de propager l'idéologie du génocide. Le fait que 97% perçoivent que le pays a acquis une telle capacité et, étant donné que 96.4% de Rwandais estiment que le pays a suffisamment d'activités de promotion de la réconciliation dans leurs zones constitue des réalisations remarquables. Ils montrent la conviction que les Rwandais ont la capacité d'assurer que le génocide ne se reproduira plus dans le pays. Cette observation confirme les précédentes observations sur le niveau d'engagement et de détermination exprimé

par les Rwandais quant à la réconciliation et à la prévention de retour à toute forme d'idéologie du génocide.

Malgré le fait que les Rwandais ne voient généralement aucune possibilité que le génocide se reproduise encore que les scores élevés en reconnaissant que les Rwandais se sont approprié le processus de réconciliation et développé une compréhension commune des causes du génocide perpétré contre les Tutsis, ils ont rappelé que le chemin n'est pas encore terminé. Ils ont fondé cette remarque combien prudente sur le fait que certaines gens continuent de manifester l'idéologie du génocide. Cela a été souligné par un répondant en ces termes:

« Beaucoup de choses ont déjà été accomplies en termes de lutte contre l'idéologie du génocide. Je pense que le génocide ne se reproduira probablement pas en raison du bon leadership que nous avons dans le pays, mais les gens ne devraient pas s'asseoir et penser que tout est parfait. L'idéologie du génocide est toujours vivante parmi les personnes âgées, en particulier parmi celles qui ont entre 40 et 65 ans. (...) Si les gens ne font pas attention, l'idéologie du génocide peut continuer à être diffusée parmi les jeunes et créer un environnement pour que le génocide se reproduise. Laisse-moi te donner un exemple. Au cours de nos activités sur le terrain dans le district de Nyagatare, nous avons rencontré des personnes qui ont refusé d'assister à l'enterrement de personnes de différents «groupes ethniques». Nous avons également vu des personnes qui ont refusé de rejoindre certaines églises, bars ou chorales en raison de leur appartenance ethnique. Bien sûr, parce qu'elles savent que le gouvernement ne soutient pas de telles pratiques de division, elles cachent leurs sentiments mais vivent toujours une vie divisée, raison pour laquelle tous les acteurs doivent continuer à s'engager davantage dans l'unité et la réconciliation (KI22). »

L'extrait ci-dessus interpelle tous les acteurs à continuer à travailler pour la réconciliation parce que certaines personnes ont encore l'idéologie du génocide. Rappelant que 8,6% des répondants ont déclaré que certaines personnes continuent d'inculquer l'idéologie du génocide à d'autres, en particulier en famille (9,8%), l'inquiétude de la citation ci-dessus selon laquelle l'idéologie du génocide pourrait continuer à être diffusée et augmenter la probabilité de crimes génocidaires est pertinente. Selon ce répondant, les domaines tels que les églises et les bars nécessitent plus d'efforts, rappelant ce que d'autres études et rapports ont déjà établi que les organisations religieuses n'ont pas ouvertement dénoncé le génocide, certaines d'entre elles apportant directement un soutien idéologique et institutionnel aux auteurs du génocide (cf. Longman, 2009; Carney, 2014; NURC, 2020).

Des facteurs tels que l'idéologie du génocide et le pourcentage d'individus qui continuent d'inculquer la haine ethnique, entre autres, méritent une attention continue, mais ne remettent pas en question les résultats obtenus en ce qui concerne la réconciliation, tant au niveau national qu'individuel. Comme l'a expliqué un participant:

« Après le génocide, la tâche principale liée à l'enseignement de l'histoire était de corriger l'histoire déformée qui a détruit notre unité. Vous devez comprendre que corriger l'histoire qui a été enseignée pendant de

nombreuses années, à laquelle les gens avaient appris à croire, demande beaucoup de temps. (...) Mais laissez-moi vous dire ceci. Le fait que peu de gens aient encore une idéologie génocidaire refusant d'embrasser la réconciliation ne doit pas être considéré comme un échec de la politique. La bonne chose est que les jeunes qui n'ont pas appris de telles idéologies qui divisent, continueront à travailler et à évoluer ensemble. Pour nous, les personnes âgées, qui avons suivi de tels enseignements, le changement prendra beaucoup de temps. Les gens peuvent adopter la politique de réconciliation alors qu'ils ne se sont pas réconciliés. Mais avec un bon leadership et des lois existantes qui punissent l'idéologie du génocide, ceux qui s'associent encore à des idéologies divisionnistes sont forcés de la garder en eux et de garder le silence, ce qui réduit le niveau de diffusion de l'idéologie du génocide. C'est un grand pas vers la réconciliation nationale. Ensuite, plus les gens continuent à travailler ensemble, à étudier dans les mêmes écoles, à aller sur les mêmes marchés et coopératives, etc., plus ils font un pas en se rendant compte qu'ils n'ont rien les uns contre les autres. C'est à ce stade que les individus font un bon pas pour se réconcilier. Ainsi, il est vrai que la réconciliation mène à l'unité, mais il est également vrai que l'unité mène à la réconciliation (K117). »

Le répondant K117 souligne le fait que le chemin de la réconciliation est long et progressif, rappelant qu'il faudra beaucoup de temps pour défaire l'histoire déformée qui a été enseignée et diffusée pendant une longue période. Ce répondant revient sur l'idée qu'un bon leadership et des lois punissant le crime de génocide jouent un rôle important pour décourager la diffusion de l'idéologie du génocide, offrant ainsi un environnement propice pour la réussite de la réconciliation.

4.2.5 Résumé des conclusions sur «Comprendre le passé et envisager l'avenir du Rwanda»

Cette section a présenté les résultats sur `` comprendre le passé et envisager l'avenir du Rwanda. " Ici, l'hypothèse était que plus les citoyens sont capables de comprendre et de confronter les sources de leurs divisions historiques, plus ils s'engagent à envisager leur avenir, et plus la réconciliation est susceptible de se produire. Les résultats de cette variable ont confirmé cette hypothèse à un niveau élevé. Le tableau suivant présente les résultats de l'évaluation 2020 ainsi que ceux de 2010 et 2015 afin de pouvoir suivre les changements survenus au fil des années.

Tableau 10: Notes moyennes sur «Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir du Rwanda»

Pilier	Indicateurs	Résultats (%) en 2010	Résultats (%) en 2015	Résultats (%) en 2020
Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir	1. Les causes du génocide discutées franchement et généralement comprises	88,2	91,3	95,8
	L'histoire et comment elle est partagée			
	2. Les Rwandais n'inculquent pas l'idéologie du génocide aux autres	68,5	74,2	91,4
	3. Rencontre avec les enseignements de la haine et de la division			96,7
	4. La famille est l'endroit où l'histoire de la haine et de la division est enseignée aujourd'hui			90,2
	Appropriation de la réconciliation			
	5. Des Rwandais prêts à sacrifier leur vie au lieu de commettre le génocide		89,7	91,6
	6. Certain de tout faire pour éviter de participer au génocide		92,6	98,5
	Envisager l'avenir			
	7. Le génocide ne peut plus jamais se reproduire au Rwanda	83,0	84,1	90,2
	8. Capacité de garantir que le génocide ne se reproduira plus jamais au Rwanda		96,1	97,7
	9. Activités de promotion de la réconciliation entre les Rwandais dans les villages			96,4
	10. Aucun Rwandais n'est susceptible de commettre à nouveau un génocide	60,1	71,1	94,8
	MOYENNE			94,6

A partir du tableau 10 ci-dessus, l'on peut voir que presque toutes les variables présentent des améliorations positives depuis 2010 jusqu'à 2015. Il y a certains indicateurs dont les scores ont connu des améliorations remarquables au cours des cinq dernières années. Les avis sur le fait qu'il y avait toujours des Rwandais qui continuent d'inculquer aux autres l'idéologie du génocide, en 2015, 25,8% des répondants étaient d'accord avec cette affirmation, alors qu'en 2020 seulement 8,6% confirmaient voir quelques Rwandais qui continuent d'inculquer aux autres l'idéologie du génocide. De même, le nombre de Rwandais qui perçoivent que le génocide ne pourrait plus jamais se reproduire au Rwanda a significativement augmenté de 84,1% en 2015 à 90,2% en 2020, alors que le score de l'a possibilité que quelques Rwandais commettraient encore le génocide a remarquablement chuté de 28,9% en 2015 à 5,2% en 2020.

Comme déjà explicité ci-haut, ces réalisations tangibles sont fortement associées à la décision du gouvernement de lutter contre et punir l'idéologie du génocide, qui décourage même le peu de gens qui aimeraient voir l'idéologie du génocide se propager et culminer encore en l'exécution du génocide. Cependant, ceci ne devrait pas être considéré comme impliquant qu'il n'y a plus d'idéologie du génocide ni d'autres crimes connexes au Rwanda. Il sied aussi de rappeler que l'idéologie du génocide n'est ni plus ni moins dangereuse à cause du nombre de ceux qui l'ont parce que, comme toutes les autres mauvaises idéologies, elle prend seulement la faiblesse, délibérée ou non, du côté du gouvernement/leadership, de voir sa montée et son impact négatif sur la société. En effet, la définition du crime d'idéologie du génocide et des crimes connexes est vaste et ne peut pas se limiter seulement à deux variables discutées dans cette sous-section. Plus de détails à ce sujet se trouvent dans la sous-section des facteurs entravant la réconciliation au Rwanda.

Pour la nécessité de modification des questions compte tenu du laps de temps et de la pertinence de questions spécifiques au cours des périodes ultérieures pour lesquelles les baromètres de la réconciliation ont été mesurés, certains scores ne figurent pas dans le tableau 10. Une observation générale est que tous les scores des différents indicateurs pour lesquels une comparaison peut être faite ont montré une augmentation du score de cet indicateur. Ceci signifie que la réconciliation est profondément enracinée dans la vie sociale des Rwandais et au fil des temps. Les Rwandais ont clairement compris l'importance de la réconciliation, le processus lui-même, les défis et la manière dont il peut être protégé. Cette compréhension est le résultat de nombreux programmes gouvernementaux en cours depuis la mise en place du gouvernement de transition et d'unité nationale en 1994, et tout au long de l'époque suivante.

4.3. Citoyenneté, identité et responsabilité

Sur citoyenneté, identité et responsabilité, il y a eu une augmentation graduelle de la conscience et du sentiment d'identité des Rwandais depuis le premier BRR 2010. Les changements en termes d'indicateurs indiquent très probablement une saturation dans la manière dont les Rwandais perçoivent les questions de citoyenneté et d'identité. Parmi les six variables composites du BRR, tous les indicateurs de ce pilier ont des scores supérieurs à 95%, ce qui montre clairement que les Rwandais ont désormais une confiance et une fierté quasi universelles dans leur identité et leur citoyenneté partagée. Cette compréhension a été consistante depuis le BRR 2010.

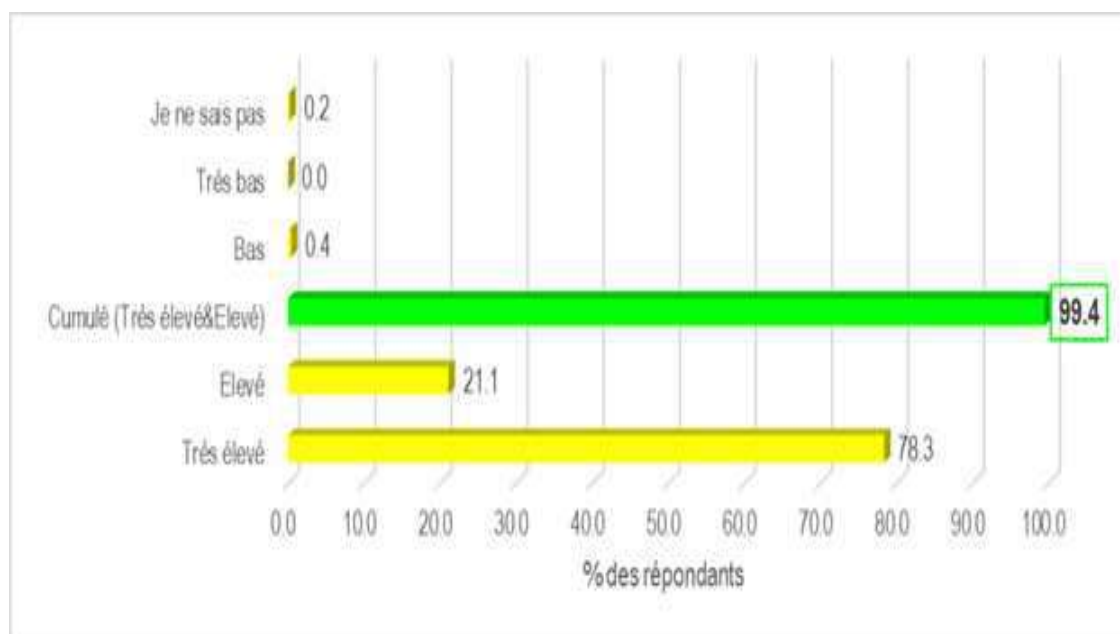
L'engagement pour l'identité nationale et le rétablissement de la fierté nationale ont contribué à la stabilité de la vision de l'identité et de la citoyenneté qui paraît solide. Contrairement au passé, ceci est encore renforcé par la capacité des Rwandais à réfléchir de manière critique aux problèmes qui affectent leur vie. La crédulité qui caractérisait les Rwandais dans le passé où ils écoutaient et faisaient tout ce que les dirigeants de l'époque leur disaient est évidemment érodée par l'exposition constante aux faits.

4.3.1. Identité nationale

Les êtres humains aiment avoir un sentiment d'appartenance à un groupe social ou à une nation donnée. Un individu peut revêtir plusieurs identités à des moments différents. À un moment donné, les Rwandais étaient assimilés à de petites identités, en particulier des groupes ethniques créés de Hutu, Tutsi, et Twa, qui ont conduit à la création de l'ethnie majoritaire Hutu, et de l'ethnie minoritaire Tutsi que le discours politique d'antan classait, symbolisait et appelait des étrangers, des ennemis de la nation, etc. C'est la période où certains Rwandais développaient le sentiment d'être des citoyens légitimes, en mettant en doute voire même rejetant de l'autre partie de la population, ce qui a considérablement détruit l'identité nationale. La construction d'un sentiment d'identité nationale collective a été l'une des premières tâches du gouvernement après le génocide de 1994 contre les Tutsis.

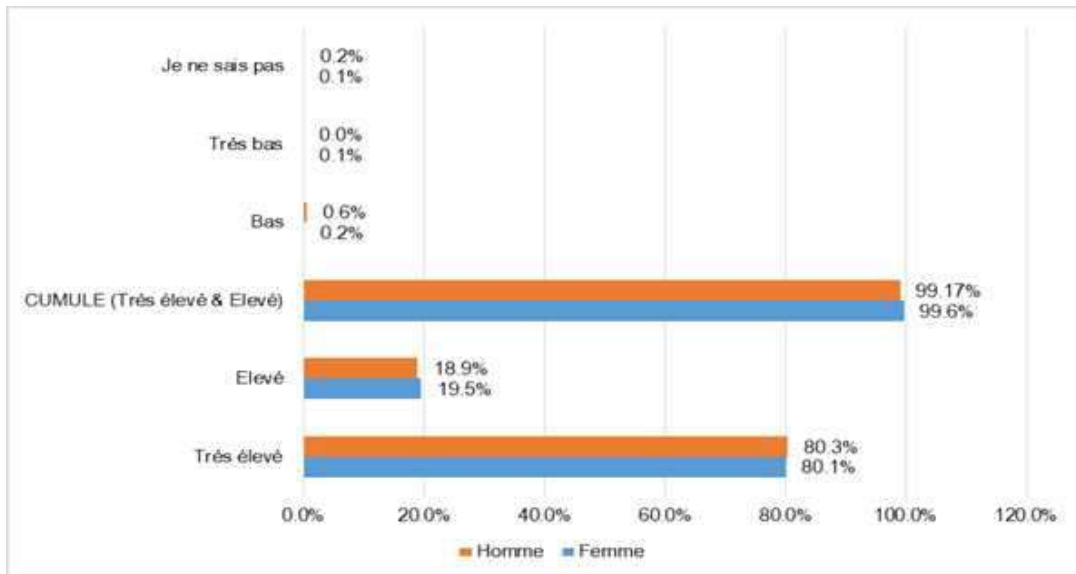
Au cours de l'enquête, des questions ont été posées autour de l'identité nationale, de la fierté d'être rwandais entre autres. Vous trouverez ci-dessous des présentations des réponses.

Graphique 20: Opinions sur l'identité nationale



Comme illustré par le pourcentage cumulé du graphique 20, les Rwandais sont aujourd'hui fiers de leur identité nationale. Les colonisateurs ont introduit une identification formelle des personnes sur les identités construites pour diviser et régner sur les gens. C'est donc une réalisation très importante qu'une génération après le génocide, le peuple soit capable de se débarrasser de cette crise d'identité et se forger une identité nationale commune en tant que «Rwandais», 99,4% des répondants se voient comme des Rwandais d'abord, plutôt que se voir comme des Hutu, Tutsi ou Twa, ou selon des critères religieux ou régionaux. Cette mentalité de la primauté de l'«identité nationale d'abord» est un changement de paradigme dans la pensée des Rwandais que les politiques divisionnistes avaient catégorisés en plusieurs petites identités affaiblissant l'identité nationale qu'ils partageaient tous et dont ils étaient fiers avant.

Graphique 21: Désagrégation par sexe sur l'Identité nationale'

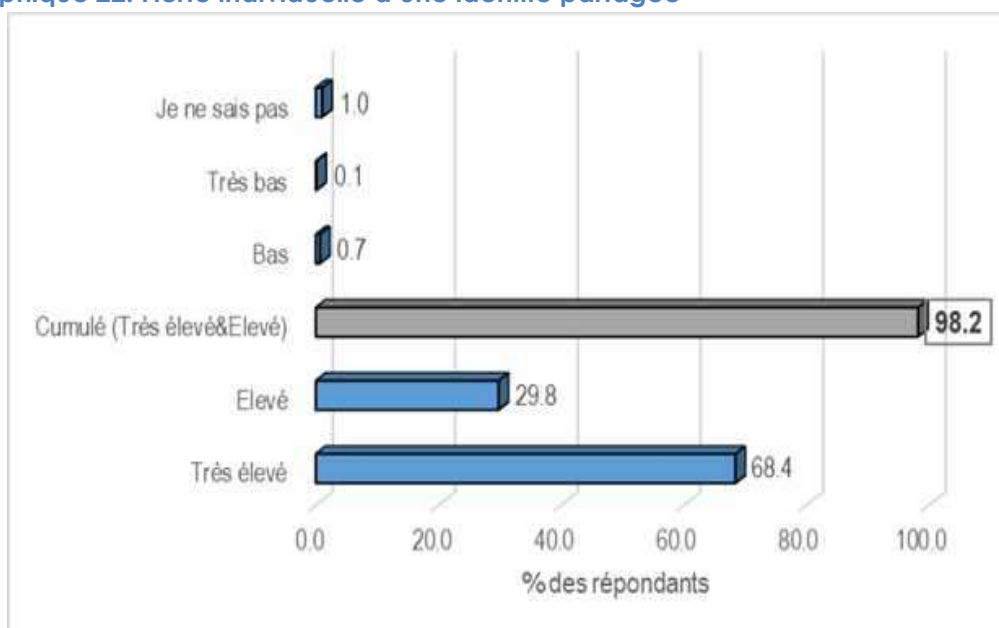


Les Rwandais, femmes ou hommes, partagent les mêmes sentiments sur leur identité nationale. Ils apprécient que leur pays a retrouvé sa dignité et que le peuple est respecté par les peuples d'autres nations. Aujourd'hui, personne n'a de document qui porte « Hutu, Tutsi ou Twa », sauf Rwandais. Cette primauté de l'identité nationale sur toute autre identité est la preuve du changement révolutionnaire de l'état d'esprit des gens.

4.3.2. Fierté individuelle d'une identité partagée

Être fier d'une identité partagée crée un lien d'unité entre les gens. Être fier d'être membre d'une communauté partageant la même culture et d'autres aspects de la vie sociale est un signe d'appréciation plus profonde des autres et de soi-même. Cela entraîne être capable de s'associer à l'identité nationale partagée de Rwandais, plutôt que de se voir dans de petites identités telles que l'ethnicité, la religion etc en premier lieu.

Graphique 22: Fierté individuelle d'une identité partagée



Au niveau individuel, 98,2% se disent fiers d'avoir une identité commune. L'identité partagée est celle d'être rwandais avant toute chose et le fait que l'on jouit désormais librement des privilèges d'être un ressortissant rwandais sans se sentir victime de discrimination basée sur de petites identités comme l'ethnicité, la religion, etc. En comparaison avec l'évaluation de 2015, on pourrait être tenté de remettre en question le score de 2020 sur cette variable. Cependant, il y a lieu de remarquer que la question n'est pas la même pour les deux évaluations. Alors que le rapport de 2015 évaluait s'il y avait encore des Rwandais qui continuaient de se voir et de voir les autres à travers les lentilles ethniques, l'évaluation de 2020 focalisait sur l'examen de l'ampleur auquel les Rwandais avaient surmonté la tendance à s'associer aux petites identités, donc en s'identifiant plus au fait d'être Rwandais avant toute autre chose. Raison pour laquelle les 98.2% représentent l'ampleur auquel les Rwandais s'identifient comme Rwandais, même s'ils ont d'autres petites identités auxquelles ils s'associent. Un participant a expliqué l'importance de l'identité nationale en ces termes:

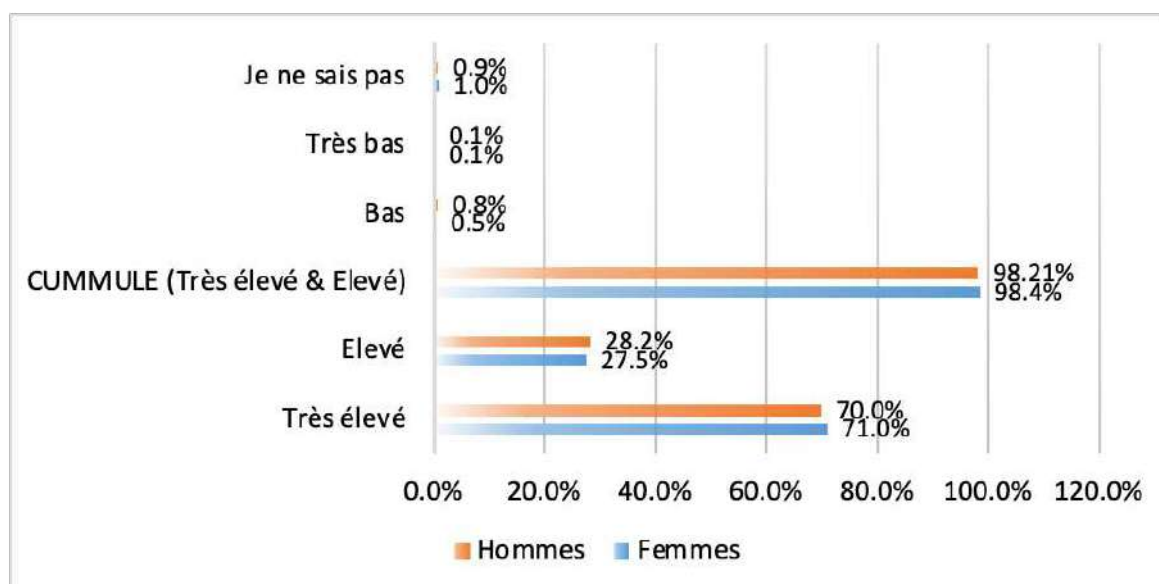
« Vous voyez, le problème qu'a connu notre pays est que les politiciens nous divisaient sur base des soi-disant groupes ethniques. Autrement, le facteur le plus important pour le développement de n'importe quelle nation c'est de faire en sorte que les citoyens s'associent à leur identité nationale plutôt que de s'identifier aux petits groupes. Tous les pays commencent par créer une nation à laquelle chaque citoyen s'identifie. Notre problème ici a été que les politiciens ont échoué de construire une nation unie dont les citoyens sont fiers plutôt que de se sentir toute la vie comme des citoyens de seconde classe. (...) En fait, au Rwanda nous avons de la chance parce que les éléments qui nous divisent sont de loin inférieurs à ceux qui nous unissent. Nous parlons la même langue, nous vivons dans les mêmes villages, il n'y a pas de territoire connu comme Hutuland ou Tutsiland, etc. Tous ceux-ci sont des éléments qui peuvent faire de notre pays une puissance. Ce dont on a besoin c'est tout simplement l'éradication de ces groupes ethniques créés qui ont été amenés et inculqués en nous. Au fait nous sommes destinées à être une puissance (K119) ».

Comme illustré par l'assertion ci-dessus, l'histoire du Rwanda montre généralement que les Rwandais se sont toujours associés à l'identité Rwandaise. Les divisions basées sur les soi-disant groupes ethniques ont été construites et inculquées aux Rwandais. Cependant, même après que l'ethnicité ait été utilisée pour catégoriser un groupe de citoyens comme étant plus rwandais et l'autre comme des étrangers devant être expulsés, ces derniers n'ont jamais oublié leur identité rwandaise et ont continué à lutter pour leur droit à la citoyenneté jusqu'à la fin de la guerre de libération en 1994. Donc, au lieu de chercher à examiner si certains rwandais se voient encore ou voient les autres à travers des lentilles ethniques—ethnicité vue dans le sens de Hutu, Tutsi et Twa, les évaluations futures devraient plutôt examiner s'il y a des Rwandais qui bénéficient encore de privilèges grâce aux groupes ethniques auxquels ils s'associent.

De cette façon, les gens seraient capables de voir le côté négatif de l'ethnicité parce que l'ethnicité « est une réalité socialement construite qui devient un problème quand

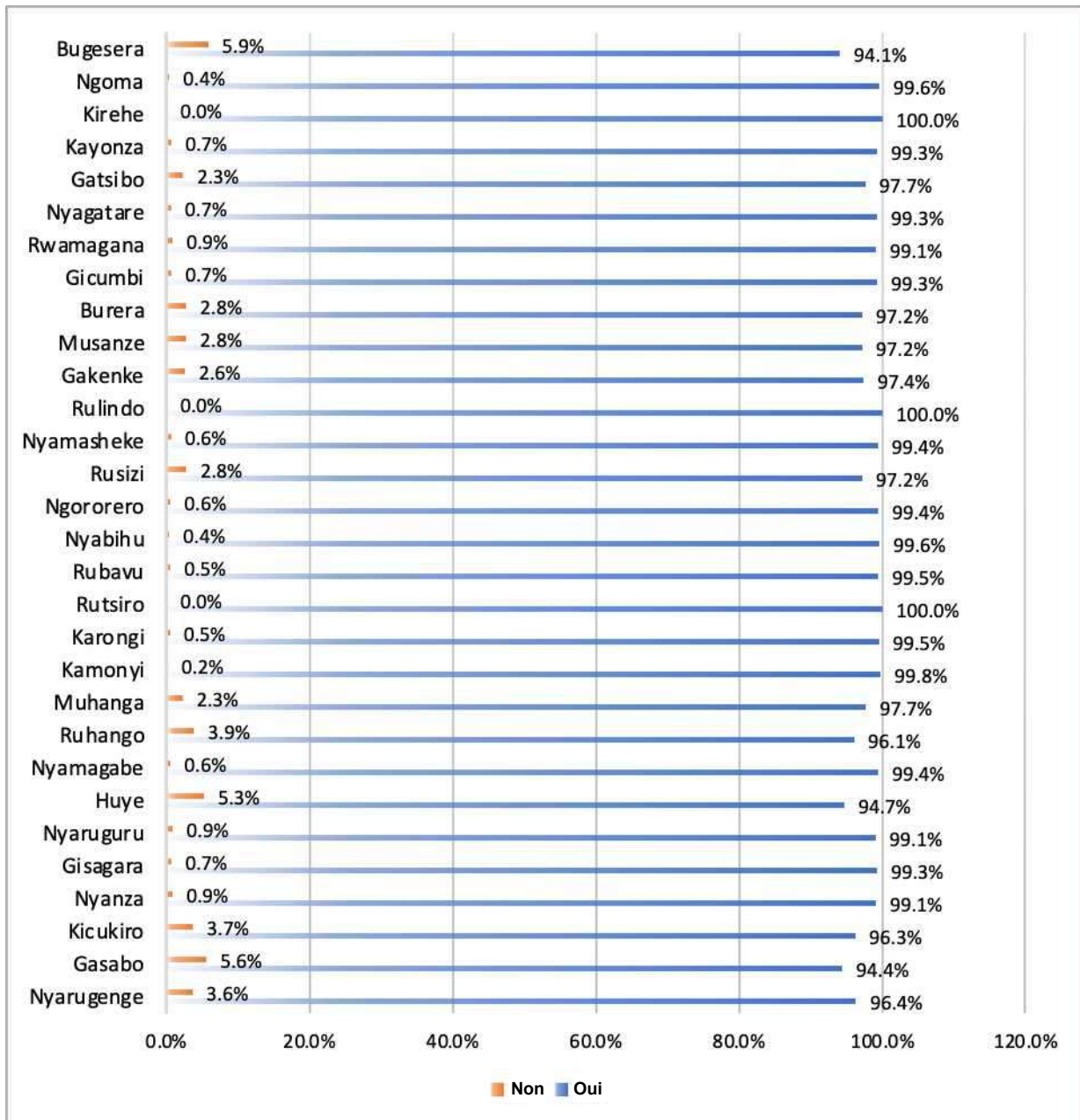
elle est systématiquement utilisée pour les intérêts de certains gens au détriment des autres qui autrement devraient jouir des mêmes privilèges». Le participant (KI21) a démontré que l'une des plus grandes réalisations qui ont fait que les Rwandais soient fiers de leur identité partagée est l'identité nationale: «La conception d'une identité nationale signifie que le pays a la volonté politique et la détermination de renforcer ce qui nous unit. Cela est visible à travers les lois, les politiques, et la décision de partager équitablement les ressources disponibles ».

Graphique 23: Désagrégation par sexe sur « Fierté individuelle d'une identité partagée »



Le sens de la fierté dans l'identité partagée parmi les Rwandais est neutre pour ce qui est du genre puisqu'il se voit clairement que les hommes et les femmes expriment ce sentiment de manière égale. Les résultats ont également été ventilés par district comme indiqué dans le graphique suivant:

Graphique 24: Opinions des citoyens per District sur “Fierté individuelle d’une identité partagée”

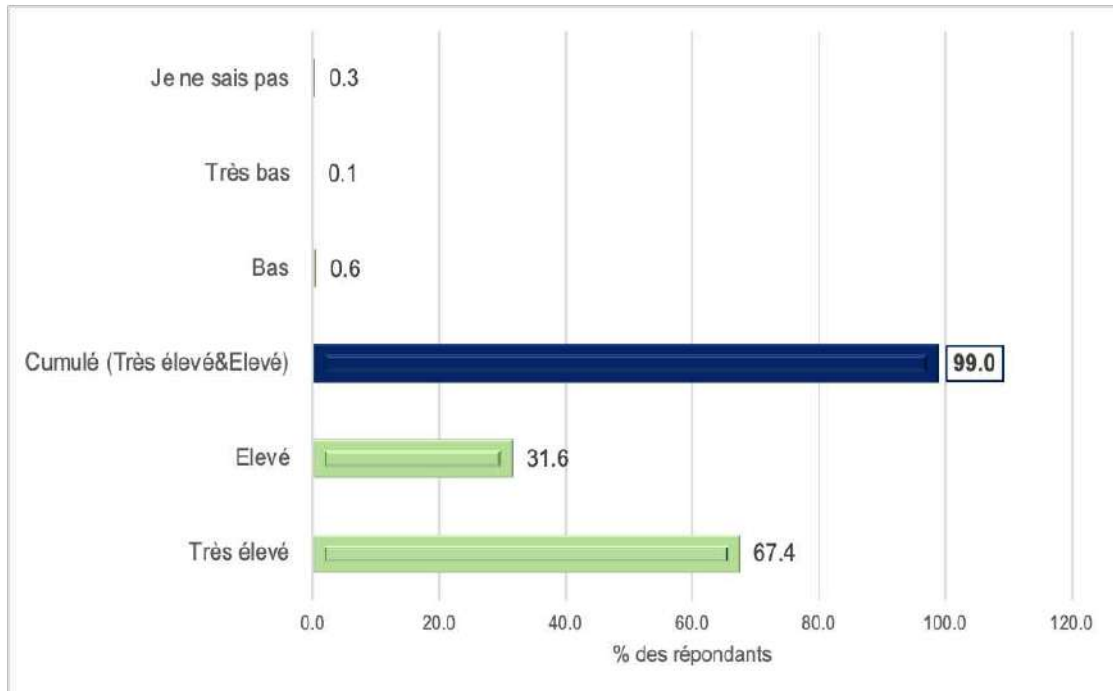


Le graphique 24 indique que dans tous les Districts les Rwandais ont une grande fierté d’être des Rwandais, qui est leur identité partagée. Dans certains Districts, le score est allé même jusqu’à 100% (voir Kirehe, Rutsiro et Rulindo).

4.3.3. Valeurs et vision partagées

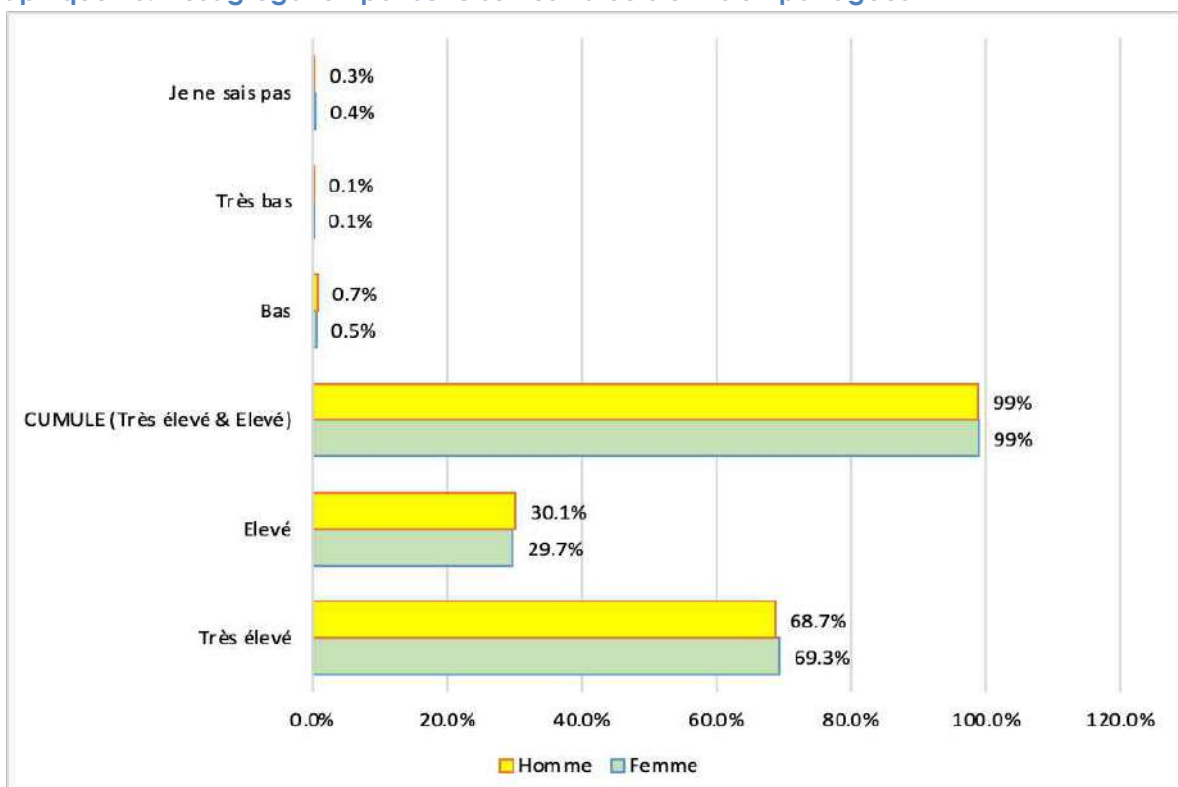
La fierté partagée, l’identité nationale permet aux gens de s’entendre et de se forger une vision de l’avenir à laquelle ils croient.

Graphique 25: Opinions sur valeurs et vision partagées



Avoir une vision partagée par un peuple est également une indication que tous les citoyens croient en la direction de l'avenir et qu'ils ont fait partie intégrante de ce processus. De plus, cela signifie également que les gens comprennent leur rôle pour rendre cet avenir possible. 99% des répondants partageaient ce point de vue. Ils ont indiqué qu'ils étaient à la fois fiers de l'identité collective et de la vision de l'avenir. Être fier signifie qu'ils sont prêts à participer au processus de réalisation de cet avenir tout en préservant et en consolidant les acquis enregistrés.

Graphique 26: Désagrégation par sexe sur les valeurs et vision partagées

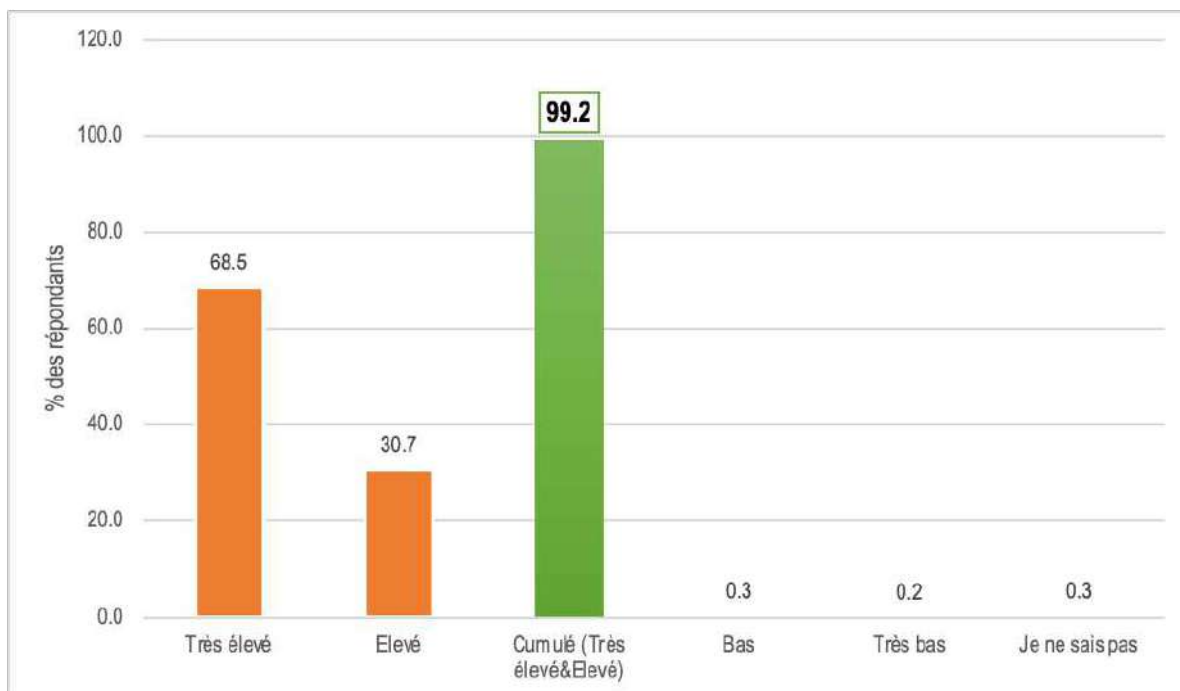


Ceci est très intéressant car la moyenne cumulée pour les hommes et les femmes est élevée et égale (99%).

4.3.4. Engagement pour l'identité nationale

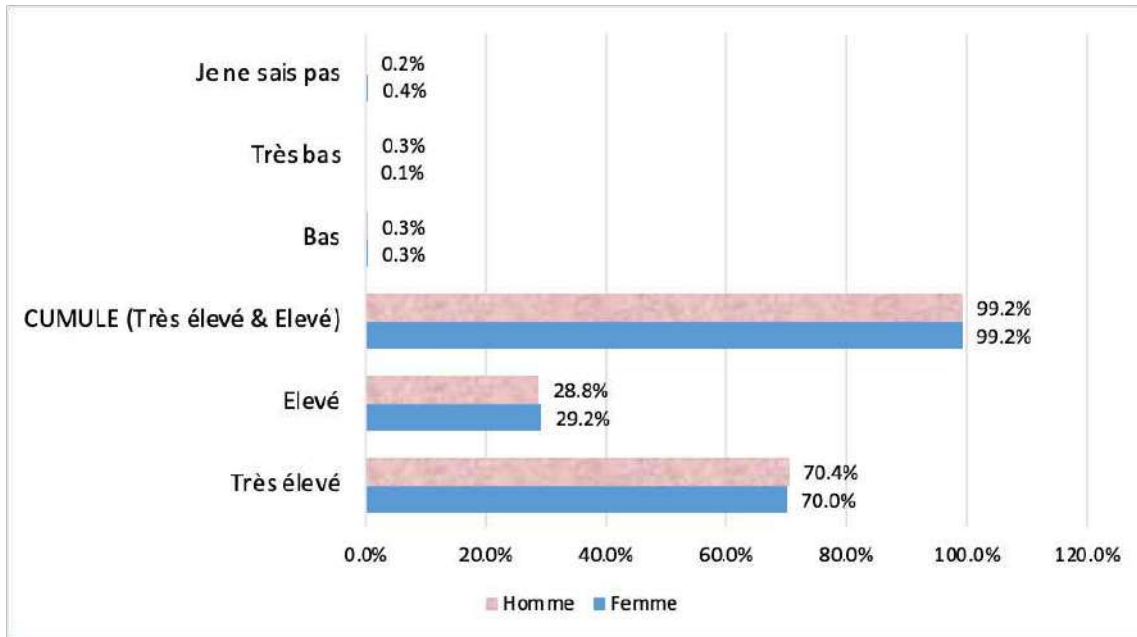
L'engagement pour une identité nationale commune signale l'engagement à avoir une éthique nationale et des valeurs qui définissent une personne comme appartenant à cette communauté ou société. Avoir une identité que vous êtes prêt à défendre et à chérir est un signe de nationalisme et de patriotisme qui favorisent tous les deux le plus grand bien pour tous. Ci-dessous, nous donnons les réponses fournies par les rwandais interrogés sur base de l'âge et des districts de résidence.

Graphique 27: Engagement pour l'identité nationale



Être fier de son identité nationale et être conscient d'une identité et d'une vision collective sont des ingrédients très importants pour créer une société de paix, d'harmonie et de prospérité partagée. Lorsque les gens abandonnent ou relèguent d'autres formes d'identité au profit d'une identité nationale, ce qui est un signe de l'engagement pour une identité nationale, alors on est assuré que l'identité durera et restera solide, 99,2% des répondants ont indiqué ce niveau d'engagement, ce qui signifie qu'ils sont prêts à se prémunir contre toute tendance à rabaisser l'identité, sont prêts à se lever et à être tenus comme des Rwandais et sont prêts à défendre la dignité et la fierté qui vont de pair avec cette identité.

Graphique 28: Désagrégation par sexe sur « Engagement pour l'identité nationale »

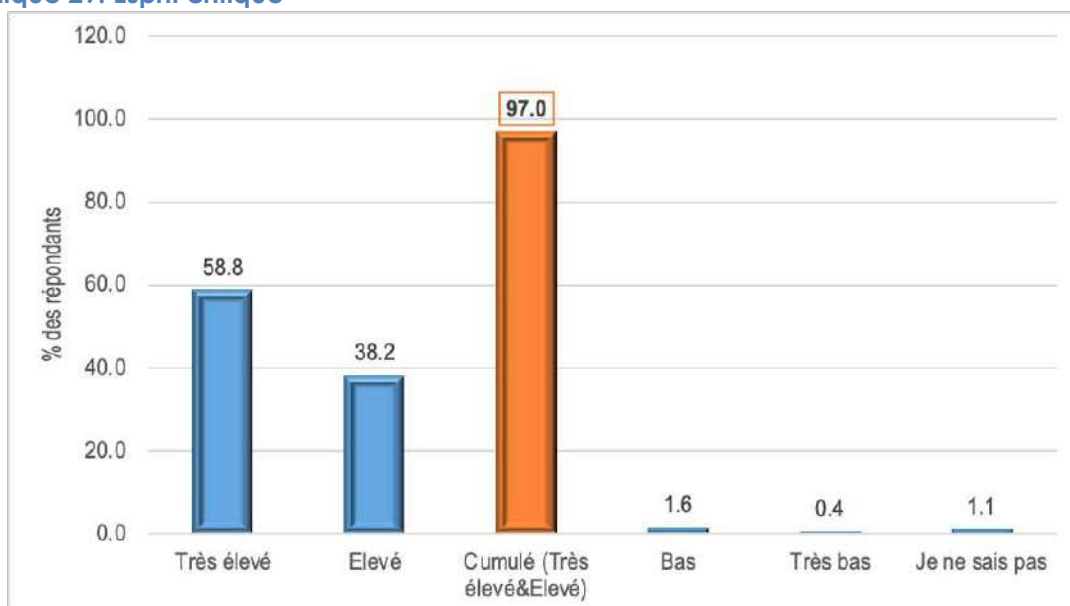


Comme dans les cas de tous les indicateurs précédents, les hommes et les femmes rwandais partagent un engagement total pour l'identité nationale. Cet engagement transcende le sexe, les districts de résidence et l'âge. Comme le montre le graphique ci-dessus, l'engagement pour l'identité nationale est absolu. C'est une bonne base sur laquelle il faut construire une base solide de patriotisme et de nationalisme qui promeut l'unité et le bien de tous tout en prenant soin des besoins individuels. C'est un pilier solide sur lequel les activités de réconciliation peuvent être développées.

4.3.5. Esprit critique

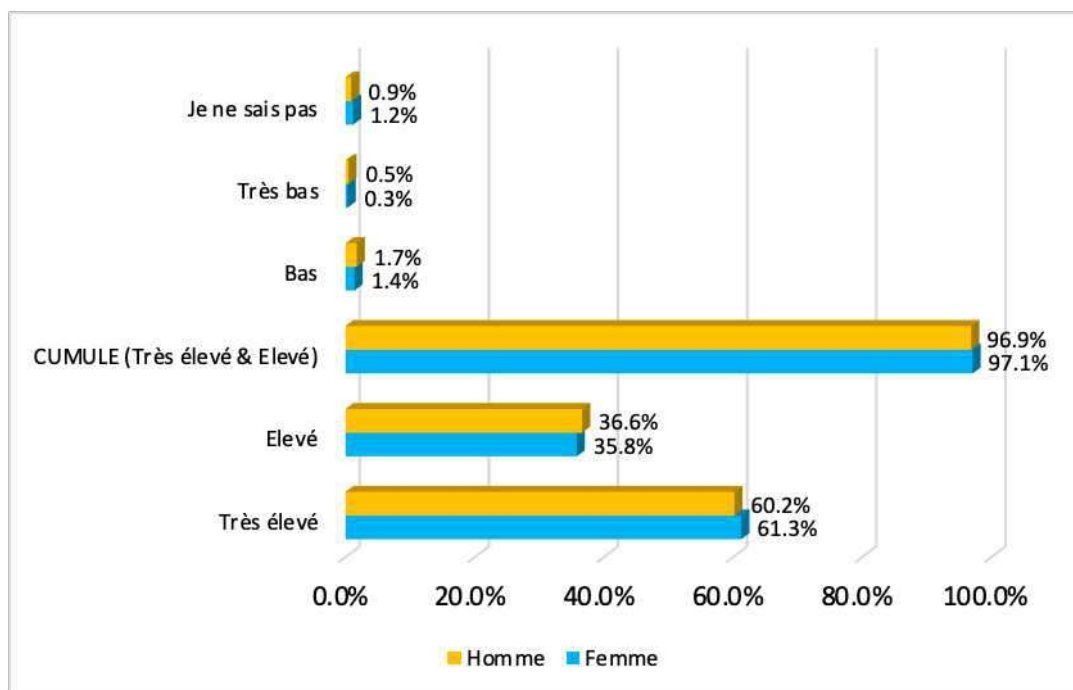
La pensée critique permet aux gens de poser des questions, de chercher des réponses à des questions difficiles et également de remettre en question les hypothèses, les croyances et les opinions des autres. Ceci est important car ça permet aux masses de ne pas suivre ce qu'on leur dit de faire sans le soumettre à un examen critique.

Graphique 29: Esprit critique



Le but de l'évaluation du niveau de la pensée critique en ce qui concerne les questions d'identité nationale et de citoyenneté a trait à la capacité d'influencer les gens et leur façon de penser sans réflexion individuelle ni remise en question des points de vue des dirigeants, 97% des répondants estiment qu'ils ont la capacité de penser de manière critique aux problèmes qui leur sont présentés, d'en évaluer les preuves et de tirer leurs propres conclusions. Cela tient en partie au niveau d'exposition à des points de vue alternatifs auxquels les gens sont exposés aujourd'hui, grâce à la prolifération de différentes sources d'information, en particulier les sources médiatiques diversifiées.

Graphique 30: Désagrégation par sexe sur 'Esprit critique'



Le graphique ci-dessus montre que les hommes et les femmes rwandais ont une compréhension critique de l'histoire de la nation, des facteurs qui ont conduit au divisionnisme et au Génocide perpétré contre les Tutsis, ainsi qu'une compréhension claire des problèmes nationaux et de la vision du pays en général. C'est un élément important pour garantir que les personnes ayant une idéologie génocidaire et tentant de répandre des mensonges seront facilement rappelées à l'ordre par la masse.

4.3.6. Résumé des conclusions sur citoyenneté, identité et responsabilité

Cette section a porté sur la citoyenneté, l'identité et responsabilité. L'hypothèse ici est qu'un sentiment partagé d'identité nationale, une citoyenneté inclusive, responsable et critique favorise la réconciliation. Les résultats de cette variable ont confirmé cette hypothèse, tel que résumé dans le tableau suivant, ainsi que ceux de 2010 et 2015 dans les domaines où des comparaisons pourraient être faites.

Tableau 11: Notes moyennes sur citoyenneté, identité et responsabilité

Piliers	Indicateurs	Résultats (%) en 2010	Résultats (%) en 2015	Résultats (%) en 2020
Citoyenneté, identité et responsabilité	1. Fierté d'être Rwandais	97,9	97,3	99,4
	2. Les Rwandais se considèrent d'abord comme des Rwandais avant toute autre chose	98,1	95,6	98,2
	3. Le Rwanda est guidé par des valeurs qui aident les Rwandais à se réconcilier	96,4	96,6	99
	4. Les Rwandais font tout leur possible pour protéger la souveraineté du pays et les Rwandais		97,4	99,2
	5. Les Rwandais sont désormais suffisamment critiques pour prendre des décisions éclairées et responsables			97,0
	Moyenne			98,6

On constate que sur les quatre indicateurs pour lesquels une comparaison peut être faite entre 2015 et 2020, tous ont montré une augmentation des scores. Les changements dans les scores peuvent cependant ne pas être significatifs car les scores de 2015 étaient déjà élevés. Il est cependant rassurant qu'aucun des indicateurs n'a baissé dans son score. La pensée critique était une nouvelle dimension introduite lors de l'enquête de 2020.

4.4. Culture politique et gouvernance

En ce qui concerne la nature, le rôle et l'enracinement d'une culture politique et de gouvernance chez les Rwandais, on remarque aussi l'évolution la plus radicale dans toutes les variables pendant la période 2010-2020. Le score du pilier a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2010 (77,8%) et 2015 (88,4%) et d'un peu plus de 2 points de pourcentage entre 2015 et 2020 (90,6%). La principale composante de cette variable est la confiance du public rwandais dans un certain nombre d'institutions publiques, en particulier dans la promotion de la réconciliation. La confiance accrue du public dans certaines institutions clés et leur performance s'est accrue au fil du temps. Ceci est également confirmé par d'autres enquêtes telles que Rwanda Governance Survey (RGS, 2019) qui a rapporté que la confiance du public dans le système judiciaire était de 88,34%, 91,81% pour le parquet et 91,44% pour le législatif.

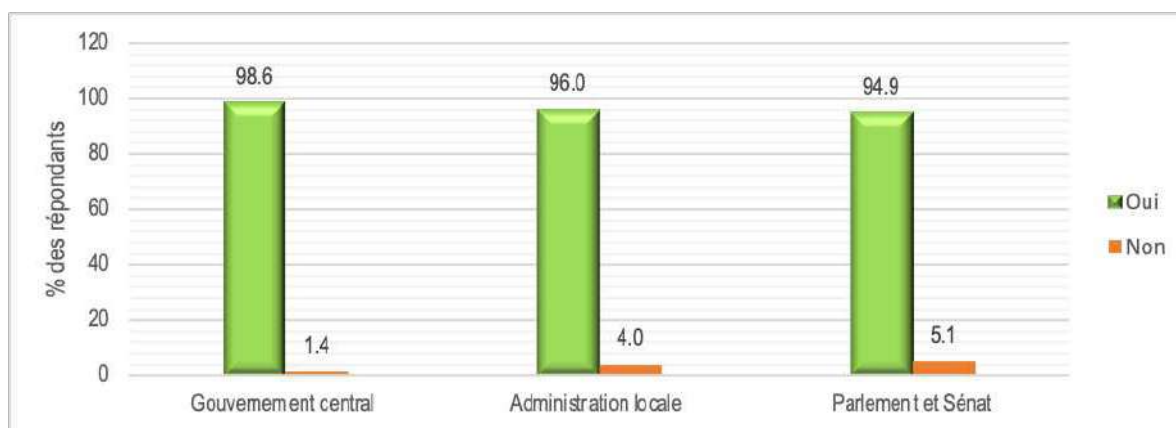
4.4.1. Appréciation du rôle des institutions

Les institutions sont responsables du service public et sont les visages du gouvernement interagissant avec les citoyens. Il est essentiel d'évaluer le niveau d'appréciation du public quant au rôle des institutions pour comprendre la perception que se fait le public de ces institutions. Ceci, à son tour, donne à chacun l'occasion de s'interroger sur le rôle de ces institutions dans la promotion de la réconciliation et de l'unité nationale.

a) Institutions administratives

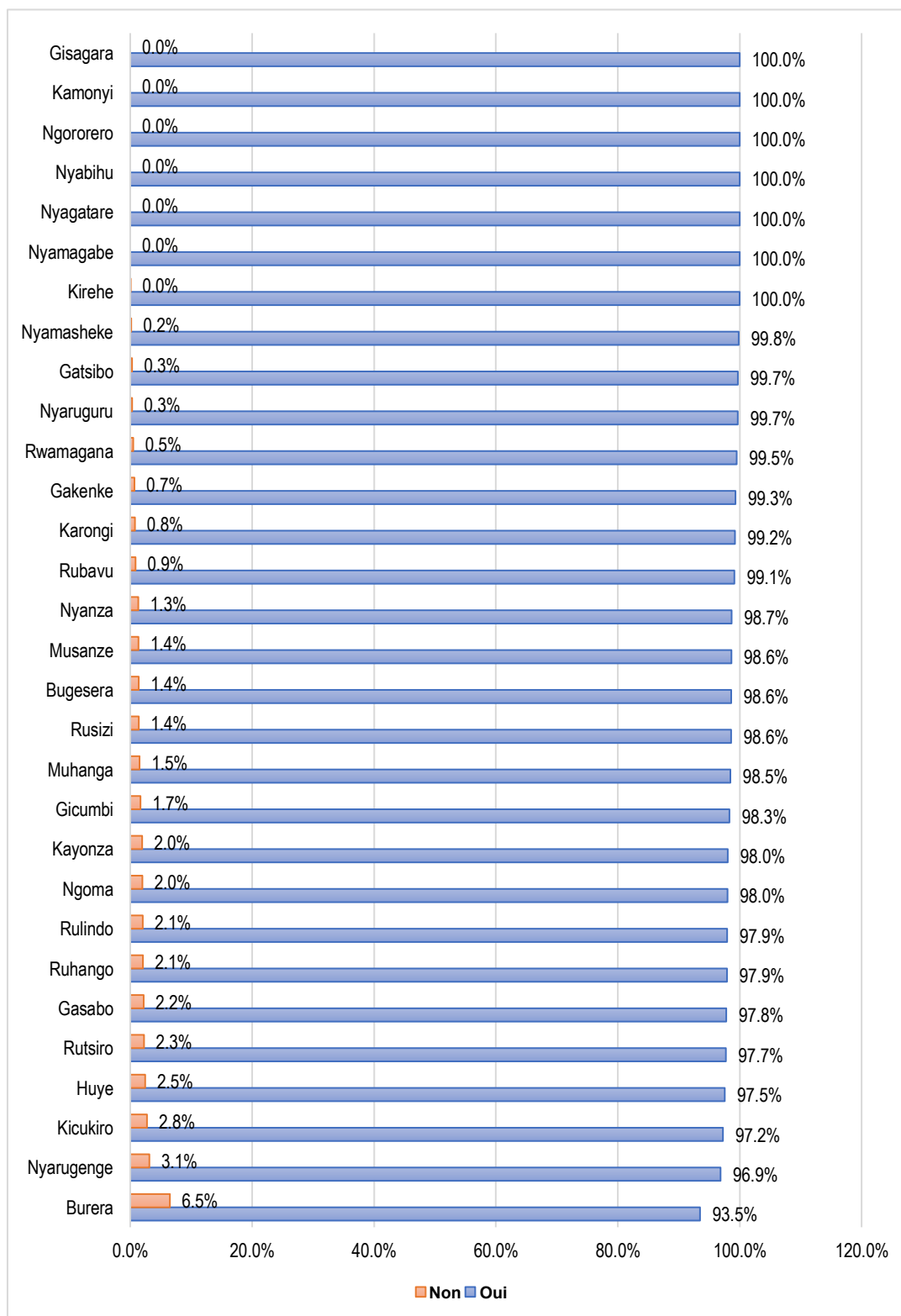
Les institutions administratives communiquent généralement le plus avec le public, donnant des politiques, des services, entre autres. Ces institutions comprennent entre autres le gouvernement central, les gouvernements locaux et le corps législatif.

Graphique 31: Institutions administratives



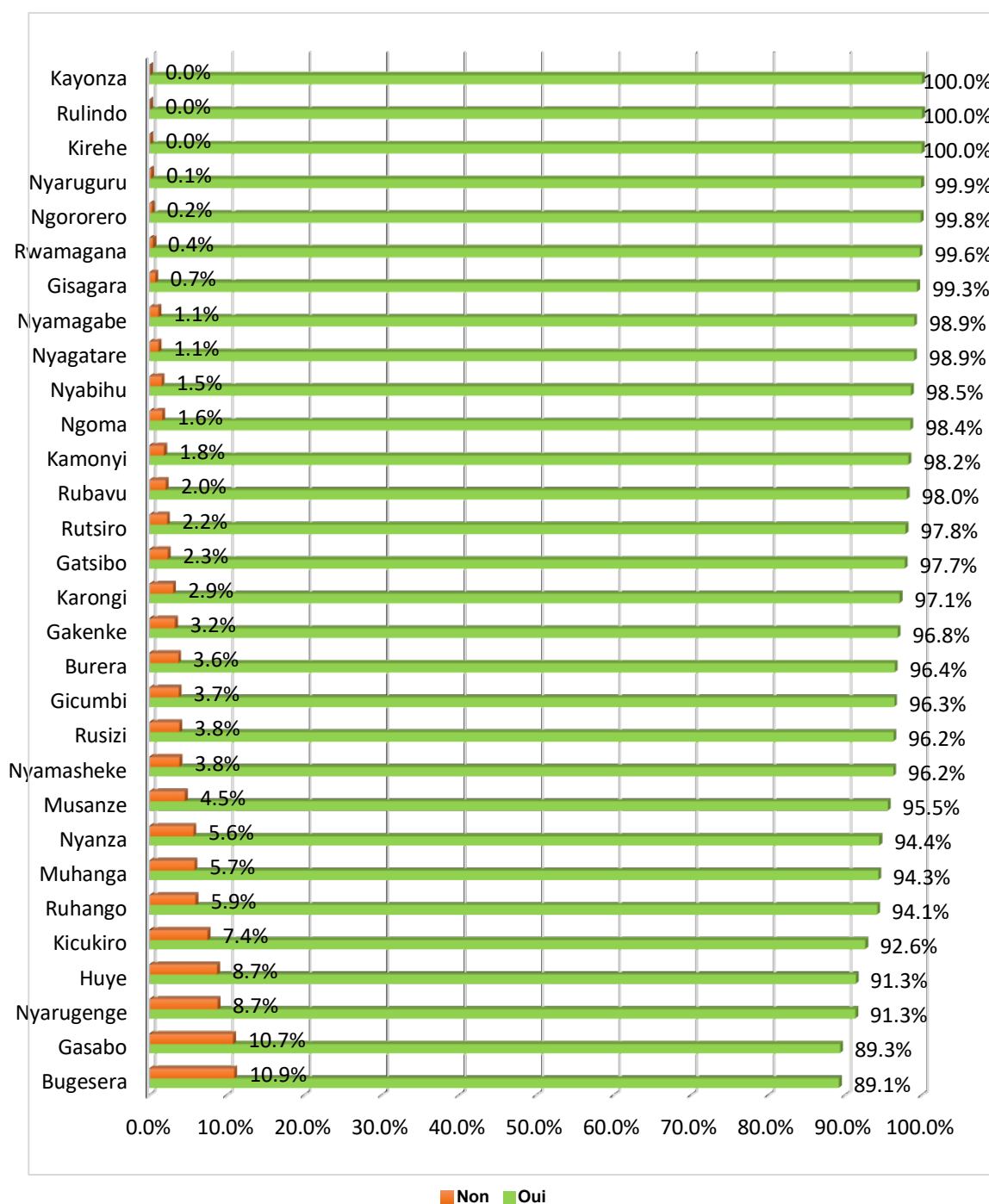
Les Rwandais font preuve d'une confiance constante et persistante dans les principales institutions de gouvernance : 98,6% font confiance au gouvernement central, 96% font confiance aux gouvernements locaux et 94,9% approuvent le travail accompli par le Parlement et le Sénat. Cette évaluation est confirmée par l'opinion publique dans les enquêtes réalisées par le Rwanda Governance Board comme indiqué au chapitre 2. Au niveau du District, l'appréciation du rôle du Gouvernement Central est telle présentée dans le graphique suivant.

Graphique 32: Opinion des citoyens par district sur l'appréciation du rôle du Gouvernement Central



Dans l'ensemble, on voit que le Gouvernement Central est bien apprécié dans tous les districts du pays. Cela signifie que les gens sont conscients des différents rôles des institutions. Ils savent donc où s'adresser pour quels services et sont donc en mesure de juger si ces institutions remplissent correctement leurs devoirs et responsabilités.

Graphique 33: Opinion des citoyens par district sur l'appréciation du rôle de l'Administration Locale

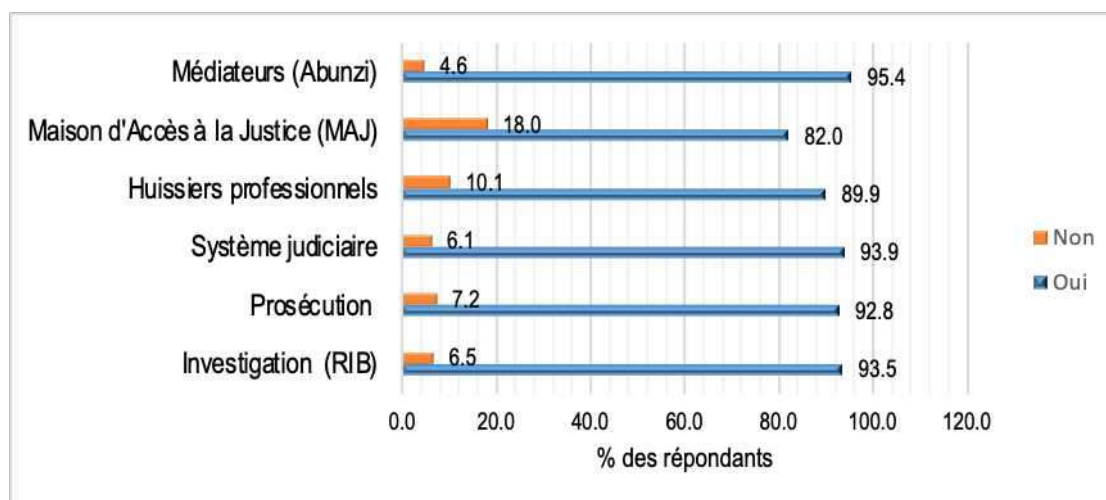


On constate également que le rôle de l'administration locale est apprécié dans tous les districts. Ceci est très important car sous la décentralisation, les districts et secteurs sont les principaux points de services pour la population. Presque tous les services publics sont désormais dévolus aux districts et aux secteurs. Les services sociaux, les programmes économiques ainsi que tous les programmes de politique publique sont rendus par les districts jusqu'au niveau des villages. Le fait que le public a une vision positive de ces institutions est une condition nécessaire au succès des différents programmes, y compris les activités de réconciliation et de cohésion sociale.

b) Institutions du système judiciaire

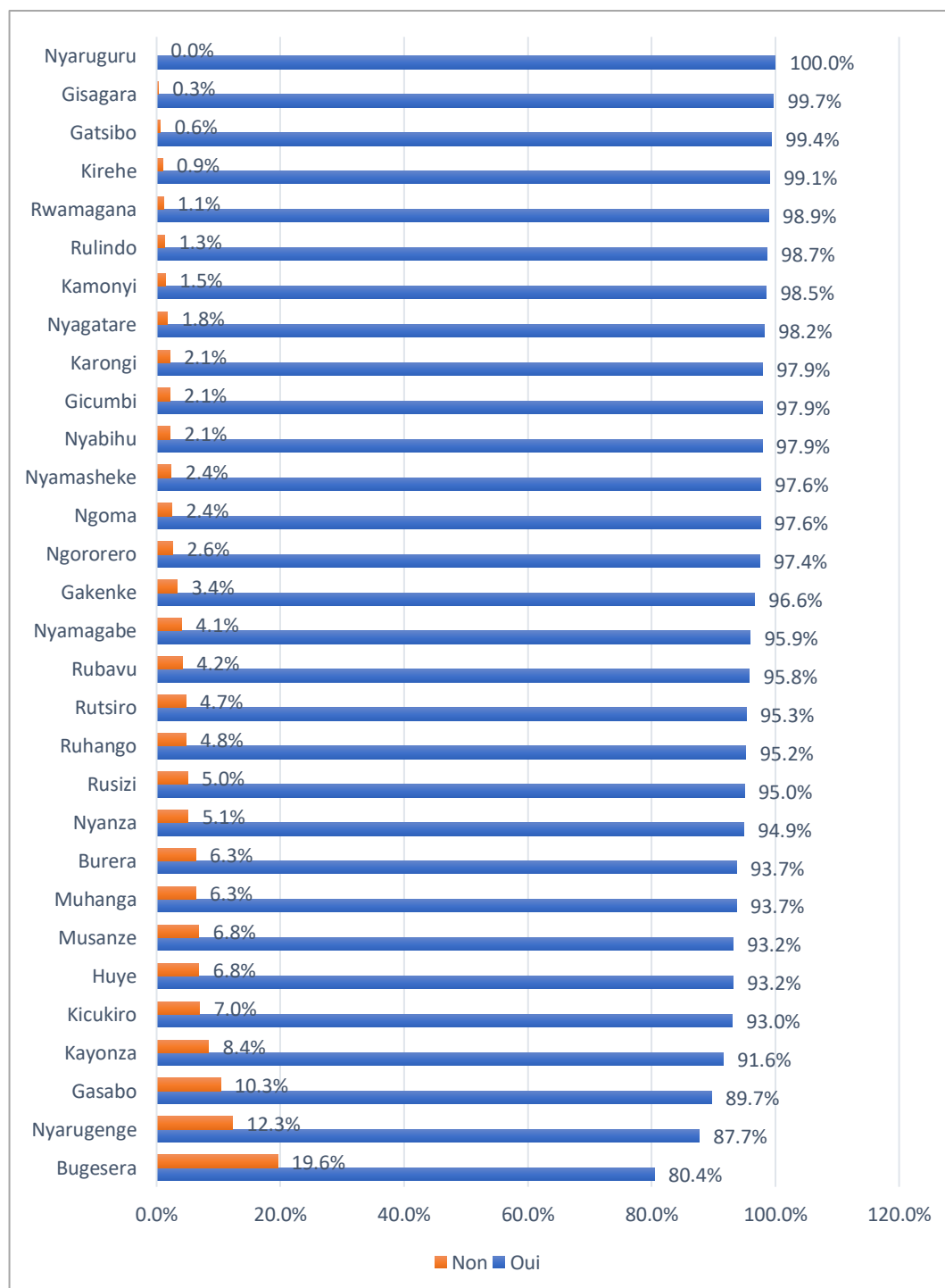
Les institutions qui rendent justice jouent un rôle essentiel dans le processus de réconciliation. Lorsque le public perd confiance ou ne comprend pas le rôle des institutions judiciaires, il remet en question leur légitimité à rendre justice. Étant donné la nécessité d'éradiquer la culture de l'impunité, il est nécessaire que le public voie l'équité et l'impartialité des institutions des services de justice.

Graphique 34: Institutions du système judiciaire



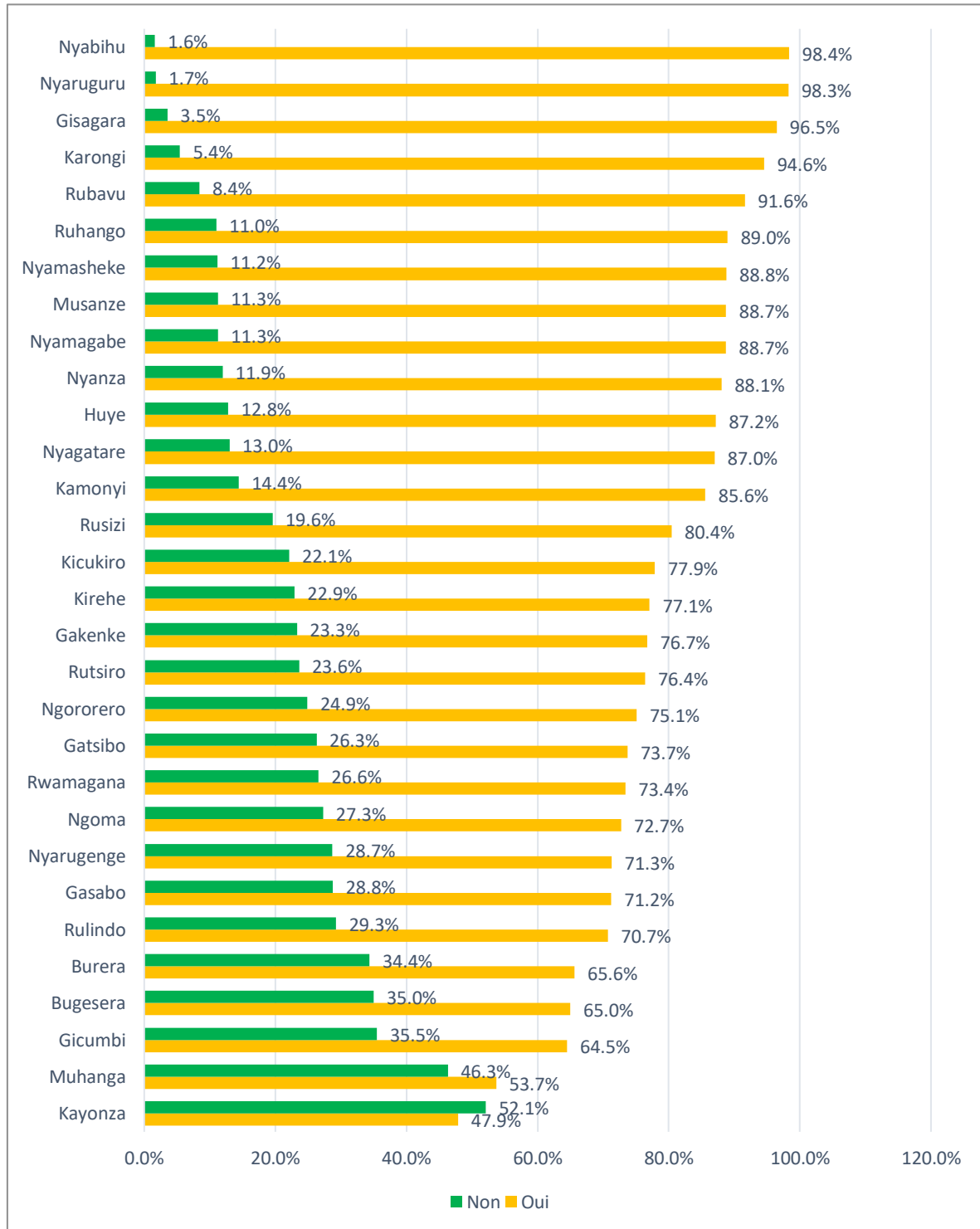
L'appréciation du rôle du pouvoir judiciaire est un facteur clé pour la promotion de la réconciliation et de l'unité. Lorsque les gens savent qu'ils peuvent s'attendre tout le temps à obtenir une justice équitable quel que soit leur statut, alors leur confiance dans le système judiciaire augmente. L'ensemble de la chaîne judiciaire bénéficie de la confiance du public à plus de 80%. Cette confiance résulte de la confiance dans le service des enquêtes criminelles RIB (93,5%), le travail des huissiers de justice (95,4%), les tribunaux (93,9%), le parquet (92,8%) et MAJ (82%).

Graphique 35: Opinion des citoyens par district sur «Confiance dans les Médiateurs»



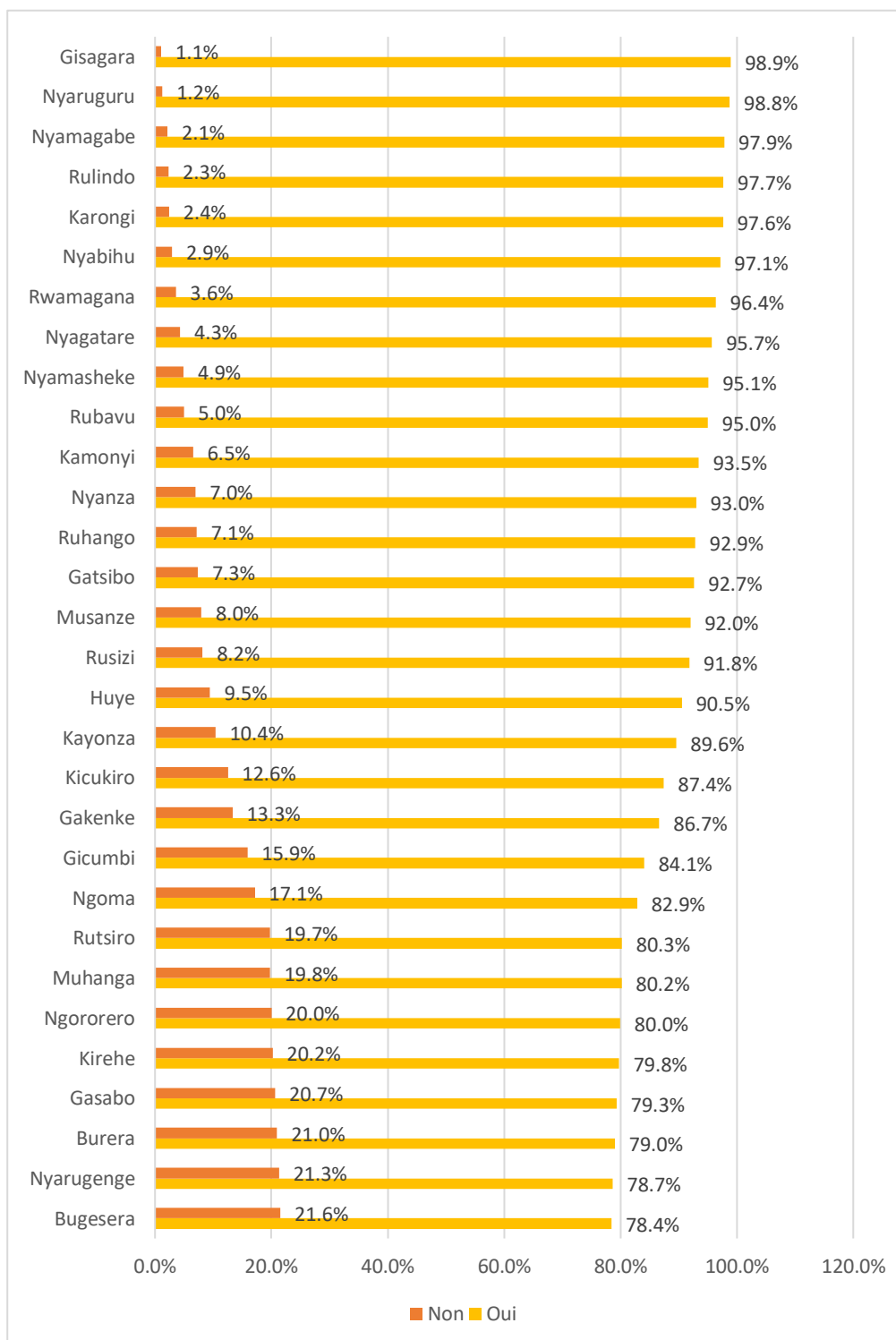
Dans tous les districts, le public apprécie le rôle des médiateurs (Abunzi) dans la résolution des problèmes locaux.

Graphique 36: Opinions des citoyens par district sur «Confiance dans la Maison d'Accès à la Justice»



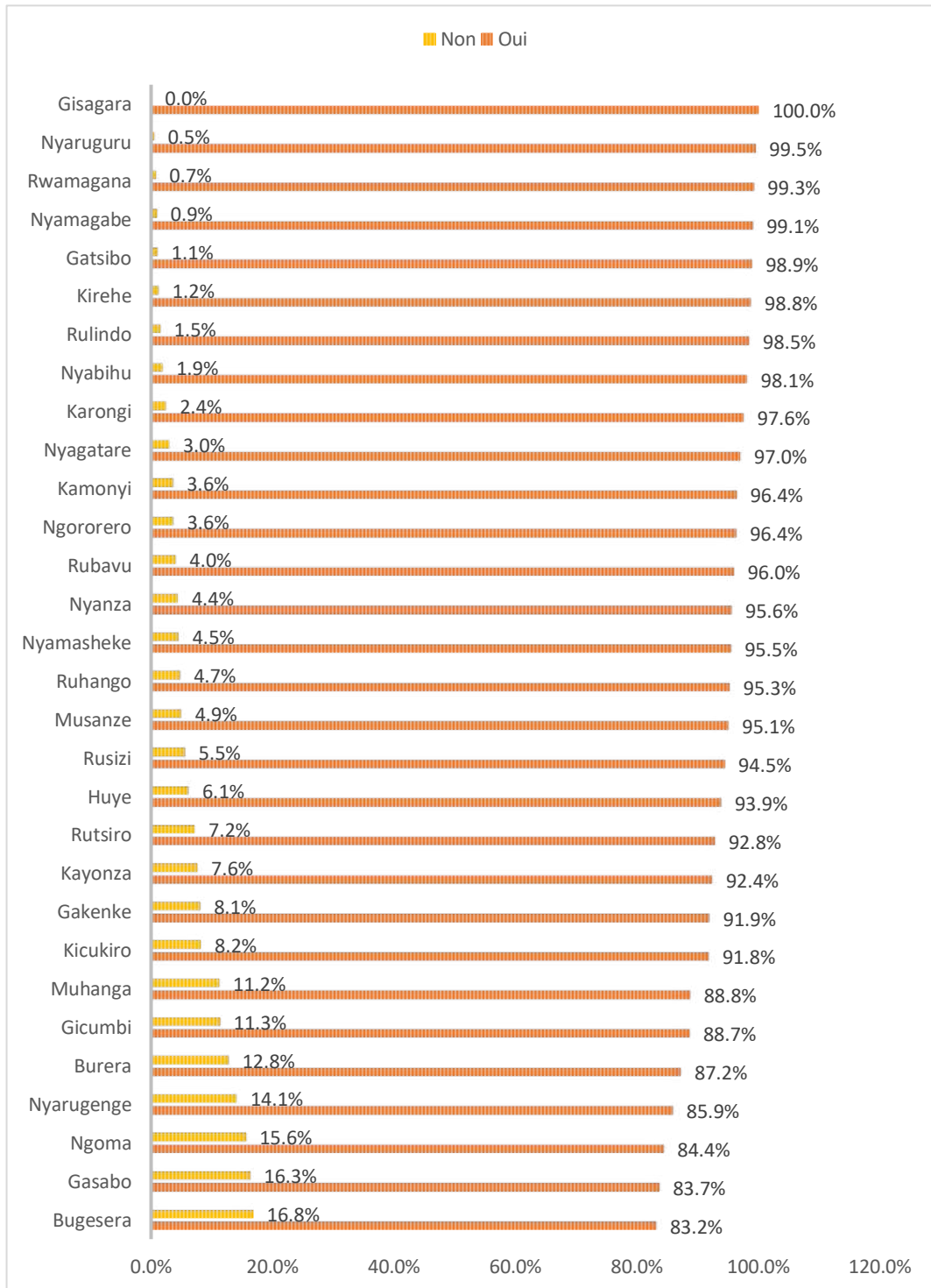
Le graphique ci-dessus montre que dans de nombreux endroits, les services de la MAJ n'ont pas été suffisamment appréciés. La raison principale à cela, telle qu'elle est apparue lors de la collecte des données, est que de nombreuses personnes ne semblent pas avoir connaissance de cette institution. Cela signifie qu'il est nécessaire que la MAJ se fasse connaître publiquement auprès de la population afin qu'elle puisse lui demander des conseils juridiques.

Graphique 37: Avis des citoyens par district sur «Confiance dans les Huissiers de justice Professionnels»



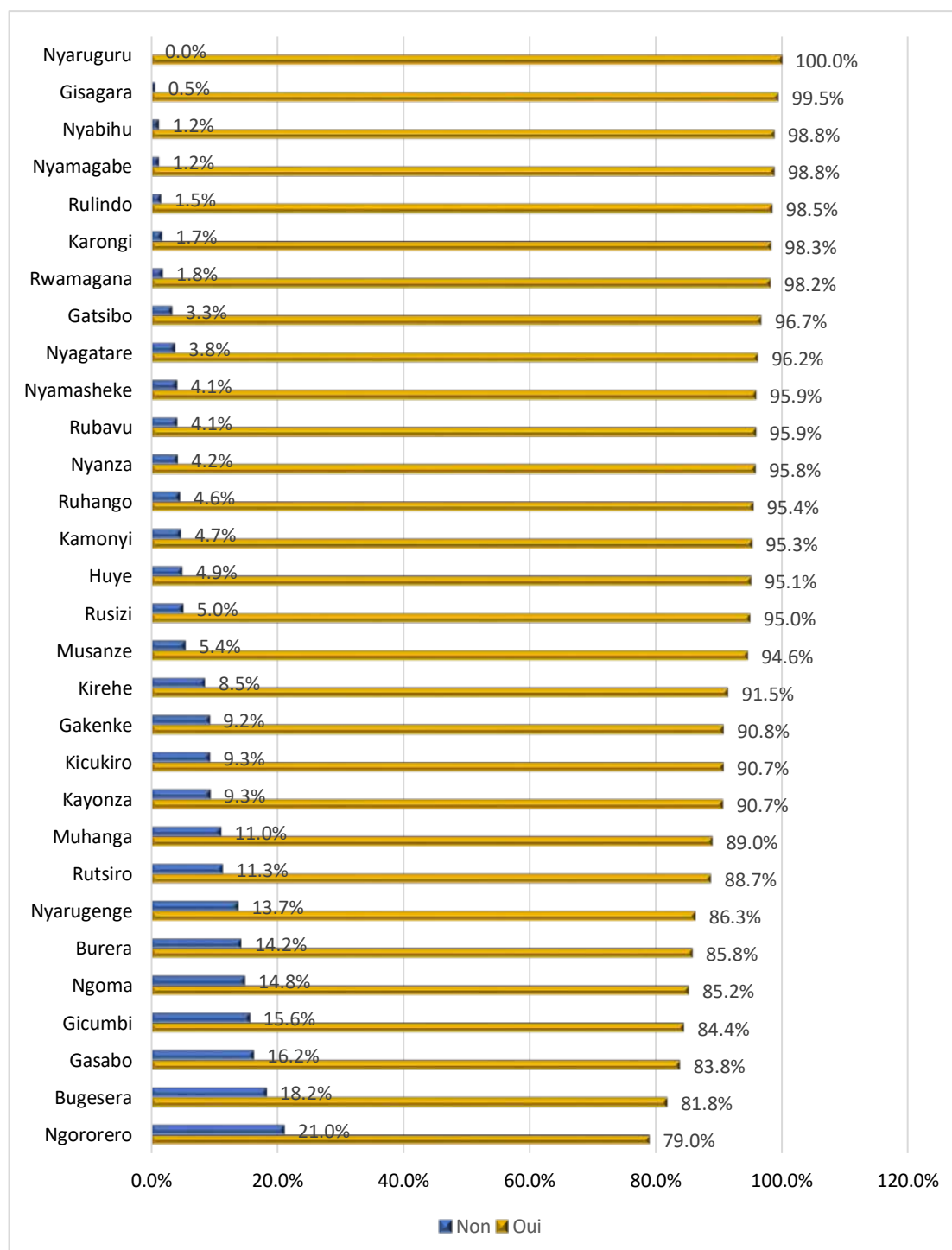
Les opinions publiques sur le rôle des huissiers de justice professionnels sont également partagées, elles varient de 78.4% à 98.9%. Les citoyens ont une grande prise de conscience du rôle des huissiers de justice.

Graphique 38 Opinions des citoyens par district sur 'Confiance dans le système judiciaire'



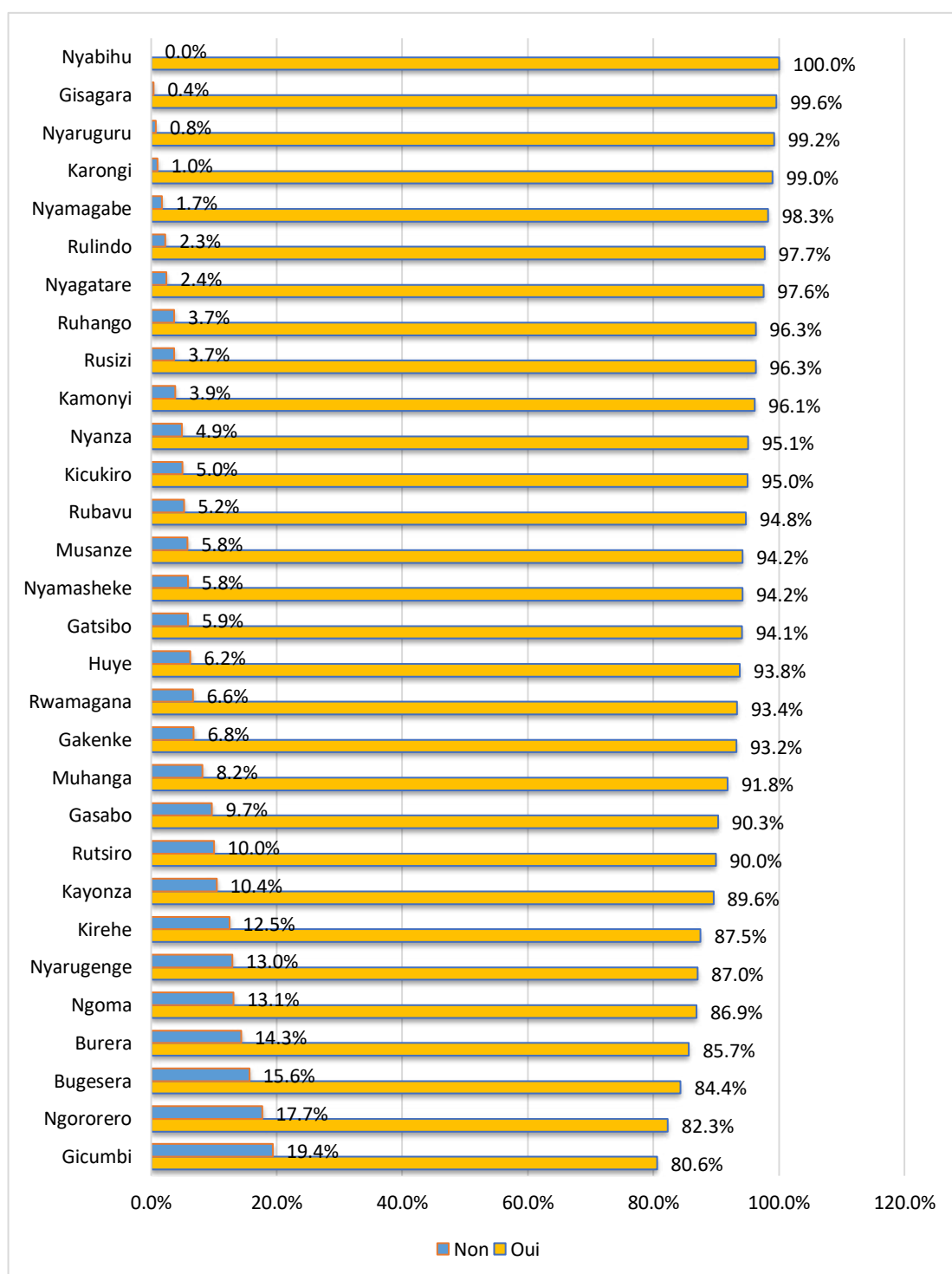
Il est visible que la confiance du public dans le système judiciaire est très grande à travers tout le pays.

Graphique 39: Opinions des citoyens par district sur 'le rôle des Poursuites judiciaires'



L'enquête indique aussi que le public a confiance dans les poursuites judiciaires à des niveaux différents. Malgré qu'il y ait des différences d'indices, on remarque en général que la population a confiance dans le travail accompli dans le cadre des poursuites judiciaires.

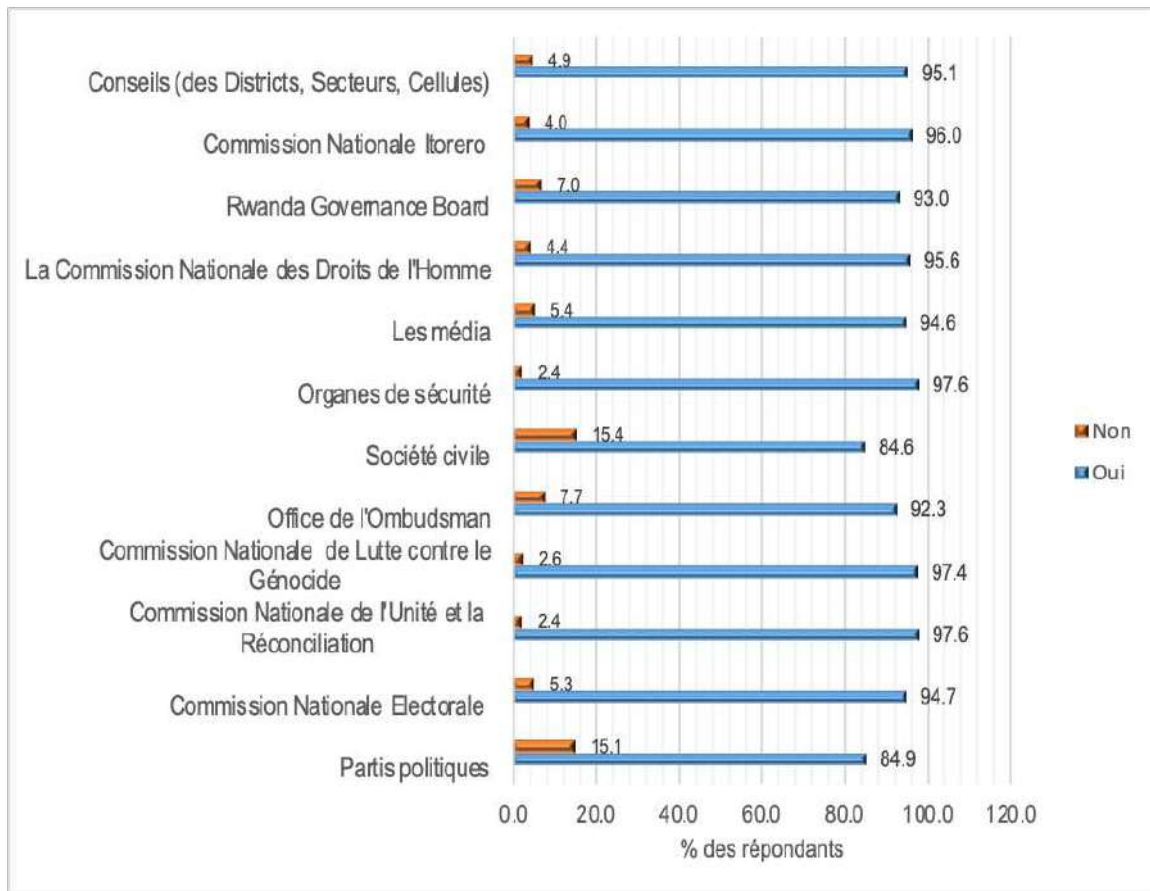
Graphique 40: Opinion des citoyens par district sur la confiance au « Rwanda Investigation Bureau: RIB »



« Rwanda Investigation Bureau : RIB » est une nouvelle institution mais elle est devenue relativement populaire et visible au sein de la communauté. On lui fait confiance pour sa réponse rapide et sa capacité à appréhender les éléments criminels au sein de la communauté. Il n'est donc pas surprenant qu'il soit très bien noté dans tout le pays.

c) Autres institutions

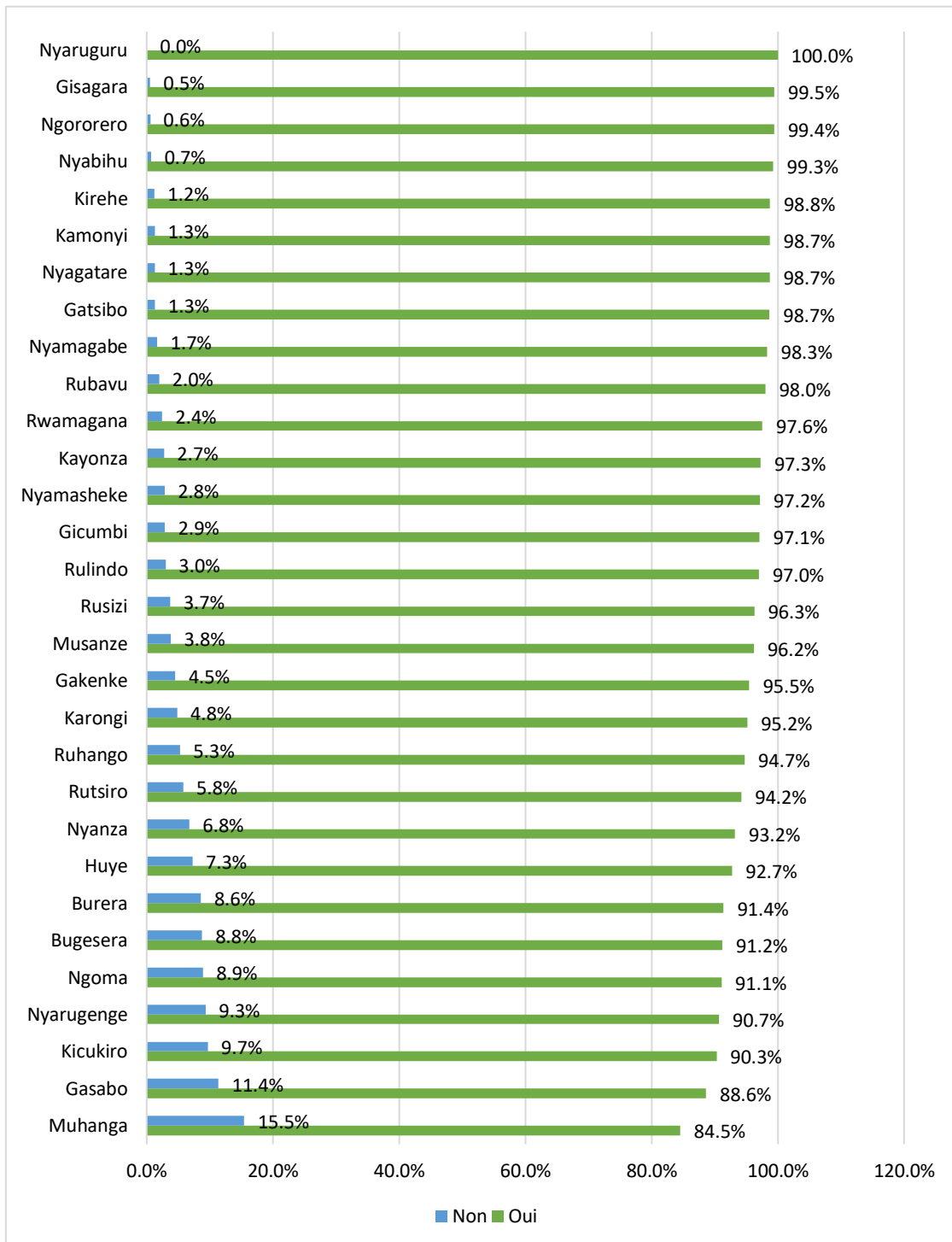
Graphique 41: Autres institutions



Les Rwandais sont également conscients du rôle joué par de nombreuses institutions dans la promotion de la réconciliation. En particulier, les Rwandais connaissent les rôles des principaux organes publics à la pointe de la lutte contre l'idéologie du génocide et de la promotion de l'unité et de la réconciliation à savoir NURC (97,6%), CNLG (97,4%), NIC (96,0%), NHRC (95,6%) %, ainsi que d'autres organismes publics. La confiance des Rwandais dans le travail des organes de sécurité revêt une importance particulière. Bien que la sécurité nationale en soi obtienne un score élevé à 99,40% dans le RGS 2019, l'enquête BRR 2020 a appliqué une variable axée sur la réconciliation qui a obtenu un score de 97,6%. Le score global de l'indicateur de 93,8% indique que les citoyens ont confiance dans les institutions, connaissent et approuvent leur rôle dans la promotion de la réconciliation. La société civile, les médias, ainsi que les partis politiques gagnent également plus de confiance de la part des Rwandais, les scores étant passés respectivement de 70,8%, 77,2% et 73,1% en 2015 à 84,6%, 94,6% et 84,9% respectivement en 2020.

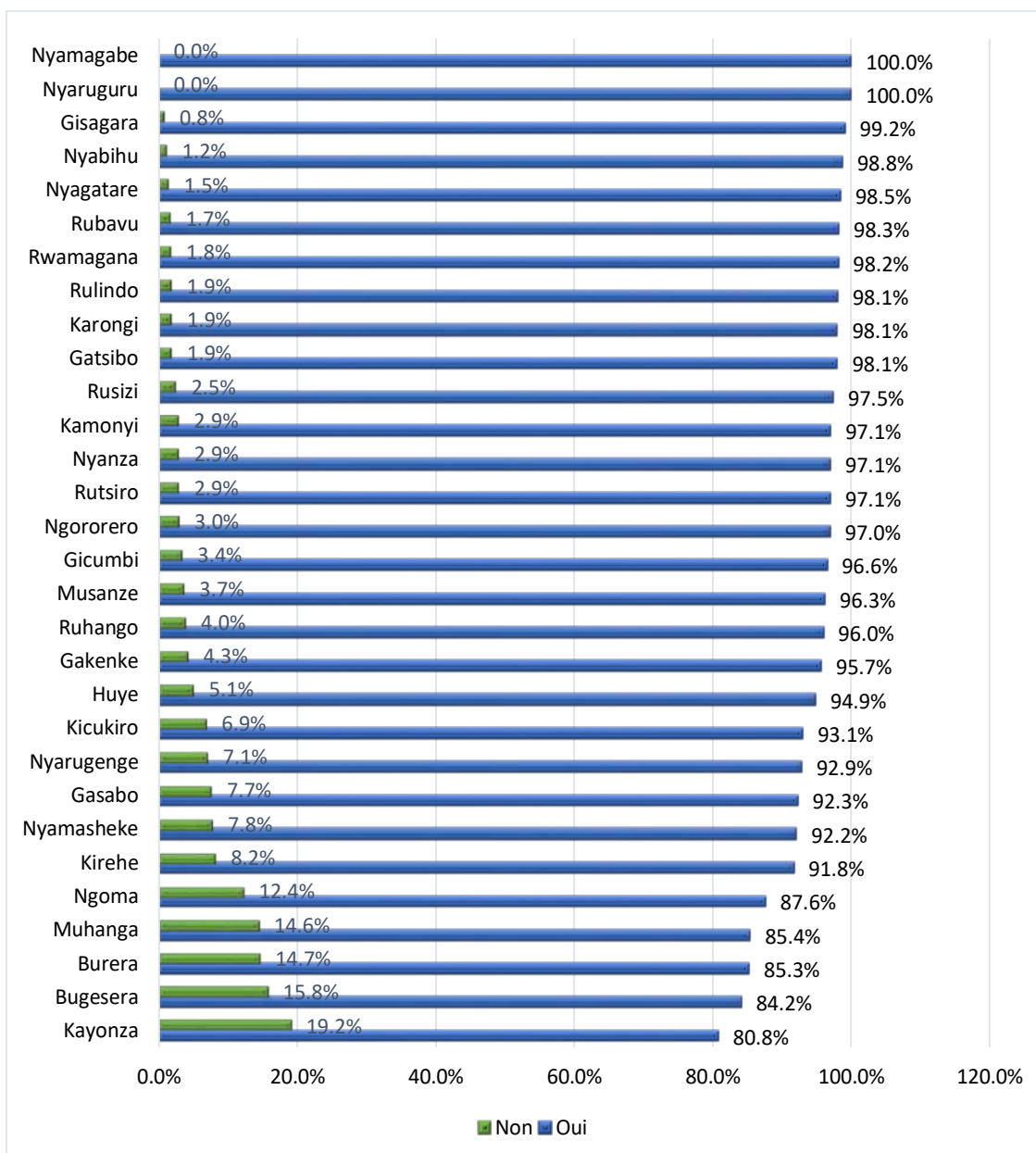
Ce rapport a également évalué les points de vue des citoyens concernant le rôle des Comités des Conseils de Districts, des Secteurs et des Cellules, et a constaté que ces comités qui représentent l'intérêt des citoyens dans la gestion de diverses institutions locales bénéficient d'une appréciation significative de la part des Rwandais (95,1%).

Graphique 42: Niveau de confiance des citoyens aux «Conseils de district» par district



Les Conseils de district sont des organes administratifs avec des représentants du peuple dans chaque conseil. Ils travaillent avec les autorités de district pour mettre en place des programmes pour le district et assurer la mise en œuvre de ces programmes. À l'exception de quelques districts qui obtiennent un score inférieur à 80%, la majorité obtient un score supérieur à 90%. Cela est une indication que le public fait confiance aux conseils de district pour s'acquitter de leur mandat.

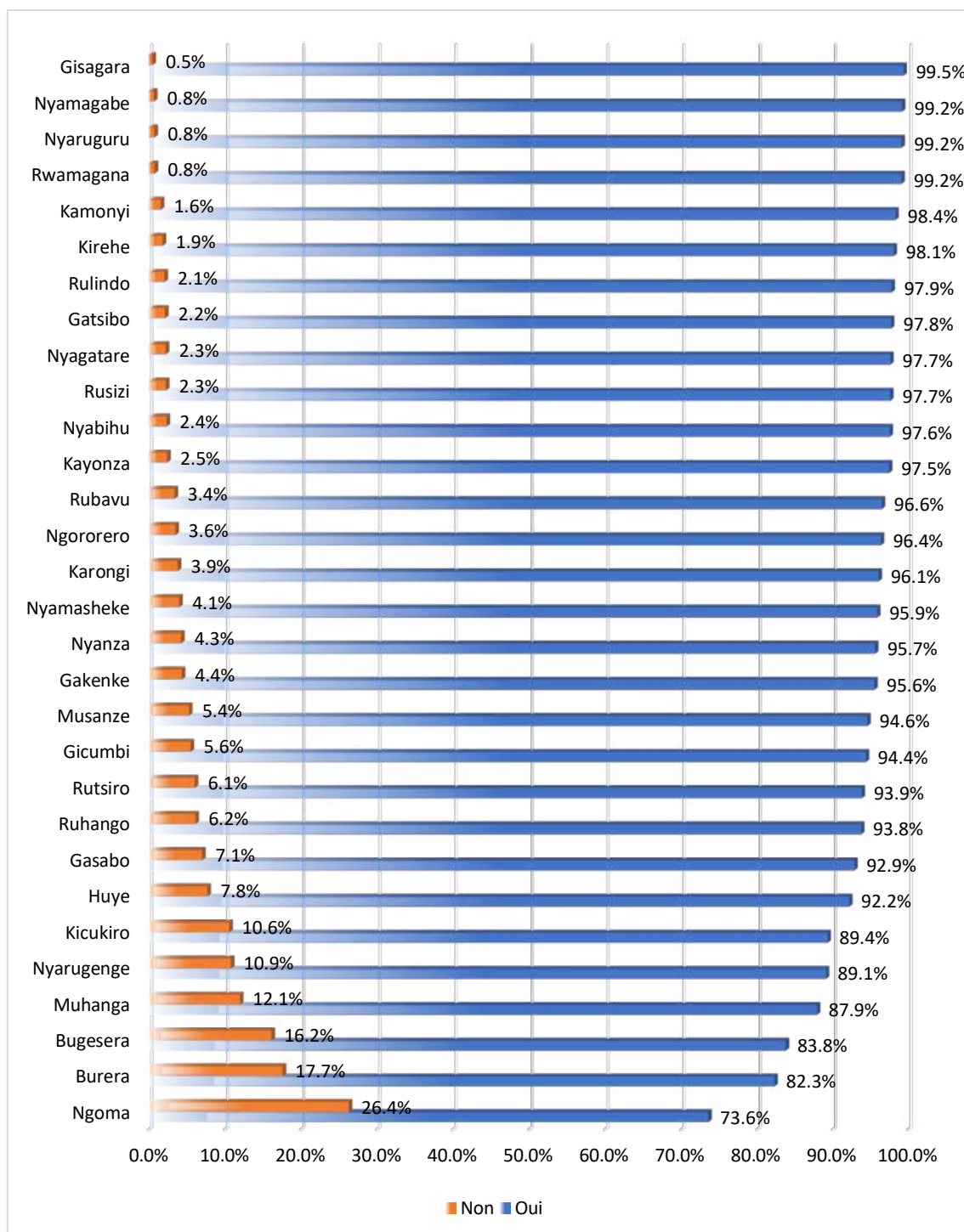
Graphique 43: Niveau de confiance des citoyens en la «Commission Nationale des Droits de l'Homme» par district



La Commission Nationale des Droits de l'Homme du Rwanda (NCHR) est une institution nationale des droits de l'homme, constitutionnelle, indépendante et permanente dotée de l'accréditation du Statut " A " du Comité International de Coordination des Institutions Nationales des Droits de l'Homme pour la promotion et la protection des droits de l'homme (ICC) . Elle a été créée en 1999 par la loi N°04/99 du 12 mars 1999 et a été confirmée par la Constitution de la République du Rwanda du 4 juin 2003 telle que modifiée à ce jour dans son article 177 qui confie à la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Rwanda la responsabilité de promotion et de protection des droits de l'homme. La Commission est actuellement régie par la loi N°19/2013 du 25/03/2013 déterminant la mission, l'organisation et le fonctionnement de la Commission. Le public évalue fortement le travail de la commission (au-dessus de 90%) sauf dans les quatre districts de Muhanga, Burera, Kayonza et Bugesera.

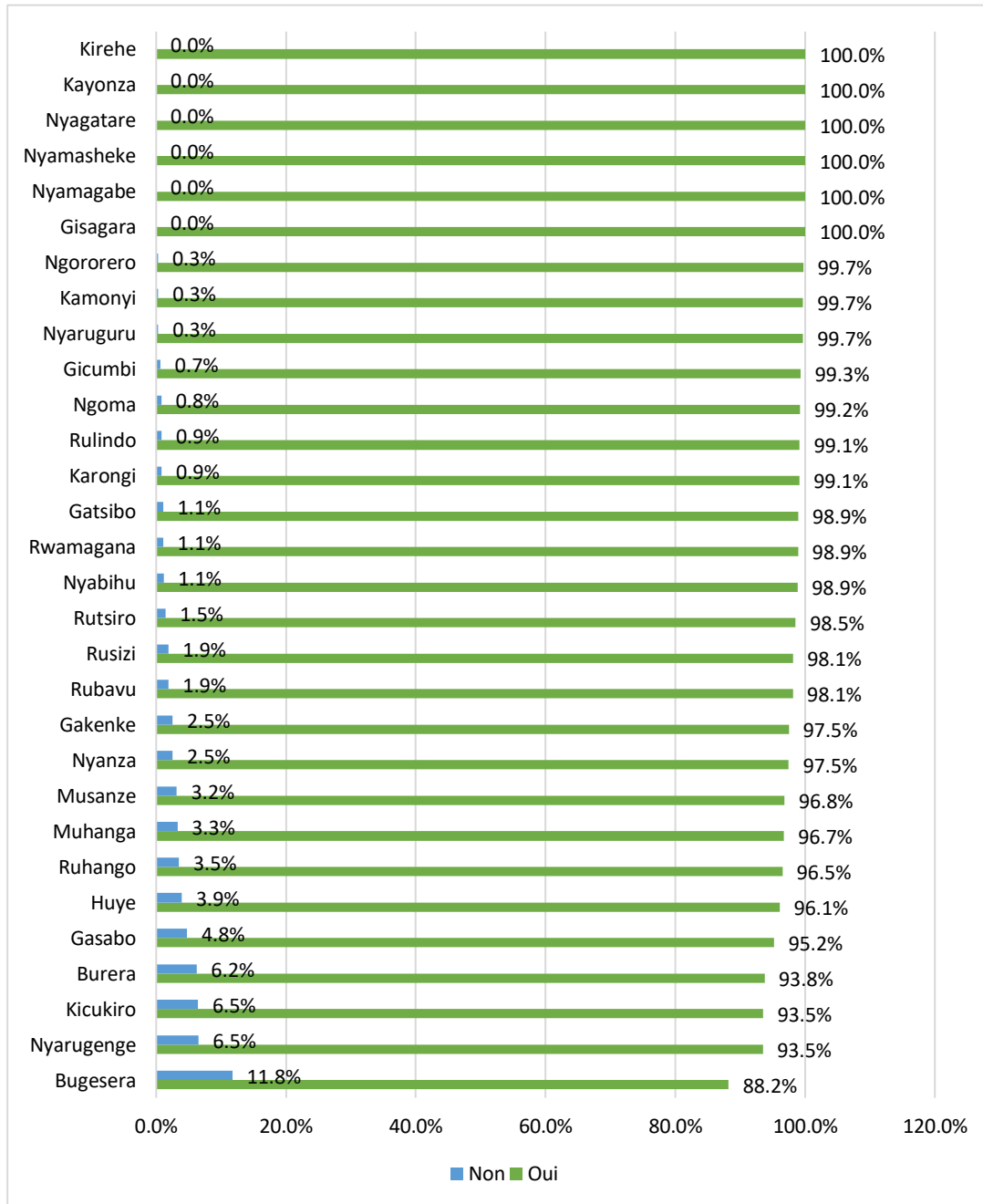
Les médias sont un autre organe qui, collectivement, joue un rôle très important dans le processus de réconciliation. Les médias ont joué un rôle négatif avant et pendant le génocide en mobilisant la population pour qu'elle s'engage dans les meurtres. Les médias ont aujourd'hui été mobilisés pour éduquer la masse et fournir des informations, spécialement pour leur capacité d'influence sur le public et leur rôle historique dans le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994.

Graphique 44: Niveau de confiance des citoyens aux « médias » par district



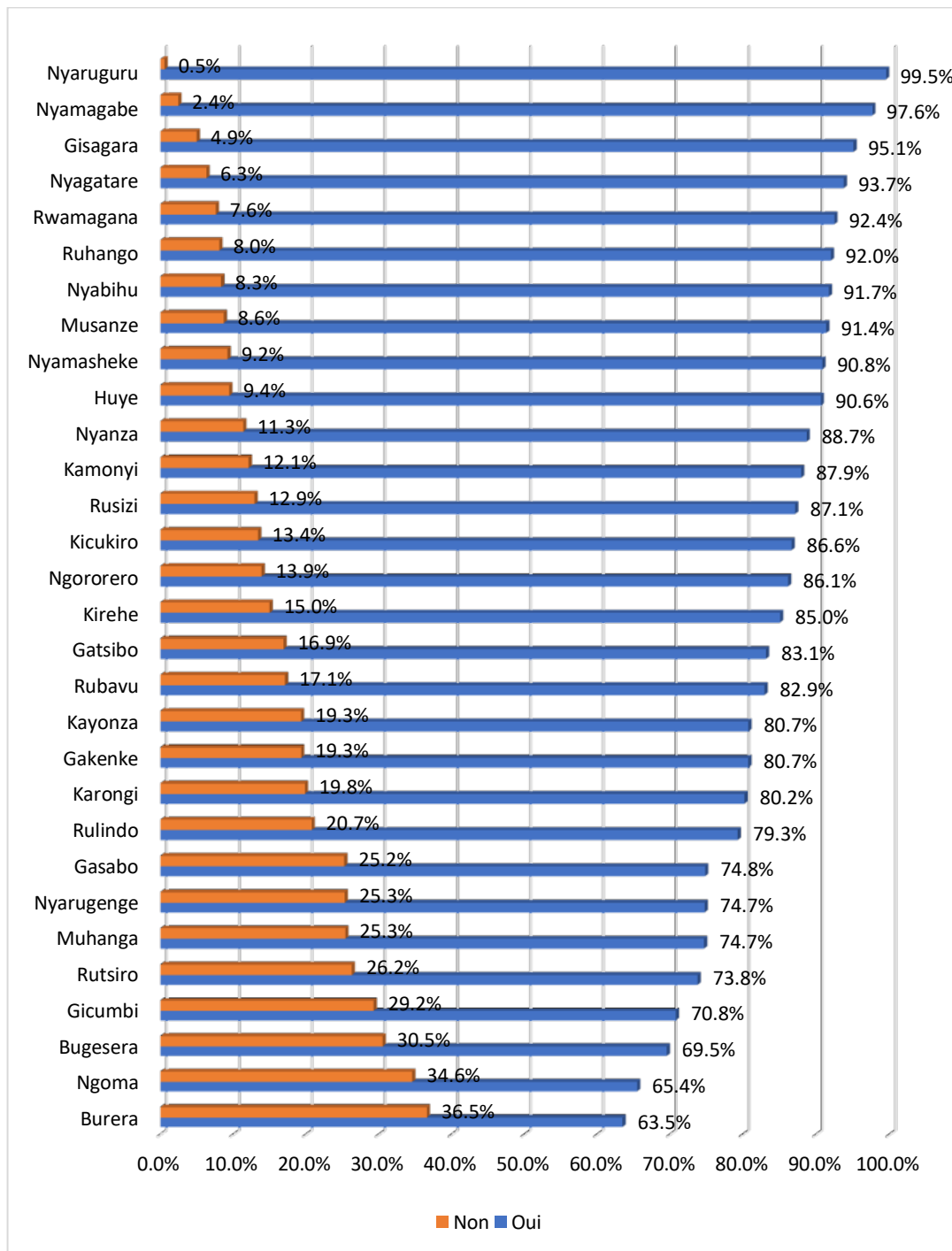
Il se voit très clairement qu'à travers tout le pays les médias jouissent aujourd'hui de la confiance du public. Nonobstant les quelques districts où le score oscille dans les 80%, ailleurs il est dans les 90%.

Graphique 45: Niveau de confiance des citoyens dans les «organes de sécurité» par district



Le rôle des organes de sécurité dans la promotion de la réconciliation au Rwanda a graduellement été apprécié par le public. On constate que dans tous les Districts, les scores de confiance dans les organes de sécurité oscillent au-delà de 90%. Cela a été le cas même dans d'autres enquêtes. Par exemple, celui de RGB 2018 : « Citizen's Report Card », la satisfaction du public à l'égard des services de sécurité a été cotée à 87,98%, tandis que dans le « Governance Score Card 2019 », le secteur de la sûreté et sécurité a eu un score global de 94,97%.

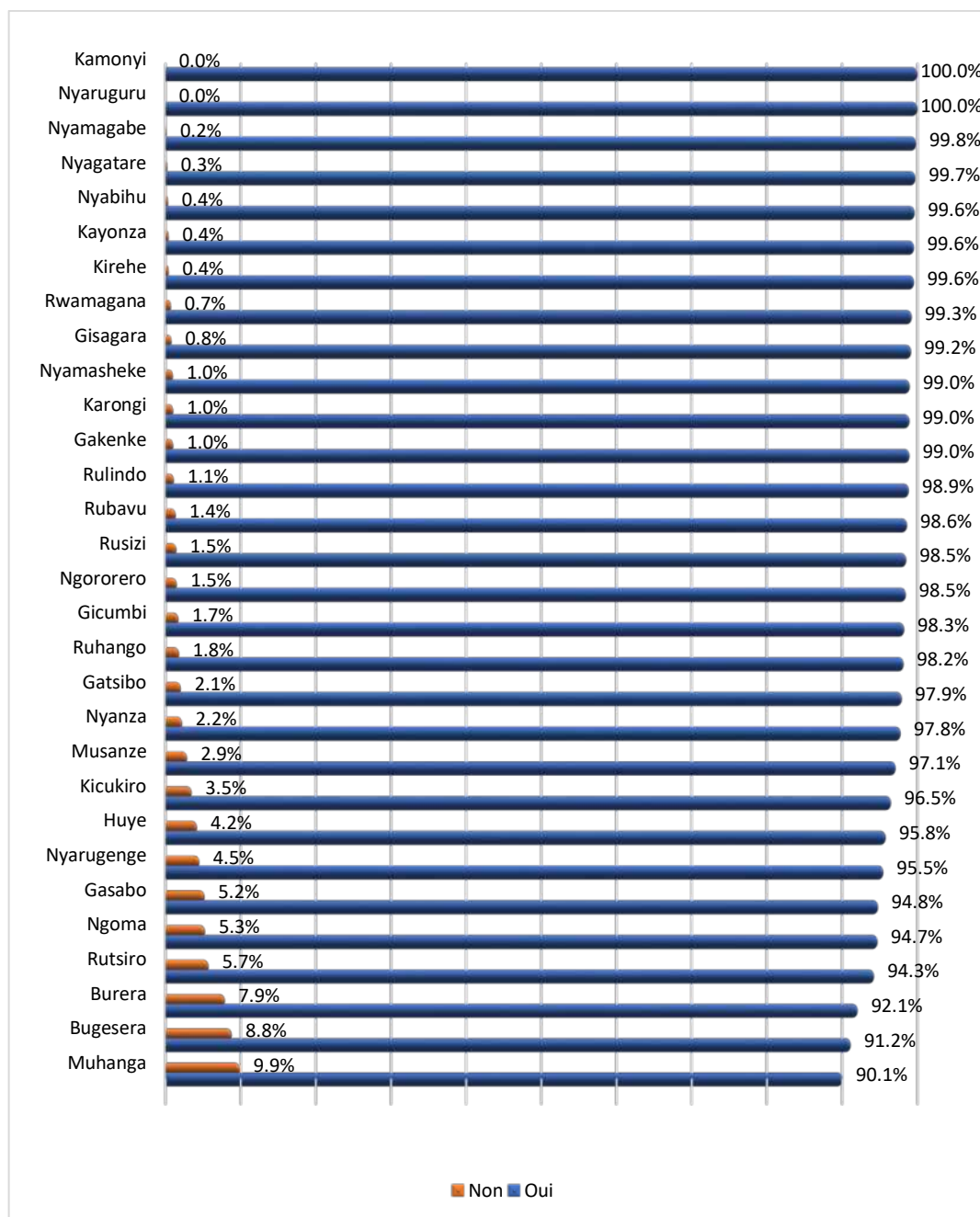
Graphique 46: Niveau de confiance des citoyens dans la «Société Civile» par district



La performance des organisations de la société civile est mitigée. Elles sont très bien cotées dans certains endroits, alors qu'ailleurs elles sont relativement moins cotées. Dans le « Governance Score Card, RGB 2019 », le rôle de la société civile dans le pilier « Participation et inclusion » a obtenu un score global de 72,45%. Le rôle des organisations de la société civile dans la promotion de la réconciliation a augmenté si on compare les résultats du BRR 2010 et le BRR 2015 à ceux du Baromètre de la Réconciliation au Rwanda 2020.

Quant à la Commission Nationale de Lutte contre le Génocide, le score dans les Districts se présente comme suit:

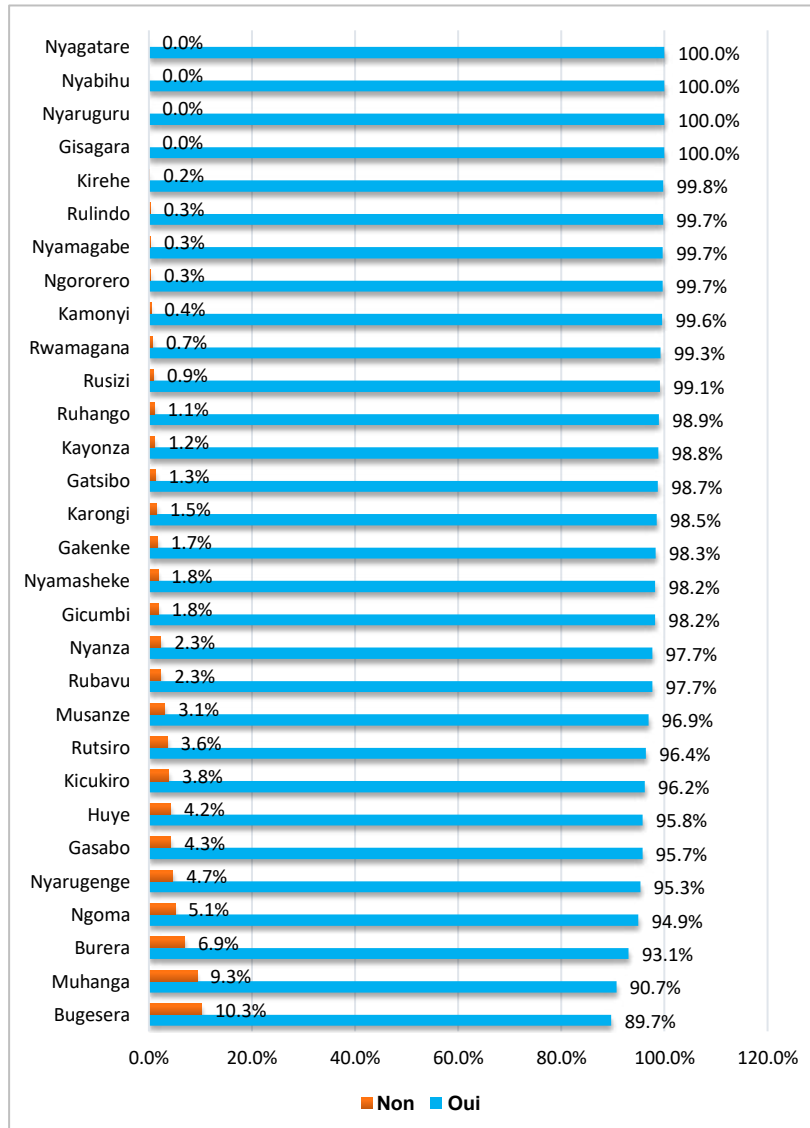
Graphique 47: Niveau de confiance des citoyens dans 'La Commission Nationale de Lutte contre le Génocide' par District



La Commission Nationale de Lutte contre le Génocide (CNLG) a été créée par la Loi N°09/2007 du 16/02/2007, qui stipule que cette Commission est une institution Nationale, indépendante et permanente. Elle a un statut légal et une autonomie de gestion administrative et financière. La Commission devra collaborer avec le Ministère ayant la mémoire dans ses attributions. Sa mission est de prévenir et lutter contre le génocide, son idéologie et surmonter ses conséquences. La commission entreprend un certain nombre d'activités dont l'organisation des événements de commémoration nationale annuelle du génocide perpétré contre les Tutsis.

Comme tel, la conscience du public et sa confiance à l'égard de l'institution pivotent autour de son mandat qui rassemble tous les Rwandais pour lutter contre l'idéologie du génocide et garder vivante la mémoire du Génocide perpétré contre les Tutsis. Cette présence dans la communauté explique cette confiance dans tout le pays.

Graphique 48: Niveau de confiance des citoyens dans la «Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation» par district

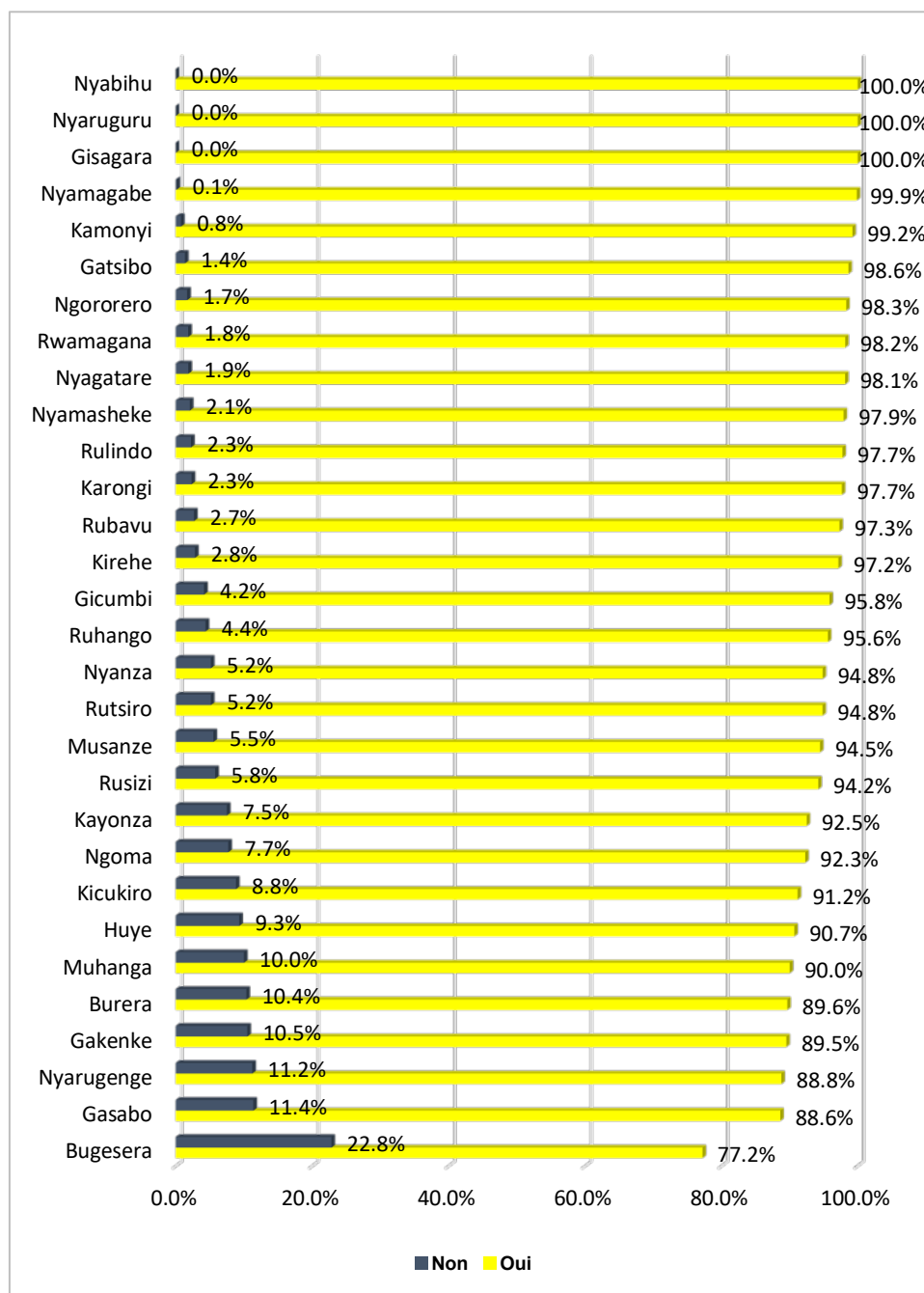


La Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation (NURC) a été créée en mars 1999 par une loi parlementaire visant à promouvoir l'Unité et la Réconciliation entre les Rwandais à la suite du génocide dévastateur de 1994 contre les Tutsis pour marquer une étape majeure dans le changement, fondamentalement, des effets de la mauvaise gouvernance basée sur la discrimination et l'exclusion.

La Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation a été une institution pivot dans le processus de mise en œuvre de la politique d'unité et de réconciliation, la confiance et cohésion sociale en vue de la réalisation de l'objectif principal de la construction d'un pays uni. Le public interagit avec la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation depuis longtemps. L'institution est connue du public grâce à ses nombreuses activités. Il n'est donc guère surprenant que le public soit parfaitement conscient de ses programmes et apprécie son rôle dans la promotion de la réconciliation, qui est son objectif principal dans la construction d'un Rwanda uni.

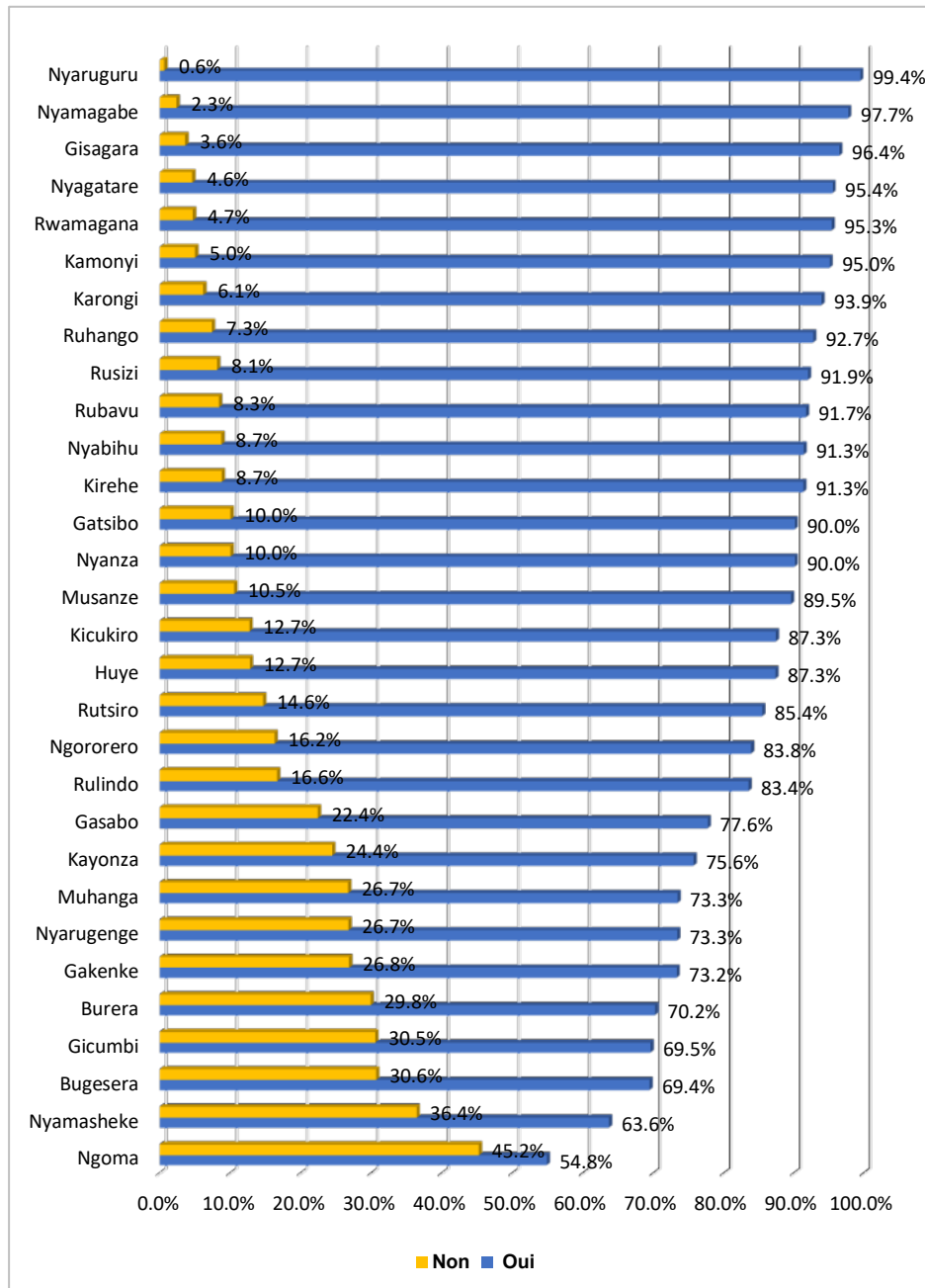
Le graphique suivant donne les moyennes par District sur la confiance dans la Commission Nationale Electorale

Graphique 49: Niveau de confiance des citoyens dans la « Commission Nationale Electorale» par circonscription



La Commission Nationale Electorale (NEC) est chargée de préparer et d'organiser les élections et publier les résultats de ces élections dans le pays. La Commission est établie par la loi et trouve ses origines dans les dispositions de l'Accord de paix d'Arusha signé entre le gouvernement du Rwanda et le FPR en 1993. Compte tenu des nombreuses élections que le gouvernement a organisées et de ses représentations dans les districts, la NEC a de profondes racines dans la communauté. Cela peut expliquer la sensibilisation du public à son rôle et les taux d'approbation élevés par le public de sa prestation de services et de ses rôles dans tout le pays.

Graphique 50: Niveau de confiance des citoyens aux «partis politiques» par district

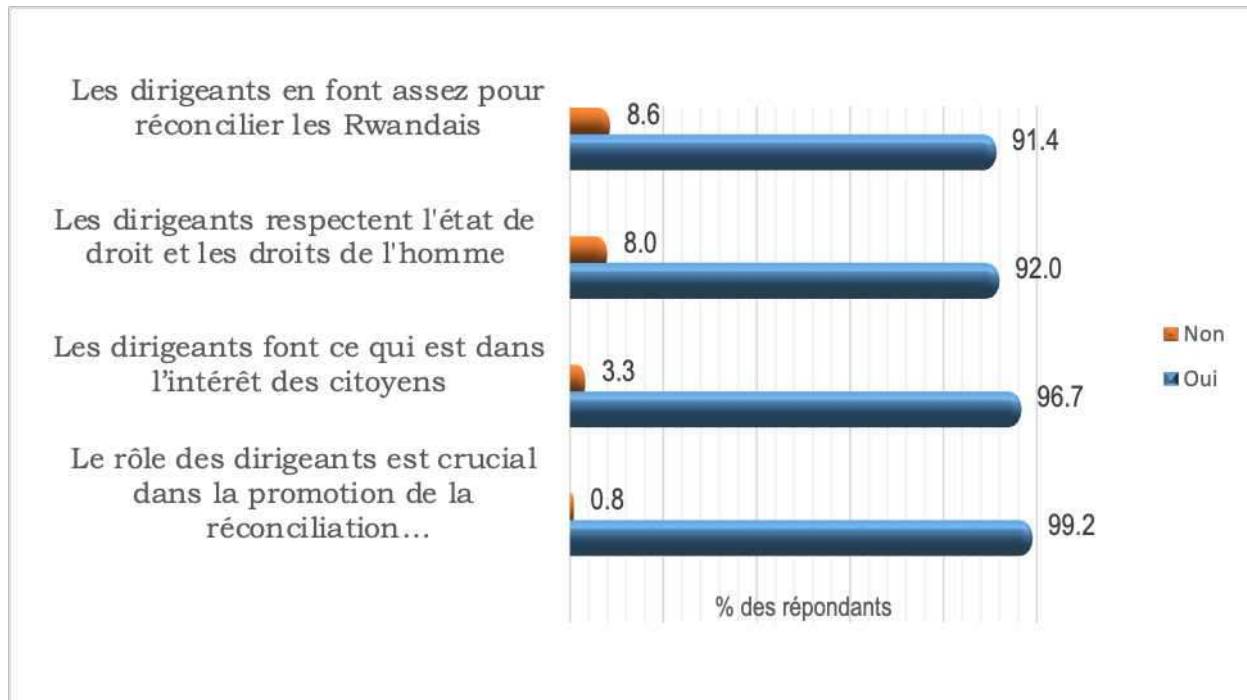


Les partis politiques jouent un rôle important en servant de canal des idées politiques dans le domaine public. Comme on peut le voir ci-dessus, les cotes d'approbation générale des partis politiques varient considérablement d'un bout à l'autre du pays, avec des cotes très élevées dans certains endroits et des cotes faibles dans d'autres.

4.4.2. Accord sur la performance des dirigeants

Le leadership est le moteur de l'agenda d'une nation et là où la performance des dirigeants est insuffisante, la confiance du public est faible et l'engagement d'une communauté sans confiance rend très difficile voire impossible la réalisation des objectifs et programmes nationaux. Les dirigeants jouent un rôle important dans la réconciliation des gens. Tout comme un mauvais leadership a conduit au génocide, un bon leadership rassemble les gens.

Graphique 51: Accord sur la performance des dirigeants



L'appréciation des citoyens pour ce qui est du rôle des dirigeants dans la promotion de la réconciliation continue de croître, ce qui est prouvé par le fait que 99,2% des répondants ont reconnu l'engagement de leurs dirigeants en faveur de la réconciliation nationale. Les données qualitatives sont en concordance avec l'important rôle que jouent les leaders dans la promotion de la réconciliation. Au cours d'une séance d'entrevue, un participant qui plaide pour le bien-être des rescapés du génocide a déclaré :

« Le rôle des dirigeants dans la réconciliation est d'une importance capitale. L'unité des Rwandais a été détruite par les dirigeants, et si aujourd'hui nous continuons à réussir à reconstruire notre unité, c'est principalement grâce au bon leadership et aux bons dirigeants. Ainsi, ce que nous appelons leadership est la clé de la réconciliation, et le leader doit être cette clé qui ouvre la porte à la réconciliation (K11) ».

La variable selon laquelle les dirigeants font ce qui est dans le meilleur intérêt des citoyens a obtenu un score de 96,7%, contre 95,2% en 2015. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de savoir si les dirigeants respectent l'état de droit et les droits de l'homme, le score de 2020 (92,0%) a présenté une baisse par rapport à 95,7% en 2015. Les données qualitatives attribuent cela à ce qu'on appelle la mauvaise performance de certains dirigeants locaux qui ne parviennent pas à rendre aux citoyens les services dont ils ont besoin comme il se doit. Sur ce, le participant K122 l'a expliqué comme suit:

« Vous devriez vous poser la question de savoir pourquoi les citoyens ont toujours le sentiment que leurs problèmes ne seraient résolus que par le Président ou le ministre plutôt que par le secrétaire exécutif du Secteur ou de la Cellule qui sont les plus proches d'eux. On se demande si les dirigeants au niveau local ont confiance en eux-

mêmes et sont capables de s'attaquer aux problèmes des citoyens... (K122)».

Le récit ci-dessus montre que les citoyens ont tendance à perdre confiance dans la capacité de certains dirigeants locaux à résoudre leurs problèmes, raison pour laquelle ils doivent alors attendre la visite du Président de la République ou d'un Ministre donné. Généralement, lorsque de hautes personnalités, en particulier le Président, visitent des entités décentralisées, les citoyens viennent de divers villages pour présenter au président des doléances que les dirigeants locaux ont refusées ou ne sont pas parvenus à résoudre. Le répondant ci-dessus se demande pourquoi un dirigeant auquel l'autorité a été conférée dans les institutions décentralisées du Rwanda ne parviendrait pas à résoudre les problèmes des citoyens, et considère cela comme un leadership médiocre. Dans le même esprit, les participants ont associé les difficultés du manque de leadership aux problèmes d'autonomisation et de participation des citoyens à la gouvernance. Ici, les arguments mettent ensemble la politique de décentralisation, dont l'objectif principal est de rapprocher les services de la population, et l'autonomisation et participation des citoyens à la gouvernance. Les personnes interrogées soutiennent que plus le pouvoir et les services sont rapprochés de la population, plus cette dernière devrait avoir plus de chance de participer à la prise de décision pour leur développement.

Alors que les répondants apprécient beaucoup la politique de décentralisation ainsi que les diverses stratégies mises en place pour assurer le respect des droits de la personne et l'inclusion des citoyens dans la prise de décision comme prévu par la loi, ils constatent que certains dirigeants locaux continuent à faire face à des difficultés de concilier la bonne politique et les programmes avec les problèmes quotidiens des gens. L'un d'eux l'a expliqué comme suit:

«Le problème se pose lorsque l'on veut concilier ces programmes avec les problèmes de la vie quotidienne des gens. D'une part, vous trouvez des priorités contradictoires entre ce qui vient du niveau national et les désirata des citoyens. D'autre part, plutôt que d'utiliser les canaux disponibles d'inclusion des citoyens dans la prise de décision, vous constatez que les dirigeants locaux utilisent de tels outils (umugoroba w'ababyeyi, umuganda, etc., comme canaux par lesquels ils informent les citoyens sur des choses qui ont déjà été identifiées pour exécution (K116). »

Alors que le participant K116 cherche à montrer comment certains leaders locaux peinent à concilier les bonnes politiques avec les besoins ou problèmes des gens, un autre répondant a continué à expliquer que les échecs de leadership au niveau local sapent les efforts de réconciliation. Voici ce qu'il rapporte :

« Vous savez, ce que les citoyens veulent, c'est seulement que le leader leur rende le service dont ils ont besoin. L'échec ou le refus du leader de rendre ce service conduit à bien des choses. Les dirigeants doivent savoir que les citoyens ne sont pas si ignorants. Devant les services médiocres du leader, un citoyen peut regarder ce dernier et commencer à interpréter le refus ou l'échec de rendre un bon service à travers des cadres ethniques.

Comme je vous l'ai dit, tout ce qui limite la capacité d'un Rwandais d'accéder à des opportunités qui l'aideraient à résoudre des problèmes ou à satisfaire ses besoins ramène facilement l'histoire de la haine et de la discrimination à l'encontre de certains groupes de Rwandais. C'est un grand défi pour les dirigeants. Aujourd'hui, un directeur d'école peut refuser l'admission à un élève, et l'élève vient signaler ce cas à un Maire de district par exemple. Le chef pourrait retarder ou échouer à aider l'élève à ce moment particulier pour diverses raisons loin de la discrimination ethnique, mais ensuite l'étudiant s'en va en disant: Je savais que ça n'allait pas marcher! Comment moi, fils /fille de... serais-je aidé par ce maire!!! Cela montre comment les bonnes performances des dirigeants peuvent aider à promouvoir la réconciliation, et comment les mauvaises performances des dirigeants peuvent entraver la réconciliation. Lorsque vous, en tant que leader, rendez de bons services aux gens, ils n'auront aucun problème avec vous. Ils salueront à quel point vous êtes un bon leader et comment vous rendez des services et des chances égales sans discrimination aucune. Mais lorsque vous rendez des services à certaines personnes et que vous échouez ou refusez les mêmes services à d'autres, ces derniers perdront confiance en vous et, dans les cas extrêmes, commenceront à associer ça à la discrimination (K113) ».

Le récit ci-dessus montre, entre autres, qu'en raison des divisions politiques que le pays a traversées, les Rwandais peuvent facilement interpréter les mauvais services dans un angle ethnique, ce qui est un défi à la réconciliation. Cependant, comme l'a clarifié un autre participant, les dirigeants sont mieux placés pour assurer la médiation entre les parties ayant des objectifs incompatibles en rendant de bons services d'une manière non discriminatoire.

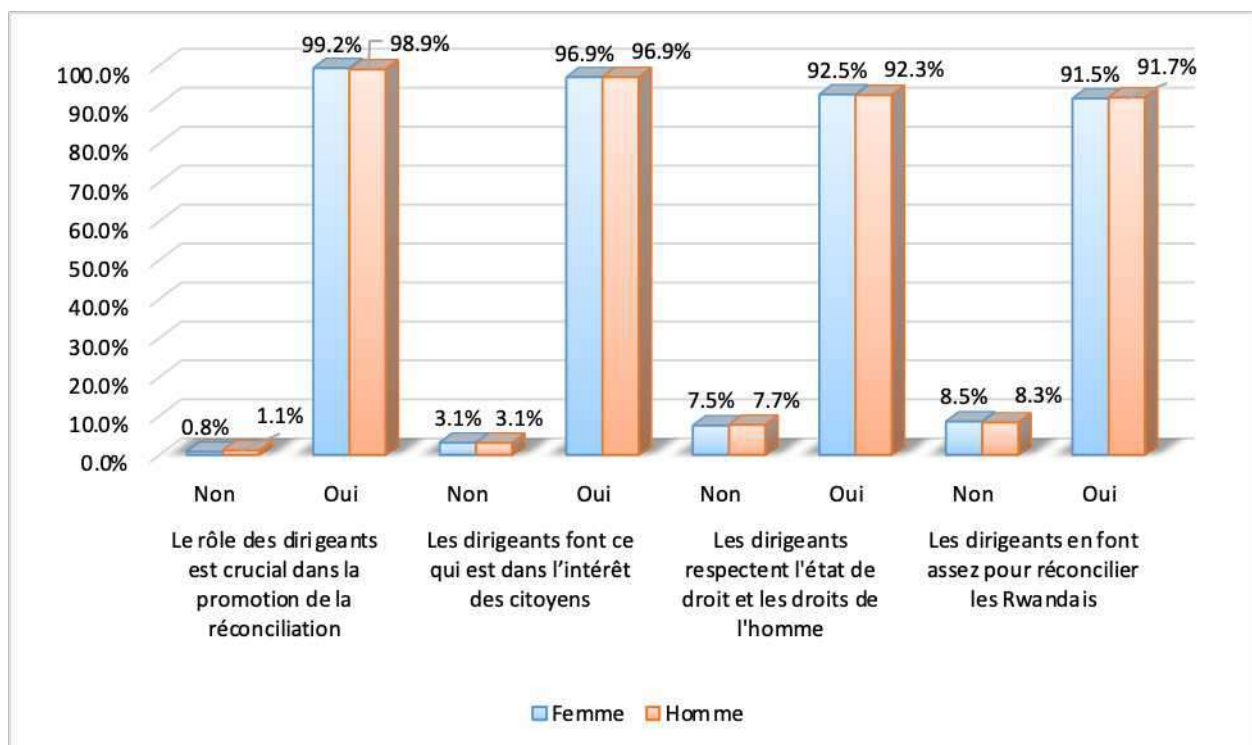
« Aujourd'hui, le maire de district ou le secrétaire exécutif de secteur ou de cellule qui traite des problèmes qui ont fait souffrir les citoyens augmente les chances de la population d'avoir confiance dans le leadership. Un citoyen qui est satisfait de la performance des dirigeants, qui ne se sent pas discriminé, fait davantage confiance au leadership, ce qui crée un environnement propice à la réconciliation (D01) ».

Même si cette étude a identifié les problèmes liés au leadership comme certaines des principales raisons pour lesquelles le score sur la manière dont les citoyens apprécient la performance des dirigeants a connu une régression en 2020 par rapport à 2015, elle ne visait pas à expliquer pourquoi certains dirigeants locaux semblent échouer à ne pas répondre aux besoins de la population alors que la politique de décentralisation est fondée sur l'octroi des services de qualité au niveau local. Certains répondants, cependant, ont associé cela à une trop grande pression exercée sur les dirigeants locaux à tous les niveaux, en amont et en aval, au manque de capacité des dirigeants locaux à concilier les priorités nationales avec les problèmes de la vie quotidienne des gens, et bien d'autres. Dans une séance d'interview, le participant K116 a exprimé son mécontentement à l'égard de la considération limitée accordée aux priorités des citoyens en déclarant:

« Les dirigeants sont occupés par ce qu'ils appellent : des grands programmes, à savoir l'infrastructure, le développement économique, ... en accordant peu d'attention à ce que disent les citoyens. Par exemple, les dirigeants sont aujourd'hui occupés à construire des écoles (en référence au programme du gouvernement visant à augmenter le nombre de salles de classe en vue de la réouverture des écoles après la fermeture suite au COVID-19) et s'y sont tous adonnés. Mais si vous leur demandez s'ils ont déjà consulté la population, par exemple, où les écoles devraient être construites compte tenu de la distance à parcourir par les enfants qui iront dans ces écoles, vous constaterez que de telles consultations n'ont jamais eu lieu. C'est parce que, comme ils (les dirigeants) le prétendent, ces programmes constituent des priorités absolues nécessitant un engagement et une rapidité totale (ibyoye bikorwa biba biza bicanye maremare) K116 ».

Des études systématiques sur la question de savoir pourquoi les dirigeants locaux semblent porter le plus grand blâme concernant la mauvaise prestation de services et une consultation limitée avec la population devraient être menées pour informer davantage sur les défis des stratégies de décentralisation au niveau local.

Graphique 52: Désagrégation par sexe sur « Performance des dirigeants »

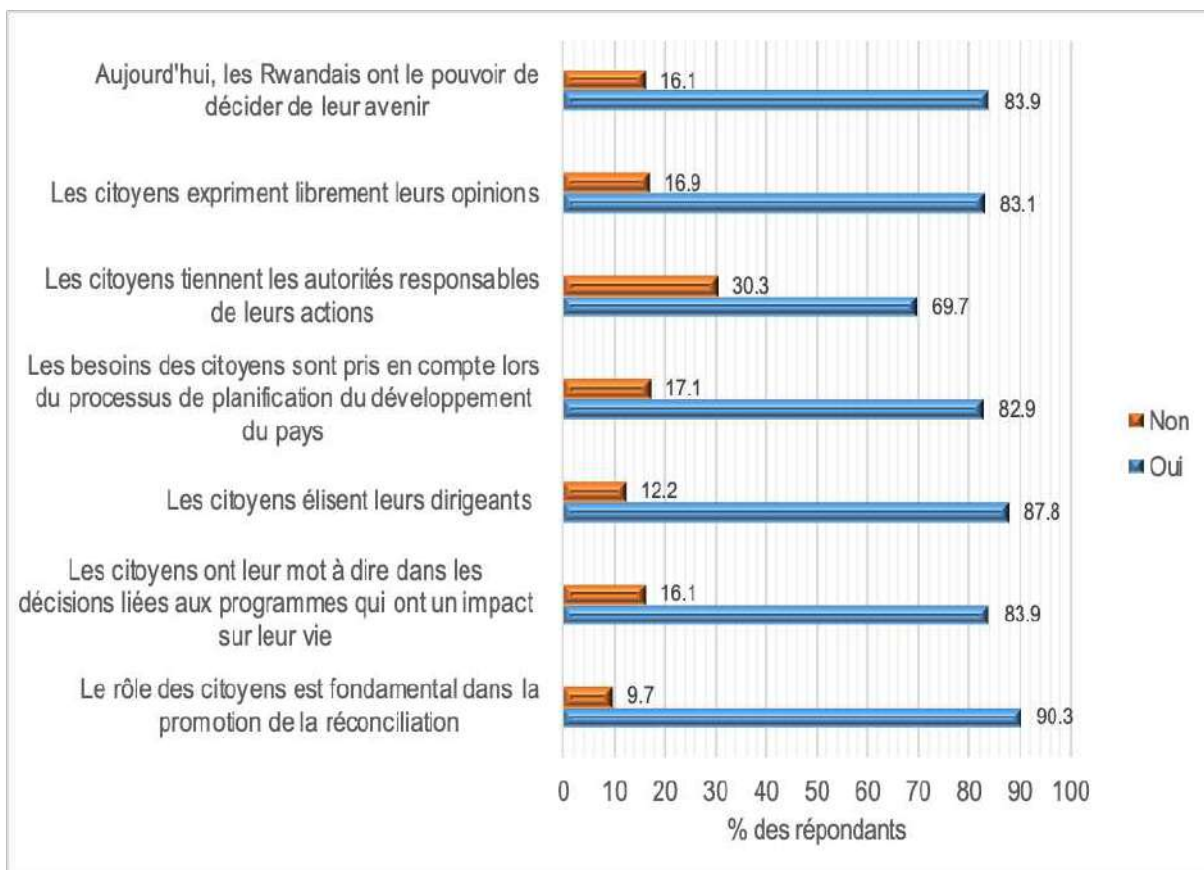


On peut observer que les hommes et les femmes interrogés ont évalué la performance des dirigeants à peu près de la même manière dans les quatre dimensions utilisées pour évaluer l'opinion publique.

4.4.3. Accord concernant l'autonomisation des citoyens et leur participation à la gouvernance

Autonomiser les citoyens et encourager ou accroître leur participation à la gouvernance crée un sentiment de dignité et donne la parole à ceux qui ont le plus besoin de cette voix. Il favorise également la responsabilité et la transparence des citoyens et des dirigeants.

Graphique 53: Accord concernant l'autonomisation des citoyens et leur participation à la gouvernance



Dans la présente étude, l'autonomisation et participation des citoyens ont été évaluées à 83,1%. C'est plus élevé que 72,68% rapporté dans le RGS 2019. Comme le montre le graphique 54, pour ce qui est du rôle fondamental que jouent les citoyens dans la réconciliation qui a été évalué pour la première fois en 2020 et a obtenu un score de 90,3%, certaines variables mentionnées ici ont connu une régression par rapport à 2015. La variable selon laquelle les citoyens auraient leur mot à dire dans les décisions liées aux programmes qui ont un impact sur leur vie a régressé de 92,5% en 2015 à 83,9% en 2020. Il en est de même pour les opinions sur la question de savoir si les citoyens tiennent les autorités responsables de leurs actions qui ont régressé de 83,4% en 2015 à 69,7% en 2020, les opinions sur la question de savoir si les citoyens expriment librement leurs opinions qui sont passées de 93,9% en 2015 à 83,1% en 2020, et pour des opinions sur la question de savoir si les Rwandais ont le pouvoir de décider de leur avenir qui a régressé de 92,1% en 2015 à 83,9% en 2020.

Des données qualitatives relient la baisse en scores des variables susmentionnées à certains dirigeants corrompus, en particulier au niveau local, qui refusent de rendre des services aux citoyens à moins qu'ils ne perçoivent «quelque chose : argent ou autres biens». En effet, les citoyens sont de plus en plus sensibles au mauvais service et manifestent leur mécontentement envers les dirigeants qui échouent ou refusent de s'attaquer aux préoccupations de la vie quotidienne de la population, en particulier par le biais de divers médias privés - les répondants ont cité l'exemple de la Radio et TV1 comme étant les plus utilisés. Un participant à un groupe de discussion a déclaré:

«De prime abord, permettez-moi de vous dire que pour moi, nous (les citoyens) avons notre mot à dire dans les décisions prises pour notre développement. Si vous regardez comment le leadership est structuré aujourd'hui, vous verrez que les citoyens ont de nombreux canaux par lesquels leurs idées sont entendues, du village au plus haut niveau. Par conséquent, je pense qu'aujourd'hui les citoyens ont leur mot à dire dans la gouvernance de leur pays. Néanmoins, vous pouvez trouver des dirigeants qui ne respectent pas l'état de droit, mais cela est fait par des dirigeants à titre individuel, et non pas la structure du leadership. Nous savons, par exemple, que le service est le droit de chaque citoyen et que chaque dirigeant a le devoir de rendre aux citoyens de bons services, mais parfois nous sommes choqués de voir un certain dirigeant obliger les citoyens à payer pour le service qui devrait plutôt être un droit. Cela fait que les gens perdent confiance en leurs dirigeants. Mais comme je l'ai dit, cela est fait par des individus donnés et non pas l'ensemble du leadership (D02)».

Dans la section précédente, les personnes interrogées ont montré que les problèmes liés au leadership, en particulier au niveau local, étaient la principale raison pour laquelle le score de 2020 sur les opinions sur le respect de l'état de droit et des droits de la personne a régressé par rapport aux résultats de 2015. Mais pourquoi certains leaders échouent-ils à rendre service à la population? L'assertion ci-dessus (D02), présente la corruption comme la principale explication de l'échec des dirigeants à rendre de bons services aux citoyens.

Comme le démontre ce répondant, alors que les citoyens sont conscients de leurs droits constitutionnels de bénéficier des services de leurs dirigeants et du devoir des dirigeants de rendre de bons services, les citoyens sont choqués de rencontrer certains dirigeants qui refusent de rendre des services au peuple à moins que ces derniers ne payent quelque chose (corruption) au dirigeant. Bien que le répondant souligne que ces exemples de mauvais leadership et de corruption étaient des cas isolés de dirigeants et non un problème systémique, ils considèrent toujours ces dirigeants comme des causes de la diminution de la confiance des citoyens vis-à-vis de leurs dirigeants.

Si l'on porte ce problème de mauvais services au niveau des citoyens qui tiennent les dirigeants pour responsables, les données qualitatives louent, d'une part, les réalisations tangibles en matière de responsabilisation et de mise en place de divers mécanismes par lesquels les citoyens tiennent les dirigeants responsables. Comme l'a déclaré l'un des répondants,

« Aujourd'hui, il n'y a aucun citoyen qui se tairait simplement s'il n'était pas satisfait des mauvais services des dirigeants. Tout le monde a le droit d'aller plus loin jusqu'à ce qu'il obtienne justice. Nous avons vu de nombreux cas où des citoyens se sont prononcés contre les décisions de certains dirigeants, les obligeant à démissionner ou à modifier leurs décisions (D04)»

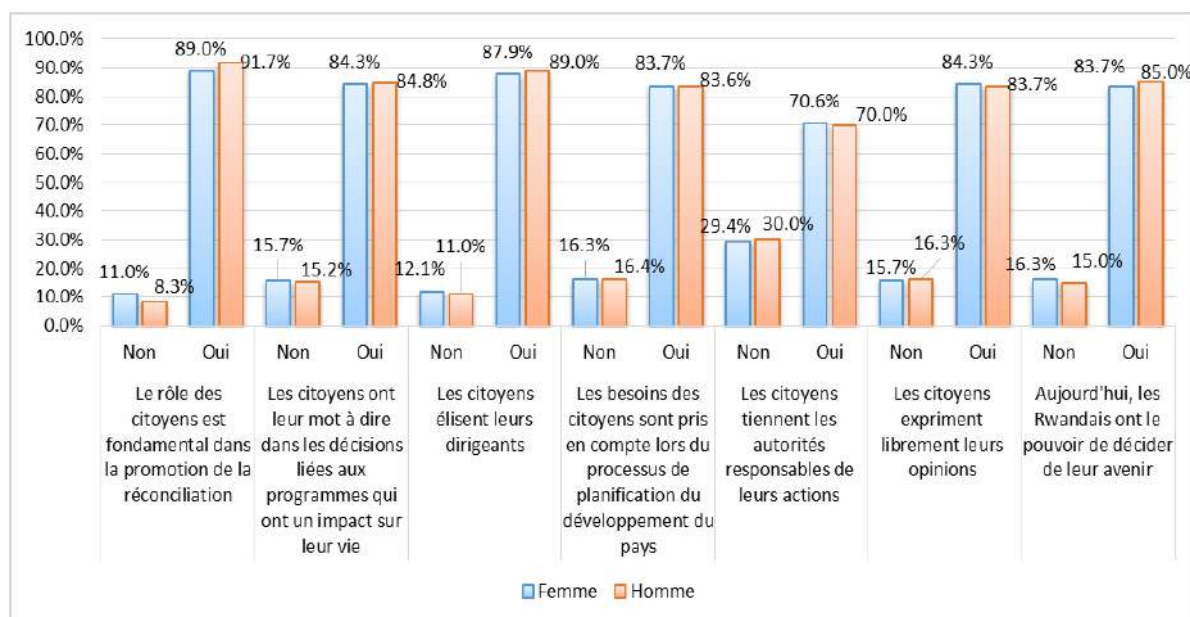
D'autre part, les données qualitatives montrent que les citoyens manquent encore d'une institution, au niveau local, à laquelle ils pourraient soumettre leur mécontentement vis-à-vis des mauvais services de certains dirigeants. Un responsable d'une église qui a contribué à cette étude a déclaré:

« Aujourd'hui, divers mécanismes ont été mis en place pour permettre aux citoyens de montrer leurs désaccords avec la performance des dirigeants, mais il n'y a pas d'agence / institution à la base à laquelle un citoyen peut se soumettre lorsqu'il est agacé par les actes du dirigeant. Les mécanismes existants semblent être, comme le dicton rwandais «usanga uwo urega ari we uregera» signifiant littéralement que les dirigeants sont juges d'eux-mêmes, ou que les citoyens se retrouvent dans une situation où ils soumettent leurs doléances aux mêmes dirigeants qu'ils accusent (K118)»

Ce que le participant ci-dessus avance est compréhensible dans le cadre d'un mauvais leadership, car, comme cela a été démontré dans cette étude, plus les dirigeants ne parviennent pas à aborder et à répondre aux doléances des citoyens, plus ils perdent leur crédibilité auprès de la population. Le système décentralisé du Rwanda prévoit diverses institutions, dont les Comités de Conseil (Komite y'Inama Njyanama) au niveau local qui sont censés représenter les intérêts des citoyens et tenir les dirigeants locaux responsables. Mais lorsque ces institutions ne parviennent pas à représenter et à défendre correctement les intérêts des citoyens, ces derniers ne les différencient pas des dirigeants avec lesquels ils ne sont pas d'accord. Ainsi, s'il s'avérait utile d'avoir une autre institution au niveau local, comme le prétend le répondant (K118), on devrait mener une réflexion profonde sur la façon dont une telle nouvelle institution différerait de celles existantes. Encore mieux rencontrent dans la représentation et la défense des intérêts de la population, et par là adopter des stratégies adéquates pour amélioration.

Une fois désagrégées selon le sexe, les opinions sur l'autonomisation des citoyens et leur participation à la gouvernance semblent présenter des perspectives presque similaires pour les hommes et les femmes, comme le montre le graphique 54 ci-dessous.

Graphique 54: Désagrégation par sexe sur «l'autonomisation des citoyens et leur participation à la gouvernance»



Dans les sept dimensions de l'autonomisation et de la participation utilisées dans l'enquête, les hommes et les femmes interrogés montrent les mêmes inclinations. Les cotes sont presque les mêmes pour chaque dimension prise en considération.

4.4.4. Résumé des résultats sur la culture politique et gouvernance

Cette section présente les résultats sur la culture politique et gouvernance. Ici, l'hypothèse est que plus les citoyens croient que les dirigeants et les institutions valorisent la réconciliation dans la vie de tous les jours, associée à la participation et à l'autonomisation des citoyens dans la gouvernance, plus la réconciliation est susceptible de se produire. Il convient de mentionner que les résultats, tels que présentés dans cette étude, ont fortement confirmé cette hypothèse. À cet égard, le tableau suivant présente les scores moyens de cette variable en 2010, 2015 et 2020.

Tableau 12: Notes moyennes sur «Culture politique et Gouvernance»

Pilier	Indicateurs	Résultats(%) en 2010	Résultats (%) en 2015	Résultats(%) en 2020
Culture politique et Gouvernance	Rôle des institutions			
	1. Gouvernement central /	92,4	95,8	96,5
	2. Parlement (Sénat et Chambre des députés)	91	91,1	94,9
	3. Administration locale	84	87,4	96,6
	4. Système de la justice	90	89,3	91,3
	5. Commission Nationale Electorale		87,5	94,7
	6. Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation		94,3	97,6
	7. Commission Nationale de Lutte contre le Génocide		93,9	97,4
	8. Office de l'OMBUDSMAN		85,7	92,3
	9. Organes de sécurité		92,1	97,6
	10. Les médias	69	77,2	94,6
	11. Commission Nationale des Droits de l'Homme		90,5	95,6
	12. Société civile	70.3	70,8	84,6
	13. Partis politiques	53.7	73,1	84,9
	14. Conseils de District, de Sector, de Cellule			95,1
	15. Commission Nationale Itorero			96,0
	16. Rwanda Governance Board			93,0
	Autonomisation des citoyens et participation à la gouvernance			
	17. Le rôle des citoyens est fondamental dans la promotion de la réconciliation			90,3
	18. Les citoyens ont leur mot à dire dans les décisions relatives aux programmes qui ont un impact sur leur vie	52.3	92,5	83,9
	19. Les citoyens élisent leurs dirigeants	93.8	95,4	87,8
	20. Les besoins des citoyens sont pris en compte lors du processus de planification du développement du pays			82,9
	21. Les citoyens tiennent les autorités responsables de leurs actes		83,4	69,7
	22. Les citoyens expriment librement leurs opinions		93,9	83,1
	23. Aujourd'hui, les Rwandais ont le pouvoir de décider de leur avenir	56,5	92,1	83,9
	Performance des dirigeants			
	24. Le rôle des dirigeants est crucial pour promouvoir la réconciliation		95,3	99,2
25. Les dirigeants font ce qui est dans l'intérêt supérieur des citoyens	80.7	95,2	96,7	
26. Les dirigeants respectent l'état de droit et les droits de l'homme		95,7	92,0	
27. Les dirigeants font assez pour réconcilier les Rwandais			91,4	
MOYENNE				90,6

En résumé, il y a eu une baisse des notes sur certaines variables entre 2015 et 2020. Ces notes incluent, entre autres, la question de savoir si les citoyens ont leur mot à dire dans les décisions liées aux programmes qui ont un impact sur leur vie, dont les résultats ont diminué : 92,5% en 2015 à 83,9% en 2020, la capacité des citoyens à tenir les dirigeants responsables de leurs actions qui est passée de 93,4% en 2015 à 69,7% en 2020, et la mesure dans laquelle les dirigeants respectent l'État de droit et les droits humains dont le score est passé de 95,7% en 2015 à 92,0% en 2020. Une autre variable dont le score a diminué est celle de savoir si les citoyens élisent leurs dirigeants, qui est passée de 95,4% en 2015 à 87,8% en 2020. L'indicateur évaluant la confiance des citoyens dans le rôle des institutions dans la réconciliation a montré une amélioration à toutes les variables. L'indice global de la variable est de 90,6%, soit une légère amélioration par rapport à 88,4% en 2015.

4.5. Sécurité et bien-être

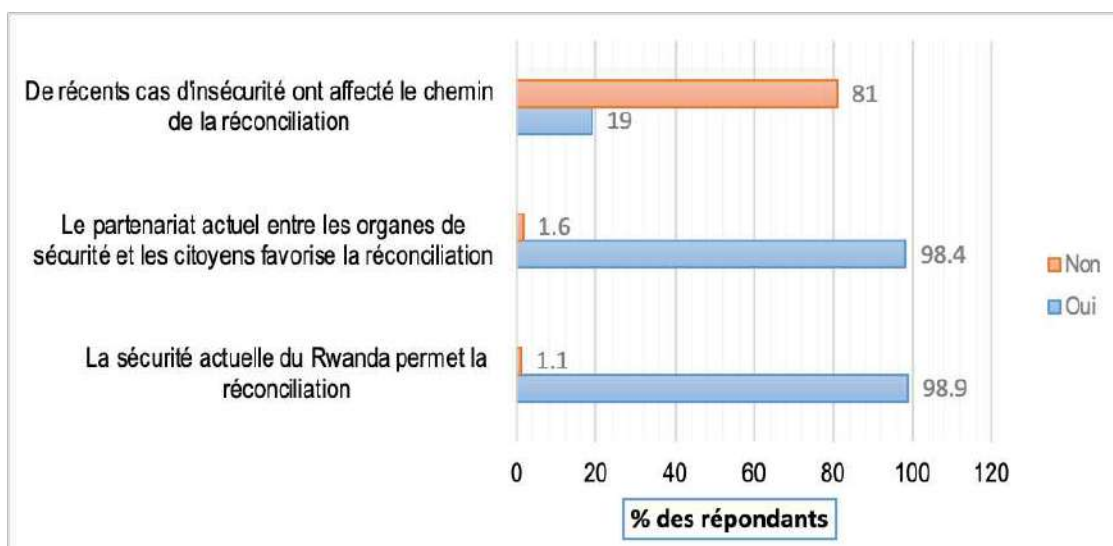
La littérature sur la sécurité a évolué depuis les années 1940 pour approfondir et élargir l'attention traditionnelle sur la guerre, l'armée, les grandes stratégies et la géopolitique. La nouvelle littérature a trois éléments qui la différencient de la littérature traditionnelle. Premièrement, la nouvelle littérature prend la sécurité plutôt que la défense ou la guerre comme son concept clé, un changement conceptuel qui prend en compte l'importance de la cohésion sociétale et la relation entre les menaces et vulnérabilités militaires et non militaires. Deuxièmement, cette littérature est distincte car elle aborde les nouveaux problèmes de la guerre froide et des armes nucléaires. Troisièmement, la littérature est bien plus une entreprise civile que les anciennes littératures militaires et stratégiques (Buzan et al, 2009).

C'est dans ce contexte que la sécurité humaine s'est émancipée pour devenir un concept clé à la fois des chercheurs et des praticiens (Buzan et al., 2009). En effet, dans le monde contemporain, les gens sont menacés par une multitude de problèmes: oui la guerre, mais aussi la pauvreté, la famine, l'oppression politique et la dégradation de l'environnement pour n'en citer que quelques-uns (Peoples et al., 2010). Dans ce contexte, le programme de sécurité est élargi pour inclure des questions telles que la pauvreté et l'éducation, ce qui signifie que les gens se sentiront en sécurité non seulement grâce à la protection contre les menaces militaires conformément à la vision traditionnelle centrée sur l'État, mais aussi grâce à la protection contre la menace de la pauvreté, mauvaise santé, dégradation de l'environnement, etc. (op cit., 2010). Pour mesurer l'état de la sécurité et du bien-être, ce rapport fait référence à quatre indicateurs qui sont abordés dans les sections qui suivent.

4.5.1. Sécurité nationale et réconciliation

L'idée de sécurité nationale implique la capacité d'un État donné à protéger et à défendre ses citoyens. Il est façonné par différents facteurs, notamment l'emplacement, l'environnement politique et la participation des citoyens à la gouvernance. Dans cette section, l'état de la sécurité nationale est étudié en relation avec le chemin de la réconciliation, et le graphique suivant présente les opinions des Rwandais à cet égard.

Graphique 55: Sécurité nationale et réconciliation

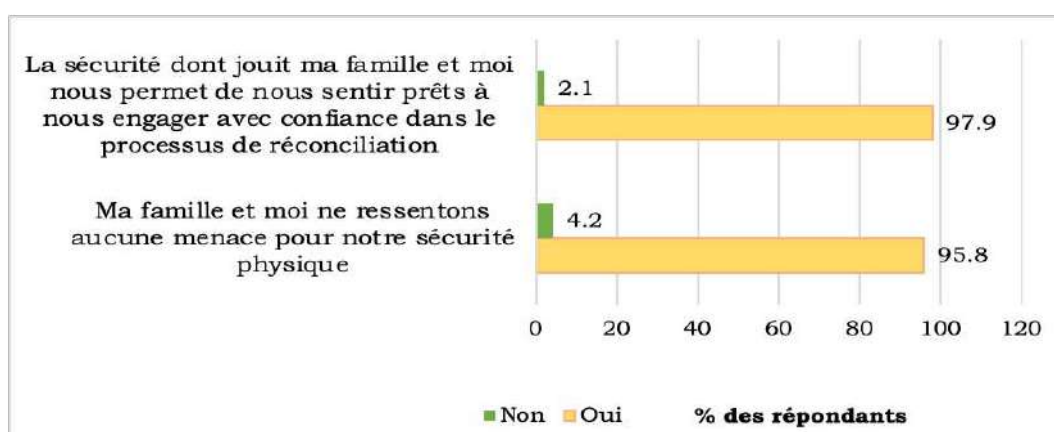


Entre 2015 et 2020, le Rwanda a connu des cas d'insécurité tels que des attaques de groupes armés dans les districts de Nyaruguru, Nyamasheke et Burera. Pour tenter d'évaluer si de tels événements ont affecté le processus de réconciliation, les résultats du graphique ci-dessus montrent que 81% n'ont vu aucun impact de cette insécurité sur le chemin de la réconciliation. Même si 19% des personnes interrogées pensaient que les récents cas d'insécurité auraient pu affecter la réconciliation, plus de 80% ne le voient pas de cette façon. En outre, 98,4% des répondants estiment que les organes de sécurité ont un partenariat positif avec les citoyens, ce qui favorise la réconciliation. Cette image positive est davantage reflétée par 98,9% des Rwandais qui voient que l'état actuel de la sécurité rend la réconciliation possible.

4.5.2. Sécurité personnelle et réconciliation

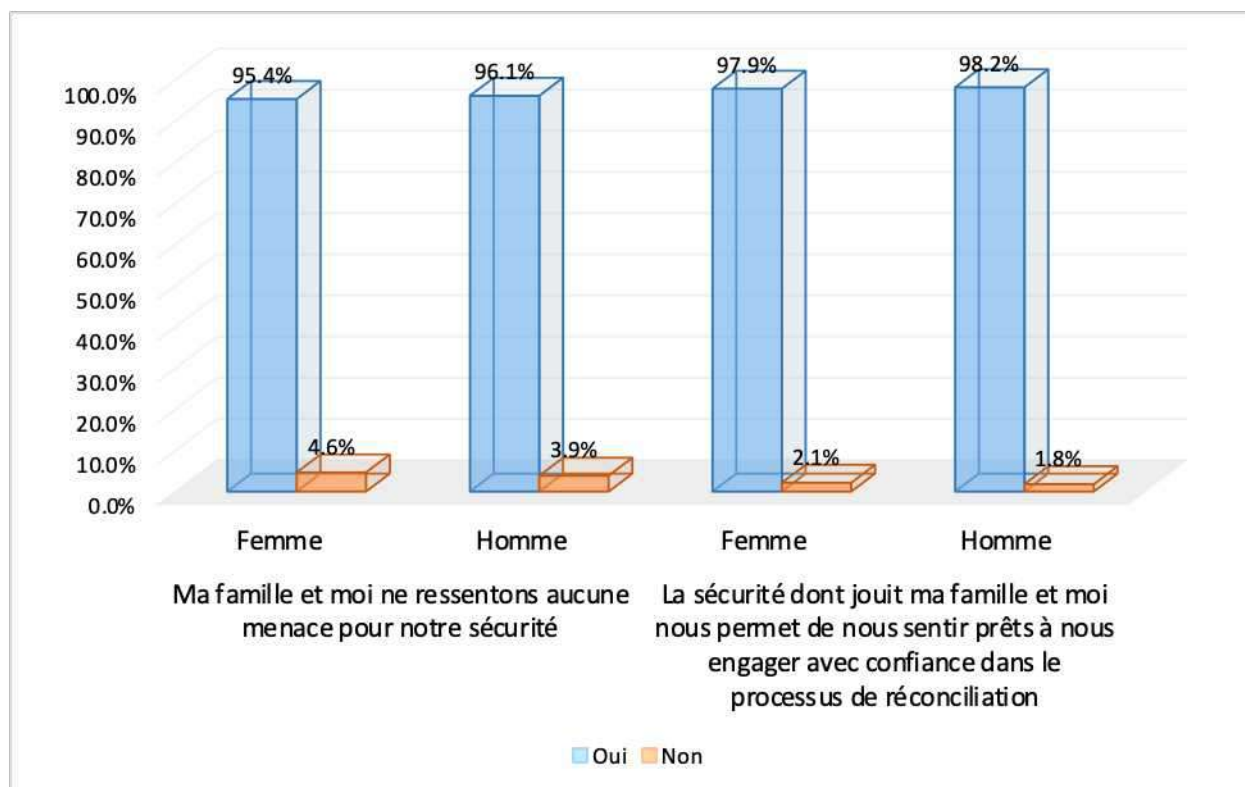
Outre la sécurité nationale, l'état de la sécurité et du bien-être a également été évalué par rapport à la sécurité personnelle, concept qui dénote l'existence d'efforts adéquats pour réduire les risques de crimes et traiter de manière constructive les crimes au cas où ils se produiraient. Pour évaluer cet aspect de la sécurité, le rapport s'est focalisé sur le niveau de la famille, en étudiant les opinions des membres de la famille sur leur sécurité personnelle et leur réconciliation, comme le montre le graphique suivant.

Graphique 56: Sécurité personnelle et réconciliation



Comme indiqué ci-dessus, plus de 97% des Rwandais estiment que l'état de la sécurité dont ils jouissent au niveau de la famille les rend confiants pour s'engager dans le processus de réconciliation, car ils ne voient rien qui menace leur sécurité physique (95,8%). Pour approfondir cette dimension de la sécurité personnelle, le graphique suivant présente les opinions en tenant compte du genre.

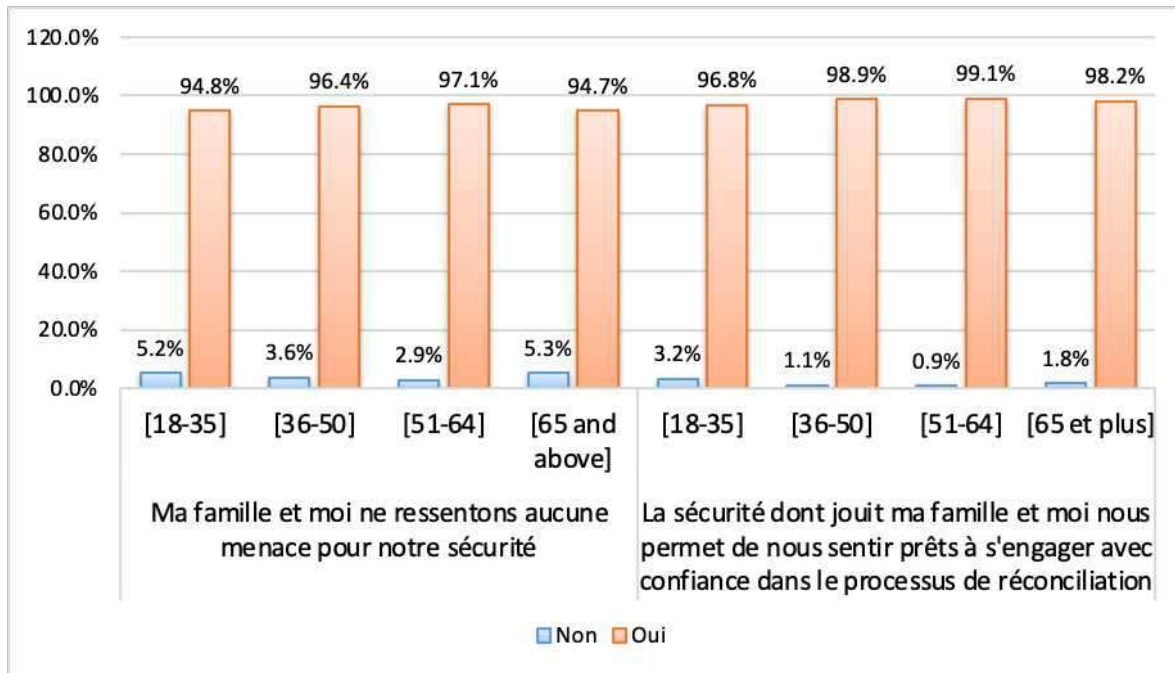
Graphique 57: Désagrégation par sexe sur « Sécurité personnelle et réconciliation »



Le graphique 57 ci-dessus présente le point de vue des Rwandais concernant le lien entre l'état de la sécurité personnelle et de réconciliation, tel que classé en fonction du sexe. Comme on le constate sur le graphique ci-dessus, 95,4% des femmes interrogées ont exprimé le sentiment de sécurité physique, tandis que 96,1% des hommes ont ressenti la même chose. De même, 97,9% des femmes confirment que la sécurité dont elles jouissent au niveau familial et personnel est suffisamment bonne pour leur permettre de s'engager dans le processus de réconciliation avec assurance, tandis que 98,2% des hommes confirment le même sentiment. Ces pourcentages, malgré les légères différences entre les hommes et les femmes, témoignent du score élevé de sécurité nationale, tel que présenté dans le graphique précédent.

Les mêmes tendances peuvent être observées lorsque l'on désagrège les opinions sur la sécurité personnelle et réconciliation par catégorie d'âge. Le graphique suivant en donne plus de détails.

Graphique 58: Désagrégation par catégorie d'âge sur «Sécurité personnelle et réconciliation»



Le graphique 58 montre que les Rwandais âgés de 51 à 64 ans semblent se sentir plus en sécurité physiquement, tant au niveau personnel que familial (97,1%). La même catégorie d'âge obtient à nouveau le pourcentage le plus élevé (99,1) pour ce qui est de savoir si la sécurité dont on jouit au niveau personnel et familial permet de s'engager en toute assurance dans le processus de réconciliation. Les tendances pour toutes les catégories d'âge sont élevées en ce qui concerne leur état actuel de sécurité et d'assurance pour s'engager dans le processus de réconciliation.

Cependant, on ne peut manquer de constater que la catégorie d'âge de 18 à 35 ans (les jeunes) et celle de 65 ans et plus (les personnes âgées) ont obtenu des scores plus élevés sur l'aspect du sentiment de sécurité physique au niveau personnel et familial. En effet, sur la question de savoir s'ils ne ressentent aucune menace contre leur sécurité physique, ces deux catégories d'âge ont dit "non" à 5,2% et 5,3% respectivement, tandis que les Rwandais âgés de 36 à 50 ans, et ceux de 51 à 64 ans ont dit "non" à 3,6% et 2,9% respectivement

La même tendance à se sentir en insécurité semble à nouveau caractériser un plus grand nombre de jeunes de la catégorie par rapport aux autres, puisque 3,2% de ceux de 18 à 35 ans sont ceux qui disent que la sécurité dont ils jouissent aujourd'hui au niveau personnel et familial ne leur permet pas de se sentir prêts à s'engager avec assurance dans le processus de réconciliation. Les données qualitatives ont associé ce sentiment d'insécurité chez certains jeunes au chômage. Le répondant KI16 a déclaré:

« Il y a beaucoup de gens, en particulier les jeunes, qui n'ont pas d'emploi pour générer des revenus. Ces personnes ont généralement de mauvaises idées pendant la journée et de mauvais rêves la nuit. Le chômage est une menace pour la paix et entrave dans une large mesure la réconciliation, car les oisifs

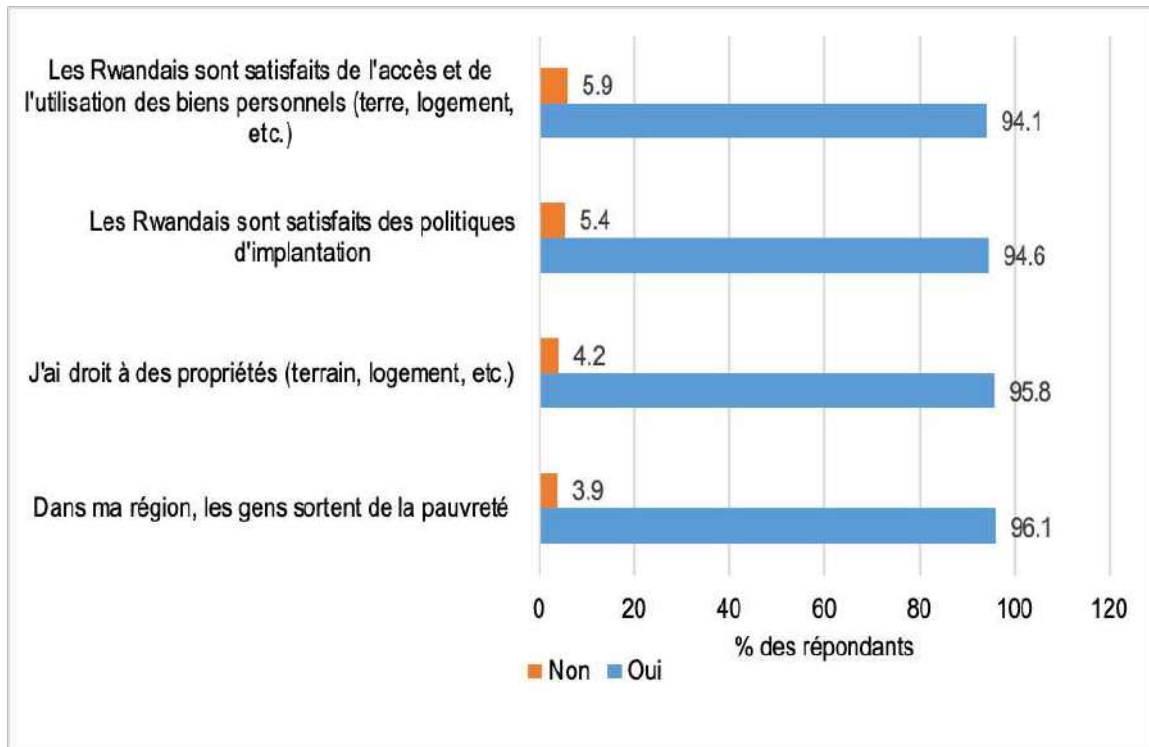
sont des candidats faciles au recrutement par des groupes d'insurgés qui envisagent d'attaquer le pays. Vous savez, beaucoup de ceux qui sont recrutés par des groupes terroristes se voient généralement promettre d'occuper des emplois lucratifs, ou se voient promettre de très bons postes au sein du gouvernement une fois qu'ils auront gagné la guerre menée contre le gouvernement actuel (K116)».

L'Institut National des Statistiques du Rwanda rapporte que le taux de chômage au Rwanda est passé de 13,1% en février 2020 avant que le pays n'enregistre le premier cas de COVID-19, mais qu'il est monté en flèche à 22,1% en mai 2020 (NISR, 2020). Comme le montre ce rapport, les principaux groupes touchés par le chômage sont les femmes (25,0%) et les jeunes (27,2%). Le participant K116 dans la citation ci-dessus considère le chômage des jeunes comme une bombe à retardement, car selon lui, les jeunes oisifs peuvent facilement être recrutés par des groupes terroristes et insurgés qui promettent d'offrir aux jeunes de bons emplois ou des postes au sein du gouvernement une fois qu'ils auront gagné les guerres. Cette observation est exacte car les jeunes qui ont rejoint des groupes terroristes et ont été capturés plus tard témoignent généralement que ceux qui les ont recrutés leur avaient promis des emplois dans le secteur minier en RDC ou des postes de haut niveau dans le gouvernement une fois qu'ils ont conquis le gouvernement actuel du Rwanda. Cela montre à quel point le problème du chômage est crucial pour la paix, la sécurité et le développement.

4.5.3. Sécurité économique et droits à la propriété

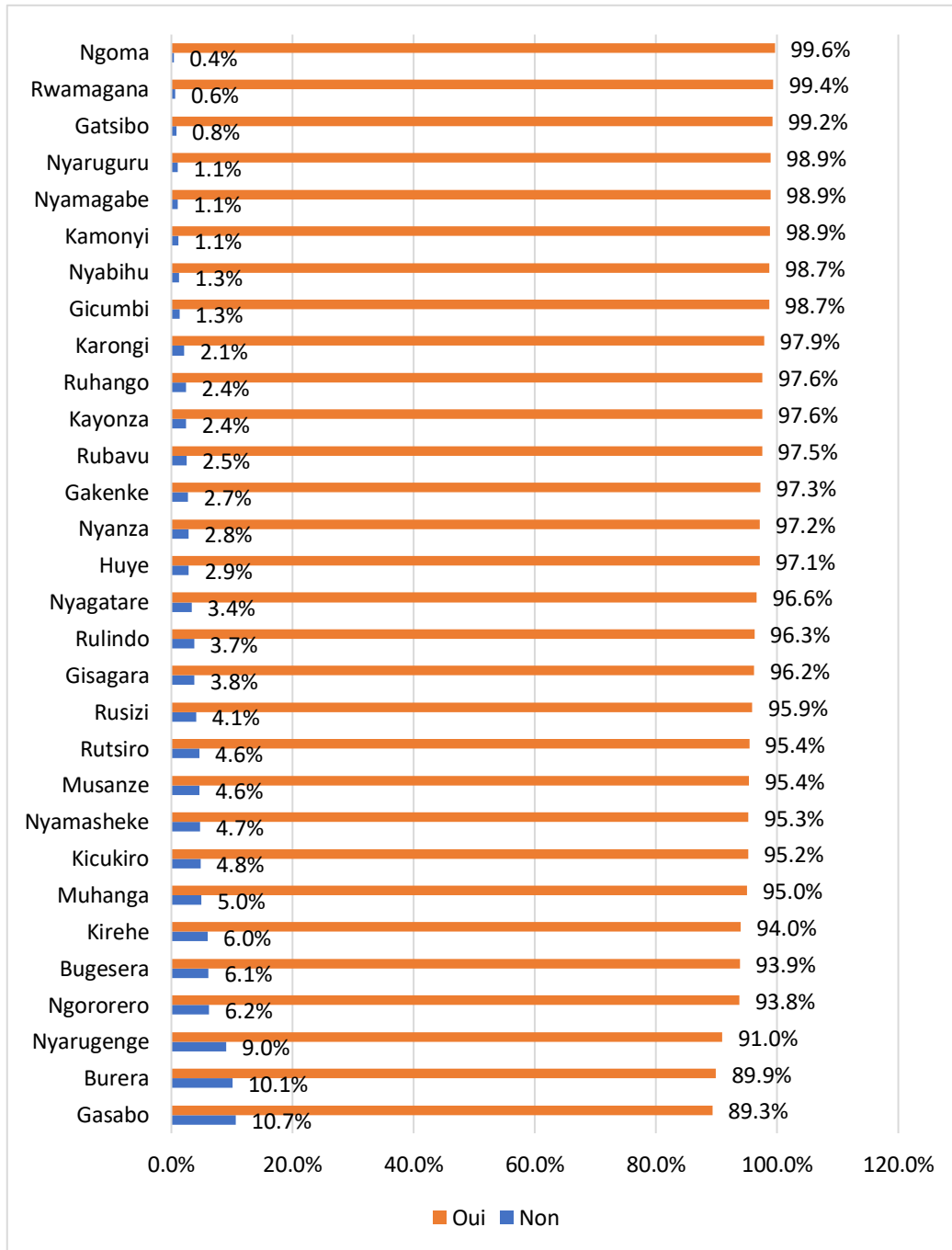
La sécurité économique est un autre aspect important de la sécurité telle qu'elle est définie au sens large. Le Comité International de la Croix-Rouge définit ce concept comme la capacité des individus, des ménages ou des communautés à couvrir leurs besoins essentiels de manière durable et dans la dignité. Cette capacité dépend des besoins physiques de l'individu, de l'environnement et des normes culturelles en vigueur. Dans tous les contextes, la sécurité économique prend en compte la capacité de couvrir la nourriture, le logement de base, les vêtements et l'hygiène, ainsi que les dépenses connexes telles que les soins de santé, l'éducation et la capacité de gagner sa vie. Ainsi, l'état de la réconciliation a également été évalué dans l'optique de la façon dont les Rwandais perçoivent la sécurité économique et les droits à la propriété. Leurs opinions sont affichées dans le graphique suivant.

Graphique 59: Sécurité économique et droits à la propriété



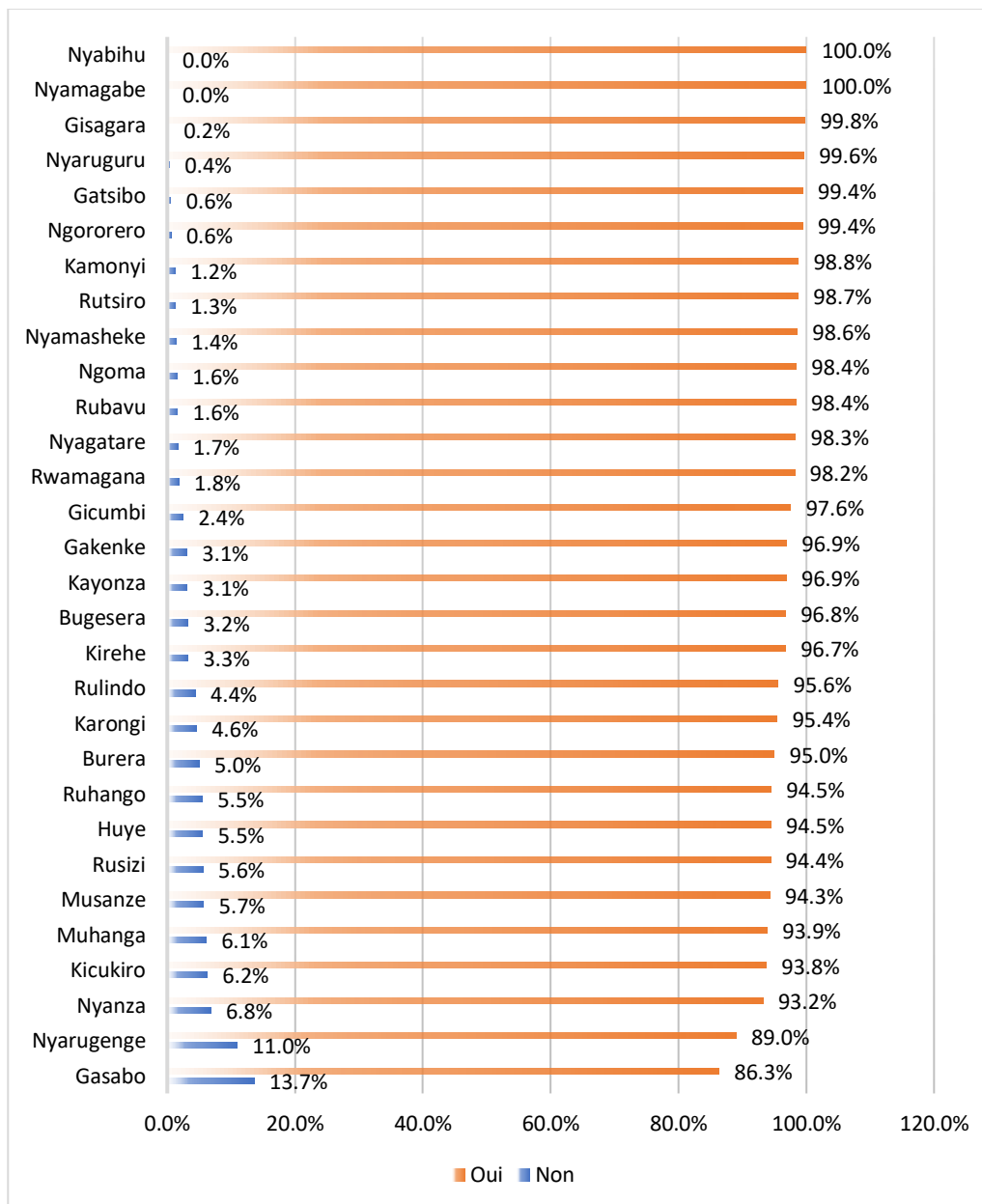
Selon les résultats, 96,1% des personnes interrogées ont indiqué que les Rwandais sortaient de la pauvreté, ce qui prouve que les résidents du Rwanda sont très satisfaits de l'état de la sécurité économique par rapport à la réduction de la pauvreté. Les droits à la propriété reçoivent également un score élevé, car les résultats montrent que les Rwandais ont droit aux propriétés (95,8%), sont satisfaits des politiques de peuplement (94,6%) initiées par le gouvernement du Rwanda et sont satisfaits de l'accès et de l'utilisation des propriétés personnelles (94,1%). Pour fournir plus d'informations sur les quatre aspects à partir desquels cette étude a analysé la sécurité économique, une comparaison a été faite au niveau des districts, comme le montrent les chiffres qui suivent.

Graphique 60. Opinions sur la manière dont les gens sortent de la pauvreté dans leur région par district



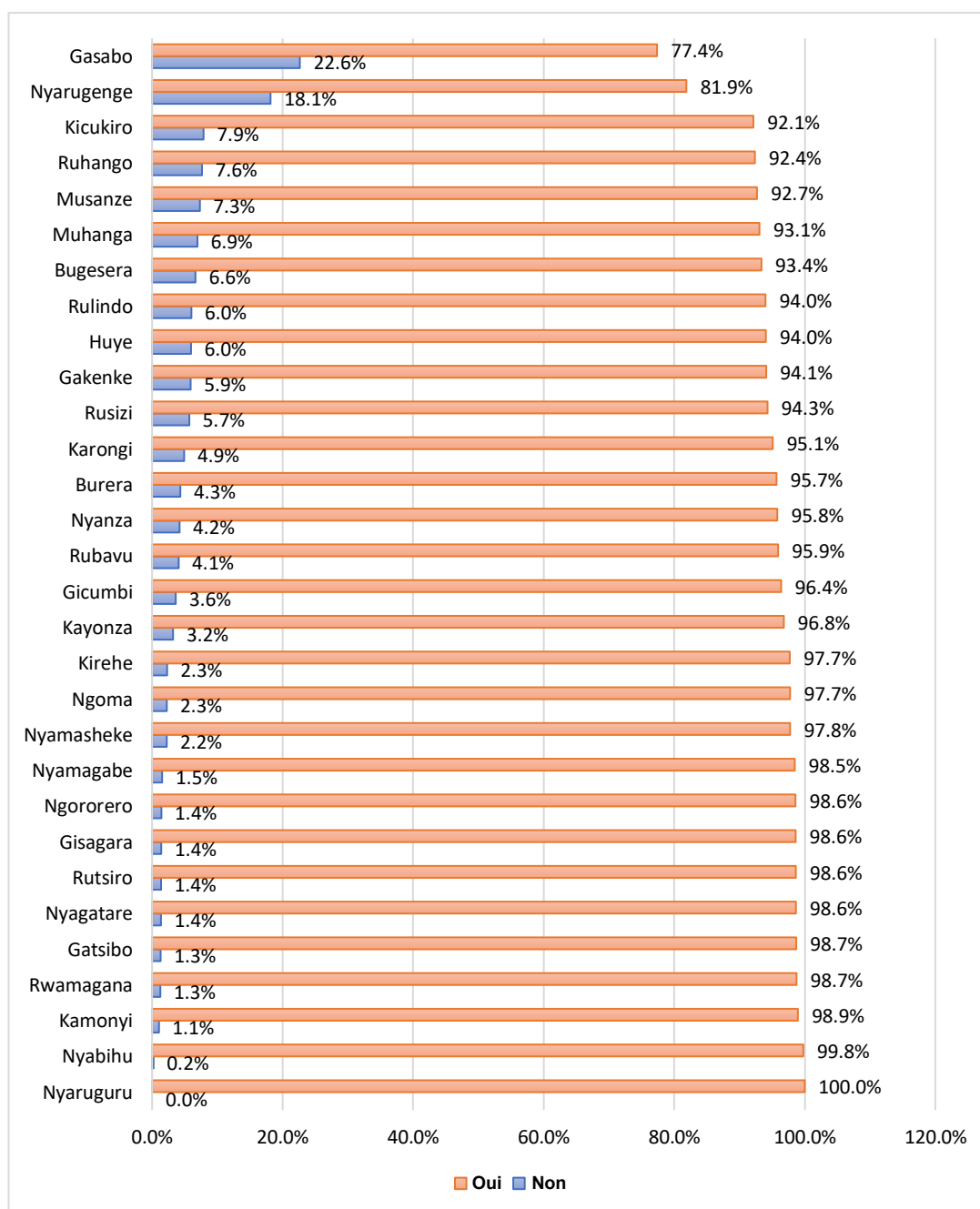
Au niveau national, 96,1% des répondants ont confirmé que les habitants de leur région sortaient de la pauvreté, tandis que 3,9% étaient en désaccord avec cette affirmation. Comme le montre le graphique ci-dessus, la réduction de la pauvreté dans les 30 districts est une réalité. Aux fins de l'analyse, il convient de noter que deux districts, Gasabo et Burera, comptaient au moins 10% de répondants qui n'étaient pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle les gens sortaient de la pauvreté dans les zones où ils vivent. De toute évidence, cela est moins significatif comparé à plus de 89% de ceux qui étaient d'accord avec l'énoncé, mais des études approfondies, si elles s'avéraient nécessaires, pourraient fournir plus d'informations sur ce point.

Graphique 61: Opinions sur le droit des individus à la propriété (terre, logement ...) par District



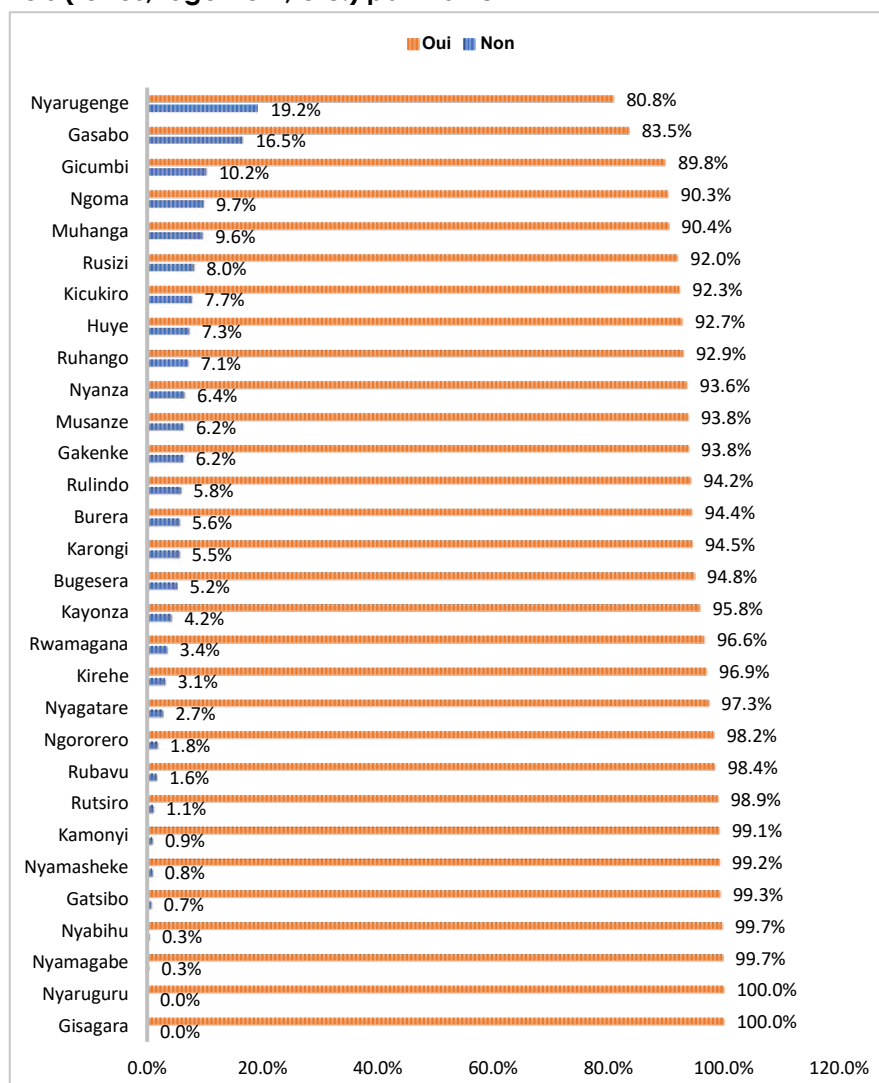
Le graphique 61 montre une image positive de la façon dont les gens jouissent, dans tous les districts du pays, du droit à la propriété. En effet, les bons scores réalisés au niveau des districts reflètent les 95.8% obtenus au niveau national. Un point qui semble créer une tendance notable dans ce graphique est le fait que le district de Gasabo, cette fois rejoint par le district de Nyarugenge, compte plus de 10% des Rwandais individuels qui ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle ils jouissent du droit de posséder des propriétés. Ce pourcentage est moins significatif comparé à plus de 85% qui confirment avoir des droits de propriété, mais des études systématiques sur cet aspect pourraient encore fournir plus d'informations si elles sont menées.

Graphique 62: Avis sur la satisfaction des Rwandais à l'égard des politiques de réinstallation par District



Quant à savoir si les Rwandais étaient satisfaits des politiques de réinstallation, tous les districts affichent un taux de satisfaction très élevé de 94,6% qui confirme qu'ils sont satisfaits des politiques d'installation existantes. Néanmoins, les districts de Gasabo et de Nyarugenge ont tendance à partager le même modèle de pourcentages d'insatisfaction plus élevés que les autres districts. En effet, 22,6% des personnes interrogées dans le district de Gasabo ont déclaré qu'elles n'étaient pas satisfaites des politiques d'installation, tandis que 18,1% des personnes interrogées à Nyarugenge se sont également montrées insatisfaites des politiques d'installation. Bien que cela ne soit pas significatif par rapport à 77,4% des répondants satisfaits à Gasabo et 81,9% à Nyarugenge, des études approfondies permettraient de mieux comprendre dans quelle mesure ces modèles ont un impact sur le processus de réconciliation.

Graphique 63: Opinions sur la satisfaction des Rwandais quant à l'accès et à l'utilisation des biens personnels (terres, logement, etc.) par District

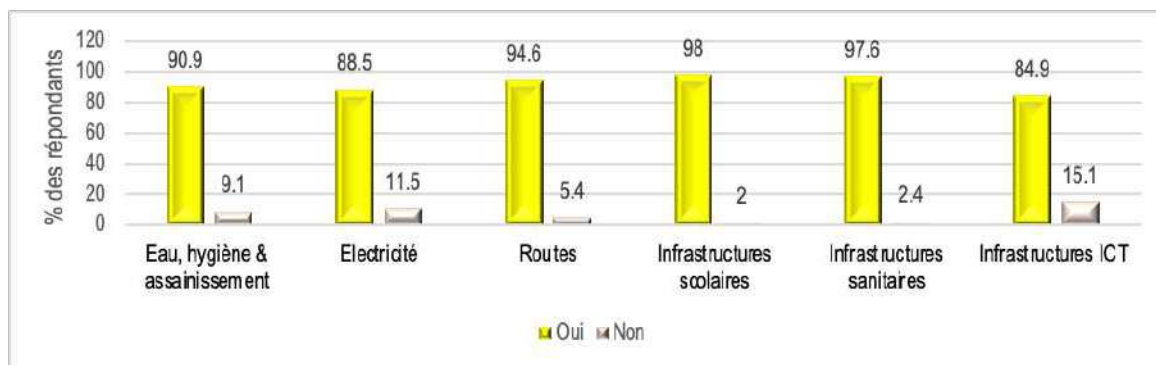


Le graphique 63 ci-dessus montre les résultats de la satisfaction des répondants concernant l'accès et l'utilisation des biens personnels au niveau du district. À l'instar d'autres éléments de l'analyse de la sécurité économique, les Rwandais affichent un niveau élevé de satisfaction concernant l'accès et l'utilisation des biens personnels (94,1%). Là encore, les districts de Gasabo et de Nyarugenge partagent les pourcentages les plus importants (respectivement 16,5% et 19,2%) de personnes qui ne sont pas satisfaites de l'accès et de l'utilisation des propriétés personnelles. Il faut cependant noter que ces deux districts affichent toujours un taux de satisfaction élevé quant à l'accès et à l'utilisation des terres, leurs scores étant de 83,5% et de 80,9% dans le district de Gasabo et celui de Nyarugenge respectivement.

4.5.4. Avis sur la répartition équitable des infrastructures

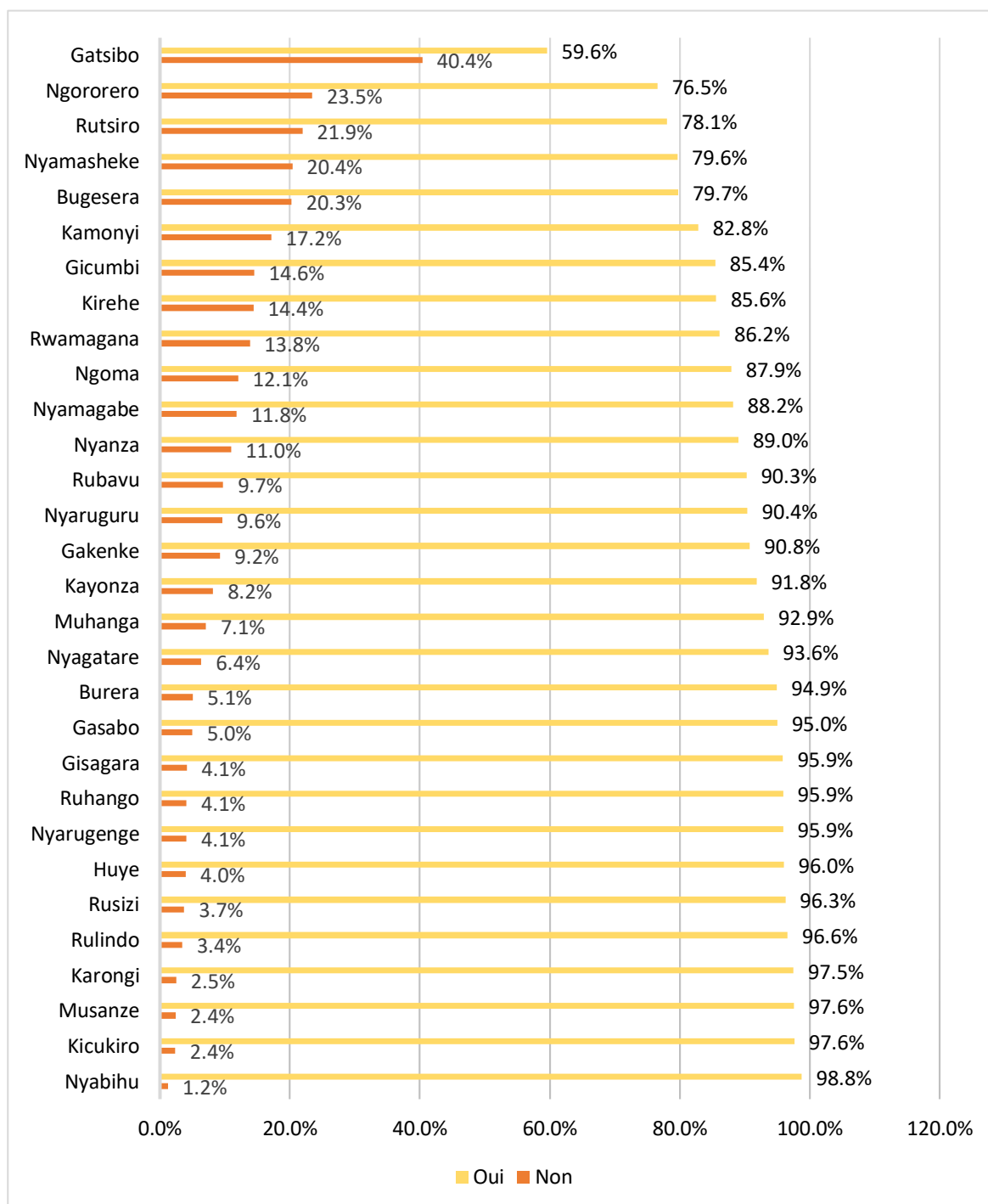
En ce qui concerne la répartition des infrastructures, il existe des preuves tangibles que le gouvernement a investi de manière significative dans la construction de routes, adduction d'eau et distribution d'électricité, la construction d'installations scolaires, sanitaires et de TIC. Pour lier cet investissement à la réconciliation, les répondants devaient analyser la répartition des infrastructures en termes d'équité. Leurs opinions sont affichées dans le graphique suivant.

Graphique 64: Avis concernant la répartition équitable des infrastructures



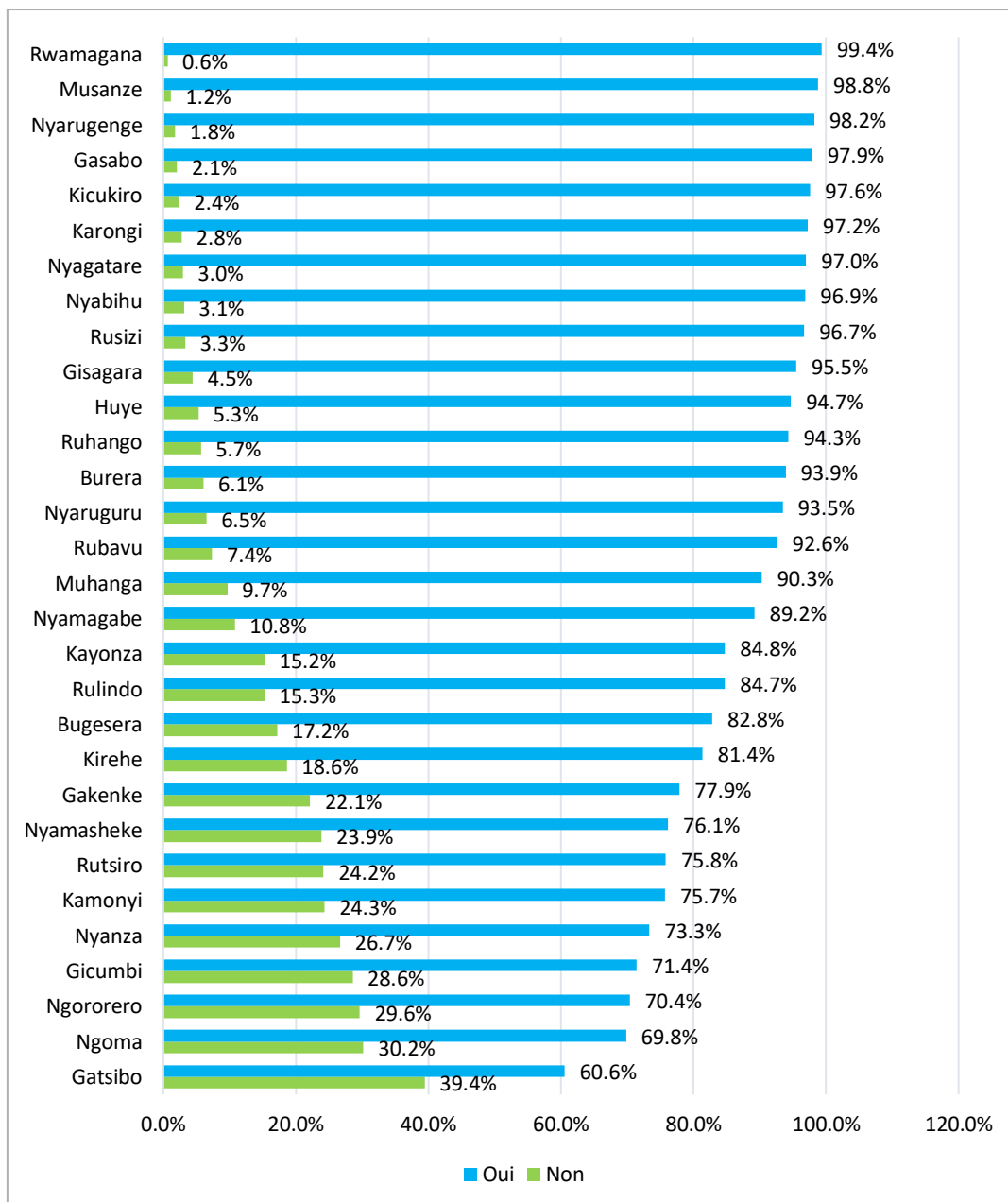
Comme le montre le graphique ci-dessus, les Rwandais sont très satisfaits de la répartition équitable des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement (90,9%), électriques (88,5%), routières (94,6%), scolaires (98%), sanitaires (97,6%) et de TIC (84,9%). Les graphiques suivants montrent ce niveau de satisfaction au niveau du district.

Graphique 65: Opinions des citoyens sur «la distribution équitable des infrastructures d'eau, d'hygiène et assainissement par district



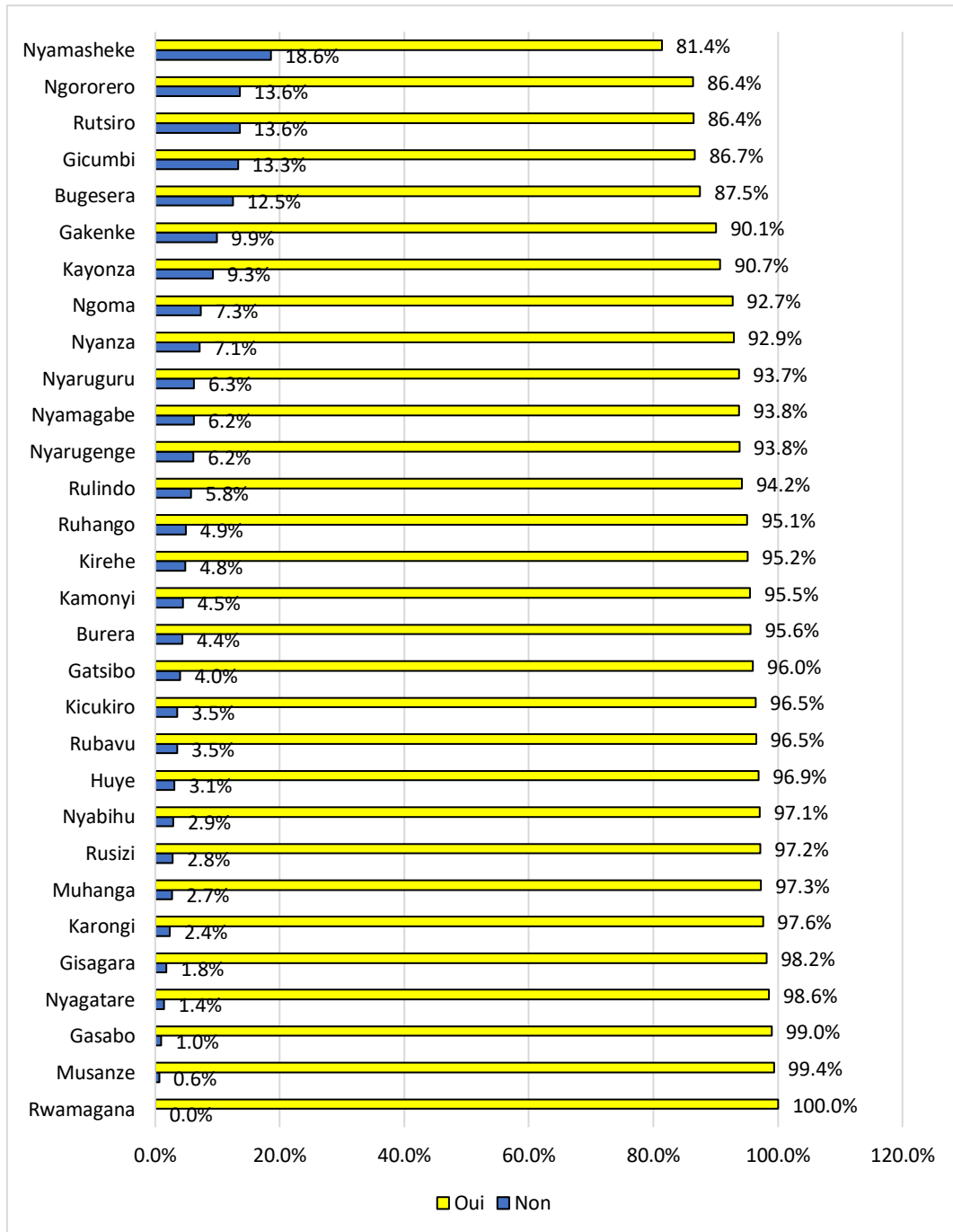
En ce qui concerne les infrastructures d'eau, d'hygiène et assainissement, tous les districts présentent une image positive, même si les niveaux d'insatisfaction dans divers districts ne peuvent être négligés car ils semblent également assez élevés. Par exemple, la différence entre les pourcentages de satisfaction et d'insatisfaction n'est comparativement pas si grande dans le district de Gatsibo (59,6% de satisfaction contre 40,4% d'insatisfaction). En outre, les districts de Nyamasheke, Ngororero et Rutsiro ont des scores d'insatisfaction supérieurs à 20%, ce qui devrait également être considéré comme un écart par rapport aux autres districts.

Graphique 66: Avis des citoyens sur la « répartition équitable de l'électricité » par district



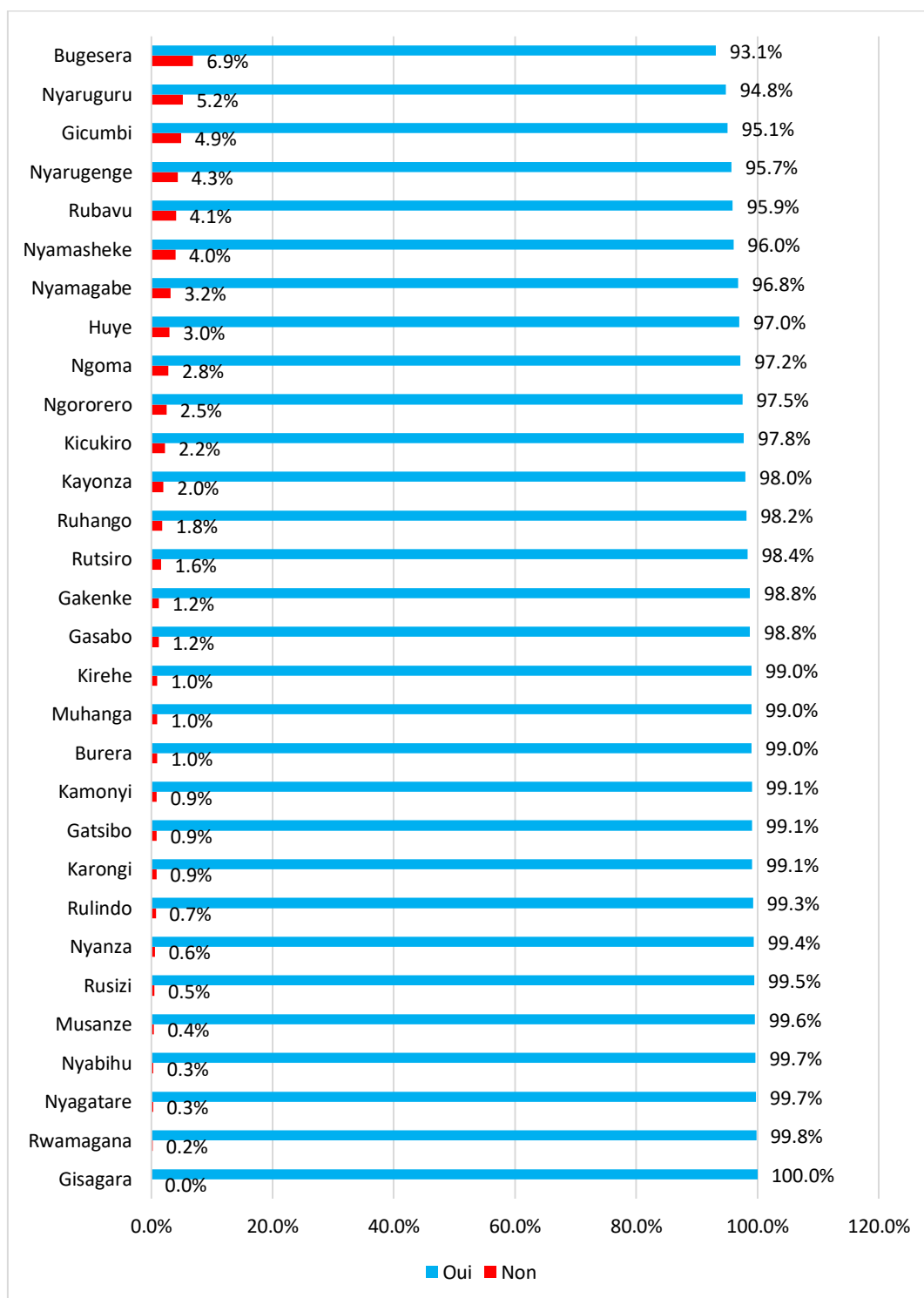
Quant à la distribution d'électricité, le niveau national de satisfaction s'établit à 88,5%, ce qui démontre des efforts remarquables dans la distribution d'électricité à l'échelle nationale. Certains districts, en particulier les districts ruraux, nécessitent encore plus d'investissements s'ils affichent un nombre élevé d'insatisfaction quant à la façon dont l'électricité a été distribuée jusqu'à présent. Ces exemples comprennent les districts de Gatsibo avec 39,4%, Ngoma avec 30,2%, Gicumbi et Nyanza dont les scores d'insatisfaction dépassent 26%, ainsi que Gakenke, Nyamasheke, Rutsiro et Kamonyi qui ont des scores supérieurs à 20%.

Graphique 67: Opinion des citoyens sur la «répartition équitable des routes» par district



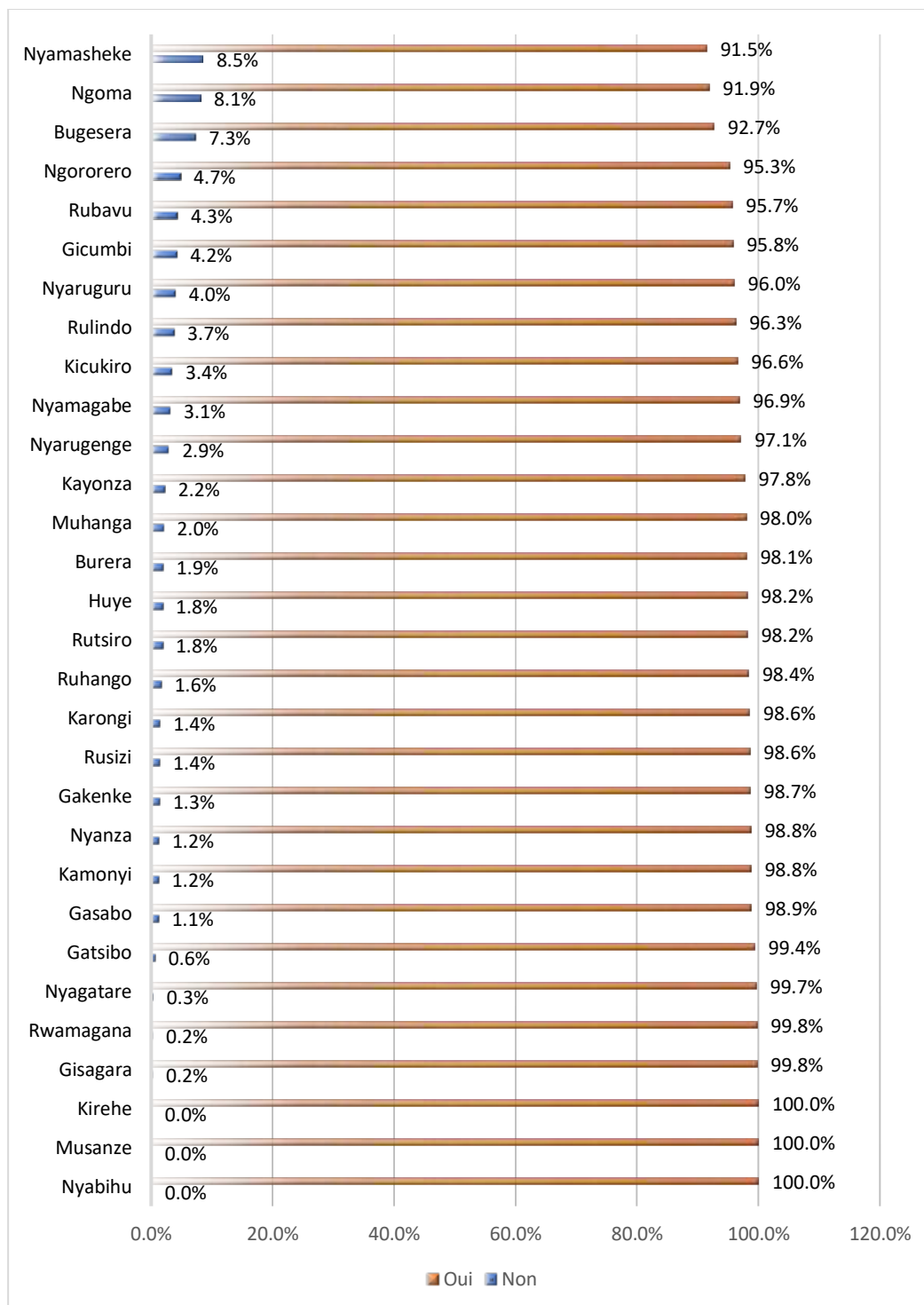
Selon ces résultats, les Rwandais sont très satisfaits de la répartition des routes (94,6%). Les districts de Bugesera, Gicumbi, Nyamasheke, Ngororero et Rutsiro sont ceux dont les scores d'insatisfaction dépassent 10%.

Graphique 68: Opinion des citoyens sur la «répartition équitable des établissements scolaires» par district



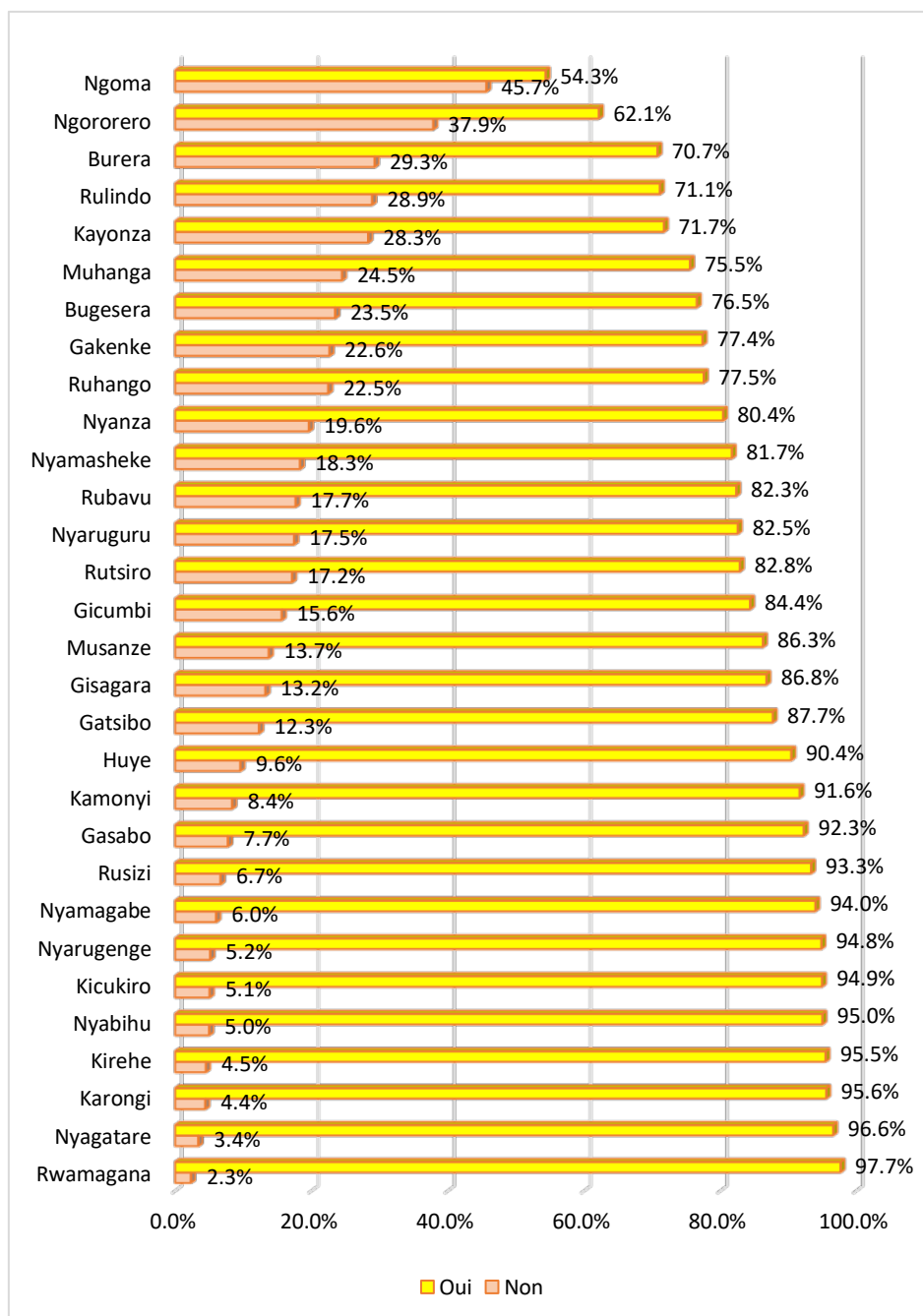
La satisfaction de la répartition des établissements scolaires est très élevée au niveau national (98%), ce qui se reflète également dans tous les districts car tous ont des scores supérieurs à 93%.

Graphique 69: Opinion des citoyens sur la «répartition équitable des établissements sanitaires» par district



Les Rwandais ont également montré un haut niveau de satisfaction concernant la répartition des établissements sanitaires au niveau national (97,6%), mais aussi dans tous les districts du pays puisque le taux de satisfaction le plus bas est de 91,9%.

Graphique 70: Opinion des citoyens sur la «répartition équitable des installations ICT» par district



Quant à la distribution des infrastructures ICT, les tendances nationales montrent un taux de satisfaction de 84,9%. Au niveau des districts, le tableau est généralement positif, mais les taux d'insatisfaction dans certains districts, en particulier dans les zones rurales, doivent être davantage pris en compte. Il s'agit des districts de Ngoma (54,3% de satisfaction contre 45,7% d'insatisfaction), Ngororero (37,9% d'insatisfaction), Burera et Rulindo (29,3% et 28,9% respectivement), et d'autres comme Muhanga, Ruhango, Gakenke et Bugesera dont les scores d'insatisfaction dépassent 20%.

4.5.5. Résumé des résultats sur sécurité et bien-être

Cette section a examiné la variable de la sécurité et du bien-être dans sa relation avec la réconciliation. Considéré comme le fondement du processus de réconciliation, le concept de sécurité a été évalué dans sa perspective plus large, la

sécurité humaine, qui considère les personnes comme l'objet de référence de la sécurité. Dans ce contexte, les dimensions utilisées par l'étude pour analyser l'état de la variable sont la sécurité nationale, la sécurité personnelle, la sécurité économique et la répartition équitable des infrastructures (eau, hygiène et assainissement, routes, établissements scolaires, établissements sanitaires et installations ICT).

L'hypothèse ici était que plus les citoyens se sentiraient généralement, économiquement et physiquement bien et en sécurité, plus ils seraient disposés à s'engager en faveur de la réconciliation. Les résultats de cette évaluation ont confirmé cette hypothèse à un niveau élevé. Le tableau suivant présente les résultats de l'évaluation 2020, mais aussi ceux de 2015 afin d'estimer les progrès réalisés par ce pilier au fil des années. Il est à noter que, lorsque les éléments constituant l'indicateur à analyser ont évolué au fil des années, donc pas similaires ou n'ont pas été utilisés auparavant, le tableau ne présente que les résultats existants.

Tableau 13: Notes moyennes sur «sécurité et bien-être»

Pilier	Indicateurs	Resultats en 2010 (%)	Resultats en 2015 (%)	Resultats en 2020 (%)
Sécurité et bien-être	Sécurité nationale et réconciliation			
	1. La sécurité actuelle du Rwanda permet la réconciliation	94,3	96,6	98,9
	2. Le partenariat actuel entre les organes de sécurité et les citoyens favorise la réconciliation		97,0	98,4
	3. Les récents cas d'insécurité n'ont pas affecté le chemin de la réconciliation		87,5	81,0
	Sécurité personnelle et réconciliation			
	4. Ma famille et moi ne ressentons aucune menace pour notre sécurité physique	86	95,9	95,8
	5. La sécurité dont jouit ma famille et moi nous permet de nous sentir prêts à nous engager avec confiance dans le processus de réconciliation			97,9
	Sécurité économique et droits à la propriété			
	6. Dans ma région, les gens sortent de la pauvreté		90,3	96,1
	7. J'ai droit à des propriétés (terrain, logement, etc.)	60,3	87,4	95,8
	8. Les Rwandais sont satisfaits des politiques d'installation			94,6
	9. Les Rwandais sont satisfaits de l'accès et de l'utilisation des biens personnels (terre, logement, etc.)			94,1
	Opinions concernant la répartition équitable des infrastructures			
	10. Eau, hygiène et assainissement		65,8	90,9
	11. Électricité		64,4	88,5
12. Routes		76,3	94,6	
13. Installations scolaires		92,8	98,0	
14. Établissements sanitaires		91,1	97,6	
15. Installations informatiques (ICT)			84,9	
	MOYENNE			94,3

Comme le montre le tableau 13 ci-dessus, bon nombre d'aspects sur lesquels les indicateurs ont été analysés ont continué à s'améliorer au fil des années, raison pour laquelle seuls très peu d'éléments avaient des résultats à comparer. Sur la question de savoir si le partenariat actuel entre les organes de sécurité et les citoyens a favorisé la réconciliation, les résultats de 2020 montrent une légère augmentation de 1,4% par rapport à ceux de 2015. En ce qui concerne la sécurité personnelle, en particulier sur la question de savoir si les personnes interrogées et leurs familles se sentent à l'abri de toute menace physique, les résultats de 2015 et 2020 restent quasiment égaux (95,9% contre 95,8% respectivement), passant de 86% en 2010. En ce qui concerne la sécurité économique et le droit aux propriétés, 96,1% des répondants ont affirmé que les gens sortaient de la pauvreté dans leurs régions, ce qui représente une augmentation par rapport à 90,3% en 2015.

De même, il y a une augmentation considérable pour ce qui est de la question de savoir si les Rwandais ont le droit sur des propriétés telles que la terre, le logement, etc. En effet, les scores sont passés de 60,3% en 2010 et 87,4% en 2015 pour atteindre 95,8% en 2020. Une évolution significative est aussi observée en termes de droit aux infrastructures (eau, infrastructures scolaires, infrastructures sanitaires, infrastructures électriques, infrastructures routières) puisque tous les aspects ont vu leurs scores augmenter. Ceci est le résultat de plusieurs projets en cours visant à construire des infrastructures de base et augmenter l'accès de la population à l'électricité, eau, hygiène et assainissement. Par-dessus tout, les Rwandais sont tout à fait d'accord avec le fait que le pays bénéficie d'un haut niveau de sécurité et du bien-être (94,3%), ce qui est une base solide pour l'engagement et la confiance dans la réconciliation.

4.6. Justice, équité et droits

Dans une société sortant d'un conflit, l'une des questions les plus ardues et les plus difficiles est le choix d'un système de justice qui punit l'impunité mais qui réconcilie également le peuple. Le Rwanda était confronté à ce dilemme après le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994: d'une part, le gouvernement d'unité nationale d'après-conflit voulait traduire en justice, de la manière la plus juste et équitable, les milliers de personnes qui avaient participé aux tueries pendant le génocide.

De l'autre, il était nécessaire de lancer le processus de réconciliation des populations du pays. Il est devenu clair que s'appuyer sur le système de justice formel ne pouvait pas atteindre ces deux objectifs de justice avec la réconciliation. C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement a décidé de créer des juridictions Gacaca en 2001 pour juger des milliers de génocidaires incarcérés dans les nombreuses prisons du pays tout en entamant simultanément le processus de réconciliation nationale. Les tribunaux Gacaca étaient un système de justice traditionnel qui allie justice rétributive et justice réparatrice. Ces tribunaux ont clos leurs travaux en 2011 après 10 ans de travail.

Une fois les juridictions Gacaca ouvertes, il est également apparu clair que différentes personnes ayant participé aux meurtres génocidaires n'avaient pas le même degré de culpabilité. Au sommet se trouvaient ceux qui planifiaient et fournissaient des ressources pour mobiliser les Rwandais ordinaires pour tuer leurs voisins Tutsis. Les destinataires étaient les Rwandais ordinaires qui ont tué leurs voisins sur ordre de l'élite et des dirigeants en général.

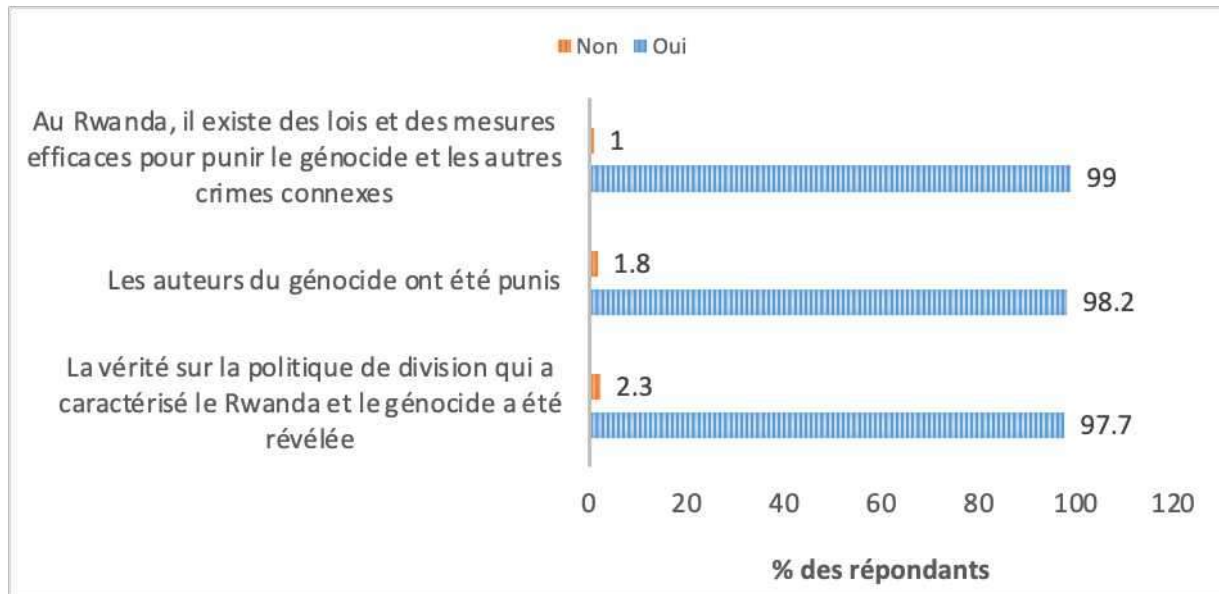
Afin d'allier justice, réconciliation et réintégration dans la société des condamnés lors des juridictions Gacaca, le gouvernement a introduit les "Travaux d'Intérêt Général" (TIG) qui était un programme permettant aux détenus éligibles de purger leur peine en participant aux activités telles que le défrichage, la construction de routes, la construction de maisons pour les rescapés du génocide, l'extraction d'argile et la fabrication de briques et de tuiles. Ci-dessous, nous examinons ce que les Rwandais pensent de tous les efforts qui ont été entrepris pour construire une société fondée sur et prospère dans une culture de justice, d'équité et de protection des droits fondamentaux de la personne.

4.6.1. La vérité sur le passé et punition du génocide et des crimes connexes

Savoir exactement ce qui s'est passé, pourquoi cela s'est produit et comment cela s'est passé collectivement appelé «dire la vérité sur les événements passés» est une étape importante vers la réconciliation dans les sociétés sortant d'un conflit. Les juridictions Gacaca ont permis aux victimes et aux auteurs de s'engager dans un processus de «dire la vérité» en permettant aux victimes et aux auteurs d'être entendus dans un espace public. D'autres programmes gouvernementaux ont encouragé les Rwandais à s'engager dans des discussions ouvertes sur le passé et à explorer et réfléchir collectivement au passé. Dans les sociétés sortant d'un conflit, la vérité joue un rôle crucial dans la réconciliation. Il s'agit notamment des ateliers et séminaires Itorero et du programme Ndi Umunyarwanda, entre autres.

En plus de la vérité et de la justice, il est également important que les victimes et les auteurs considèrent le système judiciaire comme juste et équitable et qu'il protège les droits inaliénables de l'individu. En tant qu'évaluation de l'ensemble du système de justice institué pour faire face aux crises catastrophiques et particulières de la situation immédiate d'après conflit au Rwanda, l'enquête a demandé aux Rwandais ce qu'ils pensaient de certaines questions spécifiques de justice, d'équité et de droits. Le graphique 71 présente les points de vue des Rwandais ordinaires sur trois indicateurs comme suit:

Graphique 71: La vérité sur le passé et punition du génocide et des crimes connexes



Les résultats présentés dans le graphique 71 ci-dessus montrent les opinions des Rwandais ordinaires sur les trois indicateurs. Les Rwandais estiment que le pays a mis en place suffisamment de garanties juridiques pour faire face au génocide, à l'idéologie du génocide ainsi que des mesures susceptibles de protéger et empêcher les gens d'essayer de promouvoir l'idéologie du génocide. En 2015, 95,4% des Rwandais étaient d'avis qu'il existe des politiques et des mesures juridiques efficaces contre les divisions et le génocide au Rwanda ». En 2020, ce chiffre est passé à 99%, indiquant clairement que les Rwandais ordinaires sont convaincus que les lois du pays et d'autres mesures connexes sont adéquates pour faire face au génocide et à son idéologie.

En plus de cela, les Rwandais ordinaires estiment que les auteurs du génocide ont été punis de manière adéquate et qu'en général, les Rwandais sont de commun accord sur ce qui a causé le génocide. Un autre point sur lequel les Rwandais sont arrivés à un haut niveau d'entendement est que la vérité sur la politique divisionniste des anciens régimes a été mise au jour et longuement discutée et intériorisée par tout le monde dans le pays. En 2015, 95,8% pensaient que les auteurs du génocide avaient été punis de manière adéquate. Cette fois-ci en 2020, la proportion de répondants qui croient que c'est vrai est de 98,2% maintenant, alors qu'elle était de 89,3% en 2010. Là encore, il s'agit d'une tendance à la hausse constante de la conviction que les auteurs du génocide ont été correctement punis et que le châtime est libre et équitable.

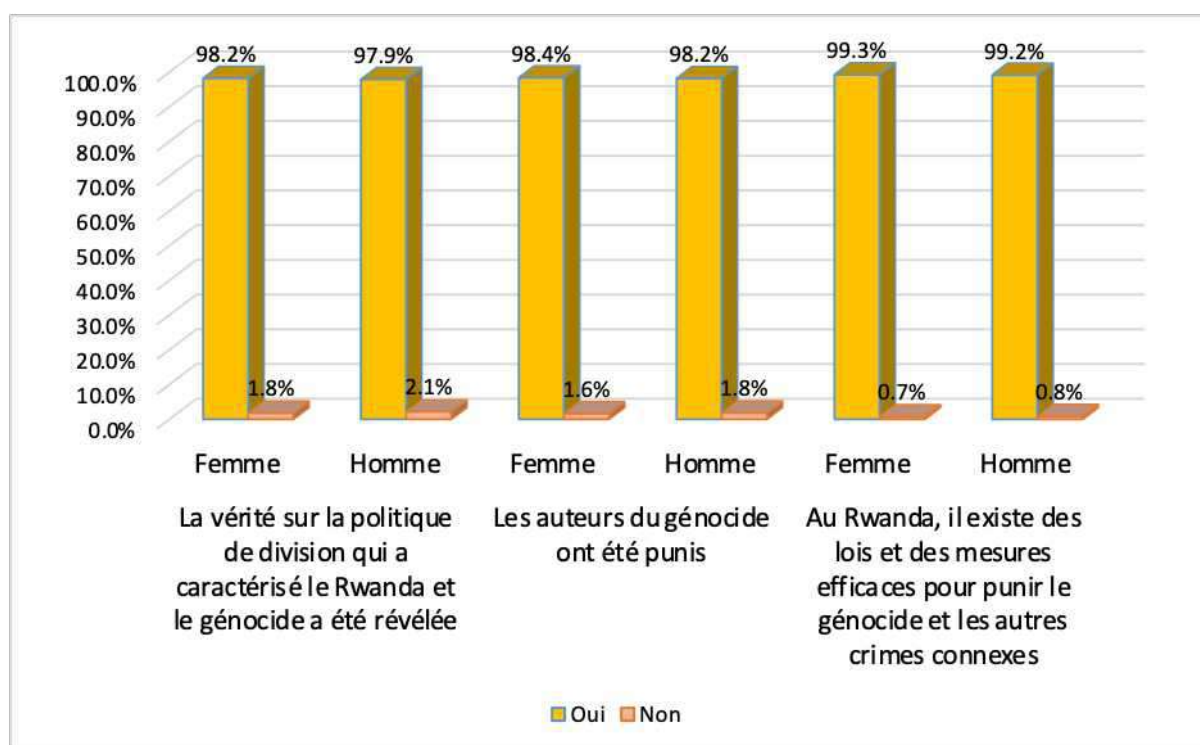
Depuis que le premier Baromètre de la Réconciliation a été produit en 2010, les Rwandais sont toujours d'avis que les juridictions Gacaca ont fourni un moyen de dire la vérité, et de réconciliation. Cette cohérence dans l'opinion publique est une approbation des processus et des programmes visant à dire la vérité sur le passé. En 2010, 93,7% des personnes interrogées pensaient que la vérité sur le génocide au Rwanda, telle qu'elle s'est réellement produite, a été révélée par les juridictions Gacaca. En 2015, deux variables distinctes ont été utilisées: la vérité sur ce qui s'est passé pendant le génocide contre les Tutsi et la vérité sur les divisions qui ont caractérisé le passé du Rwanda. Dans les deux cas, 93,3% et 93,0% des personnes

interrogées respectivement pensaient que la vérité sur ce qui s'était passé pendant le génocide contre les Tutsi avait été révélée pendant les juridictions Gacaca et que la vérité sur les divisions qui caractérisaient le passé du Rwanda avait été révélée respectivement.

En 2020, une variable combinée a obtenu un score de 97,9% indiquant clairement une tendance à la hausse continue de l'approbation et de l'affirmation du public. Ceci est confirmé par des résultats qualitatifs. Par exemple, un participant à une séance d'entretien avec une ONG de premier plan travaillant sur le génocide et la réconciliation a fait remarquer: *«Dire la vérité joue un grand rôle dans la réconciliation des gens. Avant de vous réconcilier avec quelqu'un, il doit vous dire toute la vérité sur ce qui s'est passé et comment les choses se sont passées. Dire la vérité est une base solide pour la réconciliation (K11)»*. Dans le même esprit, un autre a ajouté: *«dire la vérité était particulièrement utile pendant la période Gacaca. Malheureusement, certaines personnes ont choisi de ne pas dire la vérité sur tout ce qu'elles savaient»(K124)»*.

Ce que les citations ci-dessus illustrent, c'est l'importance de dire la vérité dans la reconstruction nationale et individuelle. Le fait que plus de 97% se sentent satisfaits de la manière dont la vérité sur la politique divisionniste qui a caractérisé le Rwanda et le génocide a été révélée constitue une grande contribution à la réconciliation. Cependant, comme l'a rapporté le participant K124, certaines personnes n'ont pas révélé toute la vérité jusqu'aujourd'hui. Ceci est particulièrement mentionné lorsqu'il s'agit de montrer où se trouvent les corps des victimes du génocide contre les Tutsi, une variable qui a obtenu un score de 85,4%.

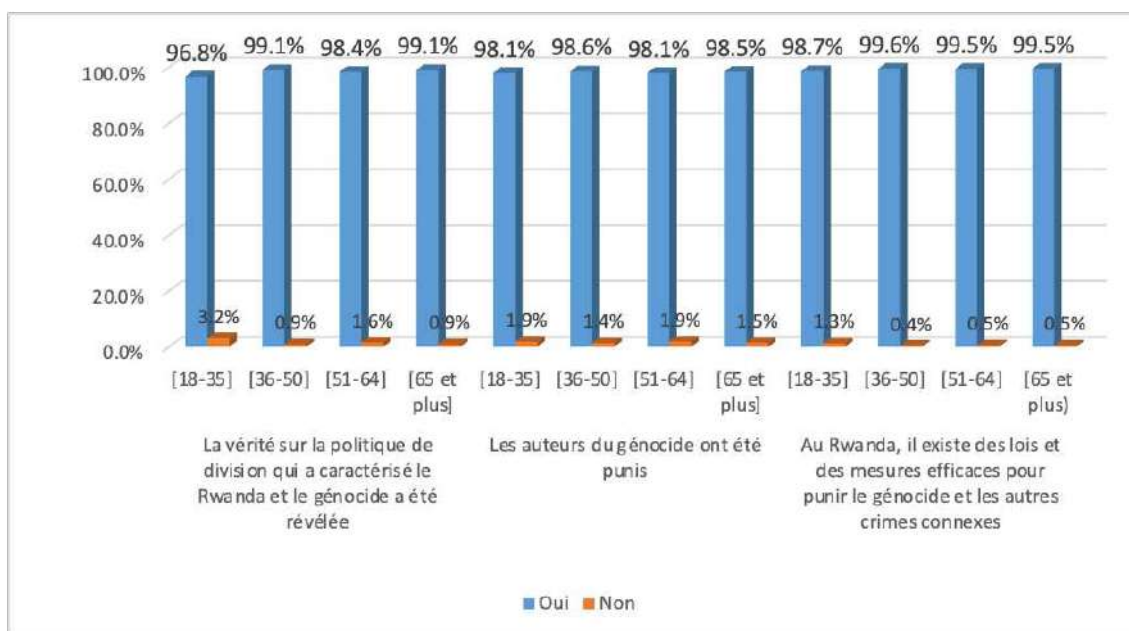
Graphique 72: Désagrégation par sexe sur «La vérité sur le passé et la punition du génocide et des crimes connexes»



Le graphique 72 ci-dessus montre les opinions des femmes et des hommes sur les trois variables. Pour la question de savoir si la vérité sur le passé et la punition du génocide et les crimes connexes, et celle de savoir si la vérité sur la politique divisionniste qui a caractérisé le Rwanda et comment le génocide a été révélée, 98,2% des femmes et 97,9% des hommes interrogés estiment respectivement croire que c'est le cas. En outre, sur la question de savoir si les auteurs du génocide ont été correctement punis, 98,4% des femmes et 98,2% des hommes interrogés respectivement estiment que c'est effectivement le cas, tandis que 99,3% des femmes et 99,2% des hommes interrogés respectivement ont indiqué que le Rwanda a mis en place des lois et des mesures efficaces pour punir le génocide et d'autres crimes connexes.

Il est clair qu'il n'y a pas de différence significative en termes de points de vue des Rwandais-hommes ou femmes sur les trois variables du graphique 72. Cela signifie que de manière générale, les Rwandais ordinaires partagent les mêmes points de vue sur ces questions quel que soit leur sexe.

Graphique 73: Désagrégation par catégorie d'âge sur «La vérité sur le passé et la punition du génocide et des crimes connexes»



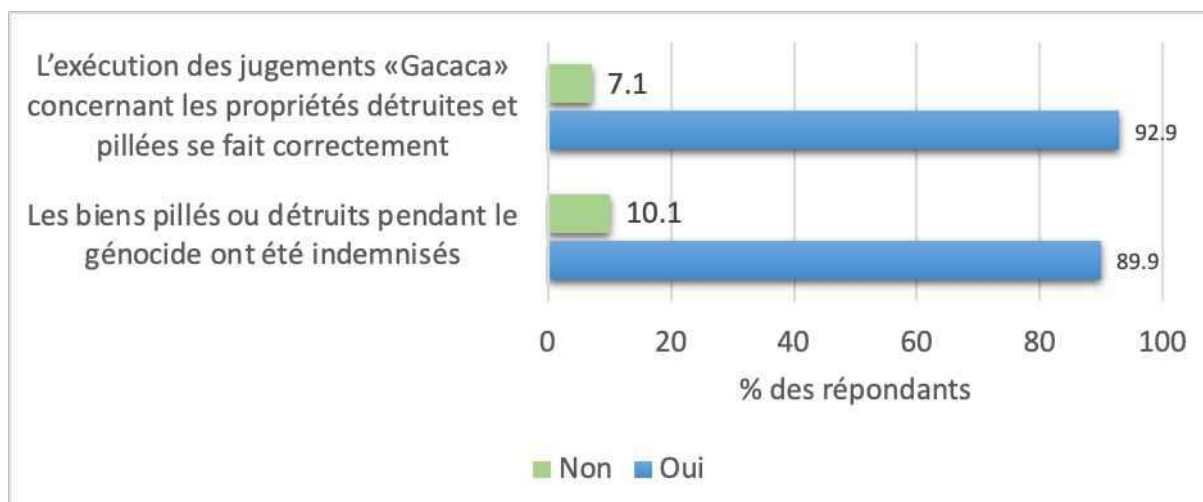
Comme le graphique 73 l'indique visiblement, pour toutes les catégories d'âge et pour les trois indicateurs, les opinions de tous les répondants ont un score supérieur à 95%. De plus, il n'y a pas de différences significatives dans les opinions des répondants en fonction de l'âge. Cela signifie que même les plus jeunes ont apprécié l'histoire du pays et sont donc en mesure de juger de la situation dans le pays.

On peut également discerner que les personnes âgées en général ont obtenu de bons résultats dans les trois indicateurs. Cela peut être attribué au fait que les personnes âgées connaissent mieux que les jeunes l'histoire, de l'origine à la mise en œuvre du génocide. Concernant la punition des auteurs du génocide, les opinions des personnes interrogées appartenant à différentes catégories d'âge soutiennent cette affirmation avec 98,1% pour les jeunes (18-35 ans) et 98,7% pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Il est donc clair qu'en termes d'opinion sur les trois indicateurs, l'âge du répondant est sans importance.

4.6.2. Indemnisation des biens pillés ou détruits pendant le génocide

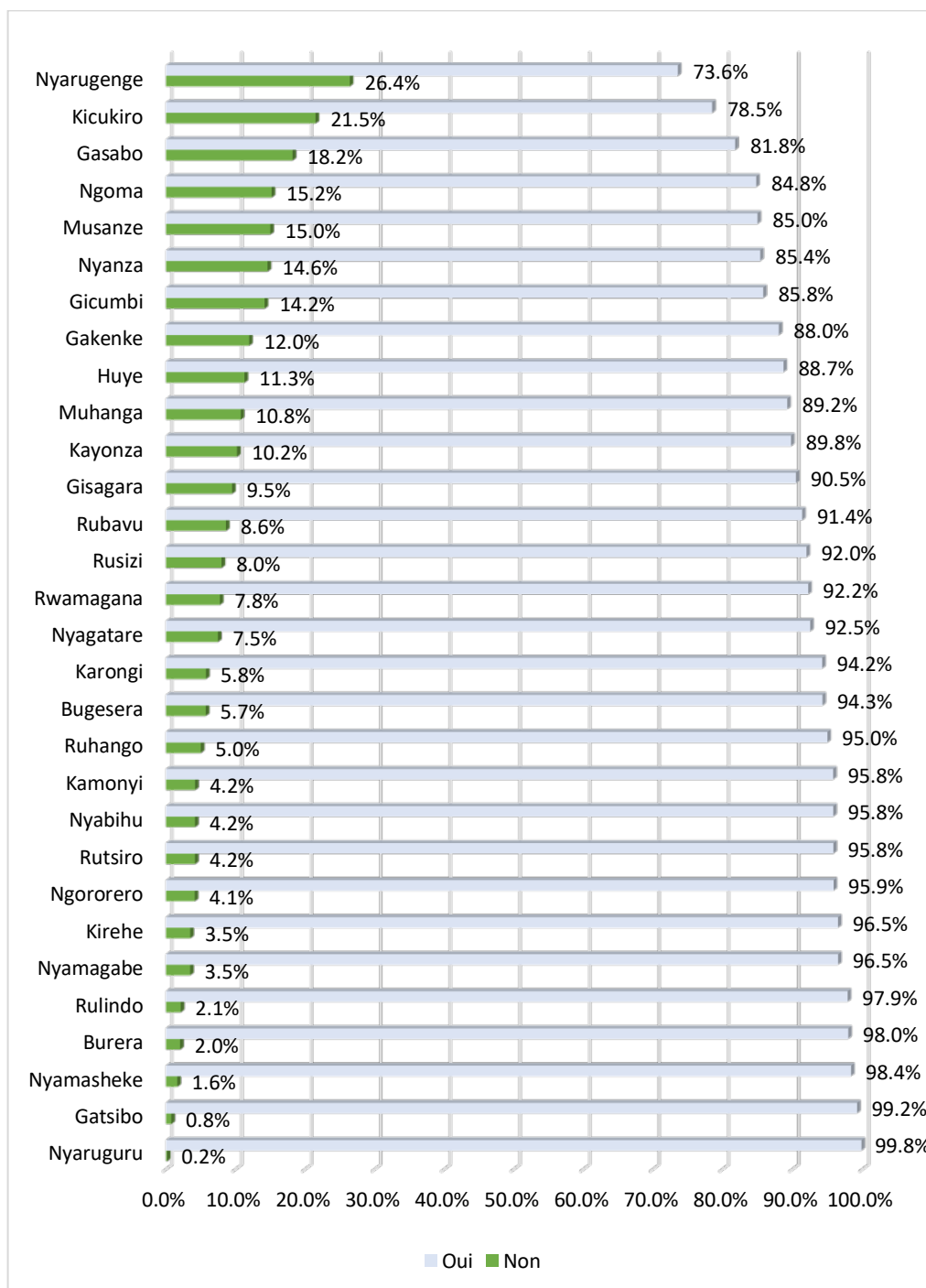
En relation avec le titre ci-dessus, il est généralement avancé que la promotion de la réconciliation au Rwanda exige, entre autres, que les rescapés dont les biens ont été détruits/pillés lors du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 soient indemnisés. Les résultats empiriques sur les perceptions des répondants à cet égard sont présentés dans le graphique ci-dessous:

Graphique 73: Opinion des citoyens sur l'indemnisation des biens détruits ou pillés pendant le génocide



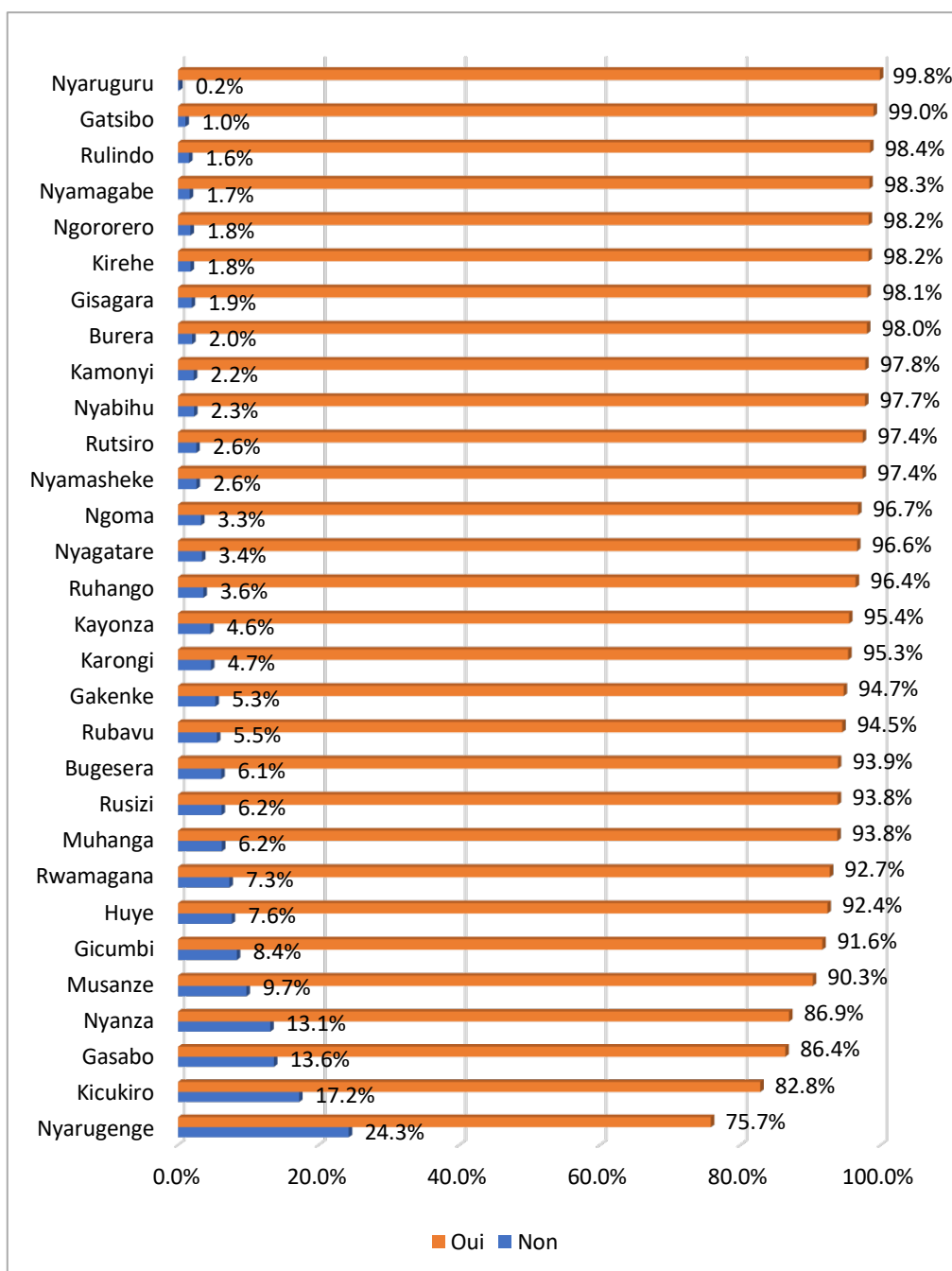
Comme l'indique le graphique 74 ci-dessus, 92,9% des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de la manière dont l'exécution des jugements Gacaca concernant les propriétés pillées ou détruites pendant le génocide a été effectuée en affirmant que cela a été fait correctement, tandis que 89,9% des personnes interrogées ont affirmé que les propriétés pillées ou détruits pendant le génocide ont été indemnisés. Compte tenu des défis à relever pour garantir que l'indemnisation est entreprise, il est remarquable de voir que les répondants considèrent que cela a été fait à un niveau satisfaisant.

Graphique 75: Opinion des citoyens sur l'indemnisation des biens pillés ou Détruits pendant le génocide par district



Au vu des données du graphique 75 ci-dessus, il apparaît que le district de Nyaruguru a enregistré le pourcentage le plus élevé (99,8%) sur l'opinion des citoyens quant à l'indemnisation des biens pillés ou détruits pendant le génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, alors que le district qui a enregistré le moins sur la même déclaration est Nyarugenge avec 73,6%.

Graphique 76: Opinion des citoyens sur la question de savoir si l'exécution des jugements «Gacaca» concernant les propriétés détruites et pillées est effectuée correctement par district



Comme le montre le graphique 76 ci-dessus, pour la déclaration concernant l'opinion des citoyens sur la question de savoir si l'exécution des jugements `` Gacaca '' concernant les propriétés détruites et pillées a été effectuée correctement, le district de Nyaruguru vient en tête avec 99,8% tandis que le district qui a enregistré le moindre score comparatif sur la même déclaration est Nyarugenge avec 73,6%. En fait, selon les conclusions ci-dessus, l'exécution du jugement Gacaca se fait sur la bonne voie dans les différents districts. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires dans le district de Nyarugenge pour améliorer la compréhension de la réconciliation, le jugement Gacaca ayant toujours été considéré comme le fondement de l'unité et de la réconciliation au Rwanda.

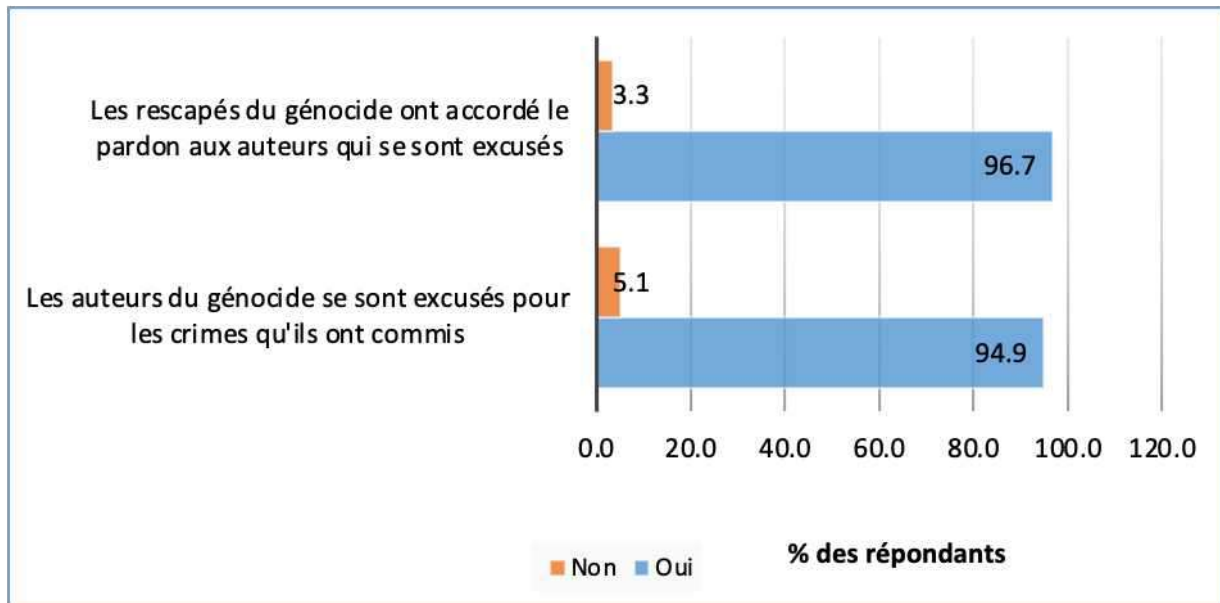
4.6.3. Aveu et pardon

Le processus de réconciliation réussi après les divisions et la violence nécessite deux parties : les auteurs et les rescapés. Les deux parties doivent participer à ce processus en reconnaissant l'acte répréhensible et en s'excusant d'une part, et en accordant volontairement le pardon d'autre part. C'est la bonne manière de renforcer les relations renouées comme celles vécues au Rwanda. Cependant, mis à part les auteurs et les victimes du génocide contre les Tutsi, le rôle du gouvernement est tout aussi fondamental. Une participante l'a clarifié en observant:

« Je ne peux pas pardonner à quelqu'un quand je sais qu'il/elle viendra me tuer demain. Je suis aujourd'hui dans un endroit qui me permet d'accorder le pardon. Cet endroit est l'environnement sûr que le gouvernement a créé. Ceux qui ont tué l'ont fait parce que le gouvernement l'a autorisé, ce qui signifie que pour que la réconciliation ait lieu, le gouvernement doit également le permettre. En fait, si le gouvernement du pays a créé l'environnement politique qui a détruit l'unité de ses citoyens et conduit au génocide, il doit jouer un rôle dans l'unification des citoyens à nouveau. La politique nationale d'unité et réconciliation d'aujourd'hui contribue beaucoup à la réconciliation des individus, car si le gouvernement ne faisait pas le premier pas vers l'unification du peuple, aucun citoyen ne se réconcilierait. Par conséquent, le gouvernement joue un rôle important dans ce parcours (de réconciliation). Même si un citoyen individuel accordait le pardon et prétendait se réconcilier, de telles démarches seraient vaines s'il n'y avait pas de pardon et de réconciliation au niveau national. Là où il n'y a pas de place pour quelqu'un pour demander pardon, il ne peut y avoir de place pour quelqu'un pour accorder le pardon (K115) »

Comme le décrit la section introductive, divers acteurs sont impliqués dans le processus de réconciliation - les rescapés du génocide, les auteurs, le gouvernement et bien d'autres. Considérant que le gouvernement du Rwanda est reconnu pour avoir créé l'environnement propice pour que les excuses et le pardon se produisent (voir K115 ci-dessus), les résultats de cette recherche indiquent des améliorations significatives comme indiqué dans le graphique ci-dessous:

Graphique 77: Aveu et pardon



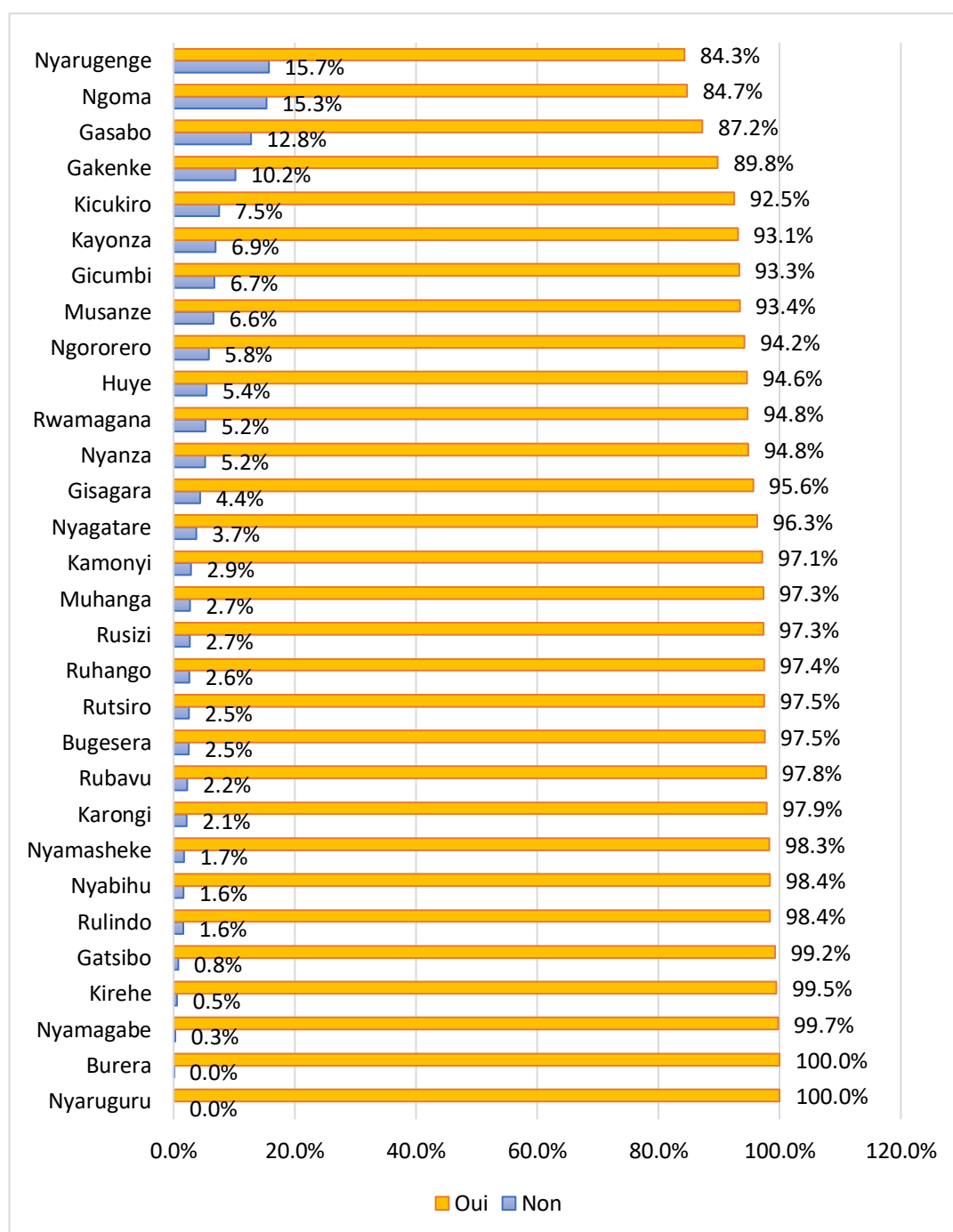
Les données ci-dessus indiquent que 96,7% des répondants affirment que les rescapés du génocide ont pardonné aux auteurs du génocide qui se sont excusés. De même, 94,9% des répondants affirment que « les auteurs du génocide se sont excusés pour leurs actes génocidaires. Cela marque une amélioration significative en termes de relations entre les deux parties. L'impact de cette situation est évidemment un environnement pacifique entre rescapés et anciens auteurs de génocide dans différents coins du pays à part quelques rares cas isolés. Au cours des discussions de groupe et des entretiens, les participants ont mis l'accent sur la disposition des rescapés du génocide à accorder le pardon. En guise d'illustration, un membre d'une organisation de la société civile dont la mission est de réconcilier les auteurs du génocide et les rescapés du génocide a déclaré :

« Prenons Gacaca par exemple. Les tribunaux Gacaca ont joué un grand rôle dans la réconciliation entre les Rwandais, car si quelqu'un s'excusait et disait la vérité sur le génocide, vous pourriez remarquer que les rescapés du génocide recommençaient à voir l'auteur comme un être humain. Ce qui a été fait pendant cette période jusqu'à ce jour était très précieux et devrait continuer à être valorisé parce qu'il a donné des résultats (K114)»

Ce que le participant K114 partage dans la citation ci-dessus est significatif car il montre que les excuses ramènent l'humanité parmi les auteurs du génocide devant leurs victimes. De nombreuses personnes dans le monde ne connaissent peut-être pas et/ou ne comprennent pas le pouvoir de « pardonner » ou « je m'excuse/demander pardon », mais les rescapés et les auteurs du génocide le savent. En effet, de nombreux participants des deux côtés de cette recherche ont montré l'importance des excuses et du pardon. D'une part, les rescapés du génocide ont exprimé le besoin d'entendre quelqu'un demander pardon, car après avoir pardonné, ils retrouvent le sentiment et la fierté d'être reconnus comme des êtres humains dans la société. En revanche, les auteurs du génocide ont exprimé le sentiment d'être à nouveau acceptés après avoir été graciés par des voisins pour lesquels ils ont tué des proches pendant le génocide.

Ventilée par district, la variable sur les anciens détenus du génocide qui ont avoué et demandé pardon de leurs crimes eu les scores suivants:

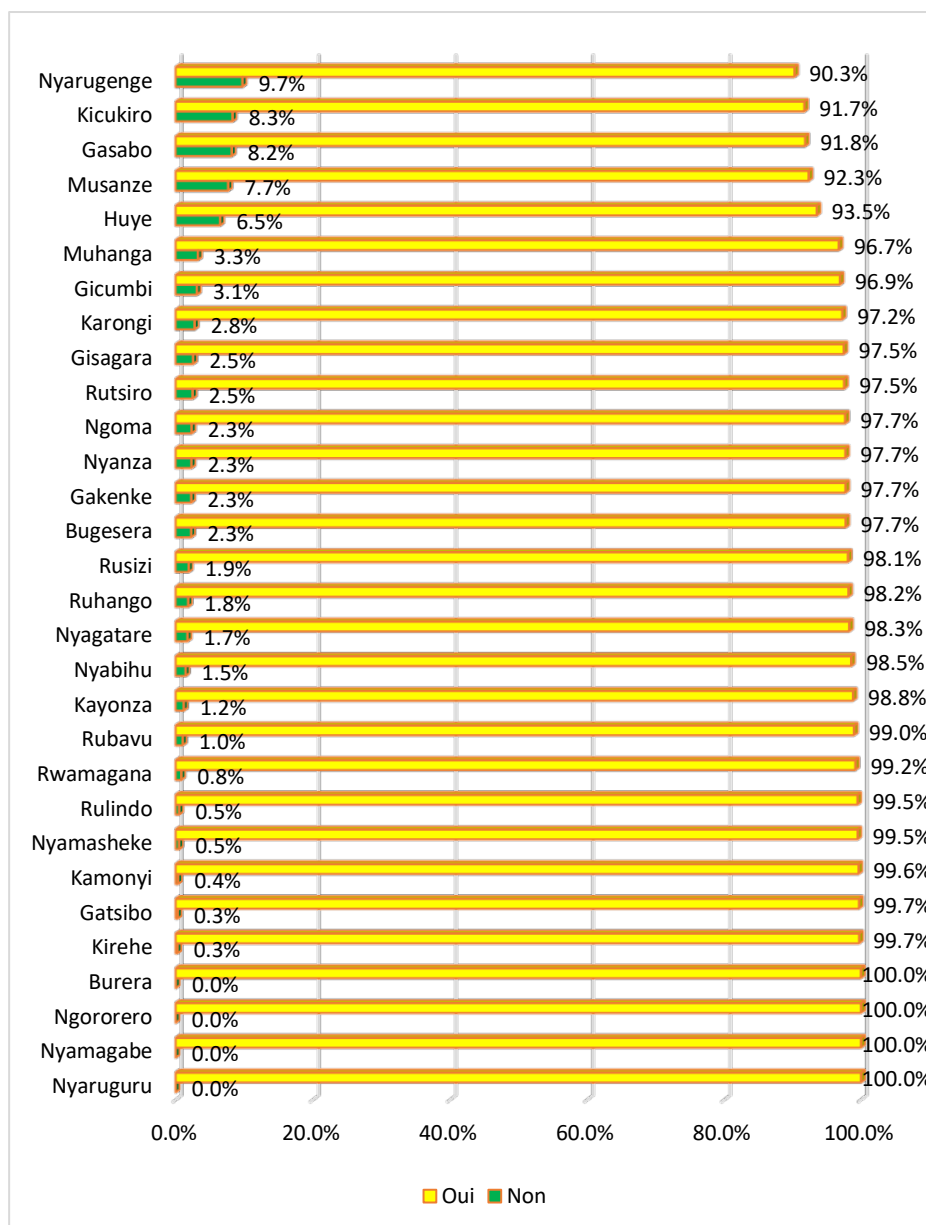
Graphique 78: Opinion des citoyens sur la question de savoir si ceux qui ont participé au génocide se sont excusés pour les crimes qu'ils ont commis par district



Au vu des chiffres du graphique 79 ci-dessus, le district de Nyaruguru a enregistré le plus haut niveau de pourcentage (100%) sur l'opinion des citoyens sur la question de savoir si les auteurs du génocide se sont excusés pour les crimes qu'ils ont commis alors que le district qui a enregistré le moindre score comparatif sur la même déclaration est Nyarugenge avec 84,3%. Le graphique 79 ci-dessous montre le niveau auquel les

victimes du génocide contre les Tutsi ont accordé le pardon à ceux qui l'ont demandé.

Graphique 79: Opinion des citoyens sur la question de savoir si les rescapés du génocide contre les Tutsi ont accordé ou non le pardon à ceux qui ont commis le genocide, qui se sont excusés par District

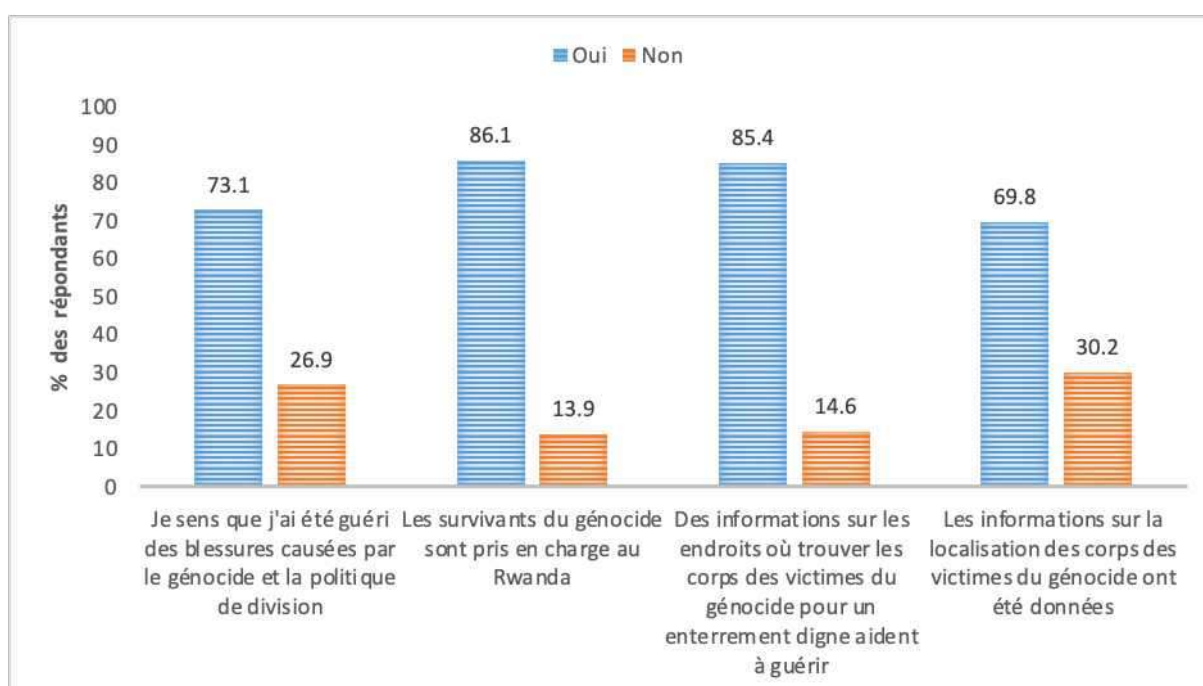


Comme le montre le graphique ci-dessus, pour l'assertion concernant l'opinion des citoyens sur la question de savoir si les rescapés du génocide ont accordé le pardon aux auteurs qui se sont excusés par district, quatre districts à savoir Burera, Ngororero, Nyamagabe et Nyaruguru prennent le devant avec 100,0% tandis que le district qui a enregistré le moindre score est Nyarugenge avec 90%. En fait, le pardon grincheux du côté des rescapés est un bon indicateur dans le processus de réconciliation. C'est un avantage supplémentaire que les dirigeants devraient prendre en compte pour une plus grande réalisation de la réconciliation au Rwanda.

4.6.4. Guérison individuelle

Presque chaque citoyen rwandais a été touché, et tellement traumatisé, par l'héritage du passé et de la violence qui divisent, et en particulier le génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, que ce soit en raison de leur implication directe dans la perpétration de telles violences, de blessures corporelles ou de blessures ou mort des proches. La mesure dans laquelle il y a eu de graves pertes matérielles, des blessures physiques, ainsi que des traumatismes émotionnels et psychologiques au Rwanda exacerbe le statut individuel dans cette affaire. Guérir de cette situation en surmontant le traumatisme est l'une des préoccupations à explorer dans cette étude. Les opinions des répondants sont mises en évidence dans le graphique ci-dessous:

Graphique 80: Guérison individuelle



Comme le montre le graphique 80 ci-dessus, 73,1% des répondants ont le sentiment d'avoir été guéris des blessures causées par le génocide et la politique divisionniste, 86,1% des répondants indiquent que les rescapés du génocide sont pris en charge, 85,4% des répondants affirment que les informations sur les endroits où on peut trouver les corps des victimes du Génocide contre les Tutsi pour leur inhumation digne aident à guérir, 69,8% des personnes interrogées affirment que les informations sur la localisation des corps des victimes du génocide ont été données. Sur base des opinions des personnes interrogées, la guérison individuelle n'est pas dans la mauvaise tendance mais c'est un processus continu qui nécessite plus d'attention quotidienne en raison de son aspect fragile. Tout petit incident peut rapidement changer la situation. Un tel changement peut être observé dans le fait qu'en 2015, cet indicateur a obtenu 88,6%, alors que le score est de 86,7% en 2020. Les participants à cette étude ont expliqué les difficultés continues de guérison individuelle de différentes façons, y compris l'affirmation que peu d'attention a été accordée aux problèmes de santé mentale par rapport aux autres secteurs de la reconstruction nationale. Sur ce, le participant KI16 a observé:

« Il y a beaucoup de choses qui ont été indirectement faites pour limiter l'impact des traumatismes, comme le FARG, etc., mais les programmes spécifiquement destinés pour la guérison individuelle sont encore très peu nombreux et insuffisants. Lorsque vous comparez avec les réalisations du pays dans d'autres secteurs, vous constaterez que la vitesse que nous avons mise dans d'autres secteurs est plus élevée que celle mise en place dans les questions de guérison individuelle. Le Ministère de la Santé qui s'occupe des problèmes de traumatismes et de troubles mentaux devrait non seulement focaliser sur les centres de santé, parce que les prescriptions médicales ne suffisent pas pour faire face au traumatisme (K116)».

Ce que souligne l'assertion ci-dessus c'est que les programmes de guérison individuelle ont besoin de plus d'attention au-delà des ordonnances médicales. Dans le même esprit, un autre participant a continué en montrant que, en plus des services médicaux, la guérison des problèmes mentaux liés au génocide est étroitement liée à l'aveu et pardon, qui est un parcours individuel qui implique et va également au-delà des mécanismes légaux. Le répondant K113 a illustré cet argument en disant:

« La guérison (des problèmes mentaux liés au génocide) est rendu possible par ceux qui vous ont fait du mal. Si ces gens (les anciens détenus du génocide) pensent qu'ils/elles demanderont pardon uniquement à travers les mécanismes légaux (tribunaux ordinaires ou tribunaux Gacaca), cela implique que celui/celle à qui on demande de pardonner ne va le faire que pour le simple plaisir de le faire (azatanga imbabazi za mbuze uko ngira). Etant donné que demander pardon et pardonner auront déjà eu lieu parce que requis/motivé par la loi (considéré ici comme ne venant pas d'un coeur plein de remords du malfaiteur), celui/celle à qui on demande de pardonner va accorder le pardon, mais ne sera jamais guéri(e). La guérison totale dépendra de la manière dont le malfaiteur approchera la victime (pour demander pardon) avec un coeur sincère plein de remords. Mais si le malfaiteur va dire – perçu comme tel par la victime: pardonne-moi; et quand bien même tu ne le fais pas, il n'y a pas de problème pour moi; alors, la victime ne peut pas guérir (K113)».

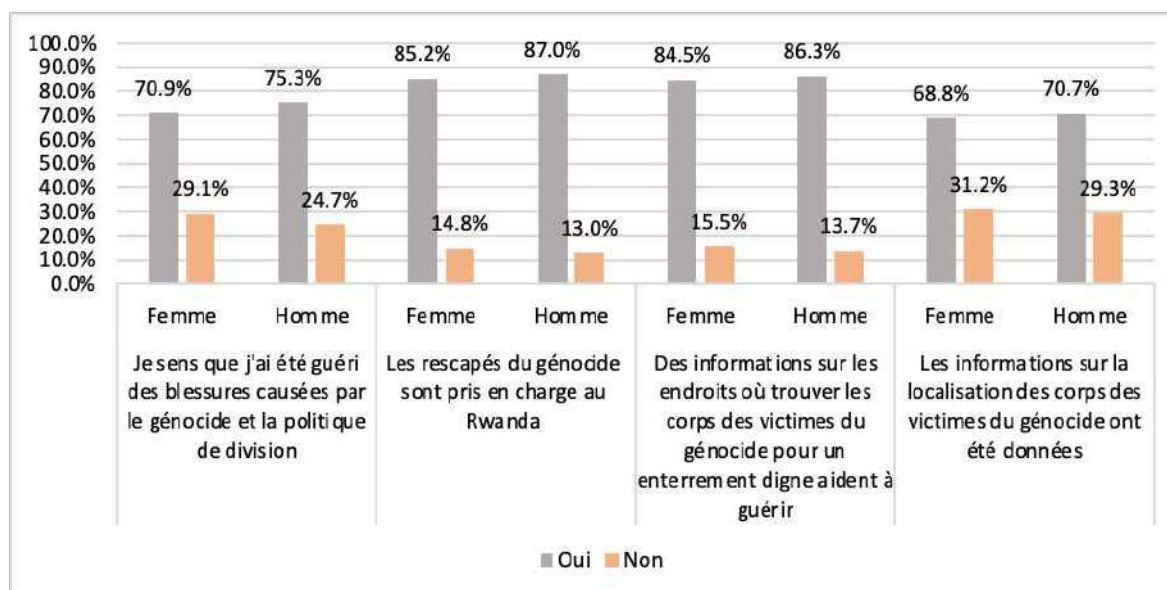
Ce que le participant K113 explique dans l'assertion ci-dessus c'est que la guérison demande beaucoup plus que le système judiciaire peut offrir. Un autre participant a fait part de son point de vue en disant: "La dimension de la justice ne suffit pas pour guérir les blessures causées par le génocide (K121)." Selon le participant K113, l'aveu et pardon contribue à la guérison individuelle. Ici, l'accent est mis sur le besoin de voir le malfaiteur faire le pas pour approcher la victime, puis demander pardon avec un coeur sincère et plein de remords. Comme le souligne ce participant, en l'absence d'un tel aveu sincère et plein de remords – le participant fait référence à l'aveu qui a lieu dans les sites/salles d'audience des tribunaux – la victime aura tendance à pardonner juste pour le bien de la réconciliation et guérison nationale, mais ne sera jamais guérie individuellement. En plus de l'aveu insincère comme discuté ici, les

participants ont également mentionné la transmission du traumatisme intergénérationnel, comme illustré ci-dessous :

“Honnêtement, les gens racontent à leurs enfants ce qu'ils ont vécu dans leur vie, et cela constitue le problème majeur des blessures causées par les injustices historiques, les politiques divisionnistes et le génocide perpétré contre les Tutsis. (...) Guérir les blessures causées par le génocide n'est pas un processus simple. Comment quelqu'un peut-il guérir de la perte des membres de sa famille ? Ces gens (les victimes du génocide contre les Tutsis: rescapés, etc.) vivront à jamais avec ces blessures, jusqu'à la mort. Ils vont même les transmettre à leur progéniture, ce qui est communément appelé transmission intergénérationnelle. L'enfant né d'un parent vivant avec les blessures causées par le génocide héritera des blessures du parent même après la mort de ce dernier (K12) ».

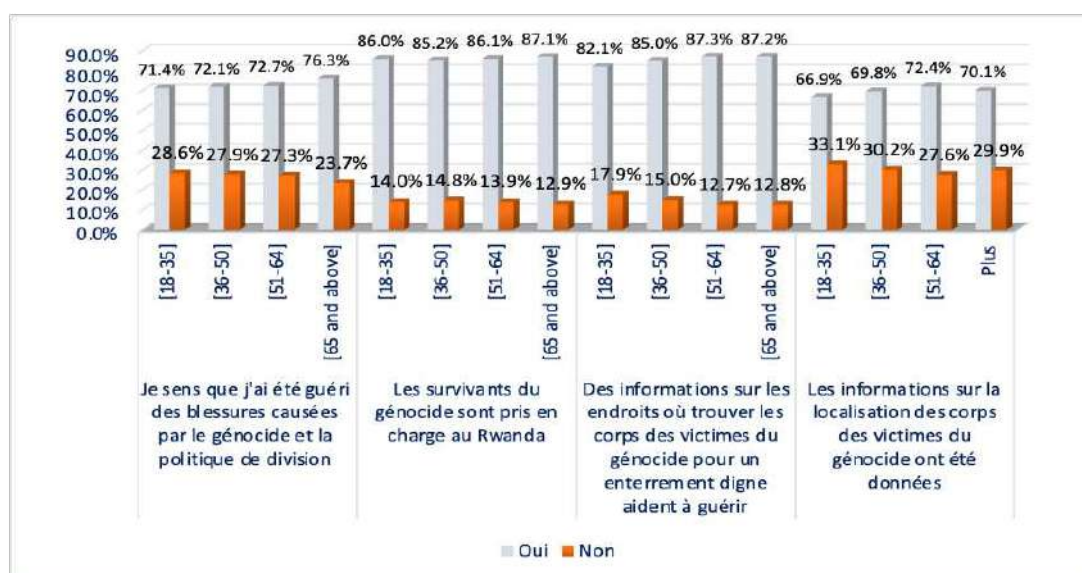
Le participant K12 travaille pour l'une des commissions mises en place pour s'occuper des défis spécifiques du Génocide perpétré contre les Tutsi. Il a expliqué la transmission du traumatisme intergénérationnel en rapport avec l'histoire et comment elle est partagée. Comme déjà identifié dans la discussion sur les résultats portant sur la compréhension du passé, du présent et envisage l'avenir, il y a encore des Rwandais qui continuent de propager l'idéologie du génocide, particulièrement à travers l'histoire déformée et la politique divisionniste. Le lieu principal où cela se passe est la famille, qui synchronise avec ce à quoi l'assertion ci-dessus fait allusion comme des parents transmettant leurs bonnes et mauvaises expériences de la vie, comprenant les blessures dont on a souffert suite au génocide et aux politiques divisionnistes. Par conséquent, il est possible de comprendre les pourcentages croissants de personnes affirmant ne pas avoir été guéries des blessures causées par le génocide et les politiques divisionnistes dans le contexte de la sensibilité aux aveux insincères et la transmission intergénérationnelle d'expériences traumatiques.

Graphique 81: Désagrégation par sexe sur «Guérison individuelle»



Comme le montre le graphique 81 ci-dessus, les hommes et les femmes présentent leurs points de vue sur la guérison individuelle des pourcentages légèrement différents. Comme les résultats l'indiquent par score, l'assertion qui vient en tête respectivement pour les femmes et les hommes comprend « les rescapés du génocide sont bien pris en charge au Rwanda » avec 85,2% de femmes et 87% d'hommes. L'assertion qui suit parle du fait que les informations sur les endroits où trouver les corps des victimes du génocide pour un enterrement digne aident à guérir, cela a eu un score de 84,5% des femmes et 86,3% d'hommes. L'assertion suivante est « Je sens que j'ai été guérie des blessures causées par le génocide et la politique divisionniste » soutenue par 70,9% des femmes et 75,3% d'hommes. Les informations sur la localisation des corps des victimes du génocide contre les Tutsis ont été données, est la dernière assertion qui a obtenu un pourcentage inférieur, les femmes l'ayant soutenu à 68,8% tandis que les hommes sont arrivés à 70,7%.

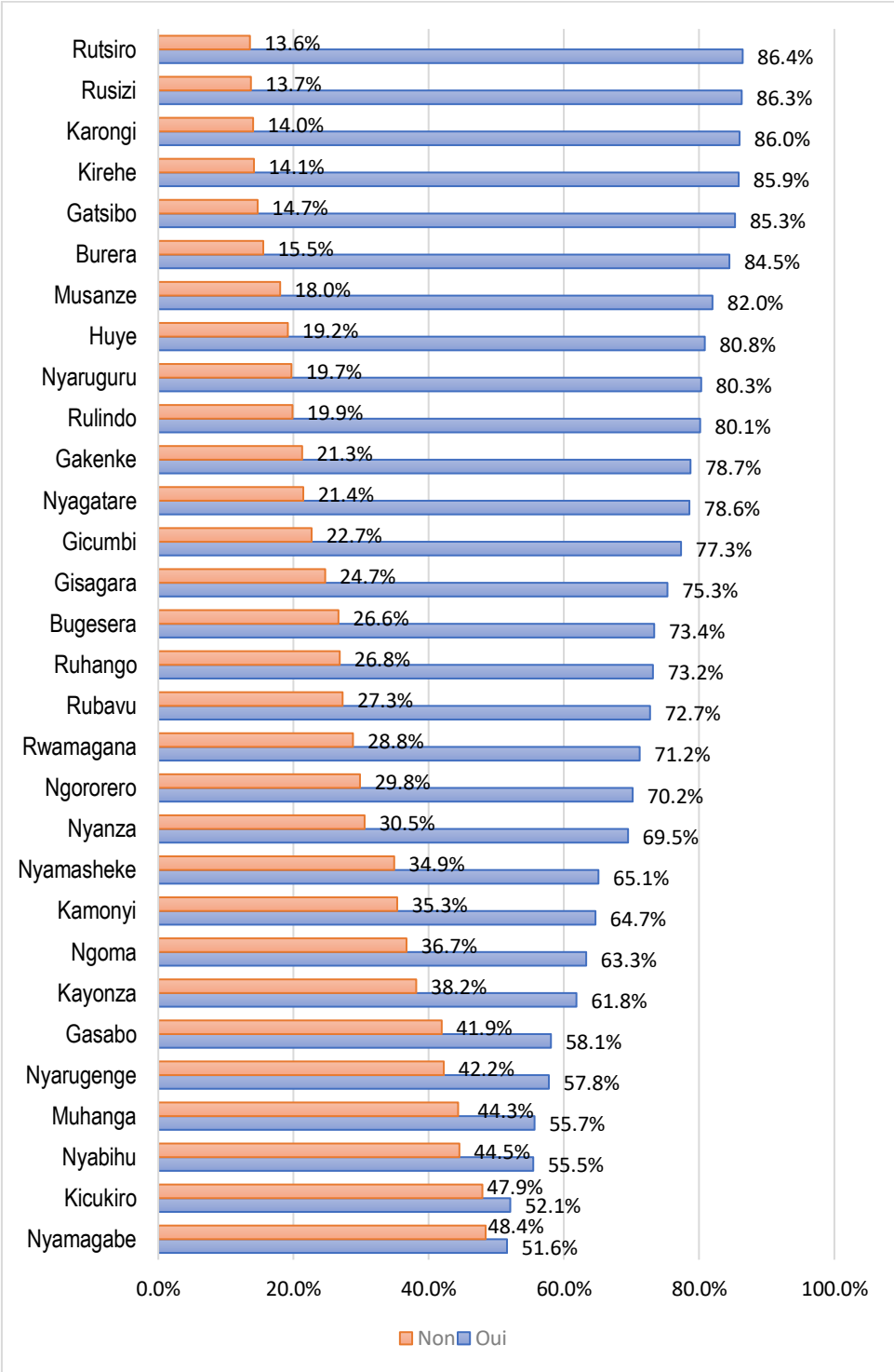
Graphique 82: Désagrégation par catégorie d'âge sur « Guérison individuelle »



Le graphique 82 ci-dessus montre que les répondants de différentes catégories d'âge sont du même avis en soutenant la guérison individuelle avec différents niveaux de pourcentage. Cependant, pour l'assertion: « Je sens que j'ai été guéri des blessures causées par le génocide et les opinions politiques divergentes des jeunes âgés de 18 à 35 ans ont obtenu un pourcentage inférieur (71,4%) par rapport aux opinions des personnes âgées de 65 ans et plus évaluées à 76,3%. Concernant le fait que les rescapés du génocide sont pris en charge au Rwanda, les opinions des personnes de différentes catégories d'âge ont soutenu cette affirmation avec 86,0% pour les jeunes (18-35) contre 87,17% pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Pour ce qui est de l'information de savoir où trouver les corps des victimes du génocide contre les Tutsi pour un enterrement digne qui aide à guérir, 82,1% des répondants a été observé du côté des jeunes âgés de 18-35 ans contre 87,2% des personnes âgées de 65 ans et plus. Cependant, un pourcentage élevé de 87,3% a été enregistré pour les personnes âgées de 50 à 64 ans. Il a été constaté que les informations sur la localisation des corps des victimes du génocide contre les Tutsis ont été données, cette affirmation a obtenu un pourcentage inférieur par rapport aux précédentes. La comparaison des points de

vue en relation avec cette affirmation montre que 66,9% des jeunes de 18 à 35 ans est considérée comme basse, alors que la plus élevée est de 72,4% des personnes de 51 à 64 ans. De leur côté les personnes âgées de 65 ans et plus ont coté cette asserion à 70,1%.

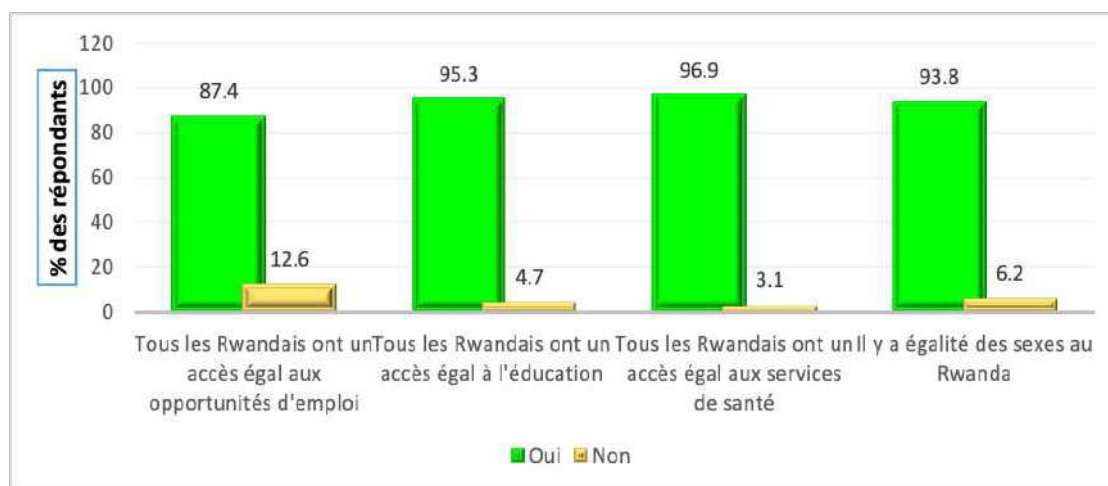
Graphique 83: Désagrégation sur «Je sens que je suis guéri des blessures causées par le génocide et la poliffique divisionniste»



4.6.5. Équité et respect des droits humains fondamentaux

L'équité et le respect des droits humains fondamentaux sont une autre sous-variable qui a évalué l'état actuel de la réconciliation au Rwanda. L'argument théorique, à cet égard, est qu'une promotion réussie de la réconciliation après la violence, nécessite que le respect des droits fondamentaux et l'équité dans tous les aspects de la vie des Rwandais puissent être appliqués. L'hypothèse générale est que si les citoyens se sentent libres et respectueux, ils seront plus disposés à s'engager dans le processus de réconciliation nationale. L'évaluation de l'état actuel de la réconciliation fournit en effet des résultats empiriques comme le montre le graphique ci-dessous:

Graphique 84: Équité et respect des droits humains fondamentaux



Le graphique 84 ci-dessus indique que 87,4% des personnes interrogées affirment que tous les Rwandais ont un accès égal aux opportunités d'emploi. Cela est évident à travers le processus d'annonce de différentes organisations utilisant les médias publics tels que job in Rwanda accessible à tous les Rwandais. De même, 95,3% des personnes interrogées affirment que tous les Rwandais ont un accès égal à l'éducation. Cette affirmation est justifiée par la politique d'éducation fondée sur la performance et non sur la base régionale ou ethnique. En ce qui concerne l'accès aux services de santé, tous les Rwandais bénéficient de ces services de manière égale comme le suggèrent 96,9% des répondants eu égard à l'accès aux établissements de santé pour tous les Rwandais de manière égale, tandis que 93,8% des répondants affirment qu'il y a égalité entre les sexes au Rwanda. Sur base des différents points de vue des répondants, il y a à cet égard et dans toutes les variables, une tendance positive qui est très cruciale dans le processus de réconciliation au Rwanda.

Il existe un consensus général sur le fait que tous les Rwandais ont un accès égal aux opportunités. Cependant, dans la haute gouvernance politique, il semble y avoir une certaine forme d'équilibrage basé sur différentes considérations telles que le sexe et d'autres facteurs subtils. Le participant KI22 l'a expliqué comme suit:

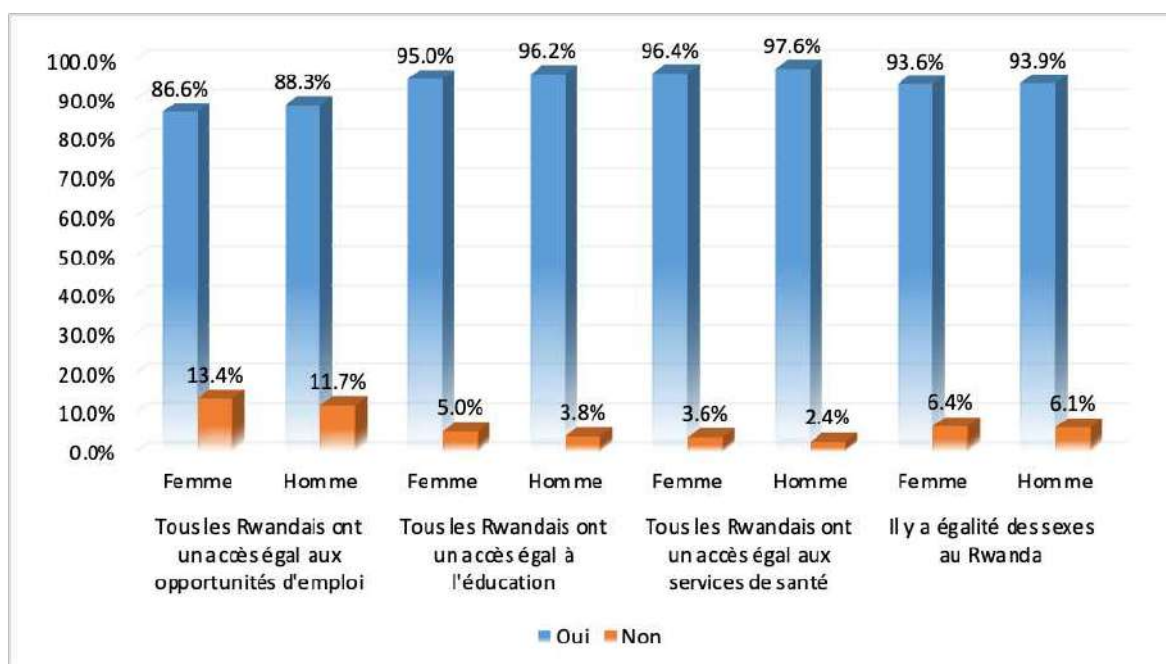
« Je pense que la manière dont on accède aux emplois est équitable. Les jeunes ne se soucient pas beaucoup de cette idée que vous êtes ceci et cela. Ils sont en avance. Beaucoup savent que vous devez travailler dur pour accéder aux opportunités. Même s'il peut y avoir une certaine influence de la part des parents, elle diminue car il existe des lois et des

politiques inclusives qui garantissent un accès équitable aux opportunités (K122)».

Dans le même esprit, un représentant d'une autre commission nationale a ajouté: « Dans le passé, être Hutu était une licence soit pour le privilège en politique, soit pour l'emploi ou l'accès à l'éducation et à d'autres services. En conséquence, les gens attachaient beaucoup d'importance à leur appartenance ethnique, en excluant celles des autres. Aujourd'hui, en raison de l'égalité des chances pour tous, il n'y a aucun avantage à être Hutu ou Tutsi. Cela réduit le recours à ces considérations et favorise l'unité entre les gens parce qu'ils savent qu'ils sont tous égaux »(K16)».

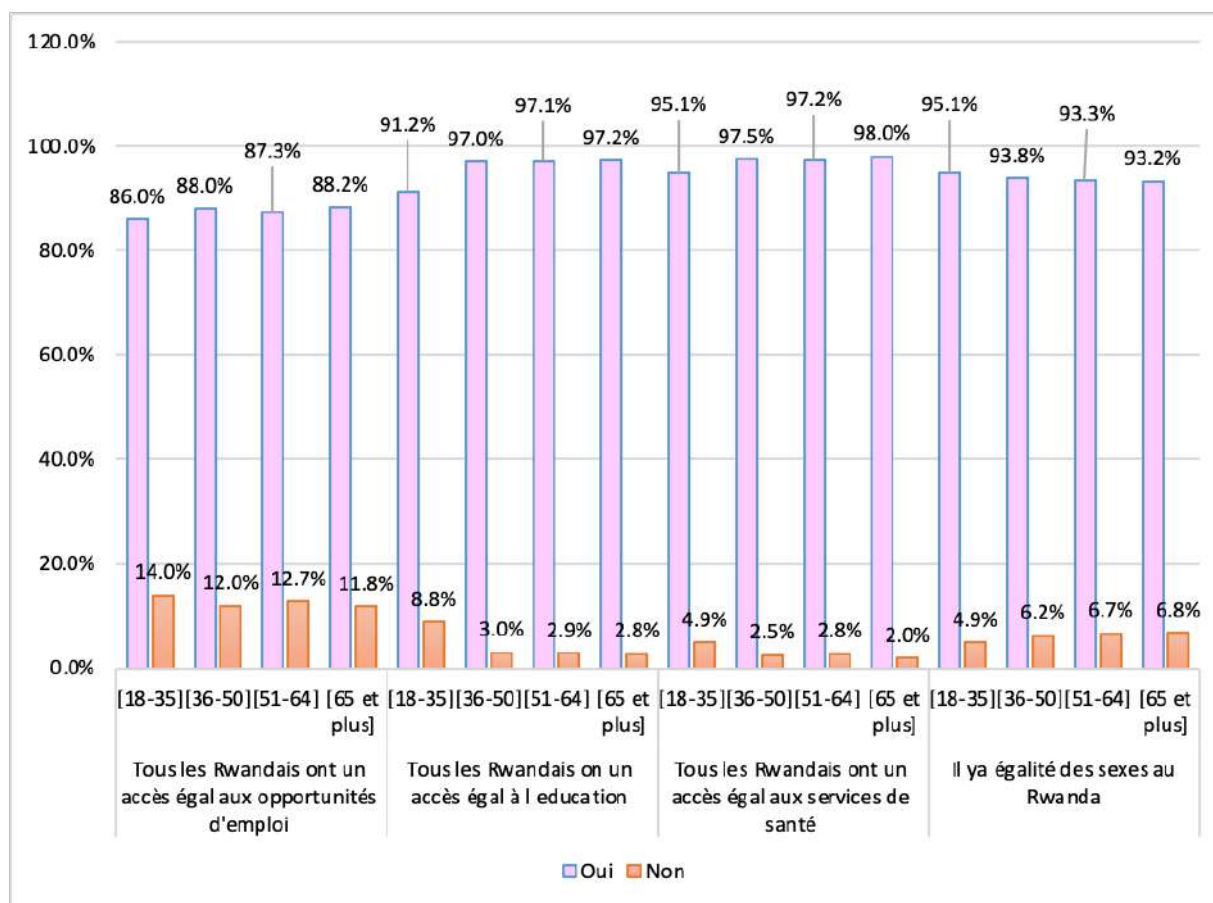
En général, on fait valoir que tous les Rwandais ont un accès égal aux opportunités. Le seul défi est que certains Rwandais peuvent avoir accès à des informations sur les opportunités disponibles que d'autres. Cet accès inégal à l'information peut être structurel comme le manque d'accès aux services internet.

Graphique 85: Désagrégation par sexe sur «Équité et respect des droits humains fondamentaux»



Le graphique 85 ci-dessus indique que les hommes et les femmes présentent leurs points de vue sur l'équité et le respect des droits fondamentaux avec peu de différences en termes de pourcentage. Comme les résultats l'indiquent par score, les assertions qui viennent en tête respectivement pour les femmes et les hommes comprennent «Tous les Rwandais ont des chances égales d'accès à la santé» avec 96,4% et 97,6%, l'assertion qui suit dit que «Les Rwandais ont un accès égal à l'éducation» avec 95% des femmes contre 96,2% des hommes. L'assertion suivante parle de «l'égalité de sexe au Rwanda» soutenue par 93,6% des femmes et 93,9% des hommes. Tous les Rwandais ont un accès égal à l'emploi vient en dernier lieu avec un pourcentage inférieur, les femmes l'ayant soutenue avec 86,6% tandis que les hommes sont arrivés à 88,3%.

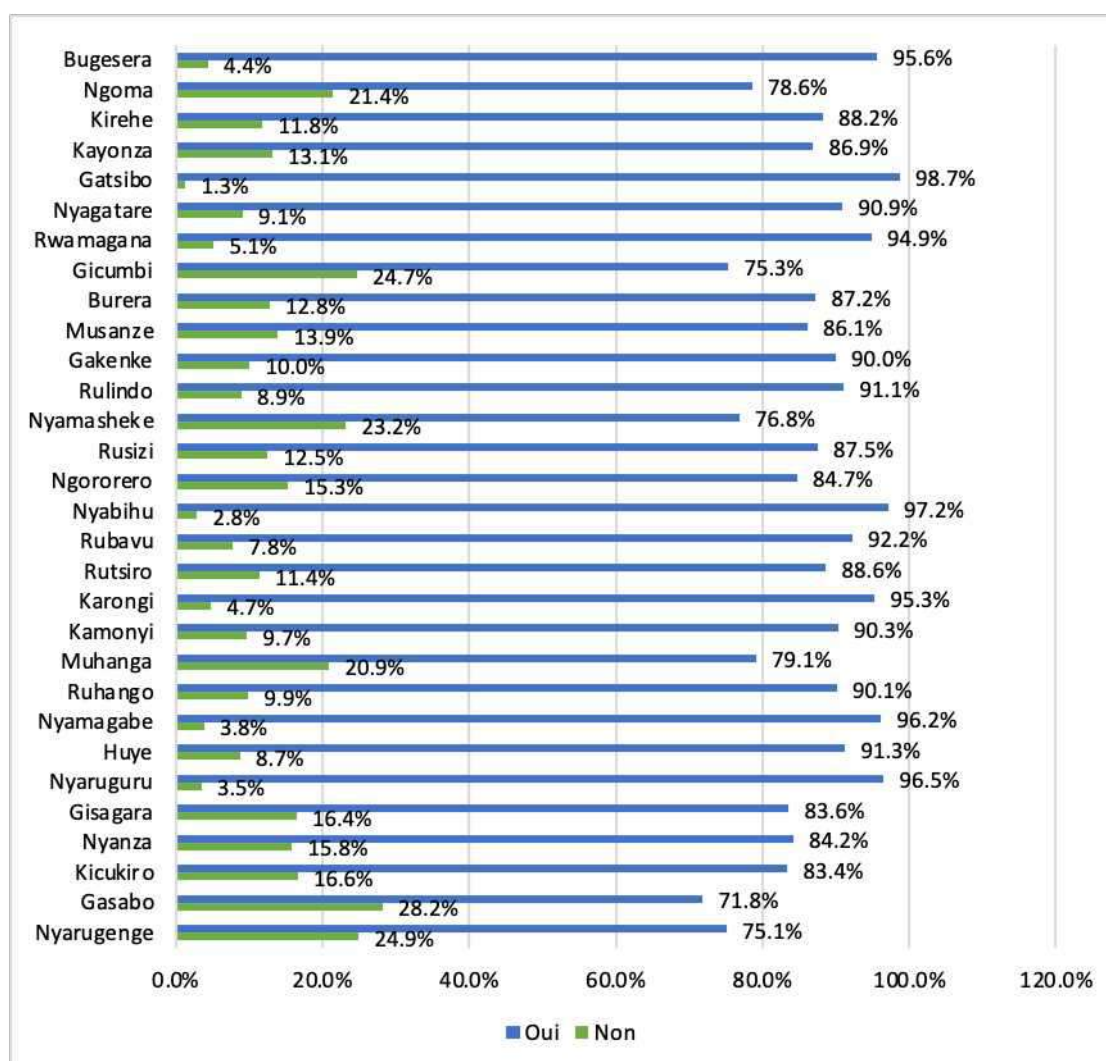
Graphique 86: Désagrégation par catégorie d'âge sur «Équité et respect des Droits Humains fondamentaux»



Le graphique 86 ci-dessus indique que les répondants de différentes catégories d'âge sont du même avis en soutenant l'équité et le respect des droits fondamentaux avec des niveaux différents en termes de pourcentage. Cependant, pour l'assertion que tous les Rwandais ont un accès égal aux services de santé qui a eu un pourcentage élevé, les opinions des jeunes entre 18 et 35 ans ont obtenu un score de 95,1% par rapport aux opinions des personnes âgées de 65 ans et plus évaluées à 98%. Concernant le fait que tous les Rwandais ont un accès égal à l'éducation, les opinions des personnes de différentes catégories d'âge soutiennent cette affirmation avec 91,2% pour les jeunes (18-35 ans) contre 97,2% pour les personnes de 65 ans et plus.

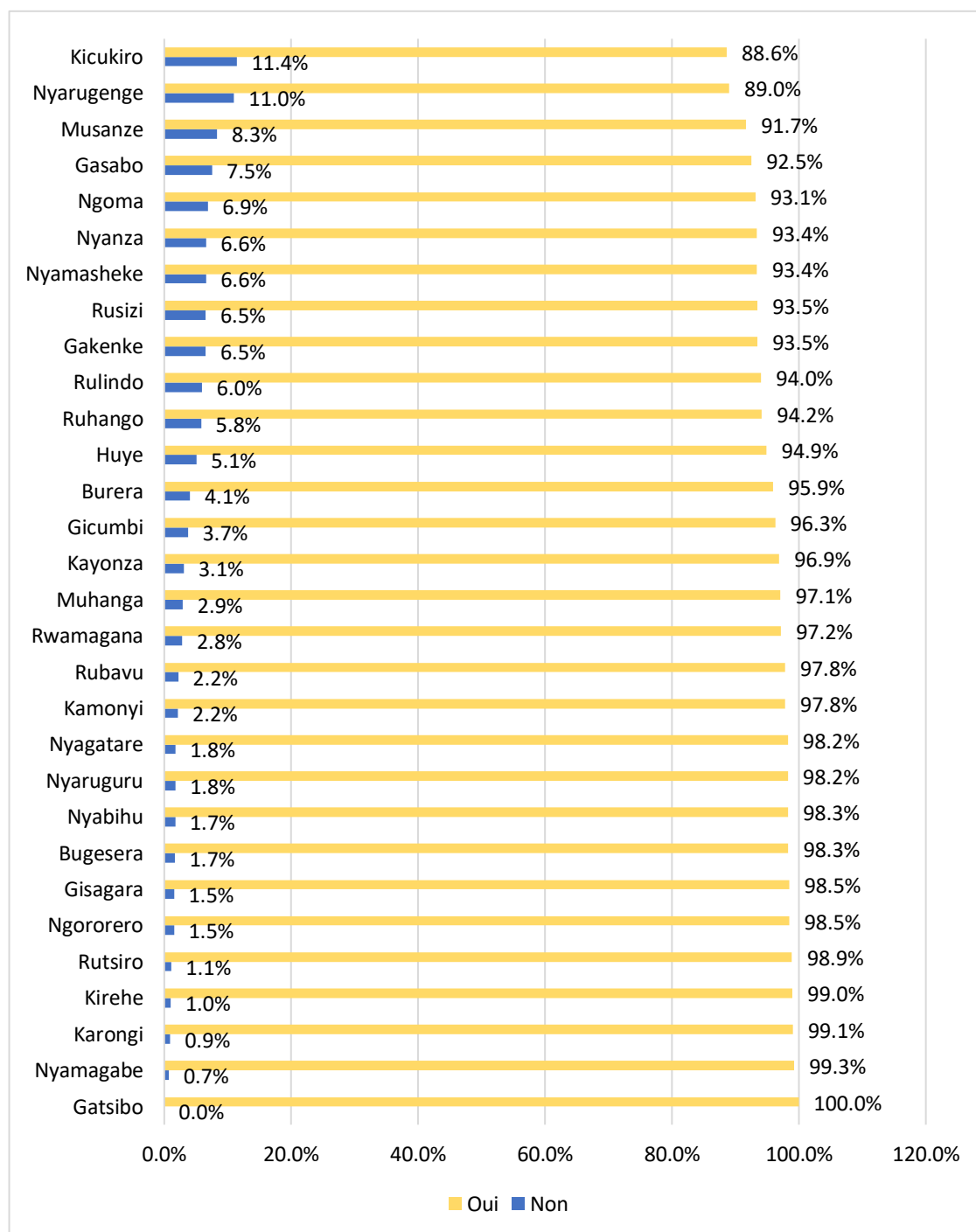
Concernant l'égalité des sexes au Rwanda, il a été observé que les jeunes de 18 à 35 ans ont eu un pourcentage élevé de 95,1% contre 93,2% des personnes âgées de 65 ans et plus. Il a été constaté que l'assertion selon laquelle tous les Rwandais ont un accès égal aux opportunités d'emploi a eu le pourcentage le plus bas. La comparaison des points de vue quant à cette assertion montre que 86% des jeunes de 18 à 35 ans sont d'accord contre 88,2% des personnes âgées de 65 ans et plus.

Graphique 87: Désagrégation par district sur «Tous les Rwandais ont un accès égal aux opportunités d'emploi»



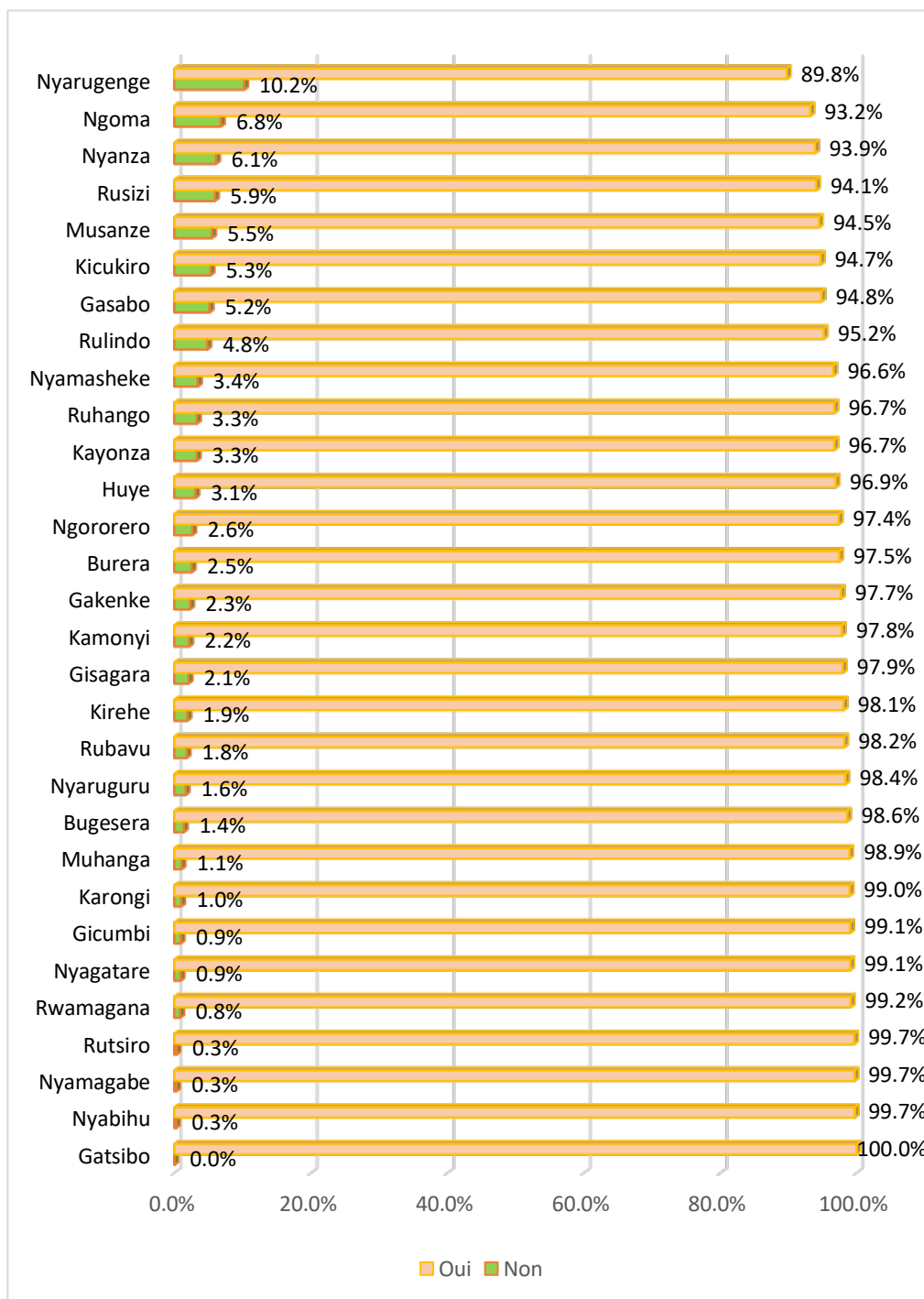
Au vu du graphique 87 ci-dessus, il apparaît que le district de Gatsibo a enregistré le pourcentage le plus élevé de 98,7% sur l'assertion relative à l'égalité des chances en matière d'emploi, tandis que le district de Gasabo a enregistré le plus bas score comparatif de 71,8%.

Graphique 88: Désagrégation par district sur «Tous les Rwandais ont un accès égal à l'éducation»



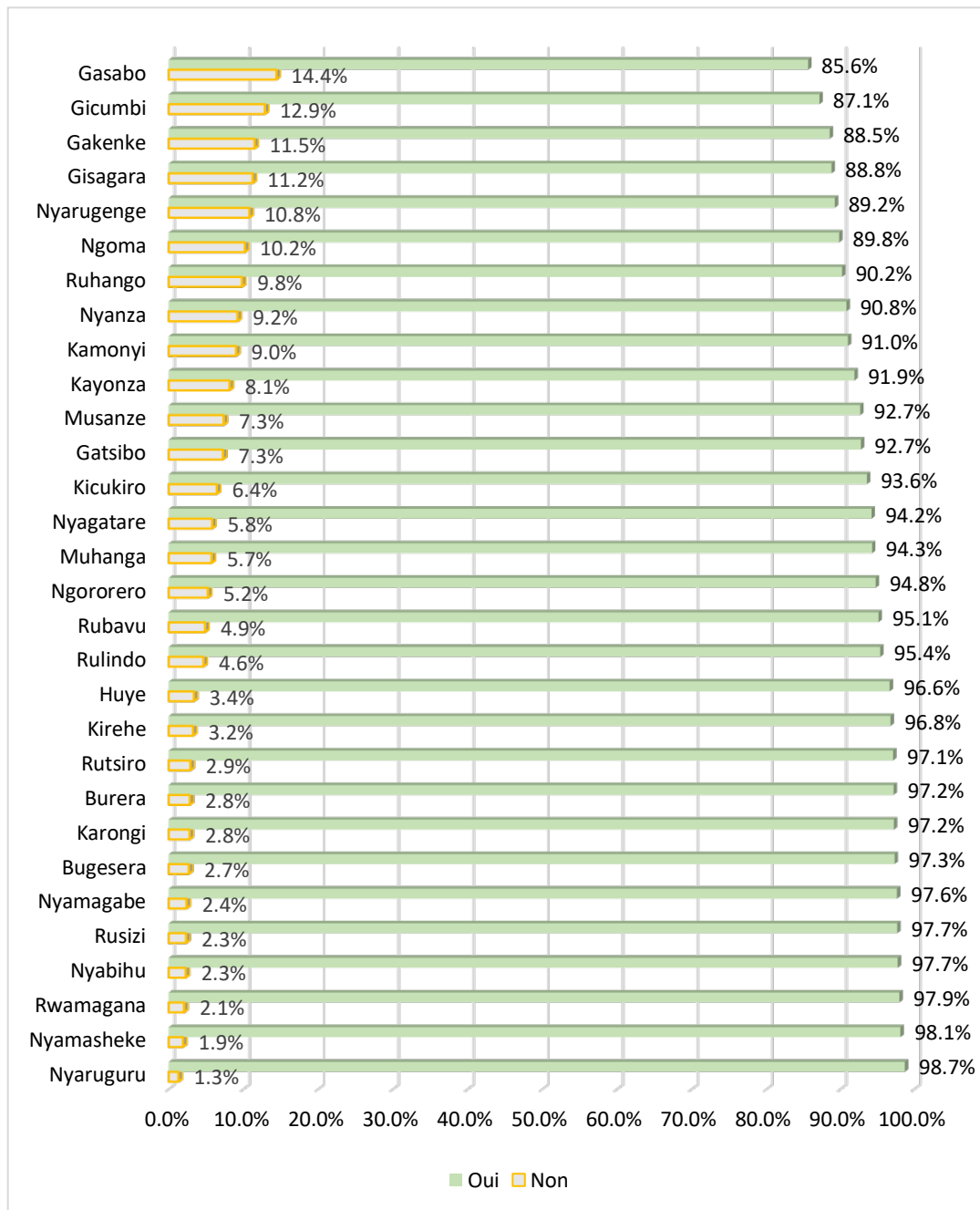
Compte tenu du graphique 88 ci-dessus, en ce qui concerne l'accès à l'éducation de tous les Rwandais, il a été constaté que le district de Gatsibo a eu le pourcentage le plus élevé de 100% sur cette assetion tandis que le district de Kicukiro a eu le plus bas score comparatif de 88,6%.

Graphique 89: Désagrégation par district sur «Tous les Rwandais ont un accès égal aux services de santé»



Au vu du graphique 89 ci-dessus, il apparaît que le district de Gatsibo a enregistré le plus haut niveau de pourcentage de 100% sur l'assertion relative à «tous les Rwandais ont un accès égal aux services de santé» tandis que le district de Nyarugenge a eu le plus bas comparatif de 89,8%.

Graphique 90: Désagrégation par district sur «Il y a égalité des sexes au Rwanda»



Au vu du graphique 90 ci-dessus, il apparaît que le district de Gatsibo a eu le pourcentage le plus élevé (98,7%) sur l'assertion relative à l'égalité des sexes au Rwanda, tandis que le district de Gasabo a eu le plus bas score comparatif de 85,6%.

4.6.6. Résumé des conclusions sur justice, équité et droits

Cette section a examiné l'équité, la justice et les droits humains comme principales victimes des séquelles du génocide. On a émis l'hypothèse que plus il y a justice, équité et respect des droits humains, plus la réconciliation entre les Rwandais augmente. Pour résumer la section, le tableau suivant présente les résultats 2020 en comparaison avec les résultats 2010 et 2015 sur la même variable.

Graphique 14: Notes moyennes sur justice, équité et droits

Pilier	Indicateurs	Résultats (%) en 2010	Résultats (%) en 2015	Résultats (%) en 2020
Justice, équité et droits	Vérité sur le passé et punition du génocide et crimes connexes			
	1. La vérité sur la politique divisionniste qui a caractérisé le Rwanda et le génocide a été révélée		93,0	97,7
	2. Les auteurs du génocide ont été punis	89,3	95,8	98,2
	3. Au Rwanda, il existe des lois et des mesures efficaces pour punir le génocide et les autres crimes connexes		95,4	99,0
	Compensation des propriétés pillées ou détruites pendant le génocide			
	4. Les biens pillés ou détruits pendant le génocide ont été indemnisés	70,8	88,2	89,9
	5. L'exécution des jugements «Gacaca» concernant les propriétés détruites et pillées se fait correctement			92,9
	Aveu et pardon			
	6. Les auteurs du génocide se sont excusés pour les crimes qu'ils ont commis	80,4	93,9	94,9
	7. Les rescapés du génocide ont accordé le pardon aux auteurs qui se sont excusés	89,9	93,5	96,7
	Guerrison individuelle			
	8. Je sens que j'ai été guéri des blessures causées par le génocide et la politique divisionniste	78,5	88,6	73,1
	9. Les rescapés du génocide sont pris en charge au Rwanda	69,0	88,6	86,1
	10. Des informations sur les endroits où trouver les corps des victimes du génocide contre les Tutsi pour un enterrement dans la dignité aident à guérir			85,4
	11. Les informations sur la localisation des corps des victimes du génocide contre les Tutsi ont été fournies			69,8
Équité et respect des droits humains fondamentaux				
12. Tous les Rwandais ont un accès égal aux opportunités d'emploi	61,7	74,4	87,4	
13. Tous les Rwandais ont un accès égal à l'éducation		91,2	95,3	
14. Tous les Rwandais ont un accès égal aux services de santé		93,0	96,9	
15. Il y a égalité des sexes au Rwanda		89,6	93,8	
	MOYENNE			93,1

L'évaluation détaillée des données montre une tendance positive et des progrès significatifs en termes d'éradication de l'impunité en prenant des mesures pour punir les auteurs du génocide et en révélant la vérité sur les politiques divisionnistes du passé. Ceci représente 99% des répondants en 2020 contre 95,4% en 2015. Un autre aspect important analysé est l'indemnisation des biens pillés ou détruits pendant le génocide où les répondants ont démontré que les victimes ont été indemnisées au taux de 89,9% en 2020 contre 88,2% en 2015 et 70,8% en 2010. Les répondants estiment également que les jugements Gacaca concernant les propriétés détruites et pillées pendant le génocide ont été exécutés au taux de 92,9%.

Pour ce qui est du pardon, on constate une amélioration substantielle en termes de relation entre les rescapés et les anciens auteurs du génocide dans différents coins du pays. En effet, les résultats de 2020 révèlent que 96,7% de Rwandais pensent que les rescapés du génocide ont pardonné aux auteurs du génocide. Il s'agit d'une nette augmentation par rapport aux évaluations précédentes, car le même indicateur a obtenu 93,9% en 2015 et 89,9% en 2010. De même, 94,9% des personnes interrogées ont affirmé que «les auteurs du génocide se sont excusés pour leurs actes de génocide». Ce double aspect de la communication de deux côtés est un bon signe dans le processus de réconciliation.

Cependant, pour la guérison individuelle, presque tous les citoyens Rwandais ont été touchés et traumatisés par l'héritage du passé divisionniste et de la violence. À cet égard, le chemin vers la guérison est généralement associé à une expérience personnelle, et les Rwandais semblent associer la guérison individuelle à l'aveu sincère et don de pardon. Ici, les Rwandais donnent 73,1% à la question de savoir s'ils se sentent guéris des blessures causées par le génocide et la politique divisionniste, ce qui est une diminution par rapport aux résultats de 88,6% en 2015 et 78,5% en 2010.

La même diminution est observée sur l'indicateur qui cherche à savoir si les rescapés du génocide sont pris en charge dans le pays, car s'il était de 88,6% en 2015, il se situe à 86,1% en 2020, soit une augmentation remarquable par rapport à 69,0% en 2010. Cette tendance à la baisse semble refléter une appréciation moyenne de la façon dont les informations sur la localisation des corps des victimes du génocide contre les Tutsis sont données. En effet, les résultats de 2020 montrent que 69,8% de Rwandais sont ceux qui apprécient la manière dont ces informations ont été partagées jusqu'à présent, malgré le fait que 85,4% considèrent ces informations comme précieuses pour un enterrement digne de ces victimes, ce qui à son tour est utile pour la guérison individuelle.

En ce qui concerne l'équité et respect des droits fondamentaux de la personne, l'hypothèse est que plus les citoyens ont le sentiment que leurs droits sont respectés et traités équitablement, plus ils seront prêts à s'engager dans des processus de réconciliation nationale. Cela justifie la place de l'équité et du respect des droits fondamentaux de la personne dans le processus de réconciliation, qui selon le bilan 2020 montre une amélioration remarquable sur l'égalité d'accès aux différents services: éducation (95,3% en 2020 contre 91,2% en 2015), services sanitaires (96,9% en 2020

contre 93,0% en 2015), et 87,4% en 2020 sur l'égalité d'accès aux opportunités d'emploi contre 74,4% en 2015 et 61,7% en 2010.

Sur base des différents points de vue des répondants, il existe une tendance positive à renforcer la réconciliation en ce qui concerne l'équité et le respect des droits humains fondamentaux. Cependant, une légère amélioration doit s'appliquer à l'opportunité d'emplois, car ayant obtenu un pourcentage inférieur à celui d'autres indicateurs dans le même domaine.

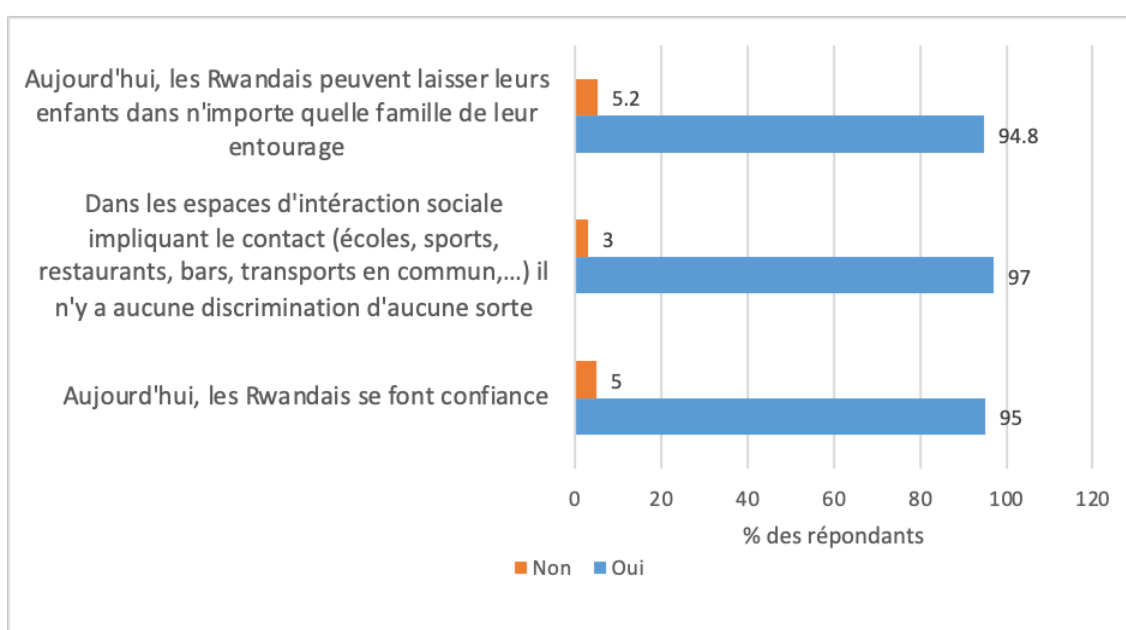
4.7. La cohésion sociale

Actuellement au Rwanda, il y a un changement positif dans les relations et interactions des membres de la communauté, un degré considérable de volonté de s'engager avec des personnes de différents groupes. La cohésion sociale est considérée comme un ciment qui lie une société ensemble, c'est donc la principale preuve d'un processus de réconciliation réussi. À cet égard, la confiance, la tolérance et les interactions positives et l'amitié entre les membres de la société deviennent évidentes. Les points de vue des Rwandais sur la mesure dans laquelle ces attributs de la cohésion sociale ont été infusés dans la vie quotidienne des Rwandais sont indiqués dans la section qui suit:

4.7.1. Confiance entre les Rwandais

Il est largement reconnu que sans un niveau minimum de confiance interpersonnelle, la société ne fonctionnerait pas. L'hypothèse est que si la confiance augmente entre les citoyens rwandais, la réconciliation entre les Rwandais est plus susceptible de se produire. L'évaluation de l'état actuel de la confiance des Rwandais à cet égard est présentée dans le graphique 91 ci-dessous:

Graphique 91: Confiance entre les Rwandais



Le graphique 91 ci-dessus montre que 94,8% des Rwandais indiquent qu'ils peuvent librement et sans crainte laisser leurs enfants dans une autre famille de l'entourage. Ce niveau de confiance n'existait pas dans le passé. Les Rwandais vivaient dans la méfiance et leurs craintes étaient souvent justifiées. Dans le passé, il y avait des accusations de sorcellerie et d'empoisonnement sur des enfants des environs. Les enfants d'une même famille n'allaient pas facilement dans une autre famille pour jouer. En outre, 97% des personnes interrogées estiment que dans les espaces d'interaction sociale impliquant le contact (écoles, sports, restaurants, bars, transports en commun,) il n'y a aucune discrimination d'aucune sorte. De même, les résultats mettent en évidence des niveaux de confiance substantiels dans lesquels 95% des personnes interrogées indiquent qu'aujourd'hui les Rwandais se font confiance. Du point de vue des déclarations ci-dessus, il est clair que les relations entre les groupes et les personnes vivant dans une étroite contiguïté temporelle et spatiale se sont considérablement améliorées. Sur le point de savoir si la façon dont les Rwandais se rapportent aujourd'hui renforce la réconciliation, le participant K119 a fait remarquer:

«La réconciliation n'est pas un processus qui se fait du jour au lendemain. Au niveau de la base, on peut dire que les Rwandais coexistent pacifiquement, mais il y a encore des lacunes dans le développement de relations interpersonnelles solides, car celles-ci nécessitent un niveau de confiance plus profond. La bonne chose est que puisque le niveau de base de la coexistence existe en tant que fondation, le reste suivra progressivement,K119.»

Ce que le participant K119 observe réitère la distinction entre réconciliation nationale et réconciliation individuelle. Comme le démontre le participant, la réconciliation est un processus qui prend du temps. Les relations interpersonnelles peuvent prendre du temps car elles nécessitent un niveau de confiance plus profond, mais quand il y a une base pour la réconciliation au niveau national, le reste suit progressivement. Par conséquent, il est évident que l'interaction entre les Rwandais et leurs relations les uns avec les autres est sur la bonne voie. Aujourd'hui, les gens s'invitent pour des événements sociaux tels que le mariage indépendamment de leur origine.

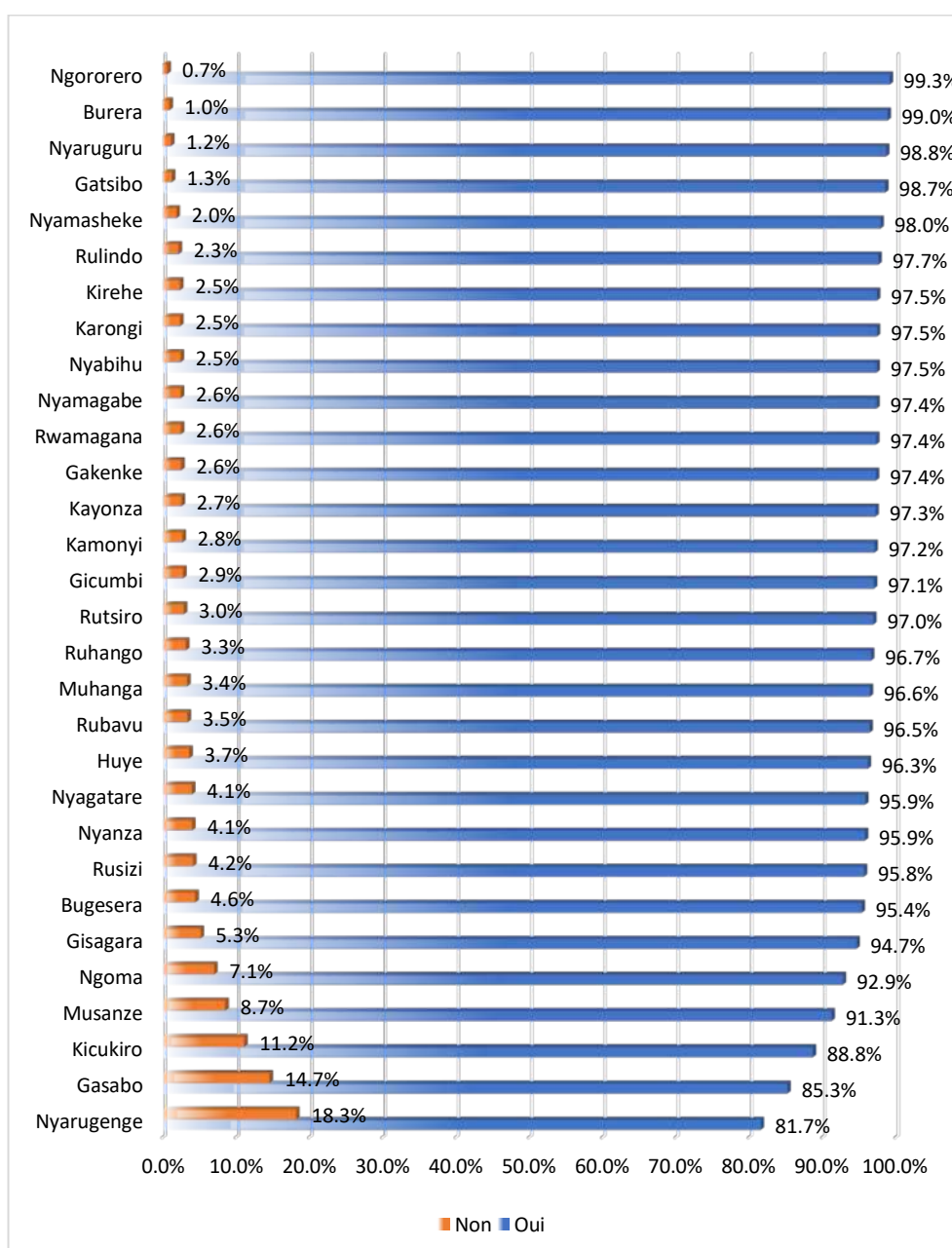
Même les mariages mixtes sont lentement acceptés, bien qu'il s'agisse d'un domaine où des barrières existent encore en raison des excentricités, principalement de la part des parents qui se souviennent encore très bien des conséquences de la politique divisionniste. Les jeunes repoussent ces barrières et les parents constatent souvent qu'ils doivent acquiescer même lorsqu'ils auraient ressenti le contraire. Cependant, il y a aussi des parents qui sont allés au-delà de cet attachement aux petites idées, comme le démontre le témoignage du répondant K11:

«Aujourd'hui, les gens peuvent facilement se marier ou consentir au mariage de leurs enfants à ceux d'un groupe différent. J'ai en fait un enfant qui s'est marié dans l'autre `` groupe ethnique ". Je ne peux pas m'attarder à des choses aussi discriminatoires parce que, d'abord et avant tout, je crois qu'au Rwanda ce sont des choses socialement construites, que l'ethnicité dans notre pays n'est pas synonyme d'une certaine culture ou comportement. Vous pouvez vous marier dans le groupe ethnique auquel vous prétendez vous associer et échouer dans votre vie conjugale, et une autre personne se

marie dans l'autre groupe ethnique et mène un mariage réussi. L'amour n'a pas de barrières. Vous ne pouvez pas forcer votre enfant à épouser quelqu'un qu'il/elle n'aime pas uniquement pour des raisons d'appartenance ethnique (K11)»

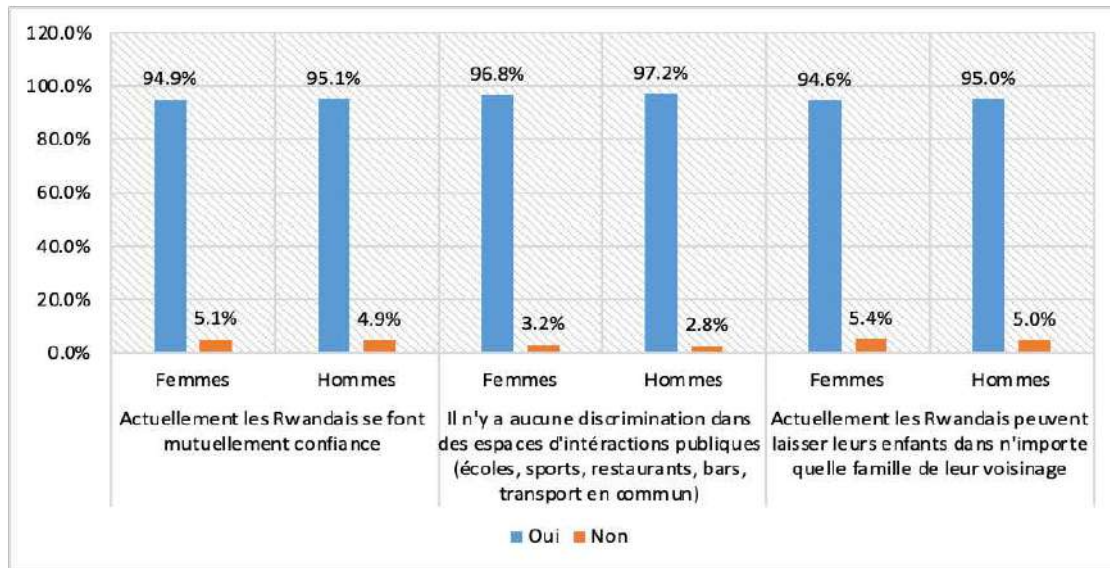
Pour plus de détails sur l'état de la confiance entre les Rwandais, le graphique suivant désagrège les scores par district.

Graphique 92: Désagrégation par district sur la 'Confiance entre les Rwandais'



En termes de facteurs de localisation, on peut voir que le district de Ngororero affiche le niveau de confiance le plus élevé avec 99,3% des répondants de ce district soutenant cette affirmation, tandis que le district de Nyarugenge a le score le plus bas avec 81,7%. C'est bien curieux d'explorer en profondeur le pourquoi de telles différences spatiales et géographiques et voir si ces différences sont en effet statistiquement significatives.

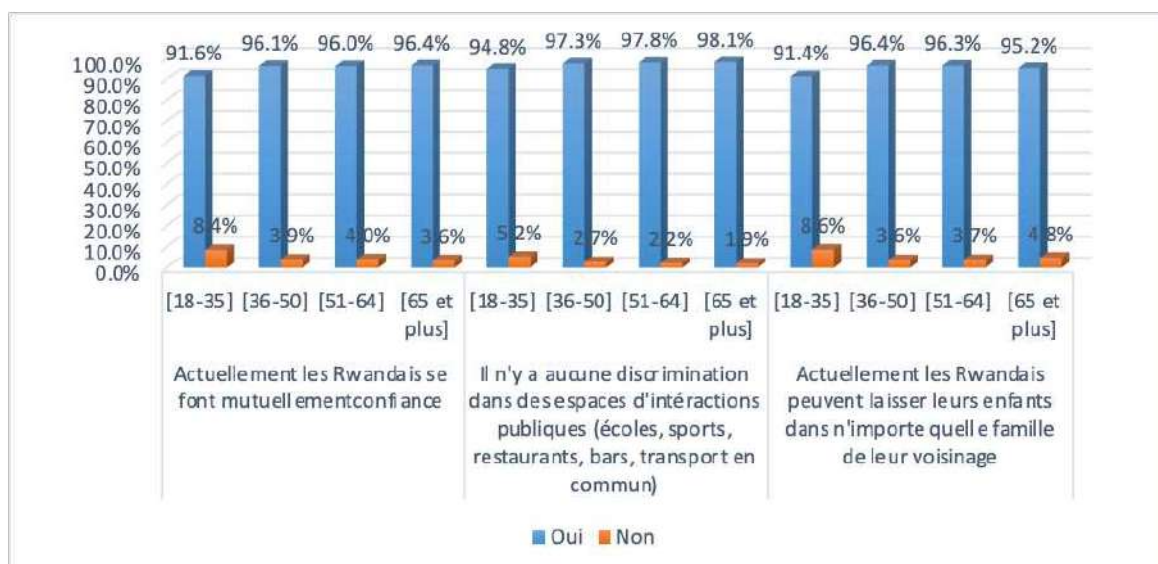
Graphique 93: Désagrégation par sexe sur la « confiance entre les Rwandais »



Le graphique 93 ci-dessus montre les opinions des Rwandais, hommes et femmes, en confiance parmi les Rwandais, indiquant une petite différence de pourcentage entre les hommes et les femmes. Comme les résultats l'indiquent, 96,8% des femmes et 95,1% des hommes interrogés ont indiqué qu'il n'y avait aucune discrimination d'aucune sorte «dans les espaces d'interaction sociale impliquant des contacts (écoles, sports, restaurants, bars, transports en commun,...), tandis que 94,9% des femmes et 95,1% des hommes interrogés estiment que «les Rwandais se font aujourd'hui confiance». En outre, 94,6% de femmes et 95,0% d'hommes interrogés pensent qu'aujourd'hui les Rwandais peuvent laisser leurs enfants dans n'importe quelle famille de leur entourage.

Considérant qu'après le Génocide perpétré contre les Tutsis de 1994, les gens pouvaient à peine se parler et les voisins avaient une totale absence de confiance les uns envers les autres, ce témoignage de Rwandais démontrant que cette confiance a été rétablie est inspirant et encourageant.

Graphique 94: Désagrégation par catégorie d'âge sur la « confiance entre les Rwandais »



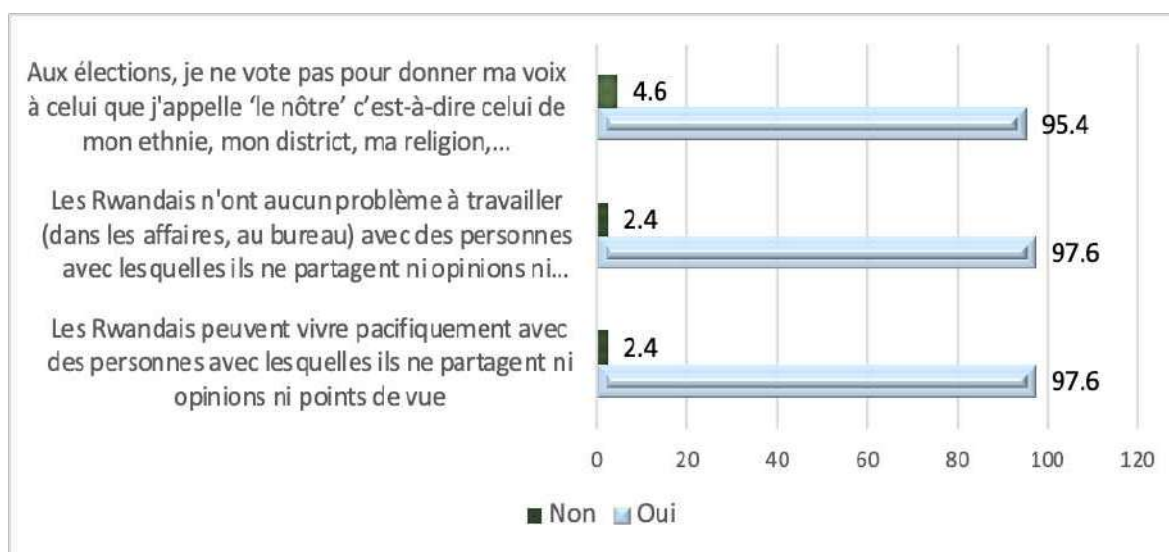
Le graphique 94 ci-dessus montre que les répondants de différents groupes d'âge partagent presque les mêmes opinions sur le niveau de confiance des Rwandais. En termes d'interactions sociales dans les espaces ouverts tels que les écoles, les sports, les restaurants, les bars, les transports en commun et les transports publics, 94,8% des répondants âgés de 18 à 35 ans et 98,1% des répondants de 65 ans et plus ont indiqué qu'il n'y avait aucune discrimination d'aucune sorte.

De plus, 96,6% des répondants âgés de 18 à 35 ans et 96,4% des répondants âgés de 65 ans et plus partageaient l'opinion selon laquelle les Rwandais se font confiance aujourd'hui, tandis que 91,4% des répondants âgés de 18 à 35 ans et 95,2% des personnes âgées de 65 ans et plus ont confirmé qu'ils peuvent librement et sans crainte laisser leurs enfants avec d'autres familles ou voisins.

4.7.2. Tolérance et interactions

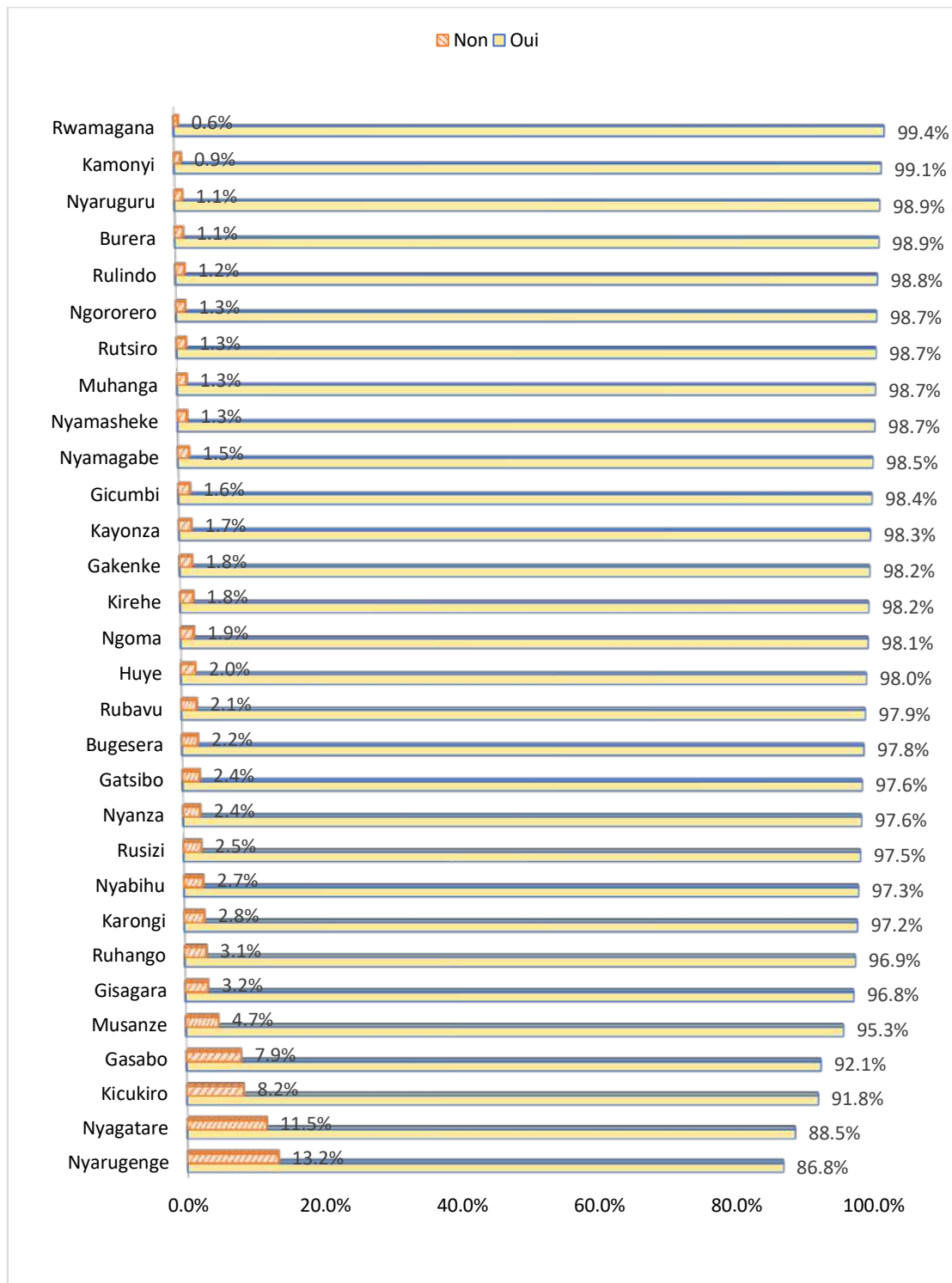
La tolérance et les interactions positives entre les Rwandais constituent un autre aspect important qui a été évalué. À cet égard, les résultats empiriques montrent des améliorations significatives comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 95: Tolérance et interactions



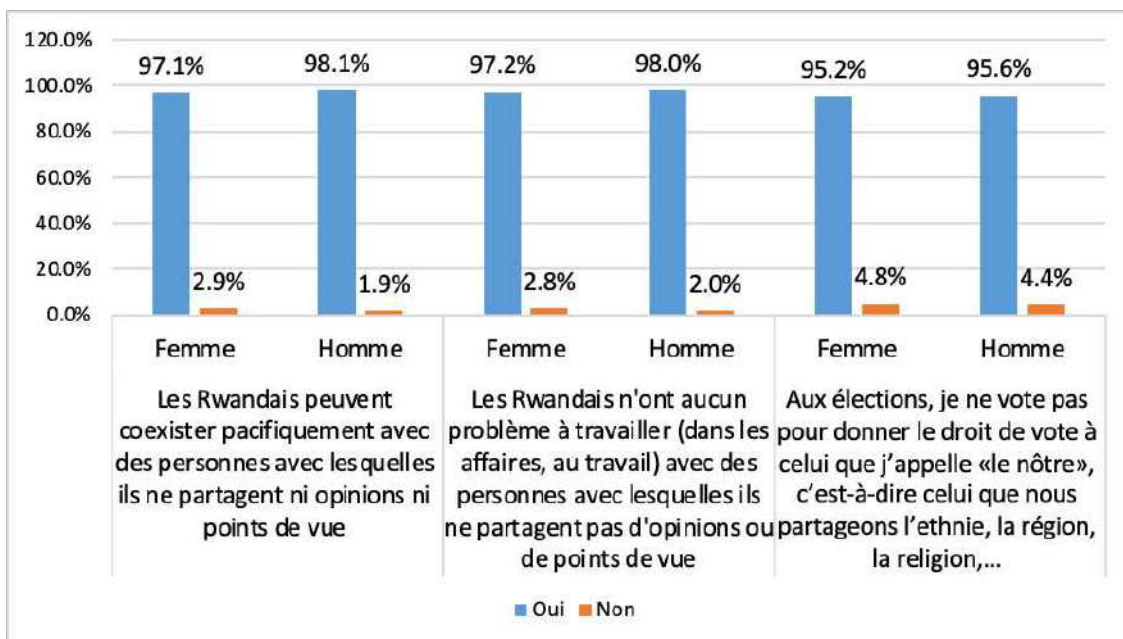
Comme le montre le graphique 95 ci-dessus, 95,4% des répondants estiment que lors des élections, ils ne votent pas nécessairement sur la base d'une appartenance ethnique, d'une région ou d'une religion partagées. De la même manière, 97,6% des répondants soulignent qu'ils n'ont aucun problème à travailler (en entreprise, au travail) avec des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue. De plus, 97,6% des répondants affirment qu'il existe une coexistence pacifique entre des personnes qui ne partagent pas les mêmes opinions ou perspectives. Les points de vue des répondants ci-dessus montrent qu'il y a une amélioration significative concernant le niveau de coexistence, de tolérance et le bon environnement de travail entre les Rwandais; ce qui est un très bon indicateur dans le processus de réconciliation. Désagrégé par District, la variable sur la tolérance et interactions entre les Rwandais se présente comme suit :

Graphique 96: Désagrégation par district sur 'Tolérance et interactions'



Quant à savoir si les Rwandais sont maintenant tolérants les uns envers les autres, on peut clairement voir à partir du graphique 96, que les répondants du district de Rwamagana ont le score le plus élevé avec 99,4% tandis que le district de Nyarugenge a le score le plus bas avec 86,8%.

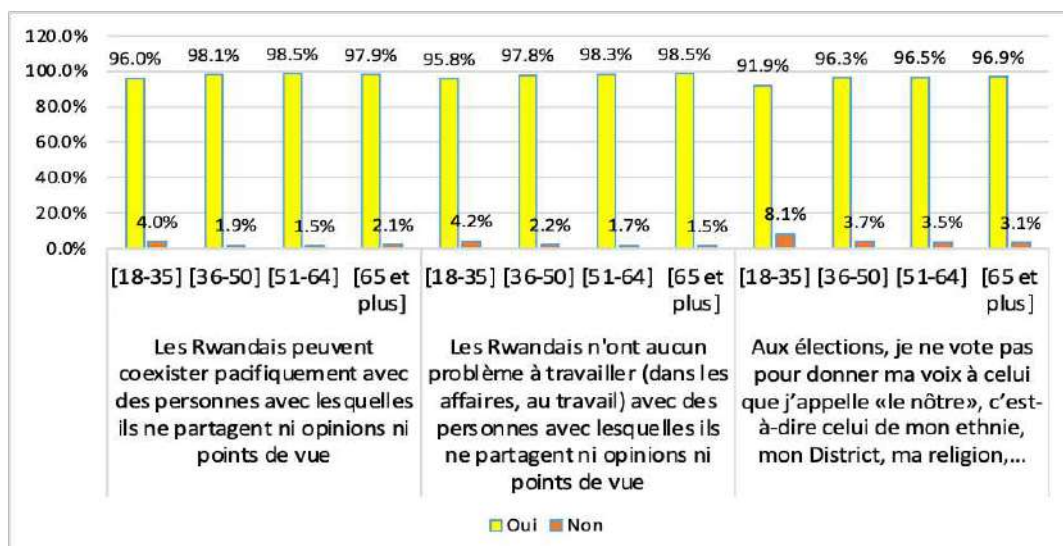
Graphique 97: Désagrégation par sexe sur « Tolérance et interactions »



Le graphique 97 indique que les hommes et les femmes interrogés pensent que les Rwandais sont capables de vivre en paix avec des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue. Parmi les répondants, 96,4% de femmes et 97,6% d'hommes affirment que cela est possible alors que 97,1% des femmes et 98,1% des hommes interrogés estiment que les Rwandais ont un accès égal à l'éducation.

En termes de partage d'espaces intimes tels que le lieu de travail ou les affaires, 97,2% des femmes et 98,0% des hommes interrogés indiquent que les Rwandais n'ont aucun problème à travailler (dans les affaires, au travail) avec des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue, tandis que 95,2% des femmes et 95,6% des hommes interrogés ont indiqué que lors des élections, le vote n'est pas basé sur la famille, l'éthnie, la religion ou tout autre facteur autre que le mérite.

Graphique 98: Désagrégation par catégorie d'âge sur « Tolérance et interactions »

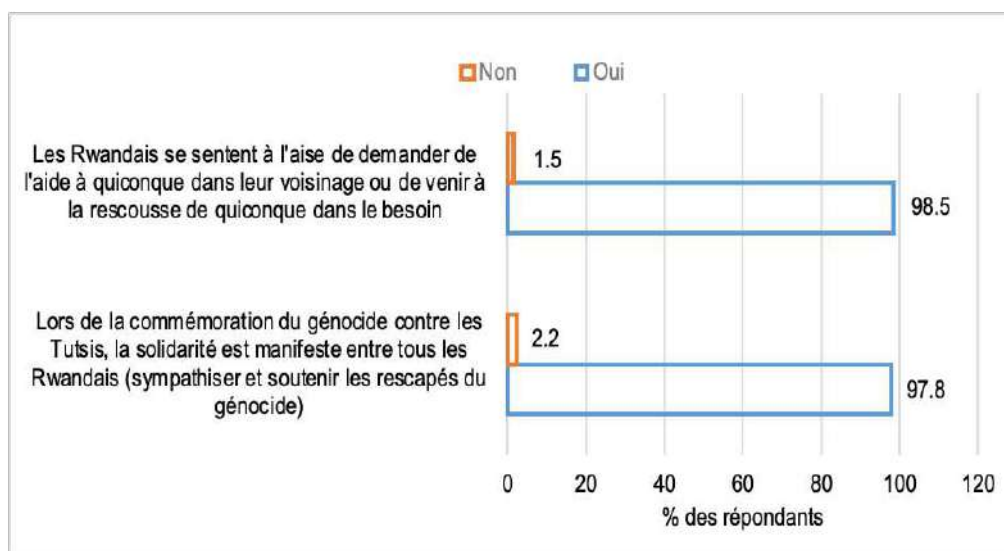


Le graphique 98 ci-dessus indique les points de vue de différents répondants de différents groupes d'âge sur la tolérance et l'interaction entre les Rwandais. 95,8% des personnes âgées de 18 à 35 ans et 98,5% des personnes de 65 ans et plus indiquent que les Rwandais n'ont aucun problème à travailler (dans les affaires, au travail) avec des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue, alors que 96,0% des personnes de 18 à 35 ans et 97,9% des personnes de 65 ans et plus estiment que les Rwandais peuvent coexister pacifiquement avec des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue. En outre, 91,9% des personnes (18-35 ans) et 96,9% des personnes âgées de 65 ans et plus indiquent que lors des élections, ils ne cherchent pas à donner le droit de vote à celui qu'ils appellent "l'un des leurs".

4.7.3. Solidarité entre les Rwandais

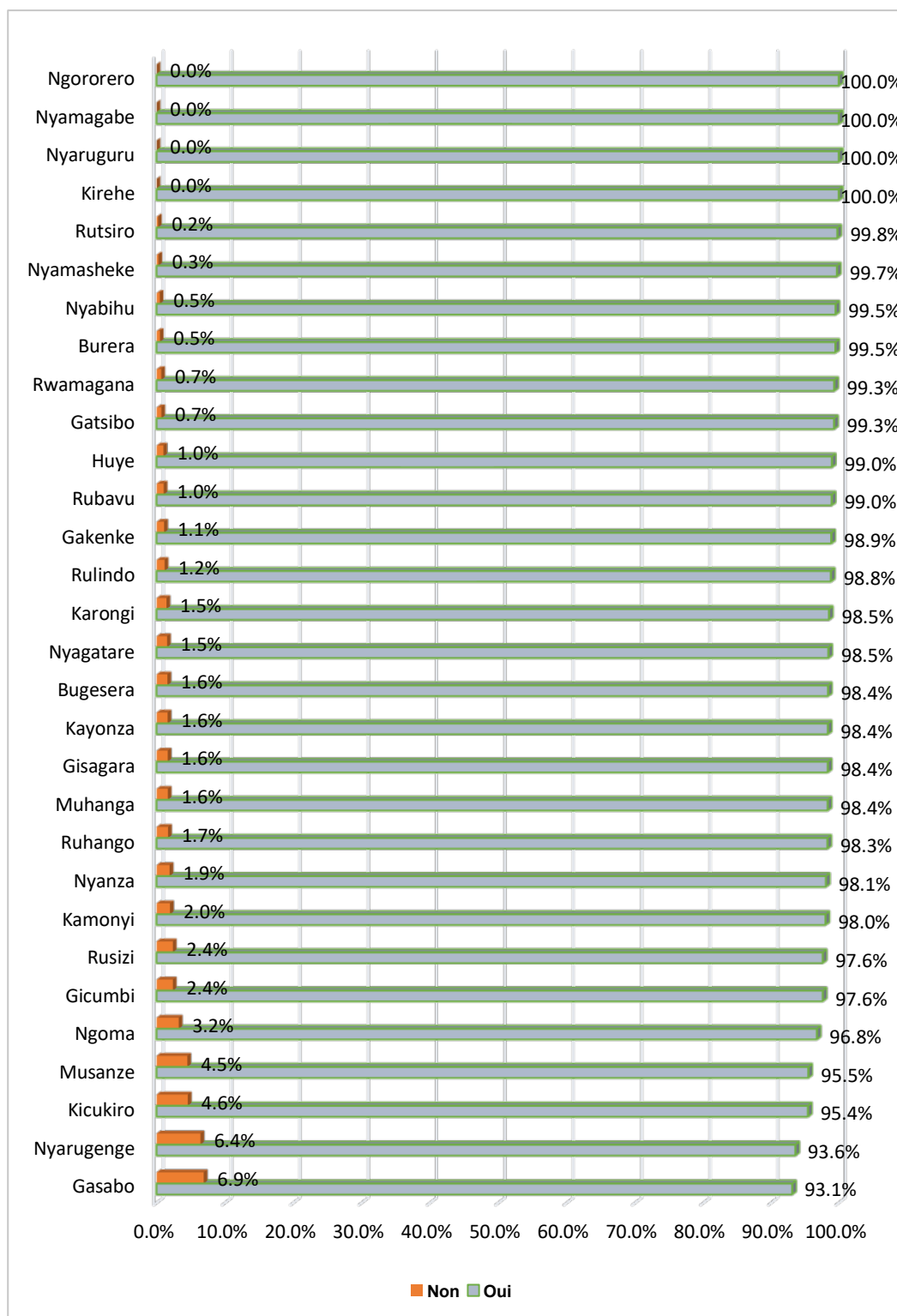
Il est communément admis que la confiance mutuelle, la tolérance et l'interaction sociale sont des aspects importants qui favorisent la solidarité entre les Rwandais. La solidarité se manifeste elle-même par la participation à des événements sociaux à différents niveaux et en apportant un soutien à ceux qui en ont besoin. Au Rwanda, la participation à la commémoration du génocide et la fourniture de différentes formes de soutien matériel, financier et moral aux rescapés du génocide, le partage avec ceux qui en ont besoin quel que soit leur statut, sont quelques-unes des caractéristiques qui témoignent de la solidarité entre les gens. La section ci-dessous explore les points de vue des répondants sur ces paramètres.

Graphique 99: Solidarité entre les Rwandais



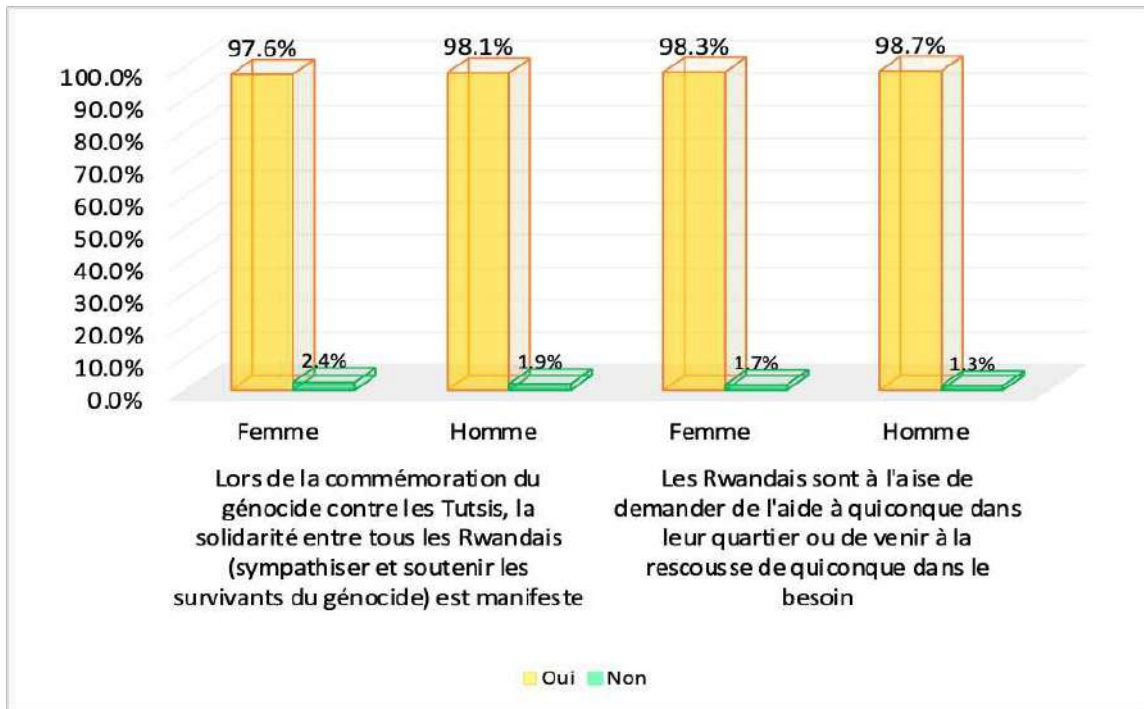
Dans le graphique 99 ci-dessus, on peut voir qu'une grande majorité de Rwandais (98,5%) soutient l'affirmation selon laquelle les Rwandais n'ont pas de problème à demander de l'aide à leurs voisins ou même à donner de l'aide à quiconque est dans le besoin, quel que soit son statut social ou ethnique. En plus, 97,8% des Rwandais ont indiqué qu'ils sympathisaient avec les rescapés du génocide et les soutenaient lors de la commémoration du génocide perpétré contre les Tutsis. Cela marque une grande amélioration dans le processus de réconciliation grâce à une sensibilisation régulière et des ateliers à travers différents programmes du gouvernement dans ce domaine.

Graphique 100: Désagrégation par district sur la «Solidarité entre les Rwandais



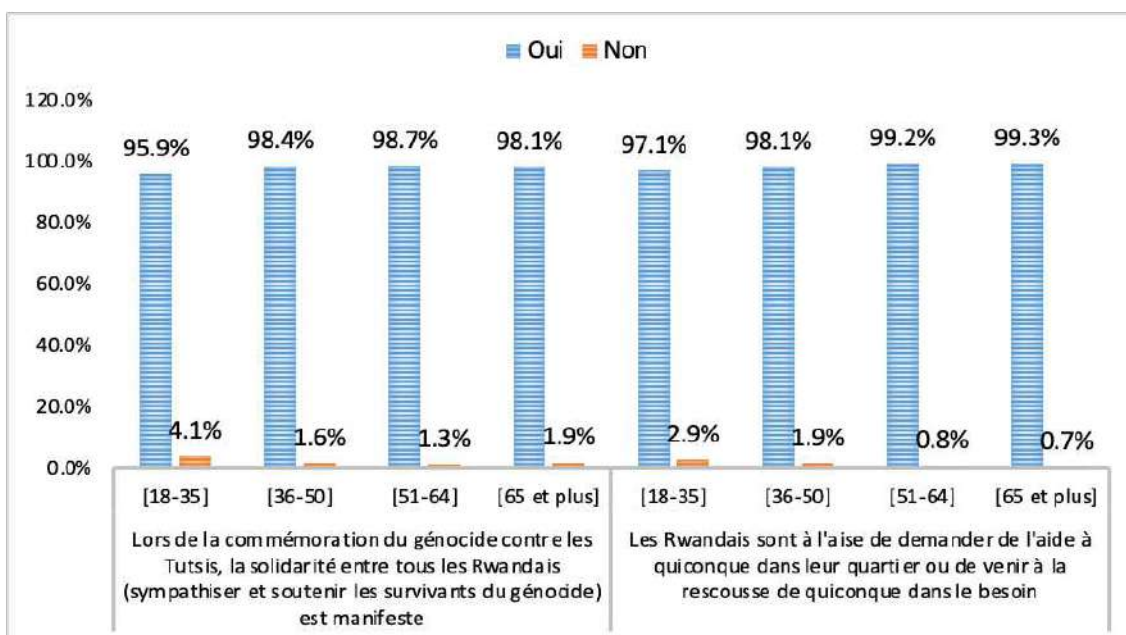
D'après le graphique 100 ci-dessus, il est clair que les répondants de quatre Districts à savoir Kirehe, Ngororero, Nyamagabe et Nyaruguru ont indiqué qu'il y a une solidarité totale entre les Rwandais avec 100% d'affirmation dans chaque district. De même, 93,1% des personnes interrogées du District de Gasabo l'ont confirmé.

Graphique 101: Désagrégation par sexe sur la « Solidarité entre les Rwandais »



Dans le graphique 101 ci-dessus, l'on voit que 98,4% des hommes et des femmes interrogés pensent généralement que les Rwandais sont à l'aise de demander de l'aide à quiconque dans leur entourage, ou de venir à la rescousse de toute personne qui est dans le besoin. De même, 97,6% des hommes et femmes interrogés ont indiqué que la plupart des Rwandais font preuve de solidarité lors de la commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi.

Graphique 102: Désagrégation par catégorie d'âge sur la «Solidarité entre les Rwandais »

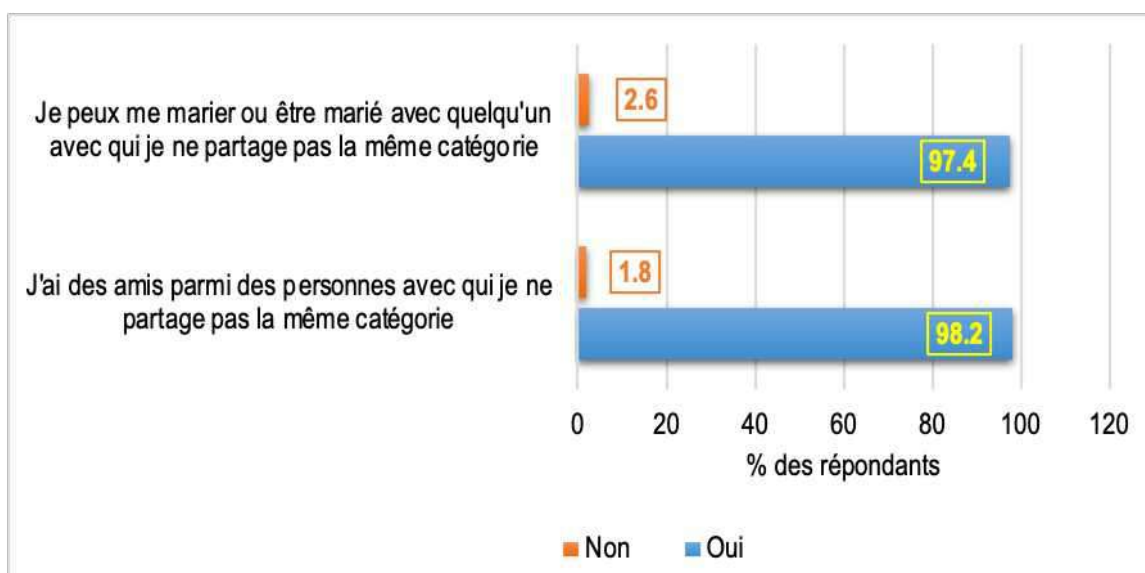


Le graphique 102 illustre les réponses des répondants en fonction des catégories d'âge utilisées dans l'enquête. On voit que toutes les catégories de rapportent que lors de la commémoration du génocide contre les Tutsis, tous les Rwandais expriment leur solidarité et leur soutien aux rescapés du génocide et que les Rwandais n'ont généralement aucun problème à demander de l'aide auprès des voisins ou même à fournir de l'aide si nécessaire, indépendamment de l'âge.

4.7.4. Convivialité et amitié entre les Rwandais

Dans la société rwandaise traditionnelle, le roi et les chefs organisaient souvent des événements qui réunissaient tous les Rwandais pour célébrer certains événements. En plus, les Rwandais échangeaient des cadeaux et dons tels que des vaches et d'autres articles en signe d'amitié. Le lien ultime entre les familles passait par le mariage. Ces moyens par lesquels les gens se rapprochaient ont pour longtemps contribué à cimenter les liens entre les Rwandais. Au fil des ans, surtout pendant la période coloniale et après, cette manière traditionnelle de garantir la cohésion sociale a été érodée par la politique de «diviser pour régner». La cohésion sociale a été détruite par les divisions perpétuées par les colonisateurs et les dirigeants de la période post indépendance qui n'ont pas réussi à restaurer cet aspect du mode de vie des rwandais et ont plutôt continué sur la voie du divisionnisme qui a finalement abouti au Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994. Le processus de réconciliation rétablirait cet aspect important de la vie sociale au Rwanda et favoriserait une vie pacifique et harmonieuse caractérisée par la confiance et l'amitié. Ci-dessous, nous discutons des vues des Rwandais concernant cette restauration.

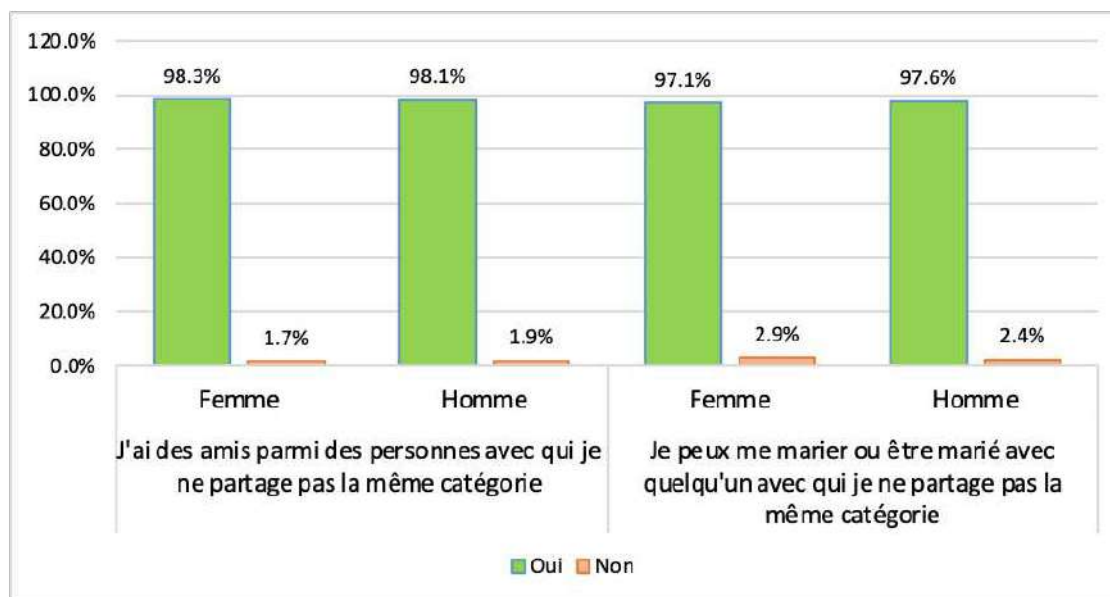
Graphique 103: Opinions sur «la convivialité et l'amitié entre les Rwandais»



Comme l'indique le graphique 103, 97,4% des personnes interrogées révèlent qu'aujourd'hui les mariages mixtes entre Rwandais de différentes catégories sociales sont possibles. De même, 98,2% des personnes interrogées affirment qu'il est possible de se faire des amis parmi d'autres Rwandais avec lesquels on ne partage pas la même catégorie sociale. Étant donné le passé où les voisins se regardaient avec suspicion, cela marque une amélioration significative des relations sociales entre les

Rwandais en ce qui concerne la réconciliation au Rwanda. Dans le graphique 104, nous examinons s'il y a une différence de points de vue sur les aspects de la convivialité et de l'amitié suivant les perceptions des hommes et des femmes.

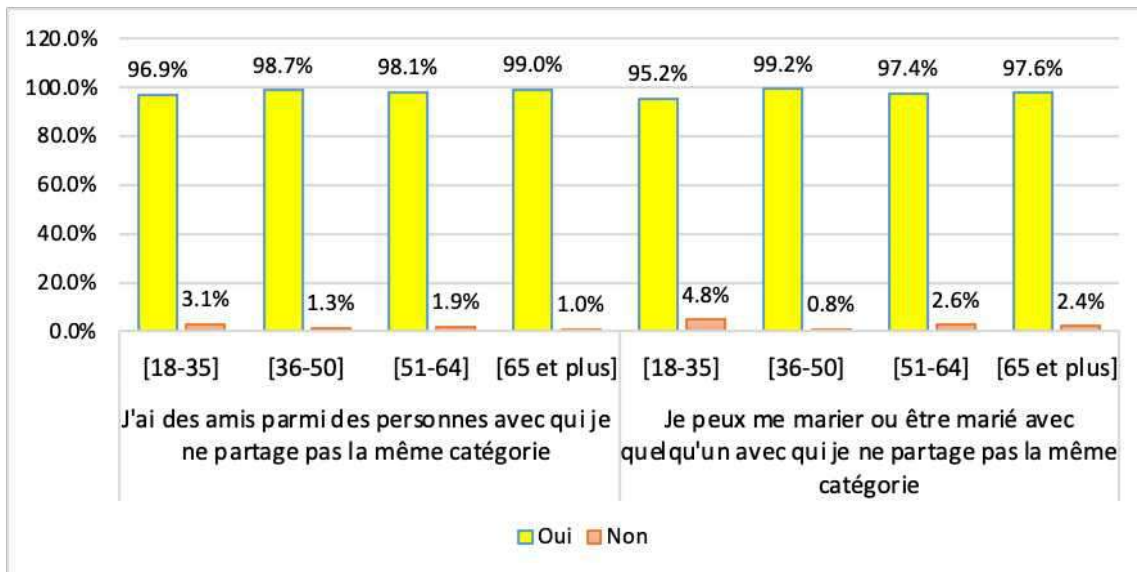
Graphique 104: Désagrégation par sexe sur la «Convivialité et amitié entre les Rwandais»



Dans le graphique 104 ci-dessus, on remarque que les hommes et les femmes interrogés partagent à peu près le même niveau de croyance en la capacité des Rwandais à se marier ou à se faire des amis dans toutes les catégories sociales ou autres catégories. Il n'y a pas de différence marquée de points de vue entre les hommes et les femmes. Ceci indique clairement que c'est une observation à l'échelle de la société qui est neutre du point de vue du genre. Selon les résultats, 98,3% de femmes et 98,1% d'hommes sont d'accord avec l'affirmation «J'ai des amis parmi des personnes avec lesquelles je ne partage pas la même catégorie», tandis que 97,1% de femmes et 97,6% d'hommes affirment qu'ils peuvent se marier avec une personne de catégorie sociale différente.

Pendant le génocide, il y a eu des cas de personnes qui ont tué leur conjoint et leurs enfants simplement parce qu'ils avaient été portés par des mères ou des pères tutsis. Même avant cela, il était considéré comme un tabou de se marier à travers les lignes sociales. En effet, dans l'un des dix commandements des Hutus publiés par Hassan Ngeze, il était interdit à un hutu d'épouser un Tutsi. C'est à ce point que le divisionnisme avait pénétré la société rwandaise. Ceux qui se mariaient de manière transversale étaient considérés comme des traîtres par l'une ou l'autre de la catégorie sociale dont ils étaient issus. Il est donc rassurant d'observer des Rwandais ordinaires justifier l'idée que cela est en train de changer.

Graphique 105: Désagrégation par catégorie d'âge sur la «Convivialité et amitié entre les Rwandais»



Le graphique 105 ci-dessus montre qu'en général, dans toutes les catégories d'âge considérées, les Rwandais partagent une opinion commune selon laquelle les relations sociales se sont considérablement améliorées au fil des ans. Pour toutes les catégories d'âge, il existe une ferme conviction que les gens peuvent tisser des relations ou se marier entre eux à travers des catégories sociales ou autres catégories. Il s'agit ici d'une observation neutre en fonction de l'âge.

4.7.5. Résumé des résultats sur la cohésion sociale

La section ci-dessus a examiné la cohésion sociale comme un ciment qui unit une société et un indicateur important d'un processus de réconciliation réussi. On suppose que plus les Rwandais se font confiance, respectent, tolèrent et s'engagent ou créent des interactions et des relations sociales positives, plus la réconciliation aura lieu. Il a été démontré qu'actuellement au Rwanda, il y a un changement positif dans les relations et interactions dans la société ainsi qu'un degré considérable de volonté de s'engager dans des relations avec des personnes de différents groupes sociaux. Vous trouverez ci-dessous une analyse comparative des changements de ces variables au fil des années, comme le montre le tableau 16.

Tableau 15: Notes moyennes sur la cohésion sociale

Pilier	Indicateurs	Resultats (%) en 2010	Resultats (%) en 2015	Resultats (%) en 2020
Cohésion sociale	Confiance entre les Rwandais			
	1. Aujourd'hui, les Rwandais se font confiance	72,8	93,0	95,0
	2. Dans les espaces d'interaction sociale impliquant des contacts (écoles,...) il n'y a aucune discrimination d'aucune sorte		93,0	97,0
	3. Aujourd'hui, les Rwandais peuvent laisser leurs enfants dans n'importe quelle famille de leur voisinage		95,6	94,8
	Tolérance et interactions			
	4. Les Rwandais peuvent coexister pacifiquement avec des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue	92,4	97,0	97,6
	5. Les Rwandais n'ont aucun problème à travailler (dans les affaires, au travail) avec des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue	91,9	97,1	97,6
	6. Lors des élections, je ne vote pas pour donner le droit de vote à celui que j'appelle «le nôtre», c'est-à-dire celui avec qui nous partageons l'ethnie, la région, la religion,...		96,8	95,4
	Solidarité entre les Rwandais			
	7. Lors de la commémoration du génocide contre les Tutsis, la solidarité entre tous les Rwandais (sympathiser et soutenir les rescapés du génocide) est manifeste		96,2	97,8
	8. Les Rwandais sont à l'aise de demander de l'aide à quiconque dans leur voisinage ou de venir à la rescousse de quiconque est dans le besoin	94,0	96,8	98,5
	Convivialité et amitié entre les Rwandais			
	9. J'ai des amis parmi des personnes avec lesquelles je ne partage pas la même catégorie	92,4	97,0	98,2
	10. Je peux me marier ou être marié à une personne avec qui je ne partage pas la même catégorie	94	94,9	97,4
MOYENNE				97,1

En ce qui concerne la confiance entre les personnes de différents groupes sociaux, 95% des personnes interrogées confirment que les Rwandais se font confiance, contre 93% en 2015 et 72,8% en 2010. Le niveau de tolérance et d'interactions a également augmenté jusqu'à 97,6.% en 2020 contre 93% en 2015, alors que les répondants évaluent la solidarité entre les Rwandais à 97,8% en 2020 contre 96,2% en 2015. Ceci est crucial car la confiance mutuelle, la tolérance et les interactions sont des aspects importants à tenir en considération pour ouvrir la voie à la solidarité entre les Rwandais.

L'aspect convivialité et amitié a également reflété la réconciliation communautaire et familiale, le niveau de possibilité de se marier entre différents groupes s'établissant à 97,4% en 2020 contre 94,9% en 2015. Traditionnellement, les Rwandais organisaient des événements conviviaux illustrant l'amitié, les célébrations et la socialisation considérée comme l'épine dorsale de la cohésion sociale, détruite par la politique divisionniste. Cependant, les améliorations remarquables démontrées par les scores de ce rapport témoignent du rétablissement et du renforcement de la convivialité et de l'amitié entre les Rwandais, qui inspirent l'espoir d'une réconciliation réussie pour le présent et l'avenir.

De toute évidence, l'enquête de 2020 montre que dans toutes les variables de la cohésion sociale, les scores des indicateurs sont tous supérieurs à 95% et sont dans tous les cas, sauf un, supérieurs à ceux des deux précédentes enquêtes sur la réconciliation, indiquant une amélioration des relations sociales au cours de cette période. Sur base de ces résultats, on est en droit d'affirmer que l'état actuel de la cohésion sociale au Rwanda est très bon et laisse présager une société pacifique et harmonieuse dans l'avenir. Cela ne doit cependant pas être considéré comme une fin en soi, mais comme un moyen de réaliser des aspirations plus élevées telles que la Vision 2050, «le Rwanda que nous voulons», etc.

4.8. Etat actuel de la réconciliation

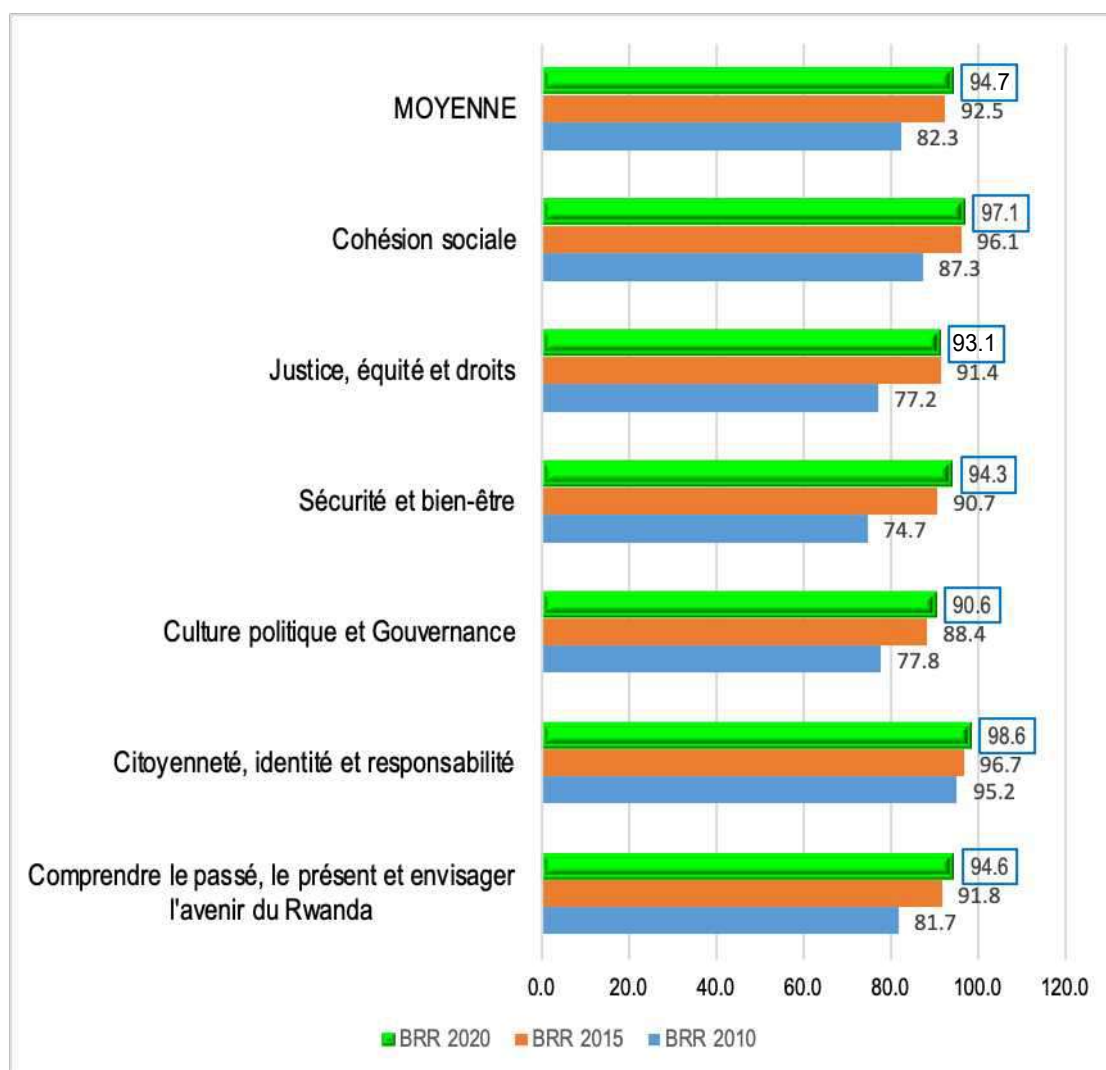
Au vu des résultats discutés dans les sections et sous-sections précédentes, ce rapport peut alors mettre en évidence l'état global de la réconciliation au Rwanda en 2020. Le tableau suivant fait le point sur le résumé de tous les scores.

Tableau16: Etat actuel de la réconciliation au Rwanda

Piliers	Indicateurs	Résultats (%) en 2020	Moyenne (%) en 2020
1. Comprendre le passé; le présent et envisage l'avenir du Rwanda	Comprendre l'histoire du Rwanda	95,8	94,6
	L'histoire et comment elle est partagée	92,8	
	Appropriation et réconciliation	95,1	
	Envisager l'avenir	94,8	
2. Citoyenneté, identité et responsabilités	Identité nationale	99,4	98,6
	Fierté individuelle d'une identité partagée	98,2	
	Fierté et vision partagées	99	
	Engagement pour l'identité nationale	99,2	
	Pensée critique	97	
3. Culture politique et et Gouvernance	Appréciation du rôle des institutions	93,8	90,6
	Opinions sur la performance des dirigeants	94,8	
	Opinions sur l'autonomisation et participation des citoyens dans la gouvernance	83,1	
4. Sécurité et bien-être	Sécurité et réconciliation nationale	92,8	94,3
	Sécurité et réconciliation personnelle	96,9	
	Sécurité économique	95,2	
	Evaluation de la distribution équitable des infrastructures	92,4	
5. Justice, équité et droits	Vérité sur le passé et punition du génocide et des crimes connexes	98,3	93,1
	Indemnisation des biens pillés ou détruits pendant le génocide	91,4	
	Aveu et pardon	95,8	
	Guérison individuelle	86,7	
	Equité et respect des droits humains fondamentaux	93,4	
6. Cohésion sociale	Confiance entre les Rwandais	95,6	97,1
	Tolérance et interactions	96,9	
	Solidarité entre les Rwandais	98,2	
	Convivialité et amitié entre les Rwandais	97,8	
MOYENNE		94,7	

Comme illustré dans le tableau 16, l'état de la réconciliation au Rwanda est à 94,7% pour l'année 2020. Sur base des scores de tous les six piliers et leurs indicateurs respectifs, on est en droit de conclure que les Rwandais ont réalisé des avancées très significatives sur le chemin de la réconciliation. En guise d'illustration, le graphique suivant utilise des données statistiques pour présenter le chemin de la réconciliation au Rwanda depuis 2010, date de la première évaluation, jusqu'à l'évaluation actuelle de 2020 en passant par celle de 2015.

Graphique 106: Comparaison entre BRR 2010, BRR 2015, et BRR 2020

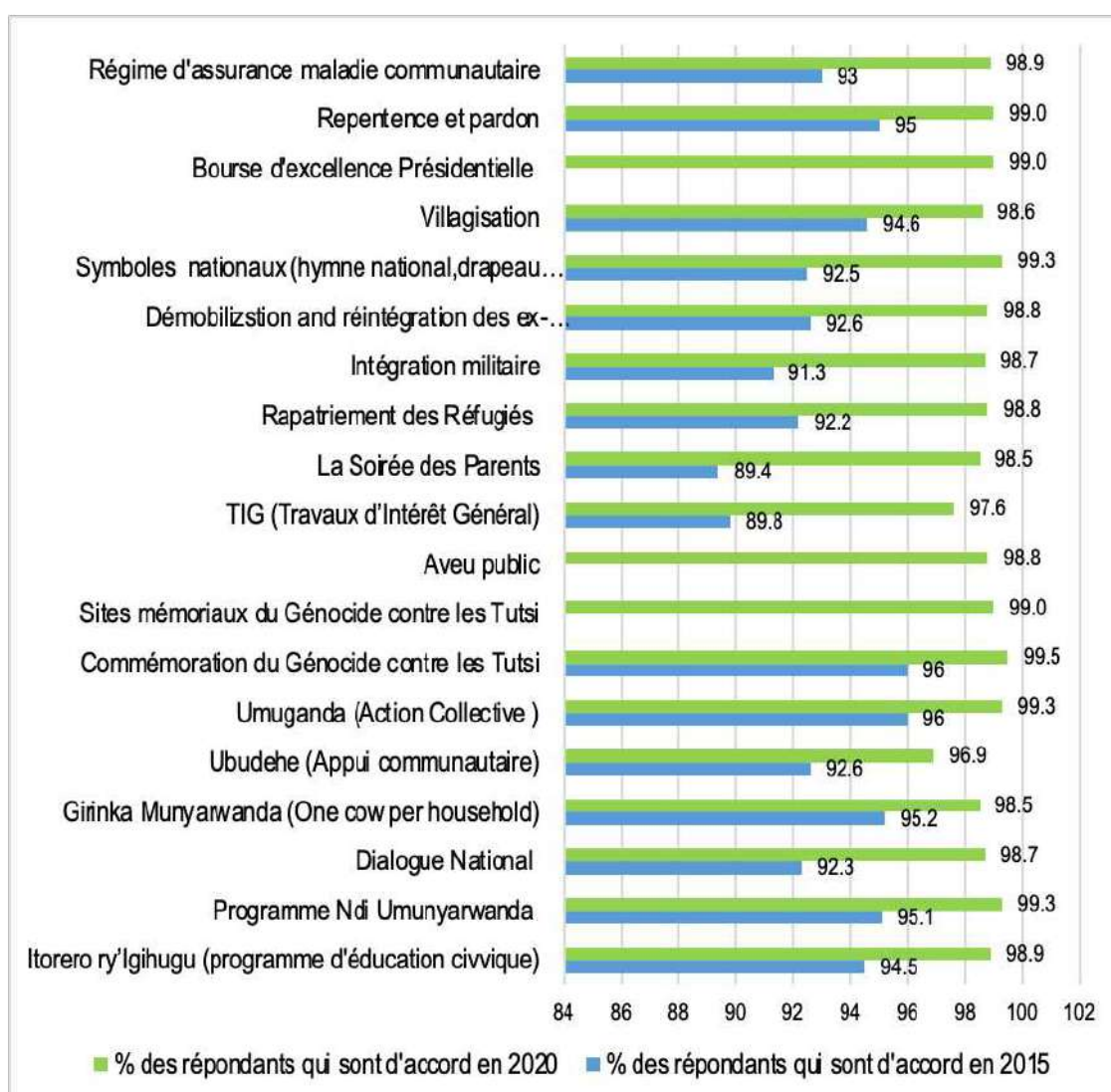


Le graphique 106 ci-dessus montre clairement comment l'état de la réconciliation a évolué de 82,3% en 2010, à 92,5% en 2015, puis à 94,7% en 2020. C'est une amélioration très remarquable qui démontre la détermination des Rwandais à construire avec succès un pays uni et réconcilié avec lui-même après le génocide perpétré contre les Tutsis en 1994.

4.9. Mécanismes favorisant la réconciliation au Rwanda

Les personnes interrogées ont été invitées à donner leur avis sur les facteurs et mécanismes mis en place pour améliorer les conditions de vie des populations et promouvoir la réconciliation au Rwanda. Les points de vue des Rwandais quant à la manière dont ces mécanismes contribuent à la réconciliation sont quantifiés dans le graphique qui suit.

Graphique 107: Facteurs/Mécanismes favorisant la réconciliation au Rwanda



Comme le montre le graphique 107, tous les mécanismes sont très appréciés et nul ne doute qu'ils contribuent à la réconciliation au Rwanda. On peut voir que dans tous les cas, chaque mécanisme identifié ci-dessus a enregistré un score plus élevé en 2020 qu'en 2015, ce qui indique que les Rwandais ordinaires apprécient davantage le rôle important que ces mécanismes jouent dans la promotion de la réconciliation entre les Rwandais. Il convient de souligner que ces mécanismes sont mis en œuvre par presque toutes les institutions du pays. Ceci est en relation avec le principe selon lequel tous les Rwandais et toutes les institutions sont responsables de l'unité et de la réconciliation du pays.

En effet, les programmes et institutions gouvernementaux peuvent avoir une mission spécifique qui ne concerne pas directement la promotion de la réconciliation, mais leur travail est également évalué dans la vision globale de voir s'il favorise ou entrave le processus de réconciliation. Il serait intéressant, pour de plus amples évaluations ultérieures, de mettre l'accent sur la manière dont certaines institutions intègrent pratiquement la réconciliation dans leurs programmes et sur la manière dont ces programmes contribuent réellement à la réconciliation.

4.10. Facteurs entravant la réconciliation

En plus de fournir des points de vue sur les mécanismes censés promouvoir la réconciliation, les répondants étaient également invités à indiquer les facteurs qu'ils considéraient comme entravant le processus de réconciliation. Le graphique suivant en montre les facteurs.

Tableau 17: Facteurs entravant la réconciliation

Facteurs	Résultats (%) 2010	Résultats (%) 2015	Résultats (%) 2020
Des Rwandais qui sèment encore l'idéologie du génocide contre les Tutsi et la politique divisionniste	31,5	25,8	8,6
Stéréotypes basés sur l'ethnie	30,5	27,9	1,8
Blessures non guéries causées par le génocide et la politique divisionniste	11,6	4,6	26,9

Comme on le voit bien dans le tableau 17, on remarque une évolution tangible quant à la question de savoir s'il y a des Rwandais qui propagent encore l'idéologie du génocide et la politique divisionniste. Le score pour cette variable a baissé de 31,5% (en 2010) à 25,8% (en 2015) et à seulement 8,6% en 2020. C'est un progrès important dans la lutte contre le crime d'idéologie du génocide et d'autres crimes connexes. Les résultats associent cette réalisation aux efforts mis en place pour lutter contre la culture de l'impunité et au vote des lois pour punir l'idéologie du génocide et d'autres crimes connexes.

Un autre facteur que les BRR 2010 et BRR 2015 ont présenté comme entravant la réconciliation est le fait que certains Rwandais se considéraient eux-mêmes et considéraient les autres à travers des lentilles ethniques. En 2020, l'évaluation n'a pas porté spécifiquement sur cette variable, mais une question assez similaire est posée sous le pilier citoyenneté, identité et responsabilité. Ici, les personnes interrogées réfléchissent si les Rwandais se considèrent d'abord comme des Rwandais, c'est-à-dire qu'ils sont allés au-delà des tendances à s'attacher à ce que Shapiro (2016) appelle les petites identités (ethnicité, religion, race, origine, etc.). Les résultats sur cette question montrent que le pourcentage de Rwandais qui se considèrent d'abord comme des Rwandais avant toute autre chose est passé de 95,6% en 2015 à 98,2% en 2020, ce qui signifie que ceux qui n'étaient pas d'accord avec cette affirmation représentaient 1,8% des répondants.

En cherchant à évaluer les opinions des Rwandais en ce qui concerne la citoyenneté, l'identité et responsabilité, l'hypothèse était qu'un sentiment partagé d'identité nationale, une citoyenneté inclusive, responsable et critique favorise la réconciliation. Cela implique que les indicateurs de ce pilier servent à examiner le niveau auquel les Rwandais se sentent attachés à leur identité nationale, ce qui rendrait la réconciliation hautement possible, car cela signifierait qu'ils ont surmonté les tendances à s'associer eux-mêmes et à associer les autres à de petites identités. Comme le montrent les résultats, presque tous les Rwandais (98,2%) affirment qu'ils se sentent avant tout comme des Rwandais, à l'exception de 1,8% qui se retrouvent dans le côté négatif de cette variable. Pour mieux comprendre cette différence de 1,8% dont la réponse était NON à la question de savoir s'ils se sentaient Rwandais avant toute autre chose, le tableau suivant illustre la désagrégation de la variable par district, en montrant les moyennes des OUI et NON par district.

Tableau 18 : Désagrégation par District sur “les Rwandais pensent qu'ils sont Rwandais avant toute autre chose”

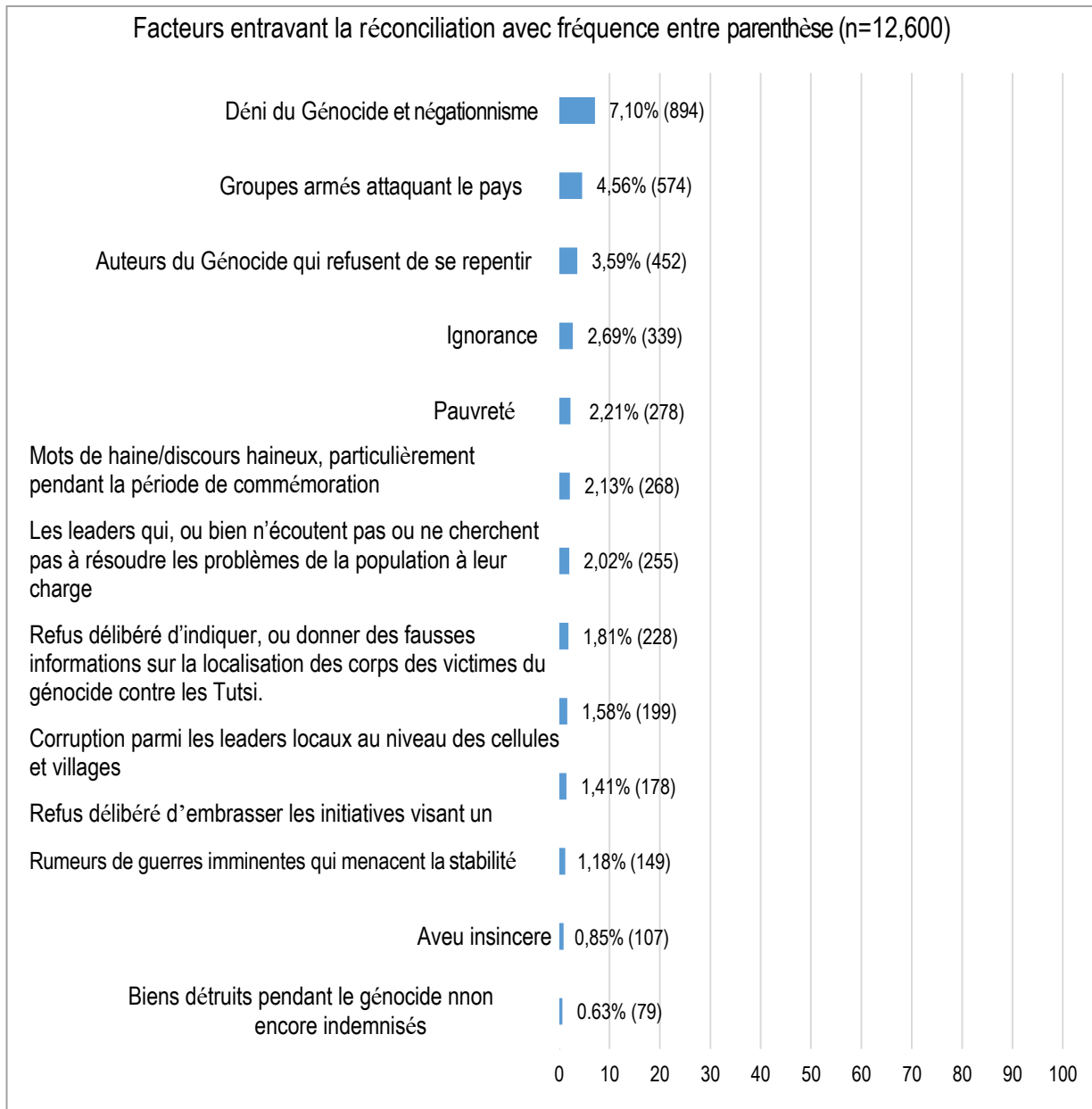
District	Oui	Non
Nyarugenge	96,4%	3,6%
Gasabo	94,4%	5,6%
Kicukiro	96,3%	3,7%
Nyanza	99,1%	0,9%
Gisagara	99,3%	0,7%
Nyaruguru	99,1%	0,9%
Huye	94,7%	5,3%
Nyamagabe	99,4%	0,6%
Ruhango	96,1%	3,9%
Muhanga	97,7%	2,3%
Kamonyi	99,8%	0,2%
Karongi	99,5%	0,5%
Rutsiro	100,0%	0,0%
Rubavu	99,5%	0,5%
Nyabihu	99,6%	0,4%
Ngororero	99,4%	0,6%
Rusizi	97,2%	2,8%
Nyamasheke	99,4%	0,6%
Rulindo	100,0%	0,0%
Gakenke	97,4%	2,6%
Musanze	97,2%	2,8%
Burera	97,2%	2,8%
Gicumbi	99,3%	0,7%
Rwamagana	99,1%	0,9%
Nyagatare	99,3%	0,7%
Gatsibo	97,7%	2,3%
Kayonza	99,3%	0,7%
Kirehe	100,0%	0,0%
Ngoma	99,6%	0,4%
Bugesera	94,1%	5,9%
Moyenne	98,2%	1,8%

Les résultats présentés dans le tableau 18 semblent montrer une concentration de réponses négatives à l'affirmation «Les Rwandais pensent qu'ils sont Rwandais avant toute autre chose"» dans les districts de la Ville de Kigali, ainsi que dans le district de Huye (classé parmi les villes secondaires), les districts de Ruhango et de Bugesera (qui peuvent être classés comme districts ruraux). Cette étude n'a pas cherché à comprendre pourquoi les districts qui ont tendance à être urbains ont la plus grande partie des réponses NON à la variable susmentionnée, mais ce serait un point important sur lequel se concentrer dans les évaluations ultérieures.

La guérison individuelle des blessures causées par le génocide et la politique de division reste un secteur qui entrave les efforts de réconciliation, et le BRR 2020 bien qu'il reste un défi. Ici, le nombre de ceux qui ne se sentent pas encore guéris est remarquablement passé de 4,6% (2015) à 26,9% en 2020 alors qu'il était de 17,1% en 2010. Les résultats de 2020 concernant la guérison individuelle reflètent les résultats de l'enquête 2018 sur la santé mentale au Rwanda menée par le Rwanda Biomedical Centre qui montre une prévalence accrue de différents troubles mentaux au sein de la population du Rwanda en général, et au sein des rescapés du génocide en particulier. En effet, les résultats montrent deux tendances majeures. Premièrement, les épisodes dépressifs majeurs (TDM) se situent à 12% au sein de la population générale, mais à 35% chez les rescapés du génocide. Deuxièmement, le trouble de stress post-traumatique (SSPT) se situe à 3,6% dans la population générale, alors qu'il est de 27% parmi les rescapés du génocide. Ce que ces résultats impliquent, c'est que les acteurs, tant dans les institutions gouvernementales que dans les organisations privées, doivent redoubler d'efforts pour lutter contre les troubles mentaux, en particulier parmi les rescapés du génocide, ce qui est important pour le processus de réconciliation.

Hormis les trois facteurs indiqués dans le tableau 17, le BRR 2020 a identifié d'autres facteurs que les Rwandais considèrent comme des entraves aux efforts de réconciliation dans le pays. Pour une meilleure présentation et discussion, les facteurs ont été groupés dans le tableau selon l'ordre décroissant de fréquences et pourcentage, comme illustré dans le graphique suivant:

Graphique 108: Autres facteurs entravant la réconciliation



Les facteurs présentés dans le graphique 108 sont également considérés comme entravant la réconciliation. Parmi ces facteurs, celui appelé déni et du génocide et négationnisme semble être la principale préoccupation de nombreux Rwandais. En effet, ce facteur a été mentionné 894 fois, qui correspond à 7,10% comme le montre le graphique. Ce facteur va dans le même sens que d'autres comme les propos ou discours haineux, en particulier pendant la période de commémoration, ainsi que le refus délibéré de montrer ou de fournir de fausses informations sur la localisation des corps des victimes du génocide contre les Tutsis. Tous ces éléments font partie de la définition de ce qui constitue le crime de génocide et autres crimes connexes, comme le stipule la loi n° 59/2018 du 22/8/2018 relative au crime d'idéologie du génocide et des crimes connexes. En effet, cette loi souligne que la négation du génocide, la minimisation du génocide contre les Tutsi, la justification du génocide, la disposition ou la dégradation d'éléments de preuve ou d'informations relatives au génocide contre les Tutsi, le vol ou la destruction des corps des victimes du génocide contre les Tutsi, la

démolition, l'endommagement ou la profanation d'un site commémoratif ou d'un lieu où reposent les corps des victimes du génocide contre les Tutsi, les violences contre un survivant du génocide constituent des crimes liés à l'idéologie du génocide. Par conséquent, même si le pourcentage de Rwandais qui diffusent l'idéologie du génocide et la politique de division a baissé, les résultats montrent que les Rwandais considèrent toujours divers éléments qui constituent le crime d'idéologie du génocide et d'autres crimes connexes comme les principaux facteurs entravant la réconciliation au Rwanda.

Un autre facteur qui semble soulever les inquiétudes des Rwandais est la tendance à recourir à l'usage des moyens violents pour résoudre les différents types de désaccords. Ceci se remarque dans les groupes armés attaquant le pays, des individus qui refusent délibérément d'embrasser les initiatives sociétales visant à amener des changements positifs après le Génocide des Tutsi, ainsi que dans la dissémination de rumeurs de guerres imminentes qui menacent la stabilité. Ce type de résultat implique, entre autre chose, que les Rwandais font preuve de sensibilité aux différents types de violence qui affectent leur paix quotidienne. Dans d'autres sociétés les cas de violence se limiteraient aux menaces à la paix, mais dans une société post-génocide comme le Rwanda, il n'est surprenant que toute menace à la paix soit aussi une menace à la réconciliation. En d'autres termes, la réconciliation c'est la paix, et la paix c'est la réconciliation.

Le graphique 108 présente d'autres facteurs, tels que l'échec de certains dirigeants locaux à résoudre les problèmes de la population, l'aveu insincère, les auteurs du génocide qui ont refusé de se repentir, etc. Comme ceux déjà discutés, tous les facteurs présentés dans les tableaux 17,18 et dans le graphique 108 sont considérés comme entravant le processus de réconciliation, et donc méritent une attention particulière.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude a évalué l'état de la réconciliation au Rwanda, entre 2016 et 2020. Il s'agit de la troisième évaluation après celles menées en 2010 et 2015. Elle visait spécifiquement à appuyer le mandat de la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation de promouvoir l'unité et réconciliation grâce à une meilleure compréhension des points de vue des citoyens sur l'unité et la réconciliation, en examinant et en proposant des piliers, des indicateurs et des variables appropriés pour suivre l'état actuel de la réconciliation, et en identifiant les facteurs favorables ainsi que les défis à la réconciliation. L'étude a utilisé des approches à méthodes mixtes par lesquelles les données quantitatives ont été complétées par des résultats qualitatifs.

L'analyse des résultats empiriques s'est inspirée de six piliers, à savoir, comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir; citoyenneté, identité et responsabilité; culture politique et gouvernance; sécurité et bien-être; justice, équité et droits; et la cohésion sociale. L'analyse a abouti à l'élaboration de diverses recommandations. Ce chapitre comprend trois sections: la conclusion, les recommandations et les points à prendre en considération dans les évaluations ultérieures.

5.1. Conclusion

Le chemin de la réconciliation au Rwanda continue de réaliser des progrès tangibles. Les résultats montrent que l'état actuel de la réconciliation au Rwanda est de 94,7%, une augmentation par rapport à celui de 92,5% observé dans l'évaluation de 2015.

Pour ce qui est du pilier «*comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir*», les résultats indiquent que le score est passé de 91,8% en 2015 à 94,6% en 2020. Cette évolution est attribuée aux efforts continus déployés pour construire une nation unie consciente de son passé amer et qui continue d'apprendre de son histoire pour créer un avenir radieux. Tous les indicateurs de ce pilier ont vu leurs scores augmenter par rapport à 2015, sauf celui sur l'histoire et son partage qui a connu une légère baisse associée au fait que quelques personnes continuent de propager l'idéologie du génocide, particulièrement en famille.

Quant au pilier «*citoyenneté, identité et responsabilité*», le score est passé de 96,7% en 2015 à 98,6% en 2020. Les scores pour tous les indicateurs de ce pilier ont augmenté, et le nouvel indicateur - pensée critique - a obtenu 97%. Cela prouve que les Rwandais ont surmonté la tendance de se rattacher et attacher les autres aux petites identités, que les Rwandais continuent de se sentir fiers de leur identité nationale commune, et montrent également une plus grande capacité à faire des choix éclairés et responsables.

Débattre des choix informés et responsables conduit au troisième pilier, «*culture politique et gouvernance*». En moyenne, le score est passé de 88,4% en 2015 à 90,6% en 2020, ce qui montre à quel point les Rwandais apprécient fortement le rôle des institutions (93,8%) et des dirigeants (94,8%) dans la gouvernance de leur pays. Néanmoins, la comparaison des résultats montre que les scores de certains indicateurs ont régressé en 2020, notamment ceux concernant l'autonomisation des citoyens, la participation à la gouvernance, et celui sur la performance des dirigeants locaux. Les

résultats associent ces déclin à certains dirigeants, en particulier au niveau local, ce qui prouve que les citoyens deviennent de plus en plus critiques et sensibles à l'échec de certains dirigeants locaux à rendre de bons services conformément à la loi. Combiné au score élevé de pensée critique, ceci montre que les citoyens continueront d'exiger de bons services de la part de leurs dirigeants, en prenant davantage de mesures pour les rendre responsables du fait que ces citoyens continuent de s'imprégner de leurs droits et devoirs dans la gouvernance de leur pays.

Le pilier «*sécurité et le bien-être*» a continué de bénéficier d'un niveau d'appréciation élevé de la part des citoyens, puisqu'il est passé de 90,7% en 2015 à 94,3% en 2020. Même si les récents cas d'insécurité dans certaines parties du pays ont enfié la paix dans une certaine mesure, justifiant ainsi la baisse de l'indicateur «*sécurité nationale et réconciliation*», les scores de tous les autres indicateurs ont augmenté. Les citoyens ont continué à considérer et à dépendre la sécurité du pays comme la meilleure réalisation et le pivot de toutes les autres initiatives socio-économiques.

Quant au pilier «*justice, équité et droits*», les résultats indiquent que le score est passé de 91,4% en 2015 à 93,1% en 2020. Référence est faite ici à une augmentation des scores sur presque tous les indicateurs, tels que vérité, aveu et don de pardon, l'indemnisation des biens et propriétés détruites ou pillées pendant le génocide. L'indicateur de guérison individuelle est celui qui a connu une légère baisse, qui est associée aux facteurs comme aveu insincère, la transmission du trauma intergénérationnel, et l'affirmation selon laquelle ce secteur n'a pas attiré beaucoup d'efforts par rapport aux autres secteurs dans le pays.

Enfin, le pilier «*cohésion sociale*» a montré que les Rwandais ont augmenté leur niveau de confiance, de tolérance, de solidarité et de convivialité entre les uns envers les autres. C'est à cet égard que le score de ce pilier est passé de 96,1% en 2015 à 97,1% en 2020.

Quant aux facteurs favorables à la réconciliation, les résultats ont montré que les citoyens apprécient beaucoup la contribution de divers mécanismes comme «*Ndi Umunyarwanda*» dans la promotion de la réconciliation au Rwanda. Cependant, un certain nombre de facteurs ont également été identifiés comme entravant la réconciliation. Il s'agit du déni et négation du génocide, le penchant à recourir aux moyens violents, les anciens condamnés du génocide qui continuent de refuser de se repentir, des blessures non encore cicatrisées causées par le génocide, certains dirigeants locaux qui ne répondent pas aux préoccupations de la population, et bien d'autres. Sur base de ces défis et bien d'autres, les recommandations suivantes ont été formulées:

5.2. Recommendations

Avant d'entamer cette section, il sied de préciser que la présente recherche a eu à faire à une question concernant la façon dont on interpréterait les mesures statistiques de réconciliation par rapport aux arguments selon lesquels le processus est toujours confronté à de nombreux défis qui problématisent le score de réconciliation de plus de 90%. Les résultats de cette étude ont abordé cette question en différenciant la «*réconciliation nationale*» de la «*réconciliation individuelle*». L'argument ici était que la

réconciliation était un cheminement sur lequel tous les citoyens ne peuvent pas être au même niveau ou au même rythme, mais que la nation a fourni l'environnement propice pour que la réconciliation individuelle se développe et se produise. Ainsi, alors que certains Rwandais pourraient être à un rythme plus lent dans ce voyage, la nation a réalisé des réalisations remarquables, attestées non seulement par des faits tangibles, selon lesquels « l'ethnicité » n'est plus utilisée comme un ticket d'accès aux opportunités au détriment des autres, mais aussi par le fait que des mécanismes et des institutions sont en place pour aider ceux qui sont encore hantés par l'idéologie du génocide à se transformer, au lieu de récompenser une telle idéologie comme c'était le cas dans le passé.

Les recommandations suivantes ont donc été formulées en tenant compte des défis identifiés et de la nécessité de maximiser les chances pour chaque Rwandais de s'engager avec confiance dans le processus de réconciliation.

1. Le principal élément pour lequel les citoyens ont exprimé des inquiétudes est le déni du génocide et négationnisme, qui s'est répété 894 fois, représentant 7,10%. Comme l'ont souligné les spécialistes du génocide, la négation est la dernière phase du crime de génocide. Les résultats de cette recherche ont identifié qu'alors que le taux de Rwandais qui sèment encore l'idéologie du génocide et la politique de division diminue, divers aspects qui constituent le crime d'idéologie du génocide et d'autres crimes connexes continuent toujours d'entraver le processus de réconciliation au Rwanda.

Les principales recommandations pour relever ce défi sont:

- a. Sous la houlette du Ministère ayant l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire dans ses attributions, différents partenaires devraient intégrer dans leurs programmes le contenu sur le Génocide contre les Tutsi et ses conséquences.
- b. Sous la houlette du Ministère ayant l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire dans ses attributions, différents partenaires devraient enseigner l'histoire aux jeunes pour qu'ils puissent connaître les mauvaises pratiques du passé sans toutefois en être traumatisés.
- c. Sous la houlette du Ministère ayant l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire dans ses attributions, différents partenaires devraient donner l'enseignement de l'histoire à la jeunesse qui ne fait pas l'enseignement formel. Ceci peut être fait sous la forme d'Itorero ou tout autre enseignement non formel.
- d. Les enseignants à tous les niveaux de l'éducation devraient apporter les problèmes actuels tels que la question de l'ethnicité au Rwanda, la politique d'unité et réconciliation, etc, dans les leçons d'histoire pour donner aux jeunes étudiants une opportunité de débattre, entre autres choses, de certaines institutions et organisations telles que FARG, AERG, AVEGA AGAHOZO, IBUKA, CNLG, etc. mises en place pour faire face aux conséquences du génocide.
- e. Le Ministère ayant l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire dans ses attributions devrait rendre disponibles plus de manuels d'histoire dont le contenu a été analysé par les experts, et former les enseignants en considérant que,

comme tous les autres Rwandais, eux aussi ont été affectés par tout ce qui a affecté le pays.

2. Un autre défi auquel les répondants se sont montrés sensibles est la tendance à recourir à des moyens violents comme moyen privilégié de résoudre les désaccords qui sont en fait normaux et inévitables dans les interactions quotidiennes. On pense généralement que les conflits sont inévitables entre les êtres humains et que la chose la plus importante dans la résolution des conflits est de s'assurer qu'ils sont réglés pacifiquement avant qu'ils ne deviennent violents. Néanmoins, en raison de la culture dominante de la violence, des individus et des groupes se sont appuyés sur des moyens violents, tels que des attaques armées et le refus délibéré d'adopter des programmes visant un changement positif et la réconciliation. Dans toute autre société, le recours à des moyens violents ne serait considéré que comme une menace à la paix, mais au Rwanda, qui est une société post-génocide, toute menace à la paix est une menace à la réconciliation, car la paix ne peut être dissociée de la réconciliation, et vice versa. Il n'est donc pas surprenant que les Rwandais considèrent le recours à des moyens violents comme un facteur qui entrave la réconciliation. Pour faire face à ce défi, les recommandations suivantes ont été formulées:

- a. Le ministère ayant l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire dans ses attributions devrait renforcer l'intégration de l'éducation à la paix dans l'éducation formelle, informelle et non formelle, en se concentrant davantage sur la nécessité d'aider les apprenants à être conscients des pratiques et des discours qui favorisent la culture de la violence.

- b. Les acteurs, tant les institutions publiques, comme la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation, que les Organisations de la Société Civile, comme Aegis Trust, qui ont travaillé dans le domaine de l'éducation à la paix devraient surmonter la tendance à dissocier la paix de la violence, en préférant de souligner la première dans sa relation lointaine avec la dernière.

Il serait peut-être préférable de souligner le choix de la paix puisque ceci est la valeur qui est renforcée, mais transformer la paix en une stratégie pour la vie quotidienne ou une culture, nécessite de saisir le bienfait de faire des choix éclairés et délibérés pour rejeter la violence et adopter la paix. L'argument ici est que la violence est largement répandue comme une bonne affaire (par exemple, le commerce des armes, exclure les autres pour son intérêt personnel, etc.) plutôt que la paix.

- c. Les facilitateurs et/ou enseignants d'éducation à la paix devraient s'efforcer de faire de l'éducation à la paix une stratégie pour la vie parce que l'éducation à la paix vise une transformation individuelle et sociale en termes d'attitudes et de valeurs. Le défi ici est pour les enseignants et les facilitateurs de l'éducation à la paix de vivre la parole qu'ils enseignent.

3. Les résultats ont montré des défis liés aux personnes condamnées pour des crimes de génocide qui refusent de se repentir, blessures non cicatrisées, excuses non sincères et transmission intergénérationnelle des traumatismes. Les résultats ont montré que la guérison individuelle bénéficie de la guérison nationale par le biais

de mécanismes judiciaires, mais aussi qu'elle nécessite des excuses sincères et pleines de remords du côté du fautif et le pardon du cœur par la victime. Ce sont des processus individuels qui ne sont pas nécessairement réalisés par des mécanismes juridiques. Pour résoudre les problèmes mentionnés ici, un certain nombre de recommandations ont été formulées:

- a. Les partenaires impliqués dans la libération d'anciens détenus du génocide devraient prendre davantage de mesures pour préparer les rescapés du génocide et les personnes libérées à vivre à nouveau à proximité;
 - b. Le ministère de la Santé et les autres partenaires (organisations religieuses, organisations de la société civile, etc.) travaillant dans le secteur de la guérison individuelle devraient rechercher des approches collaboratives allant au-delà des prescriptions médicales qui ne sont pas toujours utiles pour les traumatismes ou autres types de trouble mental.
 - c. Les acteurs impliqués dans la consolidation de la paix, tant publiques que ceux des organisations de la société civile, devraient créer des espaces sûrs (lieux sécurisés) pour le dialogue et des séances d'écoute en petits groupes. Ces espaces devraient être bien structurés pour que les gens se sentent confortables pour partager leurs souffrances.
 - d. La Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation devrait veiller à ce que le programme Ndi Umunyarwanda soit comme un espace à travers lequel les gens peuvent partager leurs souffrances en vue de se reconforter et de se réconcilier entre eux.
 - e. Les acteurs locaux devraient utiliser Ndi Umunyarwanda et d'autres espaces sûrs possibles en encourageant les personnes qui ont des informations sur l'endroit où les corps des personnes tuées pendant le génocide ont été jetés. Cela pourra offrir un environnement propice pour des interactions individuelles, des excuses sincères et le pardon, qui sont nécessaires à la guérison individuelle.
4. Cette recherche a identifié que certains dirigeants locaux qui ne parviennent pas à répondre aux besoins des personnes sous leur responsabilité sont également considérés comme un obstacle au processus de réconciliation. L'argument est que la mauvaise performance de certains dirigeants est considérée comme un frein aux chances pour les citoyens d'adopter la réconciliation, et qu'une bonne performance des dirigeants est considérée comme une augmentation des chances pour les citoyens d'adopter la réconciliation. Comme présenté dans le graphique 108, certaines pratiques telles que la corruption et l'échec ou le refus de certains dirigeants locaux de s'attaquer aux problèmes ou aux problèmes pressants pour les citoyens font facilement tomber certains de ces citoyens dans la tendance à interpréter ces pratiques comme donner le privilège à certains tout en discriminant les autres sur base de qui ils sont.

Pour résoudre ce problème, on peut procéder de la manière suivante:

- a. Les parties prenantes qui interviennent dans la formation des leaders, en particulier RMI, devraient organiser des formations en leadership et guérison du trauma pour les dirigeants locaux;
- b. Les parties prenantes qui interviennent dans la formation des leaders, en particulier RMI, devraient préparer les leaders, en particulier ceux au niveau local, à accepter de rendre compte et être tenus responsables de leurs actes.

Plus les citoyens prennent conscience de leurs droits et sont capables de tenir les dirigeants responsables, plus les dirigeants doivent être prêts à accepter d'être confrontés et critiqués. La littérature sur la démocratisation considère cela comme une phase inévitable de la consolidation démocratique, que les dirigeants devraient utiliser pour leur propre bénéfice et pour le bien des citoyens;

- c. Le Ministère ayant les entités décentralisées dans ses attributions devrait renforcer les capacités des institutions existantes ou créer d'autres qui renforcent la responsabilité des leaders locaux. L'objectif majeur de cette initiative serait d'assurer que les problèmes des citoyens soient résolus sans devoir attendre l'intervention des hautes autorités, comme celle du Président de la République.
- d. Préparer les dirigeants à accepter d'être interrogés (rendre compte de leurs actes): l'éducation de la population pour ses droits doit aller de pair avec la formation des dirigeants pour qu'ils comprennent qu'ils occupent des postes publics pour servir le peuple, car lorsqu'ils ne le font pas, le niveau de confiance des citoyens envers leurs dirigeants diminue et la réconciliation est entravée.

5.3. Points à prendre en considération dans les évaluations futures

Les conclusions de cette étude ont mis en exergue un certain nombre de points dont les évaluations ultérieures ne devraient se passer. Les points mis en évidence sont les suivants:

- a. Les résultats de cette étude montrent que plus de 98% des Rwandais se considèrent d'abord comme des Rwandais avant toute autre identité. Cela rappelle qu'avant la colonisation, tous les citoyens du Rwanda croyaient partager la même identité des Rwandais. Mais cette unité a été détruite par des politiques divisionnistes qui ont renforcé les petites identités, affaiblissant et détruisant ainsi l'identité nationale qui caractérisait les Rwandais. Grâce aux multiples efforts mis en place après le Génocide perpétré contre les Tutsi, les Rwandais ont aujourd'hui redécouvert la fierté de leur identité commune de Rwandais, ce qui implique qu'ils ont largement dépassé les tendances à se considérer eux-mêmes et considérer les autres dans des optiques Hutu, Tutsi, Twa. Pour évaluer si les aspects négatifs des identités ethniques construites sont encore importants pour certains citoyens, les études futures devraient se concentrer sur la question de savoir s'il y a des Rwandais qui bénéficient encore des avantages dus aux groupes auxquels ils sont associés.
- b. Les résultats de cette étude ont montré que les dirigeants locaux, qu'ils soient peu nombreux ou non, sont eux qui portent le plus grand blâme pour la mauvaise prestation des services, qui est considéré comme l'un des facteurs qui entravent la réconciliation. Pour mieux comprendre cette question, les études futures devraient chercher à explorer les défis de la décentralisation au niveau local.

c. Les résultats ont montré que les Districts comme Gasabo, Kicukiro, Nyarugenge, Bugesera et Ruhango, ont la grande partie des réponses NON à l'assertion «Les Rwandais se voient comme des Rwandais avant toute autre chose». Cela signifie une concentration de ceux qui se considèrent et/ou considèrent les autres dans les lentilles de petites identités. Les résultats ont aussi montré que les Districts de Nyamagabe, Kicukiro, Gasabo, Nyarugenge, Muhanga et Nyabihu ont eu les plus grands scores quant aux individus qui sentent qu'ils ne sont pas guéris des blessures causées par le génocide. Des études ultérieures devraient s'atteler à comprendre de façon approfondie ce qui fait que ces Districts aient des scores plus élevés par rapport aux autres dans ces deux aspects.

References

1. Almond, G. & Verba, S. (1963). *The civic culture: Political attitudes and democracy in five Nations*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
2. Assefa, H. (2008). The meaning of reconciliation. In Reychler, L. & Paffenholz, T. (Eds.), *Peacebuilding: A field guide* (pp. 336 - 342). USA, Boulder, Colorado: Lynne Reinner Publishers.
3. Badie, B. (2011). International encyclopedia of political science. In Badie, B.; Berg-Schlosser, D.; & Morlino, L. (Eds.). *International Encyclopedia of Political Science, 1*. Los Angeles/London/New Delhi, Singapore & Washington DC: SAGE Publications, Inc.
4. Borer, T. A. (2006). Truth-telling as a peacebuilding activity: A theoretical overview. In Borer, T. A. (Eds.), *Telling the truths: Truth-telling and peacebuilding in post-conflict societies* (pp. 1 – 57). Notre Dame, Indiana: University of Notre Dame Press.
5. Brewer, J. & Higgins, G. (1998). *Anti-Catholicism in Northern Ireland, 1600-1998: The Mote and the Beam*. Great Britain: Macmillan Press LTD.
6. Chakravarty, A. (2006). Gacaca Courts in Rwanda: Explaining Divisions within the human rights community. *Yale Journal of International Affairs*, 1(2), 132-145.
7. CNLG. (2016). *État de l'ideologie du génocide au Rwanda: 1995 – 2015*. Kigali, Rwanda.
8. Cochran W. J. (1963). *Sampling Techniques*. New York: John Wiley and Sons.
9. Creswell, W. J. (2011). *Research Design: Qualitative, Quantitative and Mixed Methods Approaches (Third edition ed.)*. United Kingdom: SAGE Publications Ltd.
10. De Lacger, L. (1939). *Le Rwanda ancien et moderne*. Namur: Editions de la revue "Grands Lacs".
11. De Heusch, L. (1995). Rwanda: Responsibilities for a genocide. *Anthropology Today*, 11(4), 3-7.
12. Du Bois, F. & Du Bois-Pedain, A. (Eds.). Justice and reconciliation in post-Apartheid South Africa. *European Journal of International Law*, 21(1), 246 – 249. <https://doi.org/10.1093/ejil/chq006>
13. Evaldsson, A.K. (2007). *Grassroots Reconciliation in South Africa*. PhD Dissertation. Gothenburg University, Sweden: School of Global Studies.
14. Gultung, J. (1998): "After violence: 3Rs, Reconstruction, Reconciliation, Resolution. Transcend.
15. Gunstone, A. (2007). *Unfinished business: The Australina forma reconciliation process*. Australia: Australian Scholarly Publishing.
16. Hannah, A. (1989). *The Human Condition*. Chicago: University of Chicago.
17. Harroy, J. P. (1984). *Rwanda: De la féodalité à la démocratie (1955–1962)*. Bruxelles, Hayez, et Paris: Académie des Sciences d'Outre-mer.
18. Hirsch, M. B-J.; MacKenzie, M.; & Sesay, M. (2012). Measuring the impacts of truth and reconciliation commissions: Placing the global 'success' of TRCs in local perspective. *Cooperation and Conflict*, 47(3), 386 – 403.
19. International Institute for Democracy and Electoral Assistance (2003). *Reconciliation after violent conflict: Policy summary* (International IDEA report). Stockholm, Sweden.
20. Israel, G. D. (2013). *Determining Sample Size*, A document of Agricultural Education and Communication Department, UF/IFAS Extension. Institute of Food and

- Agricultural Sciences (IFAS), University of Florida, <http://edis.ifas.ufl.edu> (accessed on 06/11/2019).
21. Center for Medicare & Medicaid Services & University of Minnesota (2004). *Measures, indicators, and improvement of quality of life in nursing homes* (Center for Medicare & Medicaid Services & University of Minnesota report). Minnesota, USA: Kane, R. A.; Kane, R. L.; Bershady, B.; Curtler, L. Giles, K.; Liu, J.; Kang, K.; Zhang, L.; Kling, K. & Ddegenholtz, H.
 22. Krejcie, R.V., & Morgan, D.W. (1970). Determining Sample Size for Research Activities. *Educational and Psychological Measurement*, 30, 607-610.
 23. Krondorfer, B. (2018). Introduction: Social and political reconciliation. State University of New York Press (SUNY Press). Retrieved from <https://www.sunypress.edu/pdf/63870.pdf> (Accessed December 29, 2020).
 24. Lenth, V. R. (2001). Some Practical Guidelines for Effective Sample-Size Determination. Department of Statistics, University of Iowa. (Unpublished).
 25. Long, W.J. and Brecke, P. (2003). *War and reconciliation: reason and emotion in conflict resolution*. London: The MIT Press.
 26. Longerich, P. (2010). *Holocaust: The Nazi persecution and murder of the Jews*. New York: Oxford University Press.
 27. Mariam, S.B. (1998). *Qualitative research and case study Applications in Education*. San Francisco: Jossey-Bassy Publishers.
 28. Marshall, N. M. (1996). Sampling for qualitative research, *Family Practice*, Vol. 13, No. 6, 522-525.
 29. MINALOC (2018). 2018/19 – 2023/24 Social Protection Sector Strategic Plan (SP-SSP). Kigali: Ministry of Local Governance.
 30. Mugenda, M. O. & Mugenda, G.A. (2003). *Research Methods: Quantitative and Qualitative Approaches*. Nairobi: African Centre for Technology Studies.
 31. Nemeth, R. (2001). Respondent Selection Within the Household-A Modification of the Kish Grid. <https://www.researchgate.net/publication/237794222> (accessed on 07/11/2019).
 32. MINICOFIN & NISR (2014). *Fourth Population and Housing Census: Characteristics of households and housing* (MINICOFIN & NISR Thematic Report). Kigali, Rwanda: NISR.
 33. MINICOFIN & NISR (2020). *Labour force survey trends: Impact of COVID-19 on labour force* (MINICOFIN & NISR report). Kigali, Rwanda: NISR.
 34. NURC (2007). *National policy on unity and reconciliation*. Kigali, Rwanda.
 35. NURC (between 2004 and 2006). *The Rwandan conflict: Origin, development, exit strategies* (NURC report). Kigali, Rwanda: Shyaka, A.
 36. NURC (2010). *Rwanda Reconciliation Barometer*. Kigali – Rwanda.
 37. NURC (2017). *Ndi Umunyarwanda: perceptions, results and Challenges* (NURC report). Kigali, Rwanda.
 38. NURC (2014). *Unit and Reconciliation process in Rwanda* (NURC report). Kigali, Rwanda: Sentama, E.
 39. Republic of Rwanda (n.d.). *Official Gazette no Special of 24/12/2015*. Retrieved from https://www.primature.gov.rw/fileadmin/user_upload/documents/Official%20Gazettes/2015%20Official%20Gazettes/
 40. RGB (2019). *Rwanda Governance Scorecard, 6th edition*. Kigali, Rwanda.
 41. RGB (2018). *Citizen Report Card*. Kigali, Rwanda.

42. Rwanda Education Board (2015). *Competence-based curriculum framework*. Kigali, Rwanda.
43. Rutembesa, F. (2003). *Rwanda: Identité et citoyenneté*. Butare: Éditions de l'Université Nationale du Rwanda.
44. Singleton, R. & Straits, B. (2005). *Approaches to Social Research*. 4th ed. New York: Oxford University Press.
45. Skaar, E. (2013). Reconciliation in a transitional justice perspective. *Transitional Justice Review*, 1(1), 54-103.
46. Stovel, L. (2006). *Long road home: Building reconciliation and trust in post-war Sierra Leone*. Simon Fraser University, Department of Sociology and Anthropology.
47. Dissertation, University of British Columbia. USAID (1999). Promoting social reconciliation in post-conflict societies: Selected lessons from USAID's experiences (USAID report No. 24). Kumar, K., Center for Development Information and Evaluation.
48. Winkler, R. J. (2018). Political culture: Political science. *Encyclopedia Britannica*. Retrieved from <https://www.britannica.com/topic/political-culture> (accessed December 31, 2020).

ANNEXES

Annexe 1. Questionnaire sur la réconciliation

INTRODUCTION

Je m'appelle ... et je suis membre d'une équipe de recherche qui travaille au nom de la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation pour mener une enquête sur l'état de la réconciliation au Rwanda et l'impact du programme Ndi Umunyarwanda sur le processus de la réconciliation. Ce questionnaire vise à recueillir des informations à cet égard, et vous faites partie des citoyens sélectionnés pour participer à l'enquête. Les informations que vous fournirez aideront la Commission Nationale de l'Unité et la Réconciliation à connaître l'état actuel de la réconciliation au Rwanda et l'impact du programme Ndi Umunyarwanda dans la promotion de la réconciliation au Rwanda. Je vous assure que les informations que vous fournissez seront traitées dans la plus stricte confidentialité et que vos noms n'apparaîtront nulle part lors de la communication des résultats.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise, vous pouvez refuser de répondre à n'importe quelle question, ou mettre fin à l'activité de remplir le questionnaire à tout moment, et cela n'aura aucune conséquence négative sur vous.

Je vous remercie d'avance d'avoir accepté de contribuer à cette étude.

Nitwa..... nkaba ndi umushakashatsi watumwe na Komisiyo y'Igihugu y'Ubumwe n'Ubwiyunge. Ndi mu itsinda ririho rikora ubushakashatsi bugamije kumenya aho igipimo cy'ubwiyunge kigeze mu Banyarwanda, ndetse n'uruhare rwa gahunda ya Ndi Umunyarwanda muri urwo rugendo rw'ubwiyunge. Uri umwe mu Banyarwanda batoranijwe kugira ngo uduhe amakuru y'uko ubwiyunge buhagaze aha iwanyu, ndetse n'icyo utekereza ku ruhare rwa gahunda ya Ndi Umunyarwanda mu guteza imbere ubwiyunge mu Banyarwanda. Amakuru uduha azahuzwa n'ay'abandi kandi amazina yawe ntabwo azagira aho agaragara muri raporo.

Uramutse wumva hari ikibazo udashaka gusubiza wacyihorera; ndetse uramutse ushatse guhagarika ikiganiro turiho tugirana nabyo wabikora igihe cyose ubishatse, kandi nta ngaruka ayo mahitamo yakugiraho.

Mbaye ngushimiye cyane kuba wemeye kugira uruhare muri ubu bushashatsi.

A. IDENTIFICATION/Umwirondoro

i. Résidence//Aho ubarizwa

1. Province/Intara
2. District/Akarere
3. Secteur/Umurenge
4. Cellule//Akagali
5. Village/Umudugudu

ii. Caractéristiques sociodémographiques /Irangamimerere

Veillez indiquer vos caractéristiques sociodémographiques /shyira ikimenyetso ahajyanye n'irangamimerere yawe

6. Genre//Igitsin a	Masculin/gabo	
	Femnin/gore	

7. Age /Imyaka	18-25	
	26-30	
	31-40	
	41+	

8. Statut matrimonial /Irangamimerere	Célibataire /Ingaragu	
	Marié /Ndubatse	
	Divorcé /Natandukanye n'uwo twashakanye	
	Veuf (ve) /Ndi umupfakazi	
	Autre (spécifier /Ikindi (kivuge)

9. Education/Amashuri	Sans éducation formelle/ntabwo nageze mu ishuri	
	Primaire/Amashuri abanza	
	Secondaire/Amashuri yisumbuye	
	Formation professionnelle/Amashuri y'ubumenyi-ngiro/imyuga	
	Université/Kaminuza	
	Autre (spécifier/ Andi (yavuge)

10. Religion/Umuryango ushingiyeye ku myemerere	Catholique/Umugaturika	
	Protestant/Umuporotestanti	
	Pentecoste/Umupantekoti	
	Adventiste du 7 ^e jour/Umudivantisti w'Umunsi wa 7	
	Témoins de Jehovah/Umuhamya wa Yehova	
	Musulman/Umusilamu	
	Autre (spécifier/ Uwundi (wuvuge):	
	Sans religion/Nta dini mbamo	
11. Statut d'emploi /Ibyerekeye umurimo	Sans emploi/Nta kazi mfite	
	Employé/Mfite akazi	
	Pensionné/Ndi mu kiruhuko k'izabukuru	
	Etudiant/Umunyeshuri	
	Autre (spécifier)/Ikindi (kivuge)	

B. QUESTIONS RELATIVES AUX VARIABLES ET INDICATEURS DE RÉCONCILIATION /IBIBAZO BIJYANYE N'INGINGO NGENDERWAHO Z'UBWIYUNGE

I. Comprendre le passé, le présent et envisager l'avenir du Rwanda /Imyumvire ku mateka, iby'ubu, no ku cyerekezo cy'ejo hazaza h'u Rwanda

12. Selon vous, qu'est-ce qui a causé les divisions et le génocide au Rwanda? /N'iki ukeka cyaba cyarateye amacakubiri na jenocide mu Rwanda

.....

13. Montrez dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les points de vue suivants sur le passé, le présent et l'avenir du Rwanda/ Ni ruhe rugero ibitekerezo bikurikira bijyanye n'amateka n'ahazaza h'u Rwanda	Tout à fait d'accord / Ndabyemera cyane	D'accord/ Ndabyemera	Pas d'accord/ Simbyemera	Pas du tout d'accord / Simbyemera namba	Je ne sais pas/ Simbizi
	1	2	3	4	5

Opinions sur le passé du Rwanda /Imyumvire ku byaranze amateka y'u Rwanda

1. Les causes / facteurs du génocide contre les Tutsis ont été franchement discutés et communément compris au Rwanda /ibyateye Jenocide yakorewe Abatutsi byamaze kuganirwaho byimbitse kandi abantu babifiteho imyumvire imwe muri rusange	1	2	3	4	5
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	---	---	---	---

L'histoire et comment elle est partagée /Amateka n'uburyo ahererekanywa

2. Certains Rwandais continuent d'inculquer à d'autres la division	1	2	3	4	5
--------------------------------------------------------------------	---	---	---	---	---

et l'idéologie du génocide /Hari Abanyarwanda bakomeje gucengezamo abanda ivangura n'ingengabitekerezo ya jenoside					
3. J'ai rencontré des enseignements de haine et de division contre ceux de différentes ethnies, régions, religions, etc./Nahuye n'inyigisho zimpamagarira kwanga abo tudahuje ubwoko, akarere, imyemerere, etc...					
4. Le lieu principal où l'histoire de la haine et de la division est enseignée aujourd'hui est la famille /Ahantu higishirizwa cyane amateka y'urwango n'amacakubiri uyu muni ni mu muryango					
Appropriation de la réconciliation /Gukomera ku guharanira kwiungu					
5. Il y a des Rwandais qui sacrifieraient leur propre vie au lieu de commettre un génocide /Hari Abanyarwanda bakwemera gutanga ubuzima bwabo aho kwishora muri jenoside	1	2	3	4	5
6. Je suis certain de pouvoir faire tout ce qui est					

possible pour éviter de participer au génocide /Ndemera ntashidikanya ko nakora igishoboka cyose ngo sinijandike mu bikorwa bya jenoside					
Envisager l'avenir /Inzoki ku cyerekezo cy'ahazaza					
7. Hari impamvu zigaragaza ko jenoside yakongera kuba mu Rwanda / il y a encore des problèmes qui montrent que le génocide peut se reproduire au Rwanda					
8. Quels sont ces problèmes 9. ? /Izo mpamvu ni izihe?				
10. Les Rwandais ont la capacité de garantir que le génocide ne se reproduira plus jamais au Rwanda /Abanyarwanda bafite ubushobozi bwatuma jenoside itongera kuba ukundi mu Rwanda					
11. Qu'est-ce qui montre cette capacité 12. ? /N'iki cyerekana ubwo bushobozi?				
13. Les activités de promotion de la réconciliation entre les					

Rwandais de votre village sont suffisantes 14. /Mu mudugudu utuyemo hari ibikorwa bihagije biteza imbere ubwiyunge mu Banyarwanda					
15. Certains Rwandais sont susceptibles de commettre un génocide s'ils en ont l'occasion /Hari Abanyarwanda n bashobora kuba bakora jenoise baramutse babonye urwaho					

II. Citoyenneté, identité, et responsabilité /Ubwenegihugu, ibiranga umuntu, n'inshingano

14. Choisissez le meilleur niveau qui représente votre compréhension /Hitamo urugero rugaragaza imyumvire yawe	Tout à fait d'accord / Ndabyemera cyane	D'accord/ Ndabyemera	Pas d'accord/ Simbyemera	Pas du tout d'accord / Simbyemera namba	Je ne sais pas/ Simbizi
	1	2	2	4	5
1. Être fier d'être rwandais /Guterwa ishema no kuba Umunyarwanda					
2. Les Rwandais se considèrent d'abord comme des Rwandais avant toute autre chose /Abanyarwanda biyumva nk'Abanyarwanda mbere y'ikindi icyo ari cyo cyose					

<p>3. À l'heure actuelle, le Rwanda est guidé par des valeurs qui aident les Rwandais à se réconcilier /Ubu u Rwanda rugendera ku ndangagaciro zifasha Abanyarwanda kwiyunga</p>					
<p>4. Faire tout son possible pour protéger la souveraineté du pays et des Rwandais /Gukora ibishoboka byose mu kurinda ubusugire bw'igihugu n'Abanyarwanda</p>					
<p>5. Les Rwandais sont désormais suffisamment critiques pour prendre des décisions éclairées et responsables /Abanyarwanda bamaze kugira ubushishozi buhagije ku buryo bakwifatira ibyemezo biboneye</p>					

III. Culture politique et Gouvernance /Umuko wa Politiki n'Imiyoborere

15. Montrez dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les points de vue suivants concernant la performance des leaders /Wemera ku ruhe rugero ibitekerezo bikurikira ku mikorere y'abayobozi	Tout à fait d'accord / Ndabyemera cyane	D'accord dans une certaine mesure / Ndabyemera gahoro	Pas d'accord / Simbyemera	Pas du tout d'accord / Simbyemera na gato	Je ne sais pas / Simbizi
	1	2	3	4	5
1. Le rôle des dirigeants est crucial pour promouvoir la réconciliation /Uruhare rw'ubuyobozi ni ingenzi mu guteza imbere ubwiyunge					
2. Les dirigeants font ce qui est dans l'intérêt supérieur des citoyens /Abayobozi b'igihugu bakora ibiri mu nyungu z'abaturage					
3. Les dirigeants respectent l'état de droit et les droits de l'homme /Abayobozi b'igihugu bubaha ihame ryo kugendera ku mategeko n'uburenganzi ra bwa muntu					

4. Les dirigeants font assez pour réconcilier les Rwandais /Abayobozi bakora ibihagije kugira ngo bunge Abanyarwanda					
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--

16. Montrez dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les points de vue suivants concernant l'autonomisation et la participation des citoyens à la gouvernance /Wemera ku ruhe rugero ibitekerezo bikurikira ku bushobozi n'uruhare rw'abaturage mu miyoborere	Tout à fait d'accord /Ndabyemeracyane	D'accord dans une certaine mesure / Ndabyemeragahoro	Pas d'accord /Simbyemera	Pas du tout d'accord /Simbyemera na gato	Je ne sais pas /Simbiz i
	1	2	3	4	5
5. Le rôle des citoyens est fondamental pour promouvoir la réconciliation /Uruhare rw'abaturage ni ntagereranywa mu guteza imbere ubwiyunge					
6. Les citoyens ont leur mot à dire dans les décisions relatives aux					

programmes qui ont un impact sur leur vie /Abaturage bahabwa ijambo mu ifatwa ry'ibyemezo bijyanye na gahunda zigira ingaruka ku mibereho yabo					
7. Les citoyens élisent leurs dirigeants /Abaturage bitorera abayobozi babo					
8. Les besoins des citoyens sont pris en compte lors du processus de planification du développement du pays /Ibyifuzo by'abaturage bihabwa agaciro mu igenamigambi rigamije iterambere ry'igihugu					
9. Les citoyens tiennent les autorités responsables de leurs actes /Abaturage bagenzura niba abayobozi buzuza neza inshingano zabo					
10. Les citoyens expriment librement leurs opinions /Abaturage					

batanga ibitekerezo byabo mu mudendezo					
11. Aujourd'hui, les Rwandais ont le pouvoir de décider de leur avenir /Ubu Abanyarwanda bafite ubushobozi bwo kugena uko ejo hazaza habo hagomba kumera					

IV. Sécurité et bien-être/Umutekano n'Imibereho myiza

17. Donnez votre avis sur le lien entre la sécurité du Rwanda, la vôtre et la réconciliation?/Tanga ibitekerezo byawe ku isano iri hagati y'umutekano w'u Rwanda, uwawe bwite, n'ubwiyunge	Tout à fait d'accord /Ndabyemera cyane	D'accord dans une certaine mesure /Ndabyemeraho buhoro	Pas d'accord /Simbyemeraho	Pas du tout d'accord /Simbyemerahana gato	Je ne sais pas /Simbizi
	1	2	3	4	5

Sécurité nationale et réconciliation/Umutekano w'igihugu n'ubwiyunge

1. La sécurité actuelle du Rwanda permet la réconciliation /Umutekano w'u Rwanda uyu muni utuma ubwiyunge bushoboka					
2. Le partenariat actuel entre les organes de sécurité et les citoyens favorise					

la réconciliation /Ubufatanye buriho hagati y'Inzego z'umutekano n'abaturatione buteza imbere ubwiyunge					
3. De récents cas d'insécurité ont affecté le chemin de la réconciliation /ibyabaye vuba aha bibangamira umutekano byagize ingaruka ku rugendo rw'ubwiyunge					
Sécurité personnelle et réconciliation /Umutekano w'umuntu n'ubwiyunge					
4. Ma famille et moi ne ressentons aucune menace pour notre sécurité physique /Umuryango wanjye nanjye ubwanjye nta mpungenge dufitiye umutekano wacu					
5. La sécurité dont jouit ma famille et moi nous permet de nous sentir prêts à s'engager avec confiance dans le processus de réconciliation /Umutekano umuryango wanjye nanjye ubwanjye dufite					

utubashisha kwinjira muri gahunda y'ubwiyunge twemye					
Sécurité économique/Umutekano mu by'ubukungu					
6. Dans ma région, les gens sortent de la pauvreté /Mu gace ntuyemo abaturatione baragenda bava mu bukene					
7. 'ai droit à des propriétés (terrain, logement, etc. 8.) /Mfite uburenganzir a ku mutungo (ubutaka, inzu, etc.)					
9. Les Rwandais sont satisfaits des politiques d'implantatio n /Abanyarwan da banyuzwe na gahunda y'imiturire					
10. Les Rwandais sont satisfaits de l'accès et de l'utilisation des biens personnels (terre, logement, etc.)? /Abanyarwan da banyuzwe					

n'uburenganz ira bafite ku mutungo (ubutaka, inzu, etc.) wabo n'imikoresha eze yawo?					
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--

18. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les déclarations suivantes concernant la répartition équitable des infrastructures?/Wem era ku ruhe rugero interuro zikurikira zirebana n'amahirwe angana mu kugezwaho ibikorwaremezo?	Très satisfaits /Ndanyuzw e cyane	Plutôt satisfait /Biranyuz e	Insatisfait /Sinyuzw e	Très insatisfait/Sinyuz we na gato	Je ne sais pas /Simbi zi
	1	2	3	4	5
11. Eau, hygiène et assainissement /Amazi, isuku n'isukura					
12. Electricité /Amashanyarazi					
13. Routes /Imihanda					
14. Installations éducatives /Amashuri					
15. Installations sanitaires /Amavuriro					
16. Installations informatiques /Ikoranabuhanga					

V. Justice, équité, et droits/Ubutabera, amahirwe angana, n'uburenganzira

19. Dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les points de vue ci-dessous sur la justice au Rwanda?/Wemera ku ruhe rugero ibitekerezo bikurikira bijyanye n'ubutabera mu Rwanda?	Tout à fait d'accord / Ndabyemera cyane	D'accord / Ndabyemera	Pas d'accord / Simbyemera	Pas du tout d'accord / Simbyemera na gato	Je ne sais pas / Simbizi
	1	2	3	4	5
Vérité sur le passé et punition du génocide et d'autres crimes connexes /Ukuri ku byabaye no guhana icyaha cya jenocide n'ibifitanye isano nayo					
1. La vérité sur la politique de division qui a caractérisé le Rwanda et le génocide a été révélée /Ukuri ku macakubiri yaranze u Rwanda ndetse na Jenocide kwashyizwe ahagaragara					
2. Les auteurs du génocide ont été punis /Abakoze jenocide barabihaniwe					
3. Au Rwanda, il existe des lois et des mesures efficaces pour punir le génocide et les autres crimes qui y sont liés /Mu Rwanda hari amategeko n'ingamba bihamye byo guhana jenocide n'ibindi byaha					

bifitanye isano nayo					
Compensation des biens pillés ou détruits pendant le génocide /Kwishyura imitungo yangijwe cyangwa yasahuwe muri jenocide					
4. Les biens pillés ou détruits pendant le génocide ont été indemnisés /Imitungo yasahuwe cyangwa yangijwe mu gihe cya jenocide yarishyuwe					
5. L'exécution des jugements «Gacaca» concernant les propriétés détruites et pillées se fait correctement /Imanza za Gacaca zirebana n'imitungo yangijwe cy yasahuwe zirangizwa mu buryo bunoze					
Aveu et pardon/Gusaba imbabazi no kubabarira					
6. Les auteurs du génocide se sont excusés pour les crimes qu'ils ont commis /Abakoze ibyaha bya jenocide babisabiye imbabazi					
7. Les rescapés du génocide ont accordé le pardon aux auteurs qui se sont excusés /Abarokotse jenocide					

bababariye abakoze jenoside basabye imbabazi					
Guérison individuelle/Gukira ibikomere					
8. Je sens que j'ai été guéri des blessures causées par le génocide et la politique de division /Numva narakize ibikomere byo ku mutima nasigiwe na jenoside na politiki y'amacakubiri					
9. Les rescapés du génocide sont pris en charge au Rwanda /Abacitse ku icumu rya jenoside bitaweho mu Rwanda					
10. Des informations sur les endroits où trouver les corps des victimes du génocide contre les Tutsi pour un enterrement dans la dignité aident à guérir /Kwerekana aho imibiri y'abazize jenoside iri ngo bashingurwe mu cyubahiro birafasha mu gukira ibikomere					
11. Les informations sur la localisation des corps des victimes du génocide contre les Tutsi ont été					

fournies /Amakuru ku hantu imibiri y'abazize jenocide iri yaratanzwe					
Equité et respect des droits humains fondamentaux/Uburenganzi bungana kuri bose					
12. Tous les Rwandais ont un accès égal aux opportunités d'emploi /Abanyarwanda bose bafite amahirwe angana mu itangwa ry'akazi					
13. Tous les Rwandais ont un accès égal à l'éducation /Abanyarwanda bose bafite amahirwe angana yo kwiga					
14. Tous les Rwandais ont un accès égal aux services de santé /Abanyarwanda bafite amahirwe angana yo kwivuza					
15. Il y a égalité des sexes au Rwanda /Mu Rwanda uburinganire hagati y'abagabo n'abagore burahari					

VI. Cohésion sociale/Imibanire myiza

20. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les points de vue ci-dessous liés à l'état actuel de la cohésion sociale au Rwanda/ Ni ku ruhe	Tout à fait d'accord /Ndabyemera cyane	D'accord /Ndabyemera	Pas d'accord /Simbemera	Pas du tout d'accord /Simbyemera na gato	Je ne sais pas /Simbizi
	1	2	3	4	5

rugero wemera ibitekerezo bikurikira bijyanye n'imibanire y'Abanyarwanda muri kino gihe?					
Confiance entre les Rwandais /Ubwizerane hagati mu Banyarwanda					
1. Aujourd'hui, les Rwandais se font confiance /Ubu Abanyarwanda barizeranye hagati yabo					
2. Dans les espaces d'interaction sociale impliquant le contact (écoles, sports, restaurants, bars, transports publics,...) il n'y a aucune discrimination d'aucune sorte /Aho abantu bahurira (mu mashuri, mu mikino n'imyidagaduro, restora n'utubari, mu modoka z'abagenzi, ...) nta bwishishanye buharangwa					
3. Aujourd'hui, les Rwandais peuvent laisser leurs enfants dans n'importe quelle famille de leur entourage /Uyu muni Abanyarwanda bashobora gusiga abana babo mu muryango uwo ari wo wose baturanye nawo					
Tolérance et interactions /Kwakirana mu budasa n'imibanire					
4. Les Rwandais peuvent coexister pacifiquement avec des					

<p>personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue /Abanyarwanda bashobora guturana mu mahoro n'abantu badahuje imyumvire cyangwa imyemerere</p>					
<p>5. Les Rwandais n'ont aucun problème à travailler (dans les affaires, au travail) avec des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas d'opinions ou de points de vue /Abanyarwanda nta kibazo baterwa no gukorana (mu kazi, mu bucuruzi, ...) n'abo tudahuje imyumvire cyangwa imyemerere</p>					
<p>6. Lors des élections, je ne vote pas pour donner le droit de vote à celui que j'appelle «le nôtre», c'est-à-dire celui que nous partageons l'ethnie, la région, la religion, ... /Mu matora sintora ngamije guha ijwi uwo nita 'uwacu' duhujwe ubwoko, idini, akarere, ...</p>					
<p>Solidarité entre les Rwandais /Ubufatanye n'ubucuti mu Banyarwanda</p>					
<p>7. Lors de la commémoration du génocide</p>					

<p>contre les Tutsis, la solidarité entre tous les Rwandais (sympathiser et soutenir les rescapés du génocide) est manifeste /Mu gihe cyo kwibuka Jenocide yakorewe Abatutsi Abanyarwanda b'ingeri zose bagaragaza kwifatanya no kuremera abacitse ku icumu rya jenocide</p>					
<p>8. Les Rwandais sont à l'aise pour demander de l'aide à quiconque dans leur quartier ou venir à la rescousse de quiconque dans le besoin /Abanyarwanda bashobora kwiambaza uwo ari we wese mubo baturanye, kandi batabara uwo ari we wese ubiyambaje</p>					

VII. Facteurs favorisant la réconciliation au Rwanda /Ibifasha mu guteza imbere ubwiyunge mu Rwanda

<p>21. Donnez votre point de vue sur le rôle des mécanismes et institutions ci-dessous dans la promotion de la réconciliation au Rwanda/Garagaza uko ubona uruhare rwa gahunda n'inzego zikurikira mu guteza imbere ubwiyunge mu</p>	Excellent /Birahebuje	Très bon/Ni byiza cyane	Bon /Byiza	Faible/Si byiza	Très faible /si byiza na gato
	1	2	3	4	5

Banyarwanda?					
Mécanismes/Gahunda					
1. National Itorero (Programme d'éducation civique)					
2. Programme Ndi Umunyarwanda /Gahunda ya Ndi Umunyarwanda					
3. National Dialogue /Inama y'Umushyikirano					
4. Girinka Munyarwanda (One cow per household)					
5. Ubudehe (appui communautaire)					
6. Umuganda (Action Collective)					
7. Commémoration du Génocide contre les Tutsi (Kwibuka Jenoside yakorewe Abatutsi)					
8. Inzibutso za Jenoside yakorewe Abatutsi					
9. Aveu public /Gusaba imbabazi mu ruhame					
10. TIG (Travaux d'Intérêt Général)					
11. Umugoroba w'Ababyeyi (La soirée des parents)					
12. Rapatriement des réfugiés/Gucyura impunzi					
13. Intégration militaire/Guhuza ingabo zahoze zihanganye					
14. Démobilization et réintégration des ex- combatants /Gusezerera no gusubiza mu buzima					

busanzwe abavuye ku rugerero					
15. Symboles nationaux (hymne national, drapeau, coat of arms) /Ibirango by'igihugu (indirimbo yubahiriza igihugu, ibendera, ...)					
16. Villagisation /Gutura mu midugudu					
17. Bourse présidentielle d'excellence /Buruse zitangwa na Nyakubahwa Perezida wa Repubulika ku bana batsinze neza cyane					
18. Aveu et pardon /Gusaba imbabazi no kuzitanga					
19. Régime d'assurance maladie communautaire/ Mituweli (Ubwisungane mu kwivuza)					
Institutions /Inzego					
20. National Itorero Commission /Komisiyo y'Itorero ry'Igihugu					
21. Unity Club Intwararumuri					
22. Office de l' Ombudsman /Urwego rw'Umuvunyi					
23. Committés de Médiation /Komite z'Abunzi					
24. MAJ (Maison d'Accès à la Justice)					
25. Les médias /Ibitangazamakuru					
26. Clubs de réconciliation /Amatsinda					

y'ubumwe n'ubwiyunge					
27. Associations et coopératives /Amashyirahamwe n'Amakoperative					
28. Organisations religieuses /Imiryango ishingiye ku myemerere					

VIII. Facteurs entravant la réconciliation au Rwanda /Ibidindiza cyangwa ibibangamira ubwiyunge mu Rwanda

22. Selon vous, quels sont les facteurs qui entravent la réconciliation au Rwanda? / **Ni ibiki mukeka byaba bibangamira ubwiyunge mu Rwanda?**

.....

.....

.....

.....

Annexe 2: Guide d'entretien sur la réconciliation /INYOBORABIGANIRO KU BWIYUNGE

A. Comprendre le passé, le présent, & envisage l'avenir

1. Quelle est votre opinion sur la façon dont l'histoire du Rwanda a été disséminée et comprise aujourd'hui? **/Wavuga iki ku buryo amateka y'u Rwanda ahererekanywa n'uko yumvikana muri iki gihe?**
2. Quel rapport cela a-t-il avec l'avenir du Rwanda? **/Ubona uko amateka yigishwa muri iki gihe bigira uruhe ruhare mu kubaka ejo hazaza h'u Rwanda?**
3. Quel est le lien avec la réconciliation au Rwanda? **/Ubona uko amateka yigishwa muri iki gihe bigira uruhe ruhare mu kwiyinga kw'Abanyarwanda?**
4. Pensez-vous que les Rwandais ont embrassé et se sont approprié la réconciliation? Comment? **/Ese urakeka ko Abanyarwanda bakomeye ku bwiyunge kandi bagize icyo gahunda iyabo?**
5. Le génocide est-il encore possible au Rwanda? Si oui, pourquoi, ou si non, pourquoi? **/Ubona jenoside yakongera kuba mu Rwanda? Niba ari yego, n'iki cyakongera gutuma iba, niba ari oya, n'iki gituma itakongera kuba**

B. Citoyenneté, identité, et responsabilité /Ubwenegihugu, ibiranga umuntu, n'inshingano

4. Que signifie avoir une identité nationale commune (Ubunyarwanda) pour la réconciliation? **/Ese kugira ubwenegihugu bumwe busangiye (Ubunyarwanda) bimaze iki ku bwiyunge?**
5. Que signifie avoir une vision partagée pour la réconciliation? **/Ese kugira icyerekezo kimwe cy'igihugu bimaze iki ku bwiyunge?**
6. Que signifie avoir une culture partagée pour la réconciliation? **/Ese kugira igihugu gisangiye umuco bimaze iki ku bwiyunge?**
7. Pensez-vous que les Rwandais sont suffisamment critiques pour prendre des décisions éclairées et responsables? Expliquez **/Ubona Abanyarwanda bafite imyumvire ihagije yabafasha kwikorera amahitamo meza kandi bahazeho? Sobanura**

C. Culture politique/ikizere n'uruhare rw'abatwariye mu miyoborere y'igihugu

5. Quelle est votre opinion sur la capacité et la performance des dirigeants dans la promotion de la réconciliation? **/Ubona ute ubushobozi n'uruhare rw'ubuyobozi mu guteza imbere ubwiyunge?**
6. Que pensez-vous de la capacité et de la participation des Rwandais à la prise de décision? **/Wavuga iki ku bushobozi n'uruhare rw'abatwariye mu byemezo bifatwa?**
7. Quelle est votre opinion sur la manière dont l'état de droit est appliqué et comment cela est-il lié à la réconciliation au Rwanda? **/Utekereza iki ku buryo imiyoborere ishingiye ku itegeko ishyingirwa mu bikorwa n'uruhare rw'icyo miyoborere mu bwiyunge bw'Abanyarwanda?**

D. Sécurité et bien-être

8. Le statut de la sécurité aujourd'hui permet-il la réconciliation?
Comment?/**Ubona uko umutekano wifashe uyu muni utuma ubwiyunge bushoboka? Gute?**
 9. Comment voyez-vous votre famille et votre sécurité dans votre village?/**Ubona ute umutekano wawe n'uw'umuryango wawe uyu muni aho mutuye?**
 10. Quels défis rencontrez-vous pour votre sécurité personnelle?/**Ni izihe nzitizi ukunda guhura nazo zirebana n'umutekano wawe bwite?**
 11. Qu'avez-vous fait pour relever les défis de sécurité auxquels vous avez été confrontés au niveau personnel?/**Ese ni iki wakoze cyangwa ukora mu guhangana n'inzitizi zirebana n'umutekano wawe bwite?**
 12. Comment vos conditions de vie quotidiennes vous aident-elles dans le chemin de la réconciliation? Y' a-t-il une autre manière vos conditions de vie devraient vous faciliter votre chemin vers la réconciliation?/**Uko imibereho yawe ya buri muni ihagaze igufasha ite mu rugendo rw'ubwiyunge? Hari ukundi wumva imibereho yawe yagombye kumera ngo wiyumve mu bwiyunge kurushaho?**
 13. Comment les investissements dans les routes, les hôpitaux, les écoles et autres secteurs contribuent-ils à la réconciliation?/**Ese ubona ishoramari rishyirwa mu kubaka imihanda, amavuriro, amashuri n'ibindi bikorwaremezo riteza imbere rite ubwiyunge?**
 14. Pensez-vous que les récents cas d'insécurité ont eu un impact sur la réconciliation au Rwanda? Expliquez /**Ubona ibyabaye vuba aha bibangamira umutekano byaragize ingaruka ku bwiyunge mu Rwanda? Sobanura**
- E. Justice, équité, et droits /Ubutabera, amahirwe angana, n'uburenganzira**
15. Selon vous, quelles sont les actions judiciaires qui mènent à la réconciliation? Commentez?/**Ni ibihe bikorwa bijyanye n'ubutabera bigira uruhare mu guteza imbere ubwiyunge? Ibyo bikorwa biteza imbere ubwiyunge mu buhe buryo?**
 16. Quels sont les problèmes liés à la justice qui entravent encore la réconciliation?/**N'izihe nzitizi zijyanye n'urwego rw'ubutabera zikibangamira ubwiyunge?**
 17. Que pensez-vous de l'égalité devant la loi au Rwanda?/**Utekera iki ku kureshya imbere y'amategeko mu Rwanda?**
 18. Pensez-vous que les Rwandais ont des chances égales face aux opportunités du pays? Expliquez. /**Ubona Abanyarwanda bafite amahirwe angana ku byiza igihugu gitanga? Sobanura.**
- F. Cohésion sociale /Imibanire myiza**
19. Comment percevez-vous la confiance parmi les Rwandais aujourd'hui? Le statut de confiance des Rwandais affecte-t-il la réconciliation positivement ou négativement? Expliquez. /**Ubona ute ubwizerane hagati mu Banyarwanda? Ubona uko ubwo bwizerane buhagaze uyu muni buteza imbere ubwiyunge cyangwa buradindiza urugendo rwo kwiyunga? Sobanura.**
 20. Comment percevez-vous la tolérance parmi les Rwandais aujourd'hui? Le statut de tolérance chez les Rwandais affecte-t-il la réconciliation positivement ou négativement? Expliquez. /**Ubona ute ubworoherane hagati mu Banyarwanda? Ubona uko ubwo bworoherane buhagaze uyu muni buteza imbere ubwiyunge cyangwa buradindiza urugendo rwo kwiyunga? Sobanura.**
 21. Comment percevez-vous la solidarité entre les Rwandais aujourd'hui? Le statut de solidarité entre les Rwandais affecte-t-il la réconciliation positivement ou

négativement? Expliquez. /**Ubona ute ubufatanye hagati mu Banyarwanda? Ubona uko ubwo bufatanye buhagaze uyu muni buteza imbere ubwiye cyangwa buradindiza urugendo rwo kwiyunga? Sobanura.**

22. Comment percevez-vous la convivialité parmi les Rwandais aujourd'hui? Le statut de convivialité des Rwandais affecte-t-il la réconciliation positivement ou négativement? Expliquez./**Ubona ute ubusabane n'ubushuti hagati mu Banyarwanda? Ubona uko ubwo busabane n'ubushuti bihagaze uyu muni biteza imbere ubwiye cyangwa buradindiza urugendo rwo kwiyunga? Sobanura.**

- G.** Selon vous, quels sont les facteurs qui favorisent et rendent la réconciliation possible au Rwanda? **N'ibihe bikorwa cyangwa gahunda ubona ziteza imbere zikanatuma ubwiye bushoboka mu Rwanda. Explain.**
- H.** Quels sont les facteurs qui entravent la réconciliation au Rwanda? **N'ibihe bikorwa cyangwa imyitwarire ubona idindiza/ibangamira ubwiye bw'Abanyarwanda? Sobanura.**
- I.** Que pensez-vous qu'il faudrait faire pour relever ces défis? **Ni iki cyakorwa ngo izo nzitizi zikemurwe?**

Annexe 3: Villages sélectionnés dans chaque District pour l'enquête des ménages privés

Province	District	Secteur	Cellule	Village	Urbain/ Rural
Ville de Kigali	Nyarugenge	Gitega	Akahizi	Izuba	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Gitega	Gacyamo	Impuhwe	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Gitega	Kinyange	Urugano	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kanyinya	Nyamweru	Nyamweru	Rural
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kanyinya	Nzove	Rutagara li	Rural
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kigali	Kigali	Kibisogi	Rural
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kigali	Nyabugogo	Gatare	Rural
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kigali	Nyabugogo	Nyabugogo	Rural
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kimisagara	Kamuhiza	Isimbi	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kimisagara	Kamuhiza	Tetero	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kimisagara	Katabaro	Umubano	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kimisagara	Kimisagara	Byimana	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Kimisagara	Kimisagara	Sangwa	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Mageregere	Mataba	Kwisanga	Rural
Ville de Kigali	Nyarugenge	Mageregere	Nyarurenzi	Gikuyu	Rural
Ville de Kigali	Nyarugenge	Muhima	Amahoro	Uruhimbizi	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Muhima	Nyabugogo	Icyerekezo	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Muhima	Tetero	Iwacu	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Nyakabanda	Munanira li	Kinyange	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Nyakabanda	Nyakabanda I	Munini	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Nyamirambo	Cyivugiza	Karisimbi	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Nyamirambo	Mumena	Akanyirazaninka	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Nyamirambo	Rugarama	Gatare	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Nyamirambo	Rugarama	Rusisiro	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Nyarugenge	Biryogo	Nyirama	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Nyarugenge	Rwampara	Rwampara	Urbain
Ville de Kigali	Nyarugenge	Rwezamenyo	Rwezamenyo I	Abatarushwa	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Bumbogo	Ngara	Gisasa	Rural
Ville de Kigali	Gasabo	Bumbogo	Nyagasozi	Urutarishonga	Rural
Ville de Kigali	Gasabo	Gatsata	Nyamabuye	Musango	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Gikomero	Gasagara	Bwimiyange	Rural
Ville de Kigali	Gasabo	Gisozi	Musezero	Amarembo	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Gisozi	Ruhango	Kanyinya	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Gisozi	Ruhango	Rukeri	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Jabana	Kabuye	Kabeza	Urbain

Ville de Kigali	Gasabo	Jali	Agateko	Urunyinya	Rural
Ville de Kigali	Gasabo	Kacyiru	Kamatamu	Amajyambere	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Kacyiru	Kamutwa	Umuco	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Kimihurura	Kamukina	Izuba	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Kimironko	Bibare	Imena	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Kimironko	Kibagabaga	Karisimbi	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Kimironko	Nyagatovu	Isangano	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Kinyinya	Gacuriro	Umucyo	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Kinyinya	Kagugu	Kabuhunde I	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Kinyinya	Kagugu	Rukingu	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Ndera	Cyaruzinge	Gashure	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Ndera	Masoro	Matwari	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Nduba	Butare	Nyamurambi	Rural
Ville de Kigali	Gasabo	Nduba	Shango	Akazi	Rural
Ville de Kigali	Gasabo	Remera	Nyabisindu	Rugarama	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Remera	Rukiri I	Izuba	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Rusororo	Kabuga I	Kabeza	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Rusororo	Nyagahinga	Nyarucundura	Urbain
Ville de Kigali	Gasabo	Rutunga	Kigabiro	Karwiru	Rural
Ville de Kigali	Kicukiro	Gahanga	Kagasa	Kiyanja	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Gahanga	Karembure	Kimena	Rural
Ville de Kigali	Kicukiro	Gahanga	Rwabutenge	Rugando I	Rural
Ville de Kigali	Kicukiro	Gatenga	Karambo	Jyambere	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Gatenga	Karambo	Ruhuka	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Gatenga	Nyanza	Murambi	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Gatenga	Nyarurama	Bisambu	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Gikondo	Kanserege	Kanserege li	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kagarama	Kanserege	Kinunga	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kanombe	Busanza	Antene	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kanombe	Kabeza	Giporoso li	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kanombe	Karama	Byimana	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kanombe	Rubirizi	Kavumu	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kicukiro	Kagina	Urugero	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kigarama	Bwerankori	Gakokobe	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kigarama	Karugira	Rutoki	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kigarama	Kigarama	Mataba	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Kigarama	Rwampara	Amajyambere	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Masaka	Cyimo	Biryogo	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Masaka	Gako	Butare	Rural
Ville de Kigali	Kicukiro	Masaka	Gitaraga	Kabeza	Rural
Ville de Kigali	Kicukiro	Masaka	Rusheshe	Kanyetabi	Rural
Ville de Kigali	Kicukiro	Niboye	Niboye	Munini	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Niboye	Nyakabanda	Indatwa	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Nyarugunga	Kamashashi	Kibaya	Urbain
Ville de Kigali	Kicukiro	Nyarugunga	Nonko	Mahoro	Urbain

Ville de Kigali	Kicukiro	Nyarugunga	Rwimbogo	Ruragendwa	Urbain
Province du Sud	Nyanza	Busasamana	Kavumu	Akirabo	Urbain
Province du Sud	Nyanza	Busasamana	Kibinja	Mukindo	Rural
Province du Sud	Nyanza	Busasamana	Nyanza	Kigarama	Urbain
Province du Sud	Nyanza	Busasamana	Rwesero	Rugarama	Urbain
Province du Sud	Nyanza	Busoro	Kimirama	Ndamira	Rural
Province du Sud	Nyanza	Busoro	Munyinya	Karambi	Rural
Province du Sud	Nyanza	Busoro	Shyira	Rusharu	Rural
Province du Sud	Nyanza	Cyabakamyi	Nyabinyenga	Kabuga	Rural
Province du Sud	Nyanza	Cyabakamyi	Rubona	Rugendabari	Rural
Province du Sud	Nyanza	Kibilizi	Mbuye	Karambi	Rural
Province du Sud	Nyanza	Kibilizi	Rwotso	Bigarama	Rural
Province du Sud	Nyanza	Kigoma	Butansinda	Karambo	Rural
Province du Sud	Nyanza	Kigoma	Gahombo	Gicunshu	Rural
Province du Sud	Nyanza	Kigoma	Gasoro	Sholi	Rural
Province du Sud	Nyanza	Mukingo	Cyerezo	Kamabuye	Rural
Province du Sud	Nyanza	Mukingo	Kiruli	Kigarama	Rural
Province du Sud	Nyanza	Mukingo	Mpanga	Nyamazi	Rural
Province du Sud	Nyanza	Mukingo	Nkomero	Kabarima	Rural
Province du Sud	Nyanza	Muyira	Gati	Rwabihanga	Rural
Province du Sud	Nyanza	Muyira	Nyamiyaga	Kabuye	Rural
Province du Sud	Nyanza	Muyira	Nyundo	Jari	Rural
Province du Sud	Nyanza	Ntyazo	Cyotamakara	Bayi	Rural
Province du Sud	Nyanza	Ntyazo	Kagunga	Rusasa	Rural
Province du Sud	Nyanza	Nyagisozi	Gahunga	Nyamugari	Rural
Province du Sud	Nyanza	Nyagisozi	Kirambi	Gasiza	Rural
Province du Sud	Nyanza	Rwabicuma	Gacu	Nyamiyaga	Rural
Province du Sud	Nyanza	Rwabicuma	Nyarusange	Kamuvunyi A	Rural
Province du Sud	Gisagara	Gikonko	Cyiri	Katiro	Rural
Province du Sud	Gisagara	Gikonko	Gikonko	Manyinya	Rural
Province du Sud	Gisagara	Gishubi	Gabiro	Kurutare	Rural
Province du Sud	Gisagara	Gishubi	Nyakibungo	Rusasa	Rural
Province du Sud	Gisagara	Kansi	Akaboti	Akabuga	Rural
Province du Sud	Gisagara	Kansi	Sabusaro	Ruhangaye	Rural
Province du Sud	Gisagara	Kibirizi	Duwani	Rwuya	Rural
Province du Sud	Gisagara	Kibirizi	Ruturo	Agatongati	Rural
Province du Sud	Gisagara	Kigembe	Gatovu	Akamana	Rural
Province du Sud	Gisagara	Kigembe	Rubona	Nyakabuye	Rural
Province du Sud	Gisagara	Mamba	Kabumbwe	Gahararo	Rural
Province du Sud	Gisagara	Mamba	Muyaga	Butezi	Rural
Province du Sud	Gisagara	Mamba	Ramba	Runazi	Rural
Province du Sud	Gisagara	Muganza	Remera	Agaseke	Rural
Province du Sud	Gisagara	Muganza	Saga	Bucaya	Rural
Province du Sud	Gisagara	Mugombwa	Kibayi	Akarutsibuka	Rural
Province du Sud	Gisagara	Mugombwa	Mugombwa	Migina	Rural

Province du Sud	Gisagara	Mukindo	Mukiza	Bukamba	Rural
Province du Sud	Gisagara	Mukindo	Nyabisagara	Rususa	Rural
Province du Sud	Gisagara	Musha	Bukinanyana	Karishyira	Rural
Province du Sud	Gisagara	Musha	Kigarama	Kagunga	Rural
Province du Sud	Gisagara	Ndora	Bweya	Sabudari	Rural
Province du Sud	Gisagara	Ndora	Gisagara	Nyabitare	Rural
Province du Sud	Gisagara	Nyanza	Higiro	Amashya	Rural
Province du Sud	Gisagara	Nyanza	Umubanga	Akamabuye	Rural
Province du Sud	Gisagara	Save	Munazi	Kigwa	Rural
Province du Sud	Gisagara	Save	Shyanda	Kagende	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Busanze	Kirarangombe	Gitwe	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Busanze	Nteko	Nteko	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Busanze	Shororo	Rutabo	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Cyahinda	Gasasa	Mugari	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Cyahinda	Rutobwe	Rugarama	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Kibeho	Mpanda	Banga	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Kibeho	Nyange	Kigona	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Kivu	Kimina	Kimina	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Mata	Murambi	Mata	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Mata	Rwamiko	Taba	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Muganza	Samiyonga	Cyurukore	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Munini	Giheta	Mashya	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Munini	Nyarure	Muhororo	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ngera	Murama	Nyarugano	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ngera	Yaramba	Buhunga	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ngoma	Kibangu	Kiro	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ngoma	Nyamirama	Bihembe	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Nyabimata	Kabere	Nyarunazi	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Nyabimata	Ruhinga	Cyumuzi	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Nyagisozi	Mwoya	Nyagashubi	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ruheru	Gitita	Gahotora	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ruheru	Kabere	Mukaka	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ruheru	Ruyenzi	Ruyenzi	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ruramba	Gabiro	Bukoro	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Ruramba	Rugogwe	Titi	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Rusenge	Cyuna	Remera	Rural
Province du Sud	Nyaruguru	Rusenge	Raranzige	Gasave	Rural
Province du Sud	Huye	Gishamvu	Shori	Kinyovi	Rural
Province du Sud	Huye	Huye	Rukira	Agahenerezo	Rural
Province du Sud	Huye	Karama	Buhoro	Kibingo	Rural
Province du Sud	Huye	Karama	Kibingo	Nkoto	Rural
Province du Sud	Huye	Kigoma	Kabuga	Rwabuye	Rural
Province du Sud	Huye	Kigoma	Rugarama	Kanyurapfundo	Rural
Province du Sud	Huye	Kinazi	Gahana	Sogwe	Rural
Province du Sud	Huye	Kinazi	Kabona	Rwambariro	Rural

Province du Sud	Huye	Maraba	Gasumba	Taba	Rural
Province du Sud	Huye	Maraba	Shanga	Shyinga	Rural
Province du Sud	Huye	Mbazi	Gatobotobo	Rwabuye	Rural
Province du Sud	Huye	Mbazi	Mwulire	Kaburuba	Rural
Province du Sud	Huye	Mbazi	Tare	Kagarama	Rural
Province du Sud	Huye	Mukura	Buvumu	Remera	Rural
Province du Sud	Huye	Ngoma	Butare	Bukinanyana	Urbain
Province du Sud	Huye	Ngoma	Matyazo	Rurenda	Urbain
Province du Sud	Huye	Ruhashya	Gatovu	Kiyanza	Rural
Province du Sud	Huye	Ruhashya	Muhororo	Taba	Rural
Province du Sud	Huye	Rusatira	Gafumba	Kigarama	Rural
Province du Sud	Huye	Rusatira	Kiruhura	Impinga	Rural
Province du Sud	Huye	Rwaniro	Kamwambi	Karambo	Rural
Province du Sud	Huye	Rwaniro	Nyaruhombo	Murambi	Rural
Province du Sud	Huye	Simbi	Gisakura	Nyabisindu	Rural
Province du Sud	Huye	Simbi	Nyangazi	Kabakobwa	Rural
Province du Sud	Huye	Tumba	Cyimana	Abizerwa	Urbain
Province du Sud	Huye	Tumba	Mpare	Agasharu	Rural
Province du Sud	Huye	Tumba	Rango B	Urugwiro	Urbain
Province du Sud	Nyamagabe	Buruhukiro	Byimana	Gakangaga	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Buruhukiro	Munini	Gitovu	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Cyanika	Karama	Karaba	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Cyanika	Nyanza	Kibingo	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Gasaka	Ngiryi	Karambi	Urbain
Province du Sud	Nyamagabe	Gasaka	Nyamugari	Kigarama	Urbain
Province du Sud	Nyamagabe	Gatare	Bakopfu	Twiya	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Gatare	Shyeru	Ruhanga	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Kaduha	Musenyi	Nganzo	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Kamegeri	Bwama	Kigarama	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Kibirizi	Bugarama	Kabarera	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Kibirizi	Karambo	Nyirakiraro	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Kibumbwe	Gakanka	Cyeru	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Kitabi	Kagano	Kintobo	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Kitabi	Mukungu	Uwurunazi	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Mbazi	Manwari	Muhororo	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Mugano	Gitondorero	Gituntu	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Mugano	Suti	Matyazo	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Musange	Masagara	Cyabasana	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Musange	Nyagisozi	Ruhuga	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Musebeya	Runege	Ruganza	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Mushubi	Cyobe	Gaseke	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Nkomane	Musaraba	Musaraba	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Tare	Buhoro	Gisanze	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Tare	Kaganza	Buremera	Rural
Province du Sud	Nyamagabe	Uwinkingi	Bigumira	Magumira	Rural

Province du Sud	Nyamagabe	Uwinkingi	Mudasomwa	Rushubi	Rural
Province du Sud	Ruhango	Bweramana	Buhanda	Gakongoro	Rural
Province du Sud	Ruhango	Bweramana	Murama	Karima	Rural
Province du Sud	Ruhango	Bweramana	Rwinyana	Nyagitongwe	Rural
Province du Sud	Ruhango	Byimana	Kirengeri	Nyabizenga	Rural
Province du Sud	Ruhango	Byimana	Muhororo	Kigarama	Rural
Province du Sud	Ruhango	Byimana	Nyakabuye	Muhororo	Rural
Province du Sud	Ruhango	Kabagali	Munanira	Muremera	Rural
Province du Sud	Ruhango	Kabagali	Rwoga	Kijanja	Rural
Province du Sud	Ruhango	Kinazi	Gisali	Kakireenzi	Rural
Province du Sud	Ruhango	Kinazi	Kinazi	Karuhuga	Rural
Province du Sud	Ruhango	Kinazi	Rubona	Rubona	Rural
Province du Sud	Ruhango	Kinihira	Bweramvura	Gahororo	Rural
Province du Sud	Ruhango	Kinihira	Kirwa	Wimana	Rural
Province du Sud	Ruhango	Mbuye	Cyanza	Kabungo	Rural
Province du Sud	Ruhango	Mbuye	Kabuga	Nyakabanda	Rural
Province du Sud	Ruhango	Mbuye	Mbuye	Kanyinya	Rural
Province du Sud	Ruhango	Mbuye	Nyakarekare	Bereshi	Rural
Province du Sud	Ruhango	Mwendo	Kamujisho	Bugaramantare	Rural
Province du Sud	Ruhango	Mwendo	Nyabibugu	Ntongwe	Rural
Province du Sud	Ruhango	Ntongwe	Gako	Nyamahwa	Rural
Province du Sud	Ruhango	Ntongwe	Kebero	Ruko	Rural
Province du Sud	Ruhango	Ntongwe	Nyarurama	Nyamirambo	Rural
Province du Sud	Ruhango	Ruhango	Bunyogombe	Kabega	Rural
Province du Sud	Ruhango	Ruhango	Gikoma	Ryabonyinka	Rural
Province du Sud	Ruhango	Ruhango	Musamo	Musamo	Rural
Province du Sud	Ruhango	Ruhango	Nyamagana	Mujyejuru li	Urbain
Province du Sud	Ruhango	Ruhango	Rwoga	Kangoga	Rural
Province du Sud	Muhanga	Cyeza	Biringaga	Munini	Rural
Province du Sud	Muhanga	Cyeza	Kivumu	Musengo	Rural
Province du Sud	Muhanga	Cyeza	Shori	Sholi	Rural
Province du Sud	Muhanga	Kabacuzi	Butare	Nyirabwayi	Rural
Province du Sud	Muhanga	Kabacuzi	Ngoma	Cyambari	Rural
Province du Sud	Muhanga	Kibangu	Gitega	Muhororo	Rural
Province du Sud	Muhanga	Kibangu	Rubyiniro	Mugari	Rural
Province du Sud	Muhanga	Kiyumba	Remera	Kagitaba	Rural
Province du Sud	Muhanga	Kiyumba	Rukeri	Munini	Rural
Province du Sud	Muhanga	Muhanga	Nganzo	Masumo	Rural
Province du Sud	Muhanga	Muhanga	Tyazo	Gitima	Rural
Province du Sud	Muhanga	Mushishiro	Nyagasozzi	Bandora	Rural
Province du Sud	Muhanga	Mushishiro	Rwigerero	Rwuki	Rural
Province du Sud	Muhanga	Nyabinoni	Muvumba	Nyamure	Rural
Province du Sud	Muhanga	Nyamabuye	Gahogo	Kamugina	Urbain
Province du Sud	Muhanga	Nyamabuye	Gahogo	Rutenga	Urbain
Province du Sud	Muhanga	Nyamabuye	Gifumba	Samuduha	Rural

Province du Sud	Muhanga	Nyamabuye	Remera	Gasharu	Urbain
Province du Sud	Muhanga	Nyarusange	Mbiriri	Nyarushora	Rural
Province du Sud	Muhanga	Nyarusange	Ngaru	Remera	Rural
Province du Sud	Muhanga	Rongi	Gasagara	Musenyi	Rural
Province du Sud	Muhanga	Rongi	Nyamirambo	Kabakungu	Rural
Province du Sud	Muhanga	Rongi	Ruhango	Rukoma	Rural
Province du Sud	Muhanga	Rugendabari	Mpinga	Buganda	Rural
Province du Sud	Muhanga	Shyogwe	Kinini	Nyakaguhu	Rural
Province du Sud	Muhanga	Shyogwe	Mubuga	Gasharu	Rural
Province du Sud	Muhanga	Shyogwe	Ruli	Kavumu	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Gacurabwenge	Gihinga	Ryabitana	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Gacurabwenge	Kigembe	Nyakabungo	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Karama	Bitare	Kokobe	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Karama	Nyamirembe	Kigabiro	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Kayenzi	Kayonza	Nyabubare	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Kayumbu	Busoro	Manyana	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Kayumbu	Muyange	Kangenzi	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Mugina	Kabugondo	Cyeru	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Mugina	Mbati	Mbati	Urbain
Province du Sud	Kamonyi	Mugina	Nteko	Kona	Urbain
Province du Sud	Kamonyi	Musambira	Cyambwe	Rugarama	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Musambira	Kivumu	Nyagisozi	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Ngamba	Kabuga	Fukwe	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Ngamba	Marembo	Rugarama	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Nyamiyaga	Kabashumba	Kigabiro	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Nyamiyaga	Mukinga	Kayenzi	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Nyamiyaga	Ngoma	Munyinya	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Nyarubaka	Kambyeyi	Ruhuha	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Nyarubaka	Ruyanza	Gitega	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Rugarika	Kigese	Mibirizi	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Rugarika	Nyarubuye	Nzagwa	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Rugarika	Sheli	Ntebe	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Rukoma	Gishyeshye	Murambi	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Rukoma	Remera	Kabande	Urbain
Province du Sud	Kamonyi	Runda	Gihara	Nyagatare	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Runda	Kagina	Rugarama	Rural
Province du Sud	Kamonyi	Runda	Ruyenzi	Nyagacaca	Urbain
Province de l'Ouest	Karongi	Bwishyura	Burunga	Nyamarebe	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Bwishyura	Kayenzi	Buhoro	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Bwishyura	Kiniha	Nyegabo	Urbain
Province de l'Ouest	Karongi	Gashari	Birambo	Nyabikenke	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Gashari	Rugobagoba	Musongati	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Gishyita	Kigarama	Gitwa	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Gishyita	Ngoma	Murambi	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Gitesi	Kirambo	Kirambo	Rural

Province de l'Ouest	Karongi	Gitesi	Ruhinga	Ruhondo	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Mubuga	Murangara	Rwakamuri	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Murambi	Mubuga	Migina	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Murambi	Nyarunyinya	Karambo	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Murundi	Kabaya	Burwi	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Murundi	Kareba	Ruhungamiyaga	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Mutuntu	Byogo	Gititi	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Mutuntu	Kanyege	Nyarubuye	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Rubengera	Bubazi	Kigarama	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Rubengera	Gitwa	Kibande	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Rubengera	Mataba	Ruvumbu	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Rugabano	Gitega	Cyarubariro	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Rugabano	Mubuga	Gatwaro	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Rugabano	Rwungo	Kabuye	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Ruganda	Kivumu	Kagorora	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Rwankuba	Bigugu	Nyantwa	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Rwankuba	Nyakamira	Nyarushekera	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Twumba	Bihumbe	Uwintobo	Rural
Province de l'Ouest	Karongi	Twumba	Gitabura	Nyaruyaga	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Boneza	Nkira	Gisoro	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Gihango	Bugina	Karambi	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Gihango	Ruhingo	Gasharu	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Kigeyo	Buhindure	Gaharawe	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Kigeyo	Nyagahinika	Nteko	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Kivumu	Bunyoni	Kanyempanga	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Kivumu	Kabujenje	Bitare	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Kivumu	Nganzo	Bugarishya	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Manihira	Muyira	Kamishunguro	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Mukura	Kabuga	Sanzare	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Mukura	Kageyo	Rukeri	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Mukura	Mwendo	Gako	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Murunda	Kirwa	Karuruma	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Murunda	Twabugezi	Gatare	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Musasa	Gisiza	Karambi	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Musasa	Nyarubuye	Kabuga	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Mushonyi	Kaguriro	Rugerero	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Mushonyi	Rurara	Mukati	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Mushubati	Gitwa	Gakoma	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Mushubati	Sure	Kaduha	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Nyabirasi	Cyivugiza	Gishahaga	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Nyabirasi	Ngoma	Kazo	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Ruhango	Gatare	Mwurire	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Ruhango	Kavumu	Nyundo	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Ruhango	Rundayi	Matyazo	Rural
Province de l'Ouest	Rutsiro	Rusebeya	Mberi	Kagano	Rural

Province de l'Ouest	Rutsiro	Rusebeya	Ruronde	Nyamibombwe	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Bugeshi	Butaka	Akimitoni	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Bugeshi	Mutovu	Vuna	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Busasamana	Gasiza	Kibavu	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Busasamana	Makoro	Kamuzamuzi	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Cyanzarwe	Busigari	Kanembwe	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Cyanzarwe	Rwangara	Hanika	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Gisenyi	Bugoyi	Bugoyi	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Gisenyi	Kivumu	Ubumwe	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Gisenyi	Mbugangari	Rebero	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Gisenyi	Umuganda	Ihuriro	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Kanama	Mahoko	Kara	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Kanama	Rusongati	Muvebwa	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Kanzenze	Nyamikongi	Nyamikongi	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Mudende	Kanyundo	Nyamirama	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Mudende	Rungu	Rungu	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Nyakiriba	Gikombe	Rugerero	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Nyakiriba	Nyarushyamba	Ruvuzananga	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Nyamyumba	Kinigi	Nyamiko	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Nyamyumba	Rubona	Bunyago	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Nyundo	Kavomo	Burambo	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Nyundo	Nyundo	Kiyove	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Rubavu	Burinda	Nyabantu	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Rubavu	Gikombe	Bambiro	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Rubavu	Murara	Kabere	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Rugerero	Gisa	Gisa	Urbain
Province de l'Ouest	Rubavu	Rugerero	Muhira	Kasonga	Rural
Province de l'Ouest	Rubavu	Rugerero	Rwaza	Cyanika	Urbain
Province de l'Ouest	Nyabihu	Bigogwe	Kijote	Bikingi	Urbain
Province de l'Ouest	Nyabihu	Bigogwe	Kora	Rukore	Urbain
Province de l'Ouest	Nyabihu	Jenda	Bukinanyana	Bugarama	Urbain
Province de l'Ouest	Nyabihu	Jenda	Gasizi	Munanira	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Jenda	Kareba	Rubare	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Jomba	Gasiza	Cyumba	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Jomba	Guriro	Kabari	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Kabatwa	Batikoti	Kamuhe	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Kabatwa	Myuga	Rugendabari	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Karago	Busoro	Ruhigiro	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Karago	Ghirwa	Kanombe	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Kintobo	Gatovu	Gatovu Centre	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Kintobo	Rukondo	Kimpundu	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Mukamira	Jaba	Rwanyirangeni	Urbain
Province de l'Ouest	Nyabihu	Mukamira	Rugeshi	Kamenyo	Urbain
Province de l'Ouest	Nyabihu	Muringa	Gisizi	Kinihira	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Muringa	Mwiyanike	Ryanyirandaba	Rural

Province de l'Ouest	Nyabihu	Muringa	Rwantobo	Rwandarugari	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Rambura	Kibisabo	Gatare	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Rambura	Nyundo	Ntagihendo	Urbain
Province de l'Ouest	Nyabihu	Rugera	Marangara	Gasayo	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Rugera	Nyarutembe	Kibumba	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Rurembo	Gahondo	Gitega	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Rurembo	Murambi	Gisoro	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Rurembo	Rwaza	Muturagara	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Shyira	Kintarure	Kabuguzo	Rural
Province de l'Ouest	Nyabihu	Shyira	Shaki	Kirwa	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	BWIRA	Gashubi	Rukeri	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	GATUMBA	Cyome	Ruvumu	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	GATUMBA	Karambo	Nteko	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	HINDIRO	Gatega	Gasharu	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	HINDIRO	Rugendabari	Kabuga	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	KABAYA	Gaseke	Mbandari	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	KABAYA	Mwendo	Bukonde	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	KABAYA	Nyenyeri	Kimiramba	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	KAGEYO	Mukore	Kabuhake	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	KAGEYO	Rwamamara	Mubuga	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	KAVUMU	Nyamugeyo	Gatovu	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	KAVUMU	Tetero	Kasumo	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	MATYAZO	Gitega	Kabara	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	MATYAZO	Rwamiko	Butare	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	MUHANDA	Gasiza	Rukobora	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	MUHANDA	Ngoma	Rucano	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	MUHORORO	Mubuga	Mitsimbi	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	MUHORORO	Rusororo	Ryabadanga	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	NDARO	Bitabage	Kinga	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	NDARO	Kinyovi	Gahunga	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	NGORORERO	Kazabe	Ngororero	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	NGORORERO	Nyange	Nyange	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	NGORORERO	Torero	Nyamabuye	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	NYANGE	Nsibo	Cyambogo	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	SOVU	Birembo	Kabayengo	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	SOVU	Kanyana	Ruganda	Rural
Province de l'Ouest	Ngororero	SOVU	Rutovu	Ngugu	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Bugarama	Nyange	Muko	Urbain
Province de l'Ouest	Rusizi	Bugarama	Ryankana	Gihigano	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Butare	Gatereri	Kabuga	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Bweyeye	Gikungu	Rwamagare	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Gashonga	Buhokoro	Busekera	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Gashonga	Karemereye	Rugarama	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Giheke	Giheke	Rugombo	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Gihundwe	Burunga	Cyapa	Urbain

Province de l'Ouest	Rusizi	Gihundwe	Kagara	Nyandarama	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Gikundamvura	Kizura	Mutonga	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Gitambi	Cyingwa	Kabucuku	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Gitambi	Hangabashi	Runanira	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Kamembe	Gihundwe	Kabeza	Urbain
Province de l'Ouest	Rusizi	Kamembe	Ruganda	Kadashya	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Muganza	Gakoni	Muhuta	Urbain
Province de l'Ouest	Rusizi	Muganza	Shara	Ramiro	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Mururu	Kagarama	Kamatene	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nkanka	Kamanyenga	Gatebe	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nkombo	Bigoga	Gisunyu	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nkombo	Rwenje	Rutarakiro	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nkungu	Mataba	Rubona	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nyakabuye	Gaseke	Rubona	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nyakabuye	Mashyuza	Nyamaronko	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nyakarenzo	Kanoga	Kanoga	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nzahaha	Murya	Buganza	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Nzahaha	Rwinzuki	Kabugabo	Rural
Province de l'Ouest	Rusizi	Rwimbogo	Mushaka	Kamabuye	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Bushekeri	Buvungira	Buvungira	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Bushekeri	Ngoma	Kanyovu	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Bushenge	Gasheke	Karambo	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Bushenge	Karusimbi	Karusimbi	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Cyato	Murambi	Murenge	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Gihombo	Butare	Nyakabungo	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Gihombo	Kibingo	Kigarama	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Kagano	Gako	Musagara	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Kagano	Ninzi	Murwa	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Kagano	Shara	Murambi	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Kanjongo	Kigarama	Gitwa	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Kanjongo	Raro	Rambura	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Karambi	Gitwe	Karongi	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Karambi	Kagarama	Wibungo	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Karengera	Gashashi	Karangiro	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Karengera	Miko	Rutare	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Kirimbi	Karengera	Karambi	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Macuba	Gatare	Buhoro	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Macuba	Nyakabingo	Rumamfu	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Macuba	Vugangoma	Wisovu	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Mahembe	Nyakavumu	Bisharara	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Nyabitekeri	Mariba	Buhinga	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Nyabitekeri	Ntango	Kayenzi	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Rangiro	Jurwe	Rugomero	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Ruharambuga	Ntendezi	Muko	Rural
Province de l'Ouest	Nyamasheke	Ruharambuga	Wimana	Ryangange	Rural

Province de l'Ouest	Nyamasheke	Shangi	Nyamugari	Amahoro	Rural
Province du Nord	Rulindo	BASE	Gitare	Gihora	Rural
Province du Nord	Rulindo	BUREGA	Butangampundu	Gashinge	Rural
Province du Nord	Rulindo	BUREGA	Taba	Ngange	Rural
Province du Nord	Rulindo	BUSHOKI	Giko	Rugote	Rural
Province du Nord	Rulindo	BUSHOKI	Nyirangarama	Terambere	Rural
Province du Nord	Rulindo	BUYOGA	Gitumba	Munini	Rural
Province du Nord	Rulindo	BUYOGA	Ndarage	Karambi	Rural
Province du Nord	Rulindo	CYINZUZI	Rudogo	Gasekabuye	Rural
Province du Nord	Rulindo	CYUNGO	Marembo	Nganzo	Rural
Province du Nord	Rulindo	KINIHIRA	Karegamazi	Bwishya	Urbain
Province du Nord	Rulindo	KISARO	Gitatsa	Kabere	Rural
Province du Nord	Rulindo	KISARO	Mubuga	Murambi	Rural
Province du Nord	Rulindo	MASORO	Kabuga	Nyakibande	Rural
Province du Nord	Rulindo	MASORO	Kivugiza	Rebero	Rural
Province du Nord	Rulindo	MBOGO	Bukoro	Kalindi	Rural
Province du Nord	Rulindo	MBOGO	Rurenge	Gitaba	Rural
Province du Nord	Rulindo	MURAMBI	Gatwa	Amataba	Rural
Province du Nord	Rulindo	MURAMBI	Mvuzo	Rurama	Rural
Province du Nord	Rulindo	NGOMA	Munyarwanda	Nyaruvumu	Rural
Province du Nord	Rulindo	NTARABANA	Kiyanza	Kiyanza I	Rural
Province du Nord	Rulindo	RUKOZO	Buraro	Kivomo	Rural
Province du Nord	Rulindo	RUKOZO	Mbuye	Mujebe	Rural
Province du Nord	Rulindo	RUSIGA	Taba	Bitare	Rural
Province du Nord	Rulindo	SHYORONGI	Kijabagwe	Kabakene	Rural
Province du Nord	Rulindo	SHYORONGI	Rubona	Rwahi	Rural
Province du Nord	Rulindo	TUMBA	Gahabwa	Mafene	Rural
Province du Nord	Rulindo	TUMBA	Taba	Kamuragi	Rural
Province du Nord	Gakenke	Busengo	Birambo	Nyarubande	Rural
Province du Nord	Gakenke	Busengo	Kirabo	Rusebeya	Rural
Province du Nord	Gakenke	Coko	Mbirima	Murambi	Rural
Province du Nord	Gakenke	Cyabingo	Muhaza	Ntaraga	Rural
Province du Nord	Gakenke	Cyabingo	Rukore	Nyabisika	Rural
Province du Nord	Gakenke	Gakenke	Nganzo	Bwimba	Rural
Province du Nord	Gakenke	Gashenyi	Nyacyina	Bwiyando	Rural
Province du Nord	Gakenke	Gashenyi	Rutenderi	Gatwa	Rural
Province du Nord	Gakenke	Janja	Gashyamba	Gitovu	Rural
Province du Nord	Gakenke	Kamubuga	Kamubuga	Kanshenge	Rural
Province du Nord	Gakenke	Kamubuga	Mbatabata	Mwasha	Rural
Province du Nord	Gakenke	Karambo	Karambo	Gishingo	Rural
Province du Nord	Gakenke	Kivuruga	Rugimbu	Rurambo	Rural
Province du Nord	Gakenke	Mataba	Buyange	Mubuga	Rural
Province du Nord	Gakenke	Minazi	Gasiho	Gahombo	Rural
Province du Nord	Gakenke	Minazi	Raba	Sarabuye	Rural
Province du Nord	Gakenke	Mugunga	Rutabo	Gacemeri	Rural

Province du Nord	Gakenke	Muhondo	Gasiza	Gahabwa	Rural
Province du Nord	Gakenke	Muhondo	Ruganda	Mubuga	Rural
Province du Nord	Gakenke	Muyongwe	Karyango	Mahaha	Rural
Province du Nord	Gakenke	Muzo	Kiryamo	Munyinya	Rural
Province du Nord	Gakenke	Muzo	Rwa	Gihororo	Rural
Province du Nord	Gakenke	Nemba	Mucaca	Cyahafi	Urbain
Province du Nord	Gakenke	Ruli	Gikingo	Rumasa	Rural
Province du Nord	Gakenke	Ruli	Rwesero	Nyarunyinya	Rural
Province du Nord	Gakenke	Rusasa	Rumbi	Bukiza	Rural
Province du Nord	Gakenke	Rushashi	Kageyo	Karambi	Rural
Province du Nord	Musanze	Busogo	Nyagisozi	Kabwenge	Rural
Province du Nord	Musanze	Cyuve	Bukinyanya	Mwirongi	Rural
Province du Nord	Musanze	Cyuve	Kabeza	Gashangiro	Rural
Province du Nord	Musanze	Cyuve	Rwebeya	Marantima	Urbain
Province du Nord	Musanze	Gacaca	Gasakuza	Gataba	Rural
Province du Nord	Musanze	Gacaca	Karwasa	Karambi	Rural
Province du Nord	Musanze	Gashaki	Muharuro	Karuganda	Rural
Province du Nord	Musanze	Gataraga	Rubindi	Gataraga	Rural
Province du Nord	Musanze	Kimonyi	Birira	Mbugayera	Rural
Province du Nord	Musanze	Kinigi	Bisoke	Karambi	Rural
Province du Nord	Musanze	Kinigi	Kampanga	Rutindo	Rural
Province du Nord	Musanze	Muhoza	Cyabararika	Bwuzuri	Urbain
Province du Nord	Musanze	Muhoza	Kigombe	Kavumu	Rural
Province du Nord	Musanze	Muhoza	Mpenge	Giramahoro	Urbain
Province du Nord	Musanze	Muhoza	Ruhengeri	Burera	Urbain
Province du Nord	Musanze	Muko	Cyivugiza	Nyagahondo	Rural
Province du Nord	Musanze	Muko	Songa	Karambo	Rural
Province du Nord	Musanze	Musanze	Cyabagarura	Rugeyo	Rural
Province du Nord	Musanze	Musanze	Nyarubuye	Nturo	Rural
Province du Nord	Musanze	Nkotsi	Gashinga	Buhanga	Rural
Province du Nord	Musanze	Nyange	Cyivugiza	Terimbere	Urbain
Province du Nord	Musanze	Nyange	Muhabura	Ntarama	Rural
Province du Nord	Musanze	Remera	Kamisave	Mukinga	Rural
Province du Nord	Musanze	Rwaza	Bumara	Gisorora	Rural
Province du Nord	Musanze	Rwaza	Nturo	Rubabi	Rural
Province du Nord	Musanze	Shingiro	Gakingo	Ryabungira	Rural
Province du Nord	Musanze	Shingiro	Mugari	Rebero	Rural
Province du Nord	Burera	Bungwe	Mudugari	Sangabuzi	Rural
Province du Nord	Burera	Butaro	Gatsibo	Rweru	Rural
Province du Nord	Burera	Butaro	Nyamicucu	Kiringa	Rural
Province du Nord	Burera	Butaro	Rusumo	Runaba	Rural
Province du Nord	Burera	Cyanika	Kabyiniro	Mugarama	Rural
Province du Nord	Burera	Cyanika	Kamanyana	Kabira	Rural
Province du Nord	Burera	Cyeru	Butare	Butare	Rural
Province du Nord	Burera	Gahunga	Buramba	Buramba	Rural

Province du Nord	Burera	Gahunga	Kidakama	Kidakama	Rural
Province du Nord	Burera	Gahunga	Rwasa	Nyangezi	Rural
Province du Nord	Burera	Gatebe	Rwambogo	Murambo	Rural
Province du Nord	Burera	Gitovu	Runoga	Kiraro	Rural
Province du Nord	Burera	Kagogo	Kiringa	Kigote	Rural
Province du Nord	Burera	Kinoni	Gafuka	Kabeza	Rural
Province du Nord	Burera	Kinoni	Ntaruka	Nyabagenzi	Rural
Province du Nord	Burera	Kinyababa	Musasa	Gitoma	Rural
Province du Nord	Burera	Kivuye	Gashanje	Bitukura	Rural
Province du Nord	Burera	Nemba	Kivumu	Gashushura	Rural
Province du Nord	Burera	Nemba	Rubona	Kadehero	Rural
Province du Nord	Burera	Rugarama	Cyahi	Tatiro	Rural
Province du Nord	Burera	Rugarama	Karangara	Rukiko	Rural
Province du Nord	Burera	Rugengabari	Mucaca	Nkoto	Rural
Province du Nord	Burera	Ruhunde	Gaseke	Gatare	Rural
Province du Nord	Burera	Ruhunde	Gitovu	Tetero	Rural
Province du Nord	Burera	Rusarabuye	Ndago	Gitovu	Rural
Province du Nord	Burera	Rwerere	Gacundura	Moma	Rural
Province du Nord	Burera	Rwerere	Rugari	Gatovu	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Bukure	Karenge	Karenge	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Bwisige	Bwisige	Kabuye	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Bwisige	Nyabushingitwa	Warufu	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Byumba	Gisuna	Rwiri	Urbain
Province du Nord	Gicumbi	Byumba	Nyamabuye	Gatete	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Cyumba	Nyakabungo	Burambira	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Giti	Gatobotobo	Matyazo	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Kageyo	Gihembe	Muyange	Urbain
Province du Nord	Gicumbi	Kageyo	Nyamiyaga	Rukomo	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Kaniga	Rukurura	Karambo	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Manyagiro	Remera	Shyigura	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Miyove	Miyove	Murehe	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Mukarange	Gatenga	Nyacyoroma	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Muko	Cyamuhinda	Rwamitembe	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Muko	Rebero	Nyampundu	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Mutete	Musenyi	Rukondo	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Nyamiyaga	Jamba	Kumuremure	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Nyamiyaga	Mataba	Ruyaga	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Nyankenke	Rutete	Ryanterura	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Rubaya	Muguramo	Gasheke	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Rukomo	Kinyami	Gahondo	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Rushaki	Gitega	Gitega	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Rutare	Bikumba	Maremba	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Rutare	Munanira	Mataba	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Ruvune	Gashirira	Nyarurama	Rural
Province du Nord	Gicumbi	Rwamiko	Cyeru	Mukuyu	Rural

Province du Nord	Gicumbi	Shangasha	Kitazigurwa	Mubuga	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Fumbwe	Nyakagunga	Akabeza	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Fumbwe	Sasabirago	Karambo	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Gahengeri	Mutamwa	Agasharu	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Gahengeri	Rweri	Mataba	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Gishali	Gati	Nyamabuye	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Gishali	Ruhunda	Nyagahinga	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Karenge	Kangamba	Kagese	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Karenge	Nyamatete	Nyakabuye	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Kigabiro	Cyanya	Kabuye	Urbain
Province de l'Est	Rwamagana	Kigabiro	Nyagasenyi	Rusave	Urbain
Province de l'Est	Rwamagana	Kigabiro	Sovu	Rugobagoba	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Muhazi	Karitutu	Kingondo	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Muhazi	Nyarusange	Kidogo	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Munyaga	Nkungu	Rudashya	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Munyiginya	Bwana	Rweza	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Munyiginya	Nyarubuye	Kiyovu	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Musha	Kagarama	Nyamigano	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Muyumbu	Akinyambo	Akubugingo	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Muyumbu	Murehe	Miyove	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Muyumbu	Nyarukombe	Mugogo	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Mwulire	Bushenyi	Rubiha	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Mwulire	Ntunga	Rugarama	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Nyakaliro	Gishore	Rugende	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Nzige	Akanzu	Gikoni	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Nzige	Rugarama	Kayibanda	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Rubona	Kabatasi	Rusenyi	Rural
Province de l'Est	Rwamagana	Rubona	Mabare	Urugwiro	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	GATUNDA	Nyamikamba	Gitovu	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	GATUNDA	Rwensheke	Kabuye	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	KARAMA	Kabuga	Kizunguruko	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	KARANGAZI	Karama	Makomo	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	KARANGAZI	Ndama	Akayange	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	KARANGAZI	Nyamirama	Nyamirama I	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	KATABAGEMU	Bayigaburire	Gikandura	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	KATABAGEMU	Nyakigando	Kamutara	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	KIYOMBE	Gitenga	Gitenga	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	MATIMBA	Byimana	Byimana I	Urbain
Province de l'Est	Nyagatare	MATIMBA	Rwentanga	Kagezi I	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	MIMURI	Mahoro	Nyabugogo	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	MUKAMA	Bufunda	Bufunda	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	MUKAMA	Rugarama	Bukire	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	MUSERI	Ntoma	Ntoma	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	NYAGATARE	Barija	Barija A	Urbain
Province de l'Est	Nyagatare	NYAGATARE	Cyabayaga	Bihinga	Rural

Province de l'Est	Nyagatare	NYAGATARE	Nsheke	Nsheke	Urbain
Province de l'Est	Nyagatare	NYAGATARE	Ryabega	Marongero	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	RUKOMO	Gashenyi	Rurembo	Urbain
Province de l'Est	Nyagatare	RUKOMO	Rurenge	Nyabwunyu	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	RWEMPASHA	Rutare	Nshuli	Urbain
Province de l'Est	Nyagatare	RWIMIYAGA	Kabeza	Rukiri li	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	RWIMIYAGA	Nyarupfubire	Rwimiyaga I	Urbain
Province de l'Est	Nyagatare	RWIMIYAGA	Rwimiyaga	Byimana	Urbain
Province de l'Est	Nyagatare	TABAGWE	Nkoma	Agafaru	Rural
Province de l'Est	Nyagatare	TABAGWE	Nyagatoma	Runyeri	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Gasange	Kigabiro	Rugarama	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Gatsibo	Gatsibo	Rwimbogo	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Gatsibo	Nyabicwamba	Rutovu	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Gitoki	Cyabusheshe	Kivuba	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Gitoki	Nyamirama	Kwishaba	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kabarore	Kabeza	Gatoki	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kabarore	Marimba	Rebero	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kabarore	Nyabikiri	Nyabikiri	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kageyo	Busetsa	Nyarusange	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kageyo	Nyagisozi	Nyagisozi	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kiramuruzi	Gakenke	Kayita	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kiramuruzi	Nyabisindu	Nyagashenyi	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kiziguro	Ndatemwa	Akamamesa	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Kiziguro	Rubona	Ryanyiranyana	Urbain
Province de l'Est	Gatsibo	Muhura	Rumuli	Juga	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Murambi	Murambi	Agasharu	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Murambi	Rwankuba	Ikinyaga	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Ngarama	Bugamba	Kinyinya	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Ngarama	Kigasha	Nyantojo	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Nyagihanga	Gitinda	Rushenyi	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Nyagihanga	Nyagitabire	Kuwingeri	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Remera	Kigabiro	Amataba	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Remera	Rwarenga	Nyarubuye	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Rugarama	Kanyangese	Nyabubare	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Rugarama	Matunguru	Nyenyeri	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Rwimbogo	Munini	Rweza	Rural
Province de l'Est	Gatsibo	Rwimbogo	Rwikiniro	Byimana	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Gahini	Juru	Juru	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Gahini	Kahi	Tsima	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Gahini	Urugarama	Myatano	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Kabare	Cyarubare	Umuremampango	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Kabare	Kirehe	Rushenyi	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Kabarondo	Cyabajwa	Busindu	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Kabarondo	Cyinzovu	Munini	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Kabarondo	Kabura	Murambi	Rural

Province de l'Est	Kayonza	Mukarange	Kayonza	Buhonde	Urbain
Province de l'Est	Kayonza	Mukarange	Kayonza	Kayonza Centre	Urbain
Province de l'Est	Kayonza	Mukarange	Nyagatovu	Akanyinya	Urbain
Province de l'Est	Kayonza	Mukarange	Rugendabari	Rugendabari	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Murama	Nyakanazi	Nyagahinga	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Murundi	Buhabwa	Mucucu	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Murundi	Karambi	Rushenyi	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Murundi	Ryamanyoni	Rwinyambo	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Mwiri	Migera	Mwiri	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Mwiri	Nyawera	Nyakabungo	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Ndego	Karambi	Murambi	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Nyamirama	Gikaya	Kinkoronko	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Nyamirama	Rurambi	Kabuya I	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Rukara	Kawangire	Butimba li	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Rukara	Rukara	Kinunga li	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Rukara	Rwimishinya	Mirambi I	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Ruramira	Ruyonza	Gitoki	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Rwinkwavu	Gihinga	Rubirizi	Rural
Province de l'Est	Kayonza	Rwinkwavu	Mukoyoyo	Nyarwashama I	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Gahara	Butezi	Rwamabenga	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Gahara	Murehe	Nyamirondogoro	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Gahara	Nyakagezi	Mukundanya	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Gatore	Curazo	Rugari	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Gatore	Nyamiryango	Karambi	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Kigarama	Cyanya	Gakoni	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Kigarama	Kiremera	Irama	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Kigarama	Nyankurazo	Kivu	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Kigina	Rugarama	Kundengo	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Kigina	Ruhanga	Rwagasare li	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Kirehe	Kirehe	Byimana	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Kirehe	Nyabikokora	Rugero	Urbain
Province de l'Est	Kirehe	Mahama	Kamombo	Terimbere	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Mahama	Munini	Karambi	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Mpanga	Mpanga	Kabuye I	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Mpanga	Nasho	Pilote	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Musaza	Gasarabwayi	Kanyosha	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Musaza	Mubuga	Runyinya	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Mushikiri	Bisagara	Isangano	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Mushikiri	Rugarama	Rutare	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Mushikiri	Rwayikona	Rwayikona	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Nasho	Ntaruka	Nyagasozi	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Nasho	Rugoma	Kabigembe	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Nyamugari	Kagasa	Nyabayama	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Nyamugari	Kianzi	Kabuye	Rural
Province de l'Est	Kirehe	Nyamugari	Nyamugari	Rebero	Rural

Province de l'Est	Kirehe	Nyarubuye	Nyabitare	Nyamugari	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Gashanda	Munege	Gakuto	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Jarama	Ihanika	Umuka	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Jarama	Kibimba	Ibabiri	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Karemba	Karaba	Kigobe	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Kazo	Birenga	Karisizo	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Kazo	Karama	Mpandu	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Kibungo	Cyasamakamba	Amaremba	Urbain
Province de l'Est	Ngoma	Kibungo	Gatonde	Nyagatovu	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Kibungo	Mahango	Karambi	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Mugesera	Mugatara	Rwamenyo	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Mugesera	Nyange	Nunga	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Murama	Mvumba	Mvumba	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Mutenderi	Karwema	Cyanamo	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Mutenderi	Muzingira	Gatonde	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Remera	Bugera	Kumukiza	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Remera	Ndekwe	Ruhuha	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Rukira	Buliba	Kabeza	Urbain
Province de l'Est	Ngoma	Rukira	Nyaruvumu	Gafunzo	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Rukumberi	Gituza	Mfune	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Rukumberi	Rubago	Nyagakizi	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Rukumberi	Rwintashya	Rwimpongo li	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Rurenge	Musya	Runazi	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Rurenge	Rwikubo	Akabakanda	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Sake	Gafunzo	Rwumba	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Sake	Rukoma	Isangano	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Zaza	Nyagatugunda	Kabonero	Rural
Province de l'Est	Ngoma	Zaza	Ruhinga	Kagarama	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Gashora	Mwendo	Ruhanura	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Juru	Kabukuba	Gikana	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Juru	Musovu	Nyaruhuru	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Kamabuye	Burenge	Senga	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Mareba	Bushenyi	Gitega	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Mareba	Rango	Matinza	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Mayange	Kagenge	Biryogo	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Mayange	Kibirizi	Gahinga	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Musenyi	Gicaca	Kidudu	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Musenyi	Nyagihunika	Kiruhura	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Mwogo	Bitaba	Gisasa	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Mwogo	Rurenge	Gitaraga	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Ngeruka	Murama	Kagege	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Ngeruka	Nyakayenzi	Murambi	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Ntarama	Kanzenze	Cyeru	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Ntarama	Kibungo	Rusekera	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Nyamata	Kayumba	Nyiramatumu	Rural

Province de l'Est	Bugesera	Nyamata	Nyamatayumuji	Gatare I	Urbain
Province de l'Est	Bugesera	Nyarugenge	Gihinga	Nyarubande	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Nyarugenge	Ngenda	Muyange	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Rilima	Karera	Rwimirama	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Rilima	Nyabagendwa	Mukoma	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Ruhuha	Gikundamvura	Rukurazo	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Rweru	Batima	Batima	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Rweru	Nemba	Kigina	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Shyara	Kabagugu	Kabagugu	Rural
Province de l'Est	Bugesera	Shyara	Rutare	Shyara	Rural

Annexe 4

L'équipe de recherche

Noms	Responsabilité
Dr. Jean-Bosco Habyarimana	Chef d'équipe et Auteur principal
Dr. Edouard Musabanganji	Statisticien en chef
Dr. Marcel Zogeye Rwabutogo	Membre et auteur
Dr. Gisanabagabo Sebhuzo	Membre
Dr. Abel Ngabo Sebahashi	Membre
Mr. Gerard Nyirimanzi	Membre & Traducteur en chef
Mr. Brekmans Bahizi	Membre et Auteur
Mr. Vedaste Kaberuka	Membre
Mr. Samuel Abdon Sibomana	Membre

Annexe 5

BRR 2020 " Research Reference Group Members"

Noms	Institutions
Dr. Agée SHYAKA MUGABE	CCM
Dr. Reverien INTERAYAMAHANGA	NAR
Dr. Chantal INGABIRE	CBS
Dr. Philibert GAKWENZIRE	UNIK
Mr. Victor NTEZIREMBO	IRD
Dr Félicien USENGUMUKIZA	RGB
Dr Jeana Damascene GASANABO	CNLG
Dr Denis BIKESHA	UR (College of Arts & Social Sciences)
Mr Didier RUKORERA GAGA	NISR
Mme Sandra SHENGE	AEGIS TRUST

B.P. 174 Kigali, Rwanda
Website: www.nurc.gov.rw
Email: unity@nurc.gov.rw

B.P. 174 Kigali, Rwanda
Website: www.nurc.gov.rw
Email: unity@nurc.gov.rw